

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS
Équipe de recherche: LASELDI (EA 02281)

Thèse en vue de l'obtention du Grade de Docteur en
SCIENCES DU LANGAGE

Soutenue par: Vincent Otaba WERE

**ASPECTS DES RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS À BUSIA
(KENYA / OUGANDA): ANALYSE DES PRATIQUES ET DES
REPRÉSENTATIONS DES LANGUES**

Dirigée par : Professeur Jean-François BONNOT

Composition du jury

- | | |
|------------------------------------|---|
| M. Jean-François BONNOT, | Professeur émérite des Universités, Linguistique générale et Phonétique, Université de Franche-Comté, (Directeur) |
| M. Mohamed EMBARKI, | Maître de Conférences-HDR de Sciences du langage à l'Université de Franche-Comté, (Membre du jury) |
| M ^{me} Sylvie FREYERMUTH, | Professeure de langue et littérature françaises à l'Université du Luxembourg, (Rapporteur) |
| M. Frank WILHELM, | Professeur de langue et littérature françaises à l'Université du Luxembourg, (Rapporteur) |

Octobre 2009

TABLE DES MATIÈRES

	Page
TABLE DES MATIÈRES.....	i
LISTE DES TABLEAUX, CARTES ET FIGURES	v
Tableaux.....	v
Cartes	vi
Figures	vii
TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES À LA THÈSE	viii
DEDICACE	ix
REMERCIEMENTS.....	x
LISTE ALPHABÉTIQUE DES ACRONYMES	xii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Justification du choix de sujet	7
Problématique générale.....	8
Questions de recherche.....	11
Hypothèses.....	11
Objectifs de l'étude	12
Cadre méthodologique.....	13
Plan de la thèse.....	14
PREMIÈRE PARTIE: PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE RECHERCHE	16
CHAPITRE 1: LE PLURILINGUISME AU KENYA	17
1.1. Le Kenya: données géopolitiques et aperçu historique des langues parlées ..	17
1.2. Les langues actuellement parlées au Kenya.....	19
1.2.1. Les langues autochtones	19
1.2.2. Les langues d'amalgame	25
1.2.3. Les langues exogènes.....	32
1.3. Politique linguistique et le statut des langues kenyanes	32
1.3.1. Le statut et les fonctions des langues avant l'indépendance.....	33
1.3.2. Le statut et les fonctions des langues après l'indépendance.....	35
1.4. L'anglais au Kenya.....	41
1.5. Le swahili au Kenya.....	42
1.6. Le français langue étrangère au Kenya.....	43
1.6.1. Avantages du français au Kenya.....	45
1.6.2. Quelques entreprises françaises au Kenya.....	46

1.7. Les langues kenyanes selon leur extension géographique	47
1.7.1. Les langues transfrontalières de grande communication	47
1.7.2. Les langues transfrontalières limitées.....	47
1.7.3. Les langues transfrontalières limitées de type symétrique	47
1.7.4. Les langues transfrontalières limitées de type asymétrique	48
1.7.5. Les langues en danger	48
CHAPITRE 2: LE PLURILINGUISME EN OUGANDA	50
2.1. L'Ouganda : données géopolitiques et aperçu historique des langues	50
2.2. Les groupes ethniques ougandais.....	50
2.3. Politique linguistique et statut des langues ougandaises.....	53
2.3.1. Le swahili	55
2.3.2. Le luganda	56
2.3.3. L'anglais	57
CHAPITRE 3: MONOGRAPHIE SUR LA VILLE DE BUSIA	59
3.1. Typologie des petites villes	59
3.1.1. Les centres de services et administratifs.....	60
3.1.2. Les villes commerciales	60
3.1.3. Les villes industrielles.....	61
3.1.4. Les villes à fonctions particulières.....	61
3.1.5. Les villes satellites.....	61
3.2. Cadre géographique de Busia	61
3.2.1. Le découpage administratif de Busia.....	62
3.2.2. Les activités économiques	63
Carte 5 : Villes importantes du Kenya.....	64
3.3. Le plurilinguisme à Busia.....	65
3.3.1. Le peuplement actuel de Busia	65
DEUXIÈME PARTIE: PRÉSENTATION DU CADRE THÉORIQUE	68
CHAPITRE 4: DOMAINES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE.....	69
4.1. Généralités et définitions	69
4.2. Les domaines de la sociolinguistique.....	72
4.3. Les domaines de l'usage des langues	75
4.4. Contact des langues	78
4.4.1. Termes liés à des situations de contact des langues.....	85
CHAPITRE 5: BI/PLURILINGUISME ET DIGLOSSIE	86
5.1. Bilinguisme.....	86
5.2. Plurilinguisme	90
5.3. Diglossie	93
5.4. Conflit linguistique	98

CHAPITRE 6: REPRÉSENTATIONS	101
6.1. Définition de la notion	101
6.2. L'approche des représentations en psychologie sociale	103
6.3. Définitions de représentations sociales	105
6.4. Fonctions des représentations sociales	106
6.5. L'approche des représentations en sociolinguistique	108
6.5.1. Le point sur les recherches des représentations sociolinguistiques	108
6.5.2. Problème terminologique des représentations en sociolinguistique	110
6.5.3. Encadrement du champ et de l'objet d'étude	111
6.5.4. Définitions des représentations sociolinguistiques	112
6.6. Caractéristiques des représentations sociolinguistiques	118
CHAPITRE 7: RÉSEAU SOCIAL	120
7.1. Les origines des études sur les réseaux	120
7.2. Définition et application du réseau social	125
Conclusion	132
TROISIÈME PARTIE: EXPÉRIMENTATION, CONSTITUTION DU CORPUS ET ANALYSES DES DONNÉES	133
CHAPITRE 8: MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNÉES	134
8.1. Négociation d'accès au terrain d'étude	136
8.2. Enquête par questionnaire	136
8.2.1. Constitution et description du corpus	138
8.3. Enquête par entretien	147
8.3.1. Construction et description de l'échantillon	150
CHAPITRE 9: DÉPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE	151
9.1. Profil des répondants	152
9.1.1. Nationalité et sexe des répondants	153
9.1.2. Sexe et tranche d'âge des répondants	154
9.1.3. Etat de scolarisation des répondants	155
9.1.4. Lieu de naissance des répondants	157
9.1.5. Lieu de travail des répondants	158
9.1.6. Activités professionnelles des répondants	159
9.2. Pratiques et représentations linguistiques des répondants	162
9.2.1. Langue maternelle	162
9.2.2. Langue(s) seconde(s)	164
9.2.3. Langues en utilisées en famille	168
9.2.4. Langues utilisées au marché	170
9.2.5. Langues du travail	177
9.2.6. Langue à laquelle les répondants sont attachés	180
9.2.7. Langue usuelle	181
9.2.8. Langue que les répondants préfèrent préserver	181
9.2.9. Ordre décroissant de la connaissance des langues	184
9.2.10. Ordre décroissant de l'importance des langues	186
9.2.11. Langues principales utilisées du côté kenyan de la frontière	190

9.2.12. Les langues principales du côté ougandais de la frontière	191
9.2.13. Opinions sur un consensus à propos d'une langue de communication quotidienne	193
9.2.14. Opinion sur la concurrence linguistiques	195
9.2.15. Opinions sur le consensus à propos une langue d'unification.....	197
9.2.16. Evaluation de valeurs attribuées aux différentes langues	197
9.3. Croisement des questions	199
9.4. Statut et fonctions des langues parlées à Busia.....	204
9.4.1. Fonctions des langues	206
Conclusion.....	211
9.5. La représentation de la frontière	216
9.5.1. Opinions sur la définition de la frontière	219
9.5.1.5. Les frontières sociales	231
9.5.2. Opinions sur les conséquences de la frontière	232
Conclusion.....	233
9.6. Réseau social des répondants.....	234
9.6.1. Liens transfrontaliers des répondants	234
9.6.2. Types de liens transfrontalières	235
9.6.3. Fréquence de rencontres transfrontalières.....	237
9.6.4. Période de connaissance	241
9.6.5. Langues utilisées lors des rencontres	242
Conclusion.....	243
CHAPITRE 10 : ANALYSE DE L'ENTRETIEN DIRECTIF SUR LA PLACE DU FRANÇAIS À LA DOUANE	245
10.1. Profession des répondants.....	245
10.2. Analyse de la place du français au travail.....	245
10.3. La place du français dans le commerce est africain	252
Conclusion.....	257
CHAPITRE 11 : PERSPECTIVES LINGUISTIQUES.....	258
11.1. Situation actuelle des pratiques et représentations linguistiques	258
11.2. Propositions	260
11.3. Quelles stratégies pour la promotion des langues africaines sans exclure l'anglais et le français ?.....	264
Conclusion.....	269
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	270
BIBLIOGRAPHIE.....	278
ANNEXES.....	296

LISTE DES TABLEAUX, CARTES ET FIGURES

TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Pourcentage des groupes ethniques du Kenya.....	29
Tableau 2: Groupes ethniques majeurs de l'Ouganda... ..	51
Tableau 3: Répartition des langues ougandaises.....	51
Tableau 4: Population du district de Busia (2002)	62
Tableau 5: Domaine, participants et lieux.....	76
Tableau 6: Caractéristiques des modèles bilinguiste et diglossique.....	98
Tableau 7: Codage du questionnaire.....	143
Tableau 8: Répartition nationalité et sexe des répondants.....	153
Tableau 9: Répartition âge et sexe des répondants.....	155
Tableau 10: Niveau de scolarisation complété des répondants... ..	156
Tableau 11: Lieu de naissance des répondants.....	157
Tableau 12: Lieu de travail des répondants.....	158
Tableau 13: Activités professionnelles des répondants.....	160
Tableau 14: Langue maternelle des répondants.....	162
Tableau 15: Langues secondes des répondants.....	164
Tableau 15a: Utilisation du swahili.....	165
Tableau 15b: Utilisation de l'anglais.....	165
Tableau 15c: Utilisation du français.....	166
Tableau 15d: Utilisation d'autres langues citées.....	166
Tableau 16: Langues en utilisées en famille.....	168
Tableau 16a: Fréquence de l'emploi de la langue maternelle en famille. ...	169
Tableau 17: Langues utilisées au marché.....	170
Tableau 17a: Fréquence de l'emploi du swahili au marché.....	171
Tableau 17b: Fréquence de l'emploi du samia au marché.....	171
Tableau 17c: Fréquence de l'emploi du teso au marché.....	172
Tableau 17d: Fréquence de l'emploi du luganda au marché.....	173
Tableau 17e: Fréquence de l'emploi du luhya au marché.....	173
Tableau 17f: Fréquence de l'emploi du choli au marché.....	174
Tableau 17g: Fréquence de l'emploi du sogu au marché.....	174
Tableau 17h: Fréquence de l'emploi du wanga au marché.....	175
Tableau 17i: Fréquence de l'emploi du luo au marché.....	175
Tableau 17j: Fréquence de l'emploi du marachi au marché... ..	176
Tableau 17k: Fréquence de l'emploi du khayao au marché.....	176
Tableau 18: Langues du travail.....	177
Tableau 18a: Fréquence de l'emploi du swahili au travail.....	178
Tableau 18b: Fréquence de l'emploi de l'anglais au travail... ..	179
Tableau 18c: Fréquence de l'emploi du français au travail... ..	179
Tableau 19: Langue à laquelle les répondants sont attachés... ..	180
Tableau 20: Langue en quelle on communique le plus souvent... ..	181
Tableau 21: Langue que les répondants préfèrent préserver.....	181
Tableau 22: Connaissance des langues dans l'ordre décroissant.....	185
Tableau 23: Importance des langues dans l'ordre décroissant.....	187

Tableau 24: Les langues principales utilisées du côté kenyan de la frontière	190
Tableau 25: Les langues principales du côté ougandais de la frontière....	191
Tableau 26: Les langues principales de part et d'autre de la frontière	192
Tableau 27a: Consensus sur une langue de communication quotidienne	193
Tableau 27b: Statut de langue de communication quotidienne.....	193
Tableau 28: Opinion sur la concurrence linguistique.....	195
Tableau 29: Opinions sur le consensus à propos une langue d'unification.	197
Tableau 30: Evaluation de valeurs attribuées aux différentes langues	197
Tableau 31: Fonctions sociales vitales et marginales des langues à Busia	208
Tableau 32: Opinions sur la définition de la frontière.....	219
Tableau 33: Opinion sur les effets de la frontière.....	233
Tableau 34: Liens transfrontaliers des sujets de l'enquête.....	234
Tableau 35: Types de liens transfrontaliers.....	235
Tableau 36: Age des répondants qui ont déclaré avoir des liens sociaux à l'autre côté de la frontière.....	236
Tableau 37: Fréquence de rencontres transfrontalières.....	237
Tableau 38: Fréquence de rencontres selon la même activité professionnelle.....	237
Tableau 39: Fréquence de rencontres selon les services commerciaux....	238
Tableau 40: Fréquence de rencontres selon la parenté.....	239
Tableau 41: Fréquence de rencontres selon l'amitié et le voisinage... ..	239
Tableau 42: Période de connaissance.....	241
Tableau 43: Langues utilisées lors des rencontres.....	242
Tableau 44: Profession des répondants.....	245
Tableau 45: Langues utilisées au travail.....	245
Tableau 46: Niveau de formation et difficulté du français pour les répondants parlant français.....	246
Tableau 47a: Communication avec les francophones.....	248
Tableau 47b: Fréquence passage des francophones à la frontière	249
Tableau 48: Raisons qui ont conduit les employés à apprendre le français.....	250
Tableau 49: Domaines d'utilisation du français au Kenya.....	250
Tableau 50: Importance du français par rapport au swahili et à l'anglais.....	251
Tableau 51: Utilisation possible de documents bilingues en fonction des langues dominantes au sein de la CAE.....	265
Tableau 52: Combinaison des langues transfrontalières et de l'anglais ou du français.....	267

CARTES

Carte 1: Groupes ethnolinguistiques du Kenya.....	30
Carte 2: Communautés linguistiques du Kenya.....	31
Carte 3: Groupes linguistiques en Ouganda.....	52
Carte 4: Groupes ethnolinguistiques du Kenya et de l'Ouganda... ..	58
Carte 5: Villes importantes du Kenya.....	64

FIGURES

Figure 1: Relations entre quelques constructions utilisées dans les analyses sociolinguistiques.....	131
Figure 2: Pyramide sociolinguistique kenyane.....	209
Figure 3: Importance de la communication dans une économie de marché.....	253

TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES À LA THÈSE

Page

Annexe 1: Tableaux sur les pratiques langagières et représentations	297
Annexe 1.1: Langue maternelle, langue à laquelle les répondants sont plus attachés et langue la plus souvent parlée.....	298
Annexe 1.2: Langues maternelles, langues utilisées en famille, au marché et au travail.....	299
Annexe 1.3: Langue maternelle, autres langues parlées, langue souvent parlée, ordre décroissant de connaissance et d'importance des langues chez les répondants.....	305
Annexe 2: Questionnaires sélectionnés sur les pratiques langagières et les représentations.....	312
Annexe 3: Entretiens sur la place du français à la douane.....	343
Annexe 4: Entretiens sur la représentation de la frontière.....	350
Annexe 5: Lettre d'autorisation et permis de recherche.....	372

DEDICACE

À mes chers aimés,
Le défunt John Berry Olendo, Lydia, Isaac, Mercy et Jerry

REMERCIEMENTS

Aucun travail de recherche ne s'accomplit dans la solitude. Ainsi aimerions-nous exprimer notre gratitude à de nombreuses personnes qui ont largement contribué, par leur appui et leur enthousiasme, à nous encourager, à nous signaler des pistes et des informations. Nous ne pourrions pas toutes les nommer ici. Nous aimerions, cependant, remercier tout particulièrement certaines d'entre elles.

Tout d'abord, nous tenons à remercier notre Directeur de recherche, Monsieur Jean-François BONNOT, d'avoir travaillé avec nous depuis le niveau de Master et d'avoir cru surtout en notre capacité d'aller jusqu'au bout; c'est ce qui nous a donné la force de continuer. C'est lui qui nous a initié à la sociolinguistique de la meilleure des manières, en nous ouvrant les perspectives de recherche, de réflexion et d'analyse. Nous lui exprimons toute notre profonde reconnaissance pour sa supervision constante, ses conseils judicieux et sa disponibilité.

Nos remerciements vont aussi aux professeurs qui, malgré leurs multiples responsabilités académiques, ont accepté d'être membres de notre jury : Monsieur Mohamed EMBARKI, Madame Sylvie FREYERMUTH et Monsieur Frank WILHELM.

Un grand merci à nos deux assistants de recherche : Jackson OKETE et Edward OKOIT pour nous avoir aidé à entreprendre la collecte des données, sans lesquelles ce travail ne pourrait pas être mené à bien.

Nous sommes aussi redevable à Dr. Claire MÉDARD de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de Paris, avec qui nous avons travaillé lors de son séjour au Kenya en 2004, et qui nous a intéressé aux recherches sur les frontières.

Nos remerciements s'adressent, en outre, à Dr. Michael P. K. NZUNGA et sa famille pour leur aide, leur disponibilité et leurs conseils, à la bibliothèque universitaire de l'Université de Franche-Comté, section

Lettres et Sciences Humaines pour sa vaste documentation et à l'Ambassade de France au Kenya pour nous avoir financé en alternance.

Nous sommes aussi reconnaissant à Jean-René OVONO MENDAME d'avoir consacré son temps à nous relire, à Athanase SHUNGU, Rémy BOLE-RICHARD et notre cher collègue, Dismas NKEZABERA pour leur soutien.

Nous adressons notre gratitude à nos parents qui ont contribué à construire notre personnalité et à faire de nous ce que nous sommes. Ils ont été notre support au niveau psychologique, ce qui nous a insufflé la motivation nécessaire pour mener à bien ce travail.

Inoubliable aussi sont les familles ROBERT et BRUGVIN, notamment Jean-Claude ROBERT, Emmanuel ROBERT, Michel BRUGVIN et Marie-France CARRENZO. Nous leur serons toujours reconnaissant d'avoir été très proches de nous pendant toutes les années vécues en France.

Enfin, nous remercions nos amis étudiants Elia RANAIVOSON, Alfredina KUUPOLE, Norbert MPOYI, Joseph KOLLIE, Ahmed, Sarah BADER, Brigida, Lester JAO, Caroline OYUGI, Hélène PERNOT pour leur soutien.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ACRONYMES

ADEO: African Development and Emergency Organization
AFD: Agence Française de Développement
CAE: Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO: Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC: Communauté Économique d'États de l'Afrique Centrale
CEN-SAD: Communauté des Etats sahélo-sahariens
CER: Communauté Economique Régionale
CFAO: Compagnie Française de l'Afrique Occidentale
CIRAD: Centre International de Recherche Agronomique pour le
Développement
CNUEH: Centre des nations unies pour les établissements humains
COMESA: Marché Commun d'Afrique orientale et australe
CUA: Commission de l'Union Africaine
ECOWAS: Economic Community of West African States
FLE: Français Langue Etrangère
IBEAC: Imperial British East African Company
IFRA: Institut Français de Recherche en Afrique
IGAD: Autorité intergouvernementale pour le développement
IRD: Institut de Recherche pour le Développement
KANU: Union Nationale Africaine du Kenya
ONG: Organisation non gouvernementale
ONU: Organisation des Nations Unies
PNUD: Programme des nations unies pour le développement
PNUE: Programme des nations unies pour l'environnement
SADC: Communauté de développement d'Afrique Australe
SIL: Summer Institute of Linguistics
UA: Union Africaine
UMA: Union Maghrébine d'Afrique

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le travail de recherche que nous présentons ici rentre dans le domaine de l'ethno-sociolinguistique. Il se propose, d'une part, d'analyser la question des pratiques et représentations linguistiques dans la ville frontalière de Busia, partagée entre le Kenya et l'Ouganda. Il s'agit de mettre en lumière les rapports qui existent entre les langues en présence et leur hiérarchisation en fonction de leur importance et de leur connaissance de part et d'autre de la frontière. D'autre part, à travers la notion de réseau social, fondamentale pour notre étude, ce travail permet de réfléchir aux types de liens transfrontaliers existants, et les représentations que se font les populations de la réalité de la frontière entre nos pays.

Nous avons choisi la ville frontalière de Busia en raison des richesses qu'elle recèle au niveau des performances linguistiques. La frontière donne à voir les mêmes communautés linguistiques qui se trouvent dispersées de part et d'autre, formant de ce fait une sorte de nation culturelle au sens de Renan (1997). Ces communautés et leurs membres se trouvent dans des situations linguistiques différentes, car le Kenya et l'Ouganda ne disposent pas des mêmes politiques linguistiques à l'égard des langues, même si l'anglais est leur langue officielle. En outre, la présence de la douane a motivé notre intérêt de connaître les langues utilisées par les agents dans l'exercice de leur métier, car ce poste fait partie des deux points d'entrée par voie routière vers l'Ouganda, l'Est de la République Démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi.

Nous comprenons la notion de communauté dans le sens suggéré par Durkheim (1937 : 14). Pour ce dernier, la langue est un fait social et un bien commun. Sous cet angle, tous les locuteurs ont, d'une manière ou d'une autre, une idée à propos des langues, les leurs et celles des autres. C'est à partir de ces idées que se forment les représentations linguistiques

à leur égard, positives ou négatives. Les langues, quelle que soit leur importance, jouent divers rôles au sein d'une communauté, non seulement en fonction de leur statut socio-culturel, mais aussi de leurs fonctions communicatives. À ce titre, elles sont le noyau des préoccupations de tous les sujets parlants en tant que membres d'une communauté linguistique. À cet égard, Hymes (1974 : 125) rappelle que « *l'objet principal de la recherche sociolinguistique est d'établir les bases pour une compréhension adéquate de la place de la langue dans la vie sociale.* »

Les frontières africaines et leurs espaces frontaliers sont actuellement au centre des enjeux politiques, économiques, socioculturels, voire linguistiques. Depuis longtemps, la question des frontières africaines fait l'objet de discussions. Elle était même le thème principal de la Conférence de Bamako en 1999, intitulée « *Des frontières en Afrique du 12^e au 20^e siècle.* » Par ailleurs, plusieurs auteurs comme Badie (1995), Benmessaoud (1989), Bennafla (1999), Bouvier (1972), Cabot (1978), Foucher (1991), Igue (1995), Prunier (1993), Picouet et Renard (2007), etc. ont largement contribué à ce sujet en développant les aspects politiques, historiques, socio-économiques, linguistiques, etc.

Dans les lignes qui suivent, nous présentons l'état de la question sur les frontières africaines du point de vue de la CUA¹. La CUA développe un programme sur les frontières dont les réunions se sont tenues les 8 et 9 mars 2007 à Bamako, au Mali. La préoccupation des experts était de savoir comment dépasser les frontières, en atténuant leur effet barrière et en faire des points de suture, des zones de partage et de solidarité. Cette réunion a précédé la Conférence des ministres africains chargés des questions de frontières tenue à Addis Abeba du 4 au 7 juin 2007. Il s'agissait de discuter de la délimitation et de la démarcation des frontières africaines et la coopération transfrontalière entre autres questions. En

¹Commission de l'Union Africaine (2008), « Rationalisation des CER: Révision du Traité d'Abuja et adoption d'un programme minimum d'intégration. »

outre, le protocole de la « *Commission de l'Union Africaine du département des affaires économiques* » (avril 2008) met en lumière les entraves à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux en Afrique sans évoquer les questions linguistiques. C'est dans ce cadre que nous nous sommes fixé l'objectif d'étudier les liens transfrontaliers entre le Kenya et l'Ouganda, afin de mettre en lumière les types de relations qui existent de part et d'autre de la frontière.

En ce sens, il importe de rappeler que le continent africain comporte huit CER, chacune ayant ses dispositions juridiques à propos de la libre circulation des personnes, des biens des services et des capitaux. Nous nous permettons de donner un bref aperçu de chaque CER, mais celle qui nous intéresse le plus est la CAE, objet de cette recherche.

Au niveau de la CEDEAO², aucun visa n'est exigé pour les ressortissants des Etats membres pour leur déplacement dans l'espace CEDEAO. Ils ont donc le droit de circuler librement en Afrique occidentale, grâce à un passeport CEDEAO qui a été instauré depuis décembre 2000. En revanche, seuls le Bénin, le Sénégal, la Guinée Conakry et le Libéria ont effectivement mis en circulation le passeport CEDEAO. D'autre part, il existe des problèmes sur le terrain, particulièrement les tracasseries routières, les barrages et l'insécurité.

En ce qui concerne la CEEAC³, il n'y a pas de progrès concret sur le terrain et le problème majeur est qu'entre certains pays, la libre circulation n'existe pas. Certains pays, à savoir le Gabon, la Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Principe et l'Angola demandent l'obtention d'un visa pour entrer sur leur territoire. Ils évoquent l'insécurité comme principale raison dans le retard pour la mise en œuvre des décisions prises au niveau régional. Même si les textes existent, il y a également un manque de volonté politique en vue de résoudre le problème de la libre circulation des personnes.

²ECOWAS (2007), «Rapport annuel de la CEDEAO.»

³CEEAC (2006), «Rapport annuel de la CEEAC.»

Pour le SADC⁴, l'un des objectifs de son traité est le développement des politiques visant à éliminer progressivement les obstacles à la libre circulation des personnes. Concernant le progrès vers la libre circulation des personnes au sein de cette CER, l'entrée des citoyens dans les Etats membres n'est pas assujettie à l'obtention d'un visa pour une période durant trois mois. Par contre, le problème est que le protocole de 1997 concernant la libre circulation des personnes n'est pas encore entré en vigueur.

En Afrique du Nord, il existe l'UMA⁵. Toutefois, le Conseil Présidentiel qui est le seul organisme autorisé à prendre des décisions n'a pas eu de réunion depuis sa sixième réunion ordinaire à Tunis en avril 1994. Ce fait a ralenti le développement de l'UMA. En plus, il n'y a pas de cadre juridique pour la libre circulation des personnes dans cette région. Malgré le manque des textes juridiques permettant la libre circulation, la Tunisie est le seul pays qui permette aux citoyens d'autres Etats membres de la région l'accès libre à son territoire. En outre, la libre circulation des personnes est permise entre trois Etats membres qui sont également les membres de CEN-SAD, à savoir la Libye, le Maroc et la Tunisie.

En ce qui concerne le CEN-SAD⁶, il y a au moins du progrès dans le cadre de l'intégration régionale en ce sens que les détenteurs des passeports diplomatiques sont exemptés des obligations de visa dans cette zone. Le problème est que le projet sur la libre circulation et l'établissement des personnes sur le territoire des Etats membres de la communauté sahélo-saharienne n'est pas encore entré en vigueur.

Le COMESA est une autre CER en Afrique. L'article 4 de son traité fait appel à l'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et de résidence. Le COMESA a pratiquement

⁴SADC (1997), «Protocole sur la facilitation de la libre circulation des personnes.»

⁵Commission de l'Union Africaine (2008), «Libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.»

⁶CEN-SAD (2007), «Stratégie de développement rural et de gestion des ressources naturelles de l'espace CEN-SAD.»

réalisé des progrès importants en matière de libre circulation des biens et des personnes dans la mesure où les problèmes de visa sont traités avec beaucoup de flexibilité pour les ressortissants communautaires. Par contre, le Protocole sur la libre circulation n'est pas entré en vigueur, car il faut qu'au moins sept Etats membres le signent et le ratifient. Seuls trois pays, à savoir le Kenya, le Rwanda et le Zimbabwe, l'ont signé depuis son adoption par les chefs d'Etat et de gouvernement en mai 2001.

Pour l'IGAD, son accord de 1996 simplifie la libre circulation des personnes. À cet égard, les objectifs de l'article 7 sont, entre autres, la promotion de la libre circulation des personnes. Actuellement, il existe une proposition régionale sur la gestion des flux migratoires et le renforcement de capacité. Le problème est l'absence d'un instrument juridique « vulgarisant » la mobilité des personnes dans la région de l'IGAD. Il y a également la complexité de la double adhésion des Etats membres de l'IGAD aux autres organismes régionaux comme le COMESA et la CAE. À titre d'exemple, le Kenya et l'Ouganda sont à la fois membres de l'IGAD, du COMESA et de la CAE.

La CAE est l'autre organisme régional en Afrique. Elle a été créée en 1967 et reconstituée en 2001 entre le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Elle avait été dissoute en 1977. Elle est actuellement composée du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Le Burundi et le Rwanda y ont été admis en 2006 et sont officiellement devenus membres le 18 juin 2007. Le traité sur la création de la CAE permet la libre circulation des personnes. Avec l'admission du Burundi et du Rwanda se pose le problème de communication officielle, car ces deux pays ont depuis longtemps le français comme langue officielle.

La libre circulation joue un rôle prépondérant dans les échanges entre Etats, régions et d'autres acteurs. C'est pour cette raison que chaque CER a des dispositions concernant les langues officielles. À titre d'exemple, l'article 185 du traité du COMESA précise que ses langues officielles sont l'anglais, le français et le portugais. Pour sa part, l'IGAD

indique l'anglais et le français comme langues officielles. Il importe de noter que les pays africains se répartissent en CER sans intégrer leurs politiques linguistiques et cela devrait avoir des répercussions sur les échanges au niveau des frontières étatiques, surtout quand les politiques linguistiques des pays frontaliers sont différentes.

Or, les espaces frontaliers sont actuellement un sujet d'actualité en Afrique car, après les indépendances, les constitutions des pays africains se sont consolidées par la définition des espaces territoriaux qui ont contribué à développer la spécificité de chaque pays. Toutefois, une fois les frontières tracées, les structures des États n'ont pas toujours développé des actions pour renforcer leur intégrité territoriale en tenant compte de la multipolarisation de certaines communautés autochtones transfrontalières.

Justification du choix de sujet

Nous rappelons que l'Afrique est intégrée en CER avec sa/ses langue(s) officielle(s) sans tenir compte des situations linguistiques sur le terrain. À titre d'exemple, l'article 137 du Traité de la CAE - 1999 prévoit l'anglais comme langue officielle, tandis que le kiswahili est son « *lingua franca* »⁷. Actuellement, presque tous les textes officiels de la CAE ne sont disponibles qu'en anglais, et c'est un problème, car les parties prenantes et les commerçants ne comprennent pas tous l'anglais. Il convient également de noter que la République Démocratique du Congo, en particulier la partie orientale, est un acteur clé dans le commerce est-africain. Pourtant, le français et le swahili sont le meilleur moyen de communication au sein de cette région. C'est pour cette raison que cette recherche s'intéresse aux préoccupations d'ordre ethnolinguistique et sociolinguistique, et pose les questions cruciales de l'intercommunication

⁷D'après le dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde (2003 :155), le terme *lingua franca* est actuellement « utilisé pour désigner une langue de communication adoptée sur un territoire étendu par des groupes ethniques de langues maternelles différentes. »

de part et d'autre des frontières nationales, mais aussi de représentations linguistiques. Ces questions ont des implications immédiates dans le domaine de la politique linguistique et du rapport entre des langues africaines parlées dans cette région, l'anglais et le français. Comme le notent Chaudenson et Robillard:

*« Les langues africaines sont nombreuses [...] et peu d'entre elles sont en mesure d'être utilisées pour transmettre largement et efficacement les messages en cause. La première étape d'un aménagement de ces langues est l'étude du multilinguisme (transnational) et des plurilinguismes (nationaux) afin de mettre en évidence les tendances dominantes et d'établir un état des lieux. »*⁸

Notre étude se veut donc une contribution à la sociolinguistique, car les langues, quelles que soient leur importance et leur extension font partie du patrimoine culturel.

Problématique générale

Si les recherches des dynamiques d'usages et de représentations des langues dans les zones des frontières étatiques ne sont pas très nombreuses en général, c'est parce qu'elles sont peu étudiées au Kenya. C'est pour cette raison que nous considérons cette réflexion comme un défi à relever.

Dans le cadre spécifique de ce travail, nous comptons illustrer notre propos à travers l'analyse d'une « micro-situation » de contact de langues dans le contexte sociolinguistique du Kenya et de l'Ouganda, celle de la ville frontière de Busia. Cette agglomération urbaine est partagée entre deux pays, le Kenya et l'Ouganda, elle est à la fois « mi-urbaine » et « mi-rurale » et se situe sur le corridor principal Mombasa-Nairobi-Kampala-Kigali. Cela fait que cette agglomération subit une influence des grandes villes dans le sens où beaucoup de personnes passent par là. Les agglomérations urbaines, quelle que soit leur taille, sont considérées par

⁸R. Chaudenson et D. de Robillard, *Langues, économie et développement* (Tomes I et II), Didier Érudition, 1989, pp. 36-37.

les linguistes comme un laboratoire exceptionnel, en raison du brassage des langues. À ce titre, Calvet (1994) rappelle que les villes sont les zones particulièrement importantes pour les contacts économiques, politiques, culturels et linguistiques.

Les Etats de l'Afrique centrale, notamment le Rwanda, le Burundi et la République Démocratique du Congo sont desservis par le port maritime de Mombasa dont la route principale passe par Busia, où est situé l'office de douanes. Ces douanes concernent évidemment les hommes et les femmes d'affaires qui circulent entre Nairobi (Kenya) et Kigali (Rwanda) et Bujumbura (Burundi) via Kampala (Ouganda). À cela ajoutons les marchands et les marchandes frontaliers et transfrontaliers qui font le commerce de part et d'autre de la frontière et d'autres qui font passer les marchandises à travers la frontière. À cet égard, Bart fait remarquer que:

*« La politique logistique des États africains s'inscrit d'abord dans la priorité accordée à la route. En Afrique orientale, 70% du fret transite sur la route (90% en Ouganda), d'où l'importance du camion, de la route, des camionneurs dans la géographie régionale. »*⁹

Nous constatons donc que dans cette région, la route est d'une importance majeure d'une part en terme de souplesse, d'autre part avec le développement des industries et des activités qui sont liées au développement des villes.

Les douanes et les marchés de Busia seraient donc un carrefour de langues. En effet, comme le constate Kafeero (2008), toutes les lois de la CAE sont en anglais. Or, toutes les parties prenantes ne comprennent pas l'anglais. Il y a, par exemple, des commerçants et même des voyageurs au sein de la CAE qui ne peuvent pas comprendre tout ce qui est rédigé en anglais. À cet égard, il y aurait des Petites et Moyennes Entreprises touchées par ce problème de communication. Cette ville est un bon terrain pour une étude sociolinguistique qui, par ailleurs, serait non seulement

⁹F. Bart [Dir], *L'Afrique : Continent Pluriel*, Éditions Sedes, 2003, p. 162.

une contribution à la sociolinguistique mais aussi une proposition de plan d'aménagement linguistique.

Le noyau de cette recherche porte donc sur la question des pratiques et représentations linguistiques, surtout sur celles qui nécessiteraient différents choix de langues dans une situation de communication de la part des agents sociaux vivant dans cette zone frontalière. Comme Busia est la principale porte d'entrée des pays de la région des Grands Lacs, les agents sociaux (voyageurs, camionneurs, employés, marchands, voire les autochtones de cette région) qui se rencontrent au cours de leurs voyages ou de leurs transactions font qu'il y a un contact de langues et cela nécessite le recours à différentes langues, car les locuteurs en présence ne parlent pas nécessairement les mêmes langues. C'est pour cette raison que cette thèse a un double objectif :

D'une part, entreprendre une étude des pratiques linguistiques à Busia afin d'analyser les représentations que la population se fait des langues en présence, voire de la notion même de frontière ; d'autre part, analyser les types de réseaux sociaux transfrontaliers qui peuvent être mis en évidence.

À ce titre, la question des frontières étatiques et celle de l'intégration régionale, de même que celle de la mondialisation crée un nouveau terrain sur lequel les questions des pratiques et représentations linguistiques devraient être traitées. À cet égard, Simala fait observer que:

« In the past, language policies by any one country could be pursued without much concern or much thought about how they could affect other countries. However, with globalization minimizing differences and national borders, the nation-state is becoming less important in the world. The effects have a culture-linguistic impact. »¹⁰

¹⁰I.K. Simala, «Globalization and linguistic identities in Africa: Conflicting interests», in P.G. Okoth et A.B. Ogot, (Eds) *Conflict in contemporary Africa*, Jomo Kenyatta Foundation, 2000, p. 67.

Questions de recherche

Les questions suscitées par l'objectif de cette recherche sont les suivantes:

1. Quelles sont les fonctions remplies par les diverses langues parlées ?
2. Quelles représentations nourrissent les locuteurs de cette zone frontière à l'égard des langues en présence ? Autrement dit, quels sont les rapports qui existent entre les différentes langues?
3. Qu'est-ce que les sujets entendent par le mot « *frontière* »?
4. Vu la présence de la frontière, quels sont les types de réseaux transfrontaliers qui existent ?

Hypothèses

Dans les travaux de recherche comme celui-ci, les hypothèses sont importantes. Pour selon Cefai (2003), celles-ci comportent des données qualitatives et quantitatives qui peuvent se modifier constamment au cours de la recherche jusqu'à ce qu'elles soient vérifiées¹¹. De ce fait, les hypothèses suivantes ont été formulées pour orienter notre réflexion et mieux aborder l'objet de recherche :

1. Les langues parlées dans cette zone frontière entretiendraient des rapports de diglossie enchâssée entre elles.
2. Suivant des facteurs historiques et politiques, une langue pourrait être différemment appréciée par le même groupe linguistique qui s'étend de part et d'autre de la frontière.
3. Les personnes qui vivent dans cette zone frontière présenteraient elles aussi des *personnalités poreuses* au niveau linguistique et social, c'est-à-dire qu'elles ne parlent pas toujours la même langue lorsqu'elles sont d'un côté et de l'autre de la frontière.

¹¹D. Cefai, *L'enquête du terrain*, Editions la Découverte, 2003, p. 369.

4. Plus un réseau est dense, homogène et stable, plus les membres de ce réseau maintiendraient l'utilisation d'une langue particulière dans leur communication quotidienne. En d'autres termes, les réseaux sociaux denses joueraient un rôle prescripteur dans le sens où ils résistent à la pression pour le changement linguistique provenant de l'extérieur du réseau.
5. Les réseaux transfrontaliers entretenus par la population frontalière engendreraient un sentiment d'appartenance dépassant les évolutions politiques ou économiques, et cela encouragerait la déconstruction mentale de la frontière et la connaissance des langues des autres.

Objectifs de l'étude

Les objectifs proposés par cette recherche sont les suivants:

1. Sous l'angle des pratiques, nous tenterons de répondre aux questions classiques : Qui parle quelle langue ? Où ? Quand ? Nous voudrions cerner les fonctions remplies par chacune des langues parlées, étant donné que notre terrain de recherche est un carrefour de langues différentes.
2. Au niveau des représentations, l'objectif est d'étudier :
 - a) les valeurs et les hiérarchies (dans l'ordre décroissant de connaissance et d'importance) attribuées aux différentes langues. Ceci nous permettra de cerner les statuts des langues de part et d'autre de la frontière.
 - b) la notion de frontière, telle que l'appréhendent les locuteurs qui se trouvent de part et d'autre de la frontière.

3. Déterminer une typologie des situations de contact de langues à Busia à travers les langues les plus parlées, les réseaux transfrontaliers et leur existence réelle. Le cas échéant, déterminer, à partir d'un questionnaire de recherche, les relations entre les changements dans le comportement langagier et les variations de structures de réseau. Il s'agit donc d'analyser les dimensions structurales des réseaux transfrontaliers, à savoir la densité, la multiplicité, l'homogénéité, la stabilité et la fréquence, afin de mieux comprendre les comportements langagiers pour chacune des dimensions.

Cadre méthodologique

Pour pouvoir vérifier les hypothèses de recherche, nous avons entrepris de collecter des données non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives, à partir de trois méthodes différentes.

Dans un premier temps, nous nous sommes servi des questionnaires qui nous ont renseigné sur le profil sociolinguistique des répondants, les pratiques et représentations linguistiques, la représentation de la frontière et les réseaux sociaux.

En vue de compléter le questionnaire, nous avons mené un entretien libre auprès de quelques sujets. Comme dans le questionnaire, l'entretien était basé sur les pratiques et représentations linguistiques des sujets. Il s'agissait de savoir s'il y a changement de langue dès que les sujets traversent la frontière, la nature des relations qu'ils entretiennent de part et d'autre de la frontière, si les mesures de restrictions sont imposées aux sujets lors du passage de la frontière et la représentation de celle-ci.

La troisième méthode de recherche était l'entretien semi-directif. C'est-à-dire un entretien fondé sur un questionnaire qui visait les

employés de la douane. Nous voulions donc savoir si le français est utilisé de façon occasionnelle. Dans ce cas, à quelle fréquence?

Plan de la thèse

Ce travail de recherche se subdivise en trois grandes parties. La première partie, composée de trois chapitres, porte sur la présentation du contexte de la recherche. Vu le fait que le terrain d'étude se partage entre deux pays, les deux premiers chapitres exposent respectivement les situations linguistiques du Kenya et de l'Ouganda, afin de mettre en lumière la place et les fonctions de diverses langues parlées dans ces deux pays. Dans le troisième chapitre, nous faisons une monographie de la ville de Busia, afin de circonscrire notre terrain de recherche.

Dans la deuxième partie, composée de quatre chapitres, nous élaborons le cadre théorique de notre enquête. Dans le premier chapitre, nous faisons une synthèse de la littérature autour des notions qui se rattachent au phénomène de contact des langues, et comment elles s'appliquent à cette étude. Dans le deuxième, nous discutons des notions telles que le bi/plurilinguisme (Mackey, 1976), (Hamers et Blanc 1983), (Lüdi et Py 2003), etc., la diglossie (Ferguson, 1959), (Fishman, 1967), (Kremnitz, 1981), (Tabouret-Keller 1984), etc. Le troisième chapitre porte sur la notion de représentation (Moscovici, 1961, 1969), (Doise, 1979), (Jodelet, 1989b), (Bonnot et *al.* 1993), (Abric, 1994), etc, et quatrième sur la notion de réseau social (Barnes, 1954), Milroy et Milroy, (1980/1987), Colonomos (1995), etc.

La troisième partie porte sur l'analyse des données recueillies et s'organise autour de quatre chapitres : la méthodologie de collecte des données, le dépouillement des questionnaires et l'analyse des entretiens libres avec les sujets, l'analyse des entretiens semi-directifs sur la place du français dans les services de la douane et les perspectives linguistiques, où nous faisons quelques modestes recommandations sur

les stratégies pour la promotion des langues africaines, l'anglais et le français.

Enfin, dans la conclusion générale nous nous permettons de faire le bilan de la recherche et suggérons les perspectives de recherche dans ce domaine.

PREMIÈRE PARTIE:
PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE RECHERCHE

CHAPITRE 1: LE PLURILINGUISME AU KENYA

1.1. Le Kenya: données géopolitiques et aperçu historique des langues parlées

La République du Kenya est un pays d'Afrique de l'Est, avec une superficie de 582.646 Km² et une population estimée à 35 millions d'habitants. Le Kenya est bordé au nord par l'Éthiopie, au nord est par la Somalie, à l'est par l'océan Indien, au sud par la Tanzanie, à l'ouest par l'Ouganda, et au nord ouest par le Soudan. Comme tout pays plurilingue, le Kenya présente une situation sociolinguistique où la coexistence de plusieurs langues alimente des discussions au sein de la communauté des linguistes. C'est à ce titre qu'Omondi (2005 : 9) fait remarquer que la situation au Kenya en matière de « *qui parle quelle langue avec qui et avec quelle compétence* » mérite d'être étudiée.

Calas (1998 :32) observe que la géographie des populations au Kenya est le produit d'une longue histoire migratoire très complexe et figée par la colonisation. Le territoire du Kenya a donc vécu plusieurs vagues de migrations aussi bien régionales que continentales. Les nilotiques issus du nord-ouest (le Soudan) ont rencontré les bantous venus du sud et de l'ouest ; entre le 16^e et le 18^e siècle, les couchitiques sont repoussés vers les hautes terres et les bantous vers le sud. En ce qui concerne la côte, les connaissances sont plus précises en raison de l'existence des sources écrites relativement anciennes (cf. Whiteley 1974b, Polomé 1967). Depuis le 3^e siècle après Jésus Christ, les populations arabes et indiennes s'étaient déjà implantées sur la côte est africaine, principalement pour des raisons commerciales. Quant aux Européens, ils sont arrivés en deux étapes : au 16^e siècle, les Portugais furent les premiers à s'y installer mais de façon marginale. La deuxième étape est inaugurée par le Congrès de Berlin en 1885 qui a vu l'implantation des Britanniques à l'intérieur du continent.

Le Kenya compte donc une géographie ethnique assez complexe. Cette complexité, comme nous venons de le constater, est renforcée surtout dans les villes par la présence de minorités exogènes, telles que les Indiens (qui parlent plusieurs langues indiennes), les Arabes et les Européens.

En ce qui concerne les groupes ethniques, Calas fait observer que :

« Quatre groupes ethnolinguistiques se repèrent : les locuteurs bantous (Kikuyu, Kamba, Taïta, Meru, Embu, Kissi et Luhya (épelé aussi Luyia), les locuteurs nilotiques au sein desquels se démarquent les nilotiques des plaines (Jie, Turkana, Samburu, Masai), les nilotiques des hautes terres (Pokot, Elgeyo, Marakwet, Nandi, Kipsigis) et les nilotiques des rivières (Luo), les locuteurs couchitiques (Somali, Boran, Rendille) et les minorités exogènes (Arabes, Indiens et Européens). »¹²

En effet, il y a environ 70 groupes ethniques distincts au Kenya. Le nombre exact est difficile à discerner du fait que d'autres langues sont parfois considérées comme dialectes des autres. Certains groupes ethniques sont évidemment plus fournis que d'autres, mais il n'y a pas de groupe ethnique au Kenya qui fournisse une majorité de citoyens kenyans.¹³ Toutefois, Mwaura fait remarquer que *« les cinq groupes ethniques les plus importants sont des Kikuyu, des Luo, des Luhya, des Kamba et des Kalenjin. »¹⁴*

Les cinq groupes cités ci-dessus comptent 70% de la population totale du Kenya. Le plus important de ces groupes ethniques, celui des Kikuyu compte seulement 20% de la population du pays et occupe principalement la province centrale du pays (notamment autour des pentes du mont Kenya et la partie orientale des monts Nyandarua, au nord de Nairobi). Les Luo sont au deuxième rang, les Luhya au troisième, les Kamba au quatrième et les Kalenjin au cinquième.¹⁵

¹² B. Calas, « Des contrastes spatiales aux inégalités territoriales », in F. Grignon et G. Prunier [Dirs], *Le Kenya Contemporain*, Éditions Karthala, 1998, p. 29.

¹³[http : //www.kenya.com/language.html](http://www.kenya.com/language.html)

¹⁴P. Mwaura, *Les politiques de la communication au Kenya*, UNESCO, 1980, p. 13.

¹⁵*Ibid.*, p.13

1.2. Les langues actuellement parlées au Kenya

Sauf les langues parlées par les minorités exogènes et l'anglais, la plupart des langues kenyanes sont associées à un groupe ethnique. C'est-à-dire que la plupart des langues portent les noms des groupes ethniques qui les parlent.

1.2.1. Les langues autochtones

1.2.1.1. Les langues bantoues

Les peuples bantous parlent des langues similaires suivant la proximité géographique de leurs langues. En fait, entre ces langues, il y a une forte intercompréhension, même si chaque groupe ne pratique pas nécessairement la langue de l'ethnie voisine. À propos de l'origine de l'utilisation du mot "*bantou*", Jouaneau fait remarquer que :

*« La notion de peuple bantou est une notion purement linguistique. Il n'y a ni race ni ethnie bantoue, mais plutôt 300 langues que le chercheur allemand Bleek a proposé en 1862 d'appeler bantous parce que, malgré quelques variantes dominantes, elles utilisent toutes le mot 'bantou' pour dire 'les gens'. »*¹⁶

Au Kenya, les bantous sont concentrés dans trois régions principales: les bantous de l'ouest [du pays] (Luhya, Kissi et Kuria), les bantous du centre (Kikuyu, Kamba, Meru, Embu, Tharaka et Mbeere) et les bantous de la côte (Mijikenda, Taveta, Bajun, Pokomo, Taïta et Swahili). Pour confirmer l'assertion de Jouaneau selon laquelle les bantous ne sont pas vraiment un groupe homogène mais ne parlent que des langues identiques, les Luhya se répartissent de plus en 16 sous-groupes ethniques, chaque dénomination portant encore le nom de la langue parlée (Wanga, Kisa, Tsotso, Marama, Isukha, Idakho, Nyore, Maragoli, Tiriki, Kabras, Nyala, Marachi, Khayo, Samia, Bukusu, Tachoni). Les Mijikenda sont aussi un autre groupe bantou avec neuf sous-groupes parlant des langues identiques selon leur proximité. Or, le

¹⁶D. Jouaneau, *Le Mozambique*, Éditions Karthala, 1995, p. 11.

mot "*Mijikenda*" en swahili veut dire "*neuf villes*", ainsi nommées d'après le nom de chaque sous-groupe Mijikenda. Ils occupent le secteur côtier au nord de Mombasa. Les sous-groupes sont les suivants : giriama, digo, duruma, rabaï, ribe, kambe, jibana, chonyi et Kauma. À propos des Swahili, Polomé note que:

*« When dealing with a language which is as widespread as Swahili as a means of intertribal communication and as a lingua franca, a basic distinction should be made between the speakers whose mother tongue is Swahili and those who resort to it as a second language for the most varied purposes. »*¹⁷

Par ailleurs, les peuples que l'on appelle les Swahili ne forment pas non plus un seul groupe. Les sous-groupes des Swahili incluent Bajun, Siyu, Vumba, Pate, Mvita, Shela, Amu, Ozi, et Fundi. Ces peuples ont un lien commun dans le sens où le swahili est leur première langue. Le mot « *swahili* » provient d'une forme arabe modifiée « *sawahil* », le pluriel de « *sahil* », qui veut dire « *la côte*. » Le sens de ce mot a été élargi pour signifier « *les gens de la côte*. » Ce nom a été utilisé pour désigner la côte est africaine et les îles où cette langue est née. (cf. Whiteley 1974a ; Polomé 1967) Le peuple swahili forme une communauté qui résulte en fait du métissage entre les Arabes et les Perses et les bantous côtiers.

1.2.1.2. Le swahili

Le swahili présente un cas particulier des langues bantoues. C'est la langue nationale¹⁸ du Kenya qui sert de communication inter ethnique. Le swahili figure à présent parmi les langues officielles¹⁹ de l'UA avec l'anglais, le français, l'arabe et le portugais.

¹⁷E.C. Polomé, *Swahili language handbook*, Center for Applied Linguistics, 1967, p.1.

¹⁸Selon D. Baggioni (1997a:189), le concept de langue nationale est né avec les Etats nations modernes dans la mesure où certaines langues ont été choisies pour véhiculer les valeurs nationales et d'ordre culturel. Pour les pays africains, une langue commune ou une langue européenne du pays colonisateur peuvent être adoptées comme langue nationale.

¹⁹ Pour D. Baggioni (1997b: 192), la langue officielle se définit en rapport avec un certain développement des fonctions administratives. À ce titre, la langue officielle est une langue institutionnelle, adoptée par un Etat ou un groupe d'Etats au nom de sa constitution pour être utilisée dans différents domaines comme l'administration, la justice, la législation, l'éducation et le commerce.

Le swahili est parlé dans plus de dix pays d'Afrique y compris dans quelques îles à l'est de l'Afrique (au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, au sud de la Somalie, à l'est de la République Démocratique du Congo, dans certaines régions du Rwanda et du Burundi, au nord de la Zambie, du Malawi et du Mozambique, ainsi qu'au Zanzibar et aux îles Comores. Étant une langue d'origine côtière de l'Afrique de l'est, quatre grands facteurs expliquent sa grande extension à l'intérieur du continent.²⁰ Le premier facteur est la traite des Noirs, suivie de l'islamisation des populations à l'intérieur du continent.

Les Européens, notamment les Allemands et les Britanniques ont aussi joué un grand rôle dans l'expansion du swahili dans le continent, car c'est le swahili qu'ils utilisaient pour communiquer avec les populations à l'intérieur du continent. Le rôle des commerçants indiens ne peut pas non plus être négligé dans le sens où le swahili était la langue de commerce entre les Indiens et d'autres communautés. Le quatrième facteur repose sur la politique linguistique des Etats indépendants (notamment la Tanzanie et le Kenya) de la région, qui ont voulu avoir une langue africaine en concurrence avec l'anglais.

²⁰[http : //www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/swahili.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/swahili.htm)

1.2.1.2.1. Les dialectes²¹ du swahili

Le swahili *standard*²² a été normalisé par le Comité sur la langue territoriale qui a été fondé en 1930. Cette normalisation était basée sur le dialecte qui s'appelle *kiunguja*, parlé au cœur de l'île de Zanzibar. En effet, le Zanzibar s'appelle *Unguja* en swahili. Comme toute autre grande langue, le swahili compte plusieurs dialectes. Ces dialectes sont détaillés par Polomé (*op. cit.*, 19-29). Il rappelle que:

« When dealing with dialects, a clear distinction must be made between the coastal and island dialects of the area where Swahili developed and is basically the first language of the bulk of the population, and the inland dialects of the region where it is actually the second language of the populations, although it has developed creolized forms spoken by minorities of various sizes. »²³

²¹ Pour Knecht (1997a : 120), le terme *dialecte* désigne « n'importe quelle forme d'écart linguistique, d'emploi restreint (en général quant à la géographie) par rapport à une autre variété relativement proche qui est soit un autre dialecte, soit une norme centrale sociolinguistiquement dominante, appelée langue et tenue seule pour correcte. » Il ajoute que « lorsque la référence est constituée par un autre ou plusieurs autres dialectes, on a affaire à un ensemble de variétés linguistiquement proches, dont aucune ne domine les autres. » Cet écart linguistique portant sur la localisation géographique est corroboré par Klinkenberg (1994 : 34). D'après lui, le mot dialecte peut désigner « toutes diversification géographique d'une langue. » Il poursuit que le dialecte serait « le produit de la diversification d'un stade très ancien de la langue. Cette langue d'origine aboutit à un ensemble de variétés, constituant un faisceau, ensemble où aucune variété n'a, en principe, un statut supérieur aux autres. » Toutefois, un dialecte peut avoir un statut supérieur aux autres s'il est normalisé et standardisé, comme le cas du swahili.

²² Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (*op.cit.*, 2003 : 152) définit la langue standard comme « une variété sociale et géographique normée, censée être utilisée dans le cadre institutionnel, comme dans les médias. » Pour Knecht (1997b : 194), le terme *langue standard* « qualifie toute forme de langue qui fonctionne comme norme de référence, parce que reconnue dans une communauté linguistique en tant qu'étalon de correction. » La langue standard est donc une variété normalisée pour des raisons politiques telles que l'administration et la cohésion sociale d'un groupe. À ce titre, Garvin (1964), cité par Knecht (1997b) rappelle que « sur un plan plus symbolique, une langue standard remplit trois [...] fonctions qui sont l'**unification** sous sa bannière d'un ensemble de domaines dialectaux, la **séparation** identificatrice par rapport aux sociétés voisines et la fonction de **prestige** qu'elle confère à la communauté qui s'en sert. »

²³E.C. Polomé, *Swahili language handbook*, *op.cit.*, p. 19.

1.2.1.2.1.1. Les dialectes côtiers et des îles

Ce sont les suivants :

- *Kibravanese* : parlé par les résidents de Brava entre Mogadishu et Kisimayu en Somalie ;
- *Kibajuni* : éparpillé vers le sud le long de la côte, principalement au nord de Pate jusqu'à Fuma et Kisimayu ;
- *Kipate* : parlé sur l'île de Pate ;
- *Kisiu* : parlé à Siu, un village le long d'une crique sur l'île de Pate ;
- *Kiamu* : parlé sur l'île de Lamu ;
- *Kimvita* : parlé sur l'île de Mombasa ;
- *Kifundi* : parlé au nord du Vanga, dans le sud de la côte kenyane ;
- *Kivumba* : parlé sur l'île de Wasin et Jimbo près de Vanga, aussi bien que sur le continent en face où il se trouve influencé par les variétés Digo et Tanga du swahili du sud ;
- *Kimtang'ata* : (appelé aussi Kimrima) parlé sur la côte Mrima au Tanganyika entre Pangani et Tanga ;
- *Kipemba* : parlé sur l'île de Pemba ;
- *Kitumbatu* : parlé sur l'île de Tumbatu au nord de Zanzibar et au sud de Pemba ;
- *Kihadimu* : (ou kimakunduchi), parlé dans la partie sud de Zanzibar ;
- *Kiunguja* : parlé dans la partie centrale de l'île de Zanzibar, surtout dans la ville de Zanzibar (Rappelons que c'est le dialecte qui est à la base du swahili standard), car il est

utilisé dans l'éducation, l'administration et la littérature actuelle.

- *Kingazija* : parlé sur le grand Comoro ;
- et *Kinzwani* : parlé sur Anjouan.

1.2.1.2.1.2. Les dialectes continentaux

Les dialectes continentaux sont plutôt définis comme les dialectes sociaux selon le fond culturel des locuteurs. À titre d'exemple, le *Kisettla* était le contact vernaculaire utilisé entre les Européens et leurs domestiques. Ajoutons-y le *Cutchi-swahili*, aussi appelé le swahili asiatique, utilisé par les commerçants indiens et le *kingwana*, parlé dans l'est de la République Démocratique du Congo.

1.2.1.3. Les langues nilotiques / paranilotiques

Les langues nilotiques, par ailleurs parlées au Soudan, en Ouganda et en Tanzanie font partie de la famille des langues Nilo-sahariennes. Les nilotiques au Kenya sont représentés par les Luo, qui occupent les rives du lac Victoria. Les langues paranilotiques se répartissent en trois : Teso et Turkana ; Masaï (Masaï, Samburu, Njemps) et Kalenjin (Nandi, Kipsigis, Elgeyo, Sabaot, Marakwet, Tugen, Pokot). Juste comme les Luhya et les Mijikenda, les sous-groupes des Kalenjin parlent des langues identiques, mais avec des dialectes différents.

1.2.1.4. Les langues couchitiques

Les peuples parlant les langues couchitiques au Kenya forment une minorité de la population entière du pays. Ils occupent les portions orientales de la région aride et semi-aride au nord-est du Kenya. Les Somali, les Rendille et les Orma occupent le côté nord-ouest. D'autres groupes linguistiques dans cette catégorie sont : El molo, Boran, Burji, Gabbra, Sakuye, Boni, Wata, Daholo, Yaaka et Galla.

1.2.2. Les langues d'amalgame

1.2.2.1. Sheng

La situation plurilingue du pays a donné lieu à une langue nommée *sheng*. Cette langue résulte d'une combinaison complexe et instable du swahili, de l'anglais et parfois des langues vernaculaires des locuteurs et donne lieu à la naissance de *l'alternance codique*²⁴ et au mélange des langues. L'origine du nom *sheng* est en fait la combinaison des mots SwaHILI et ENGLISH (SH + ENG) est donc SHENG. (cf. Gathigi (2000), Githiora (2002), Mazrui (1995), Parkin (1974), Samper (2002)).

À propos de l'origine des langues d'amalgame comme le *sheng*, Mazrui fait observer que:

²⁴Selon Thiam (1997:32), la notion d'alternance codique est issue des études sur le bilinguisme et le contact des langues. Dans le domaine de la conversation, Gumperz (1989 : 57) définit *l'alternance codique* comme «*la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.*» Gal (1988), citée par Wolff (2004 : 247) définit l'alternance codique du point de vue fonctionnel: «*L'alternance codique est une stratégie conversationnelle utilisée pour établir, enfreindre ou détruire des limites de groupes; pour créer, évoquer ou changer des relations interpersonnelles avec leurs droits et leurs obligations.*» Pour qu'il y ait alternance codique, il faut qu'un locuteur utilise au moins des phrases ou des mots issus de deux langues dans son discours ou sa parole. C'est bien le cas du *sheng*, qui est principalement une langue mixte. Ainsi, comme le fait remarquer Thiam (1997: 32), l'alternance codique peut être intraphrastique, interphrastique ou extraphrastique selon la structure syntaxique des segments alternés. L'alternance codique est **intraphrastique** quand des structures qui appartiennent à deux langues coexistent dans une même phrase. C'est-à-dire quand des éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit du type nom-complément, verbe-complément, etc. Il importe de noter que l'alternance intraphrastique n'est pas un synonyme de l'emprunt. A ce propos, Poplack (1988), cité par Thiam (1997 : 32) fait observer que l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives.

En ce qui concerne l'alternance **interphrastique**, c'est une alternance de langues à un plus long niveau de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.

Quant à l'alternance **extraphrastique**, elle se produit quand les segments alternés sont des expressions idiomatiques ou des proverbes, pour souligner un énoncé par exemple.

L'alternance peut donc se produire à des tournants du dialogue, dans le monologue d'un locuteur, entre deux phrases ou même à l'intérieur d'une phrase et quelquefois à l'intérieur d'un mot, notamment à la jointure de deux des morphèmes qui le composent.

« People who are in the process of establishing independent community links and bonds have a tendency to “give” this a distinct linguistic expression which may not only serve as a symbol of solidarity and positive social divergence from other groups, but also as a functional code for expressing valued feelings, attitudes and loyalties. This linguistic expression of a socio-psychological phenomenon seldom gives rise to a distinct language variety whose differentiation from the “norm” may assume one among many sociolinguistic forms depending on the sociolinguistic configuration of the wider community. »²⁵

Cette langue est majoritairement parlée dans les milieux urbains, et surtout par les jeunes, dans des cadres informels. Certains média électroniques l'utilisent également.

Il existe divers points de vue en ce qui concerne la genèse et la nature de cette langue. Dans l'éditorial de *Men Only* 1/3, Octobre 1984, Brian Tetley suppose que le *sheng* est une langue discrète issue d'un mélange de différentes langues parlées au Kenya. Toutefois, une autre suggestion qui montre que le *sheng* aurait vu le jour depuis les années 1930 se trouve dans le livre de Karanja (1993) intitulé *Miaka 50 Katika Jela* (Cinquante ans en prison), dans lequel on trouve des exemples comme (***pai anakam*** [*spy*] [*come*] = *La police arrive*).

À propos de sa nature, Bosire (2006) rappelle que le *sheng* est à la fois considéré en tant que pidgin, alternance codique ou dialecte du swahili standard. En tant que pidgin, son arrivée est liée à l'histoire coloniale du pays, surtout à l'émergence des centres urbains. Les mouvements migratoires vers ces nouveaux centres urbains doivent avoir créé un besoin d'un *lingua franca* (un code mixte dans ce cas) pour que les populations différentes puissent communiquer entre elles, de même qu'avec les colons. À cet égard, Osinde (1986 :7) relève que le *sheng* est considéré comme un pidgin pour deux raisons : l'origine et la forme. Sous l'angle de l'origine, Spyropoulos (1987 :129) explique que les ouvriers kenyans d'origines ethniquement et linguistiquement diverses, et qui

²⁵ A. Mazrui, «Slang and code switching: The case of sheng in Kenya», in R. M. Beck et T. Geider (Eds), *Afrikanistische Arbeitspapiere*, Vol. 42, Forum 2, 1995, p. 168.

n'avaient de connaissance parfaite ni de l'anglais, ni du swahili, ont été obligés de parler une langue mixte à base de swahili, d'anglais et de leurs langues vernaculaires. Par contre, cette hypothèse est refusée dans le sens où la nature de ce code n'est pas mise en lumière. En outre, Osinde (*op.cit.*, p.7) pense que le *sheng* n'est pas un pidgin parce qu'il a émergé là où l'anglais et le swahili s'étaient déjà établis comme *lingua franca*.

Dans toute communauté linguistique bilingue ou multilingue, il peut y avoir alternance entre deux ou plusieurs langues, dans un même énoncé ou conversation. Dans le cas du *sheng*, Myers-Scotton (1993 :12) note que l'alternance entre l'anglais et le swahili est le choix non marqué « *unmarked choice* » dans les codes communicatifs. Pour sa part, Mazrui (*op.cit.*, p.171) rappelle que « *sheng is a slang based primarily on swahili - English code switching.* » Au plan grammatical, la syntaxe et le lexique du *sheng* sont tributaires du swahili, et cela signifie que le swahili passe en quelque sorte comme une « *mère langue* ». À titre d'exemple, les éléments anglais (verbes, noms, adjectifs, etc.) peuvent morphologiquement prendre des affixes swahili, marqueurs de sujet, de temps et d'aspect.

On peut alors avoir une phrase simple comme : « *U-na-come?* » = « *Tu viens?* » De toute façon, il importe de noter que sa version, de même que son vocabulaire, peuvent varier significativement selon les quartiers de Nairobi et même selon les régions du Kenya.

Ceci nous amène à la question du *sheng* en tant que dialecte du swahili, car il est différent du swahili standard. Comme le montre Bosire (*op.cit.*, 2006), la version parlée à Nairobi diffère du swahili standard dans la mesure où les règles ne sont pas respectées. Il conclut que cette langue est le résultat du processus de métissage, décrit par Bhaktin (1981 :358) comme « *a mixture between two different linguistic consciousnesses, separated from one another by an epoch, social differentiation, or by some other factor.* »

Dans les centres urbains, le *sheng* serait la réponse de la jeunesse à la complexité des langues qui y existent, car cette population comprend des jeunes issus de différentes communautés linguistiques et crée donc une langue qui puisse leur permettre de communiquer entre eux. Le *sheng* est également une manifestation des groupes d'appartenance et reflète donc les valeurs et les normes propres à la jeunesse urbaine du Kenya. Ces nouvelles valeurs se manifestent grâce aux expressions dont ils se servent dans leurs conversations quotidiennes et aussi à travers la musique qu'ils composent.

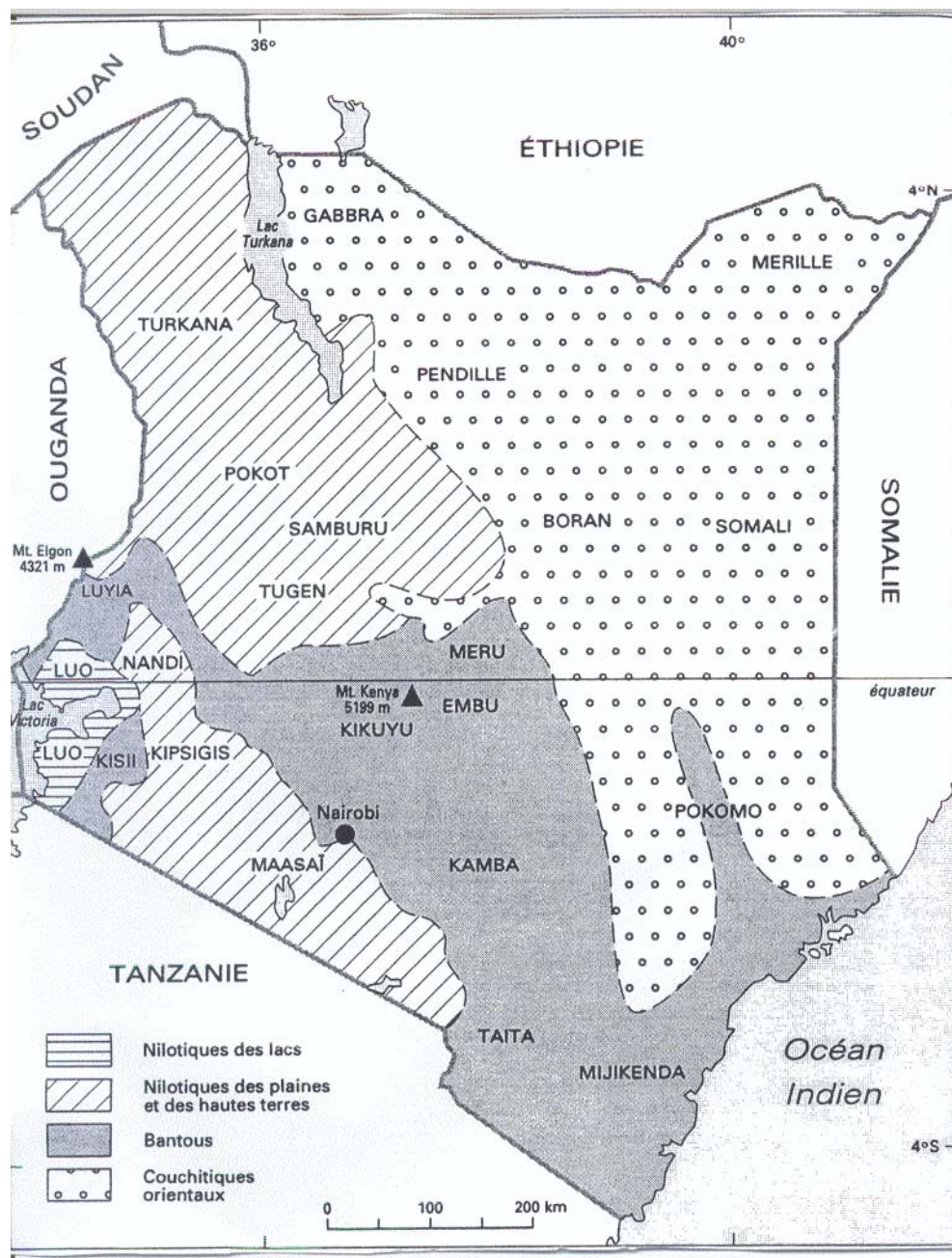
Par contre, les instituteurs et les enseignants de langues prétendent que l'utilisation de *sheng* sape le swahili standard. Cette revendication paraît discutable, parce que ceux qui s'expriment en *sheng* sont déjà bi- ou plurilingues. Donc, on peut dire que le *sheng* ne compromet pas la pratique du swahili standard.

Tableau 1 : Pourcentage des groupes linguistiques du Kenya

Groupe ethnique	Pourcentage	Groupe linguistique	Région occupée
Kikuyu	20,12%	Bantou	Centrale
Luo	13,91%	Nilotique	Nyanza
Luhya	13,28%	Bantou	L'Ouest
Kamba	10,95%	Bantou	L'Est
Kalenjin	10,88%	Paranilotique	La Vallée du Rift
Kisii	6,41%	Bantou	Nyanza
Meru	5,07%	Bantou	L'Est
Mijikenda	4,76%	Bantou	La Côte
Somali	2,29%	Cushitique	Le Nord-est
Turkana	1,86%	Paranilotique	La Vallée du Rift
Masaï	1,42%	Paranilotique	La Vallée du Rift
Embu	1,08%	Bantou	L'Est
Taïta	1,00%	Bantou	La Côte
Iteso	0,78%	Paranilotique	L'Ouest
Kuria	0,54%	Bantou	Nyanza
Samburu	0,50%	Paranilotique	La Vallée du Rift
Tharaka	0,45%	Bantou	L'Est
Mbeere	0,45%	Bantou	L'Est
Pokomo	0,32%	Bantou	La Côte
Boran	0,31%	Cushitique	L'Est
Bajun	0,22%	Bantou	La Côte
Nderobo	0,19%	Paranilotique	La Vallée du Rift
Rendille	0,17%	Cushitique	L'Est
Orma	0,15%	Cushitique	La Côte
Gabbra	0,15%	Cushitique	L'Est
Swahili	0,09%	Bantou	La Côte
Njemps	0,06%	Paranilotique	La Vallée du Rift
Taveta	0,06%	Bantou	La Côte
Sakuye	0,04%	Cushitique	L'Est
Bani et Sanye	0,07%	Cushitique	La Côte
Autres	2,42%		

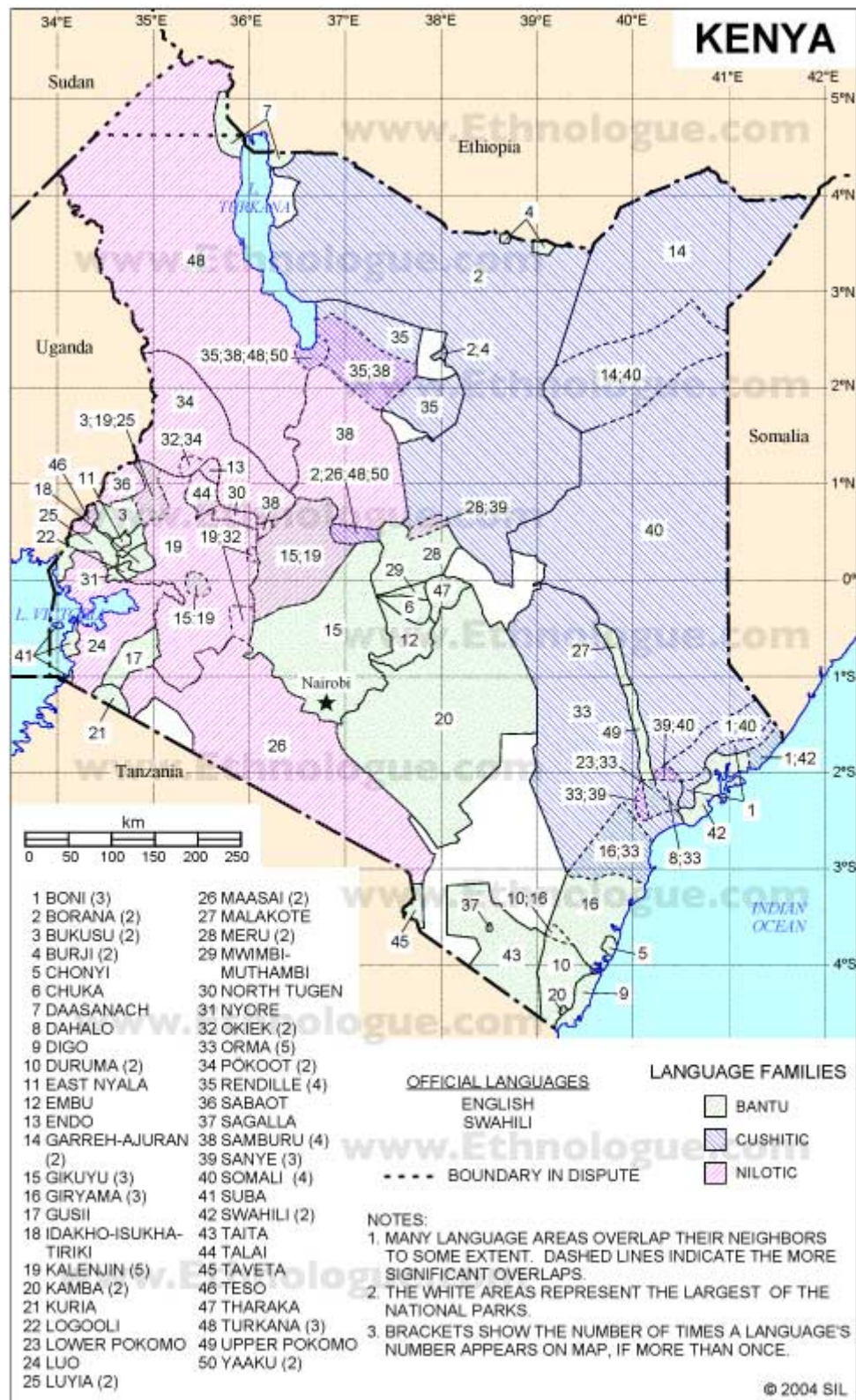
Adapté de: G. T. Kurian (1992 :970)

Carte 1 : Groupes ethnolinguistiques du Kenya



Source : F. Grignon et G. Prunier (1998 : 30)

Carte 2 : Communautés linguistiques du Kenya



Source : www.ethnologue.com

1.2.3. Les langues exogènes

Les Arabes et les Asiatiques sont les principales minorités non indigènes au Kenya. La plupart des Arabes kenyans vivent dans la province de la côte, soit plus d'une moitié à Mombasa, chef-lieu de la province. La plupart des Arabes résidant au Kenya ont la nationalité kenyane. Les Asiatiques d'origine indienne sont éparpillés un peu partout, surtout dans les grands centres commerciaux du Kenya tels que Nairobi, Mombasa, Kisumu, Nakuru, Eldoret, Kitale, etc. L'arrivée des Indiens au Kenya est principalement liée à la ligne ferroviaire depuis Mombasa et avait pour but de désenclaver l'Ouganda aussi bien que les hautes terres. À ce titre, Calas (*op.cit*) fait remarquer que l'arrivée des Indiens au Kenya est issue de l'importation depuis le sous-continent indien d'une main d'œuvre nécessaire à la construction entre 1896 et 1901 du chemin de fer de Mombasa au lac Victoria. Les Indiens qui vivent au Kenya ne parlent pas tous la même langue. À titre d'exemple, il y a ceux qui parlent hindi, punjabi, gujarati, entre autres.

En ce qui concerne les Européens, ils sont actuellement d'origine mixte. Les Britanniques seraient majoritaires puisqu'ils ont colonisé le Kenya. Les Français sont presque un millier et occupent des postes variés dans les différentes entreprises. À cela s'ajoute la population de passage composée de touristes.²⁶

1.3. Politique linguistique et le statut des langues kenyanes

L-J. Calvet, (1996: 111) définit la politique linguistique comme « *l'intervention sur les langues et sur les relations entre les langues dans le cadre des Etats [...] mieux, un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale.* » Dans son autre définition, (1987b: 154-155), il va plus loin en soulignant que cette intervention effectuée ne

²⁶Selon la brochure *La France au Kenya* (2006 :14), plus de 60.000 touristes français se sont rendus au Kenya en 2005.

concerne pas uniquement les rapports entre langue et vie sociale mais aussi les rapports « *entre langue et vie nationale.* » Il distingue la politique linguistique de la planification linguistique en notant que cette dernière est la « *mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage en acte en quelque sorte.* » Ces deux notions, aussi bien que celle d'aménagement linguistique, sont étroitement liées au système éducatif qui est, naturellement, leur terrain d'application. En ce sens, Lecointre et Nicolau affirment:

« *Il n'existe pas de politique linguistique qui n'ait d'immédiates retombées sur la politique éducative d'un Etat, à telle enseigne qu'on est parfois amené à les confondre. Souvent, c'est même à partir des réformes concrètes portant sur les langues d'enseignement que se constitue la politique linguistique.* »²⁷

C'est ainsi que dans les lignes qui suivent, nous présentons les politiques linguistiques qui structuraient le système éducatif du Kenya, avant et après les indépendances, car toute politique de planification linguistique porte une certaine influence sur les pratiques et les représentations des langues.

1.3.1. Le statut et les fonctions des langues avant l'indépendance

Dans son article intitulé « *The Impact of a National Language on other Indigenous Languages : The Case of Kenya* », Mutiga (2005) note qu'avant l'indépendance, différentes politiques linguistiques structuraient la situation linguistique du Kenya.

²⁷S. Lecointre et J-P. Nicolau, « L'enseignement et la formation techniques et professionnels en Mauritanie : vers un bilinguisme raisonné », in C. Juillard et L-J. Calvet, [Dir], *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Aupelf-Uref, Universités Francophones, coll, AS, 1996, pp. 237.

De façon générale, les langues vernaculaires²⁸ étaient enseignées et utilisées comme moyen d'instruction dans les grades élémentaires, après quoi le swahili prenait leur place comme langue d'instruction. À ce niveau, l'anglais s'enseignait comme matière. Toutefois, l'anglais prenait le rôle de langue d'enseignement après les premières six années scolaires.

Le swahili et l'anglais étaient en concurrence pour être acceptés comme langue de grande communication avant l'indépendance. Le swahili avait pourtant le même statut que les langues vernaculaires. Cette structure était le résultat du rapport sur la formation en « masse » dans la société africaine de 1943. Ce rapport a recommandé que la formation soit basée sur l'alphabétisation en se servant des langues maternelles comme langues d'enseignement. Pendant cette période, le swahili était plus répandu que l'anglais, mais il a été relégué au même rang que les langues vernaculaires.

1.3.1.1. Le Premier Rapport de Beecher (1942)

L'une des recommandations de ce rapport était de mettre plus l'accent sur l'enseignement des langues vernaculaires. Par ailleurs, le rapport a recommandé que l'anglais remplace le swahili comme *lingua franca* de la colonie. Ce qui veut dire que l'anglais occupait une position supérieure à celle d'autres langues avant même l'indépendance.

1.3.1.2. Le Deuxième Rapport de Beecher (1948)

Ce rapport était plus clair et spécifique. Ainsi, il a recommandé l'utilisation de vingt (20) langues vernaculaires dans les écoles comme

²⁸Nous reprenons la de L-J. Calvet (1997a : 291), pour qui la langue vernaculaire est une langue utilisée dans le cadre des échanges informels entre proches du même groupe quelle que soit sa diffusion à l'extérieur de ce groupe. Elle est parlée au sein d'un territoire restreint dans un état ou une province d'un état ou dans une communauté spécifique restreinte du pays. À ne pas confondre avec langue maternelle, car dans ces territoires restreints d'un pays, les langues vernaculaires ont parfois cessé d'être langues maternelles pour la plus grande partie de la population de ces territoires qui a adopté comme langue maternelle pour ses enfants la langue nationale ou véhiculaire.

médium d'enseignement dans leurs régions respectives. Ces langues étaient le kamba, le dabida, le gikuyu, l'elmaa, le meru, le nandi, le luhya, le luo, le giriamaa, le pokomo, le galla, le sagalla, le taveta, le suk, le gusii, le tende, le teso, le boran, le turkana et le somali. Le swahili devait rester médium d'enseignement dans les zones urbaines y compris les zones d'implantation.

1.3.2. Le statut et les fonctions des langues après l'indépendance

Aujourd'hui le Kenya connaît techniquement un bilinguisme déséquilibré entre l'anglais et le swahili en faveur de l'anglais. Ce qui veut dire que l'anglais est plus officiel que le swahili. De plus, la Constitution actuelle, celle de 1998, n'a pas d'objectifs clairs pour les différentes langues kenyanes à l'exception de l'anglais et du swahili. Mais beaucoup de textes officiels font quand même allusion à la distinction de langue officielle attribuée à l'anglais et de langue nationale pour le swahili. Or, ces deux langues ne sont pas pratiquées à parts égales aussi bien dans la scolarisation que dans l'administration. En ce qui concerne les langues étrangères telles que le français, la constitution actuelle ne proclame pas de plan stratégique pour leur promotion et leur utilisation, même si les rapports d'Ominde (1964) et de Wamalwa (1971-1972) ont recommandé leur enseignement dans le cadre de l'enseignement et de l'utilisation des langues. La politique linguistique du Kenya a évolué au cours du temps, grâce aux orientations du KANU (parti politique au pouvoir à cette période) et aux rapports de différentes Commissions.

1.3.2.1. Le Rapport d'Ominde (1964)

La recommandation 48 de ce rapport favorise l'utilisation de l'anglais comme langue universelle d'instruction à partir de la première classe au niveau primaire. En ce qui concerne le swahili, le rapport le considère comme langue d'unité nationale et exige qu'il soit enseigné comme matière obligatoire dès la première classe. Le choix du swahili

semble être une sorte de pis-aller pour faire face à la réalité linguistique qui est sociolinguistiquement plurilingue. À cet égard, le rapport « Ominde I » fait observer que:

«Those giving evidence were virtually unanimous in recommending a general spread of this language (swahili), not only to provide an additional and specially African vehicle for national coordination and unification, but also to encourage communication on an international basis, not only within East Africa, but within the eastern parts of the Congo (Zaire) and parts of Central Africa.»²⁹

Toutefois, Mbaabu (1996 :123) relève que, l'anglais a relégué le swahili au second rang parce qu'il fonctionnait comme langue de formation. Il n'y avait même pas assez d'enseignants qualifiés pour enseigner le swahili malgré les recommandations positives.

1.3.2.2. La Politique du KANU (1970 - 1971)

Le KANU s'est fixé l'objectif de faire du swahili la langue officielle pour toutes les fonctions de l'Etat avant 1974. Le swahili commence donc à prendre de l'importance à partir de ce moment-là. Comme le fait remarquer Mwaura (*op.cit.*, p. 30), le KANU a lancé une campagne sur le thème « *Parlons swahili* » en 1970. Le Secrétaire Général du parti a déclaré que tous les citoyens étaient obligés de parler swahili en toutes circonstances même si leurs interlocuteurs étaient des compatriotes ou non et quels que soient les propos échangés. Le gouvernement a programmé deux phases pour faire du swahili la langue nationale du pays. Lors de la première phase, qui était prévue pour aller jusqu'à la fin de 1971, les moyens d'information gouvernementaux devaient lancer une campagne pour vulgariser le swahili, notamment à travers son étude. La deuxième phase devait commencer le 1^{er} janvier 1972 et Robert Matano, le Secrétaire Général du KANU à cette époque, cité par Mwaura, a déclaré :

²⁹Republic of Kenya, *Kenya Education Commission Report, Part 1 (Ominde Report)*, Government Printer, 1964, pp. 60-61

« Nous allons employer les moyens plus contraignants pour faire du swahili la langue nationale [...], qu'il serait encouragé et imposé par tous les moyens et partout au Kenya [...] qu'il serait utilisé à l'Assemblée nationale. »³⁰

Cette déclaration voulait dire que le KANU allait mettre en place des dispositions pour que le swahili soit adopté en tant que langue nationale du Kenya.

1.3.2.3. Le Rapport de Wamalwa (1971 - 1972)

Ce Comité, appelé aussi « *The Training Review Committee* » (le Comité de la Revue de la Formation), a été constitué grâce au grand plan de la politique du KANU. Le Comité a travaillé sur la question de communication au niveau international, au delà de l'utilisation du swahili, de l'anglais et d'autres langues locales. Il a recommandé l'enseignement intensif du swahili au *Kenya Institute of Administration* et au *Government Training Institute* à Maseno. Cette recommandation avait pour but de faire du swahili la langue de communication pour la prestation des services officiels dans le domaine public.

C'est ainsi qu'en 1974, le KANU décide de faire du swahili la langue nationale parlée dans tous les services publics de même qu'à l'Assemblée Nationale.

En plus, le comité est allé au-delà de la situation triglossique de l'utilisation des langues en évoquant la question de la communication internationale. Comme le fait remarquer Mbaabu, l'enseignement du français et de l'allemand a été fortement recommandé parce que « *The committee noted that Kenya lacked interpreters, yet Nairobi was becoming one of the world's major conference centres.* »³¹

Le français devait donc être enseigné pour qu'il y ait des personnes pour travailler comme interprètes lors des conférences internationales,

³⁰P. Mwaura, *op.cit.*, p. 30

³¹I. Mbaabu, *op.cit.*, p. 126.

voire régionales. Il y avait, bien sûr, d'autres raisons qui ont favorisé l'enseignement du français et de l'allemand dans les écoles et instituts kenyans. Ces raisons étaient d'ordre touristique, commercial et diplomatique.

1.3.2.4. Le Rapport de Gachati (1975 - 1976)

Appelé aussi « *The National Committee on Educational Objectives and Policies* » (Le Comité National sur les Objectifs et les Politiques Pédagogiques), le rapport préconisait que les élèves devaient recevoir un enseignement dans la langue locale et dominante de la région pendant les trois premières années. Donc l'anglais et les langues locales devaient être toutes utilisées dans les classes 1-3. De plus, le Comité a recommandé que l'anglais soit introduit comme matière en classes 1 et en 4 alors que la Recommandation 106 dit que le swahili doit être obligatoire comme matière en classe 3 et examiné à la fin de l'école primaire.

Il importe de noter que ces objectifs fixés en 1976 pour l'éducation primaire étaient vagues. Ils pouvaient donc être interprétés de façon différente. Par exemple, la détermination des zones linguistiques afin d'enseigner les langues locales était difficile à établir dans les régions urbaines. Par ailleurs, les langues locales ne pouvaient pas servir de langues d'instruction, car il n'existait que du matériel d'alphabétisation. En plus, les enseignants n'étaient pas formés pour enseigner dans la langue maternelle et parmi les méthodes générales d'inspection, aucune méthode ne visait le suivi de l'instruction en langue vernaculaire. Pour cette raison, ce sont les instituteurs qui décidaient eux-mêmes de ce qu'ils devaient faire.

1.3.2.5. Le Rapport de Mackay (1981)

Le Comité Mackay, également appelé « *Report of the Presidential Working Party on the Establishment of the Second University in Kenya* » (Le Rapport du Groupe de Travail Présidentiel sur l'Etablissement de la

Deuxième Université au Kenya) avait pour but d'étudier les possibilités d'établir une deuxième université au Kenya. Outre la recommandation de l'établissement de la deuxième université, le Comité a recommandé l'enseignement de la langue nationale, en l'occurrence le swahili à l'université et l'établissement du Département de langues africaines. Actuellement, le swahili est enseigné au niveau universitaire à la faculté des lettres. S'agissant des langues africaines, leur enseignement à l'université reste en attente.

Mutiga (*op.cit.*, p. 240) donne quelques raisons pour lesquelles le swahili a été choisi comme langue nationale du pays à savoir :

D'une part, la grande partie de sa modification et sa standardisation avait été abordée par le comité interterritorial sur le swahili (1930 -1964). Ce comité était chargé de standardiser le swahili de la part des gouvernements coloniaux de l'Afrique de l'Est.

D'autre part, le swahili était déjà très répandu du fait des caravanes de commerce parmi les arabes de la côte est africaine et à l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie. De plus, le swahili était, et reste, une langue de la minorité et donc son utilisation ne pourrait être une menace pour d'autres communautés linguistiques dominées. Le swahili est enfin la *lingua franca*, utilisée pour la communication inter ethnique.

En somme, la politique linguistique du Kenya ne valorise pas les langues vernaculaires, qui sont principalement reléguées dans les zones rurales et pour l'utilisation privée. Grâce à la politique du KANU, le swahili a acquis un statut de langue nationale même s'il est moins prestigieux que l'anglais. Comme le notent Gauthier, et *al.*, l'Article 72 de la Constitution du Kenya fait seulement référence aux langues vernaculaires dans la juridiction, au cas où l'accusé ne comprendrait pas l'anglais :

« [...] 2. Quiconque est accusé d'un acte criminel ; b) sera informé, dès qu'il sera possible de le faire, dans une langue qu'il comprend, et en détail, de la nature de son accusation ; [...] f) aura la permission de recourir gratuitement aux services d'un interprète s'il ne comprend pas la langue utilisée à son procès. »³²

En ce qui concerne le swahili, il doit être parlé par tous les citoyens du Kenya, y compris ceux qui demandent la citoyenneté du Kenya à travers la naturalisation. L'Article 93 de la Constitution dispose :

« [...] e) prouve au ministre qu'il a une connaissance suffisante du swahili ; et [...] pourra, s'il en fait la demande selon les règles prescrites par la loi du Parlement ou en vertu d'une loi de celui-ci, être naturalisé citoyen du Kenya et le ministre pourra accorder un certificat de naturalisation à toute personne qui en aura ainsi fait la demande. »³³

L'Article 53 déclare que le swahili et l'anglais sont les langues officielles de l'Assemblée nationale et peuvent être utilisées dans les affaires de l'Assemblée nationale à parts égales. Par contre, quand il s'agit de la discussion et la législation des lois, tout doit être documenté en anglais comme le montrent la deuxième et la troisième clauses de la Constitution :

« 2) Tout projet de loi (y compris la note qui l'accompagne), toute loi du Parlement au moment où elle est promulguée ou toute autre législation existante ou proposée en vertu d'une loi du Parlement, toute résolution de nature financière et tout document y afférent, et toute modification effective ou proposée aux documents mentionnés ci-dessus seront écrits en anglais.

3) dans les délibérations de l'Assemblée nationale portant sur l'un ou l'autre des documents suivants, c'est-à-dire un projet de loi (y compris la note qui l'accompagne), toute loi du Parlement, toute autre législation existante ou proposée, toute résolution de nature financière ou tout document y afférent ou toute modification effective ou proposées de ces documents, les textes de ces documents seront, au besoin, cités en anglais. »³⁴

³²F. Gauthier et al., *Langues et Constitutions : Recueil des clauses linguistiques des constitutions du monde*, Le Conseil International de la Langue Française, 1993. p. 33.

³³*ibid.*, p. 33

³⁴*ibid.*, p. 33

1.4. L'anglais au Kenya

Le Kenya était une colonie britannique. De ce fait, il est reconnu dans le monde comme un des pays anglophones même si le nombre de locuteurs qui parlent parfaitement anglais est relativement bas. De toute façon, l'anglais y porte un statut privilégié, celui de langue officielle. Le maintien de l'anglais qui, pendant la période coloniale, était déjà une langue dominante dans le domaine administratif reflète bien les observations de Calvet que : « [...] après l'indépendance, c'est toujours avant l'indépendance. »³⁵

L'enseignement est en anglais, la constitution et les lois sont en anglais (même si l'accusé a droit à un interprète qui comprenne sa langue au cas où il ne comprendrait pas l'anglais). En plus, les annonces d'offre d'emploi et les entretiens d'embauche se passent en anglais. La plupart des principaux journaux (Daily Nation, The East African Standard, The People, The Kenya Times, The Citizen, etc.) sont rédigés en anglais.

Dans un pays où le taux de scolarisation reste bas, parler anglais couramment signifie que le locuteur appartient à une communauté scolarisée. On peut facilement constater qu'après l'indépendance, la langue anglaise continue à jouir d'un statut valorisé. Au contraire, les langues vernaculaires n'ont pas de fonctions bien définies par l'État. Elles sont exclues à la fois de façon officielle et officieuse, par une sorte d'autodénigrement dans le sens où certaines personnes qui ont des complexes d'infériorité auraient honte de parler leurs langues vernaculaires à des endroits publics.

Pratiquement, la relation entre l'anglais et les langues vernaculaires du Kenya est diglossique. C'est-à-dire qu'est instaurée une cohabitation plus ou moins conflictuelle entre les langues réparties socialement de façon inégalitaire. Dans cette relation, une langue est toujours valorisée au détriment de l'autre. L'anglais domine sur le plan sociopolitique du fait

³⁵L.-J. Calvet, *Linguistique et Colonialisme, petit traité de glottophagie*, Payot, 1974, p. 138.

qu'elle est la langue du pouvoir et de la promotion sociale. Par contre, au niveau statistique, l'anglais est une langue minoritaire parlée par une petite population scolarisée. D'un autre côté, les langues vernaculaires combinées sont dominantes au niveau statistique mais dominées sociopolitiquement. Comme le fait remarquer Mwaura :

*« L'héritage colonial et son effet d'acculturation, le sous-développement des langues autochtones et, dans certains cas, l'absence d'une langue autochtone politiquement ou techniquement acceptable pouvant servir de langue nationale font que de nombreux pays africains se sont trouvés dans l'obligation, débilite pour leur culture, d'utiliser l'anglais ou le français comme langue nationale alors que rares sont les citoyens qui la parlent parfaitement ou seront jamais capables de l'utiliser correctement et sûrement pour s'exprimer et découvrir leur propre identité. »*³⁶

L'anglais est donc dominant pour des raisons tenant de l'histoire du pays, et pour des raisons sociologiques liées au pouvoir. C'est ainsi que Calvet rappelle que *« Toutes les langues n'ont pas la même valeur, et leur inégalité est au centre de l'organisation mondiale. »*³⁷

1.5. Le swahili au Kenya

Whiteley (1974a :67) fait remarquer que pendant l'époque coloniale, le swahili était au Kenya une langue des villes, surtout à Nairobi, où les populations de toutes les régions du pays l'ont trouvé utile dans la communication quotidienne, car il servait de communication inter ethnique.

Au Kenya, le swahili est la langue de la radio, de la télévision aussi bien que de la presse. Mais notons que les quotidiens publiés en swahili ne sont pas aussi nombreux que ceux rédigés en anglais. Il peut également être utilisé dans les débats de l'Assemblée nationale.

³⁶P. Mwaura, *op.cit.*, p.30.

³⁷L.-J. Calvet, « La guerre des langues et chances d'un véritable plurilinguisme », in D. Gauthier [Dir], *Langues : une guerre à mort*, Éditions Corlet, 2000, p. 12.

Actuellement, il est enseigné comme matière obligatoire dans les écoles primaires et secondaires publiques.

1.6. Le français langue étrangère³⁸ au Kenya

« Le français est-il une langue internationale? » Cette question est en effet le titre d'un article de Gauthier (*op.cit*), et a été posée pour établir si la cause du français était perdue. Répondant à cette question, la déléguée générale à la langue française au ministère de la culture a fait observer que :

*« Le français est la deuxième langue de communication internationale. Parlé sur cinq continents, il est, avec l'anglais, la seule langue qui soit enseignée dans le monde entier. Il est la langue officielle et langue de travail de la quasi-totalité des organisations internationales. »*³⁹

Le français est donc la deuxième langue internationale après l'anglais. Il a un statut de langue officielle ou co-officielle dans 25 pays⁴⁰ en Afrique à savoir : l'Algérie, le Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo-Brazzaville, le Congo-Kinshasa, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, le Gabon, la Guinée, l'île Maurice, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad, le Togo et la Tunisie. Le français occupe également des positions stratégiques dans le monde comme langue ayant des fonctions administrative, éducative, commerciale et internationales. Ceci expliquerait pourquoi Mbaabu (*op.cit*) fait remarquer que le Rapport

³⁸ La langue étrangère est, selon W.F. Mackay, (1997 : 184) celle « qui figure à l'extérieur du champ délimité – sur base de critères variables [...] » Pour le cas kenyan, le champ délimité est celui de la langue vernaculaire, langue nationale et langue officielle. Le français est ainsi considéré langue étrangère car il n'est ni langue vernaculaire, ni langue nationale, ni langue officielle pour les Kenyans. Pour le Dictionnaire de didactique du FLE, (*op.cit.*, 2003 :150, il existe trois autres critères variables qui déterminent le degré d'étrangeté d'une langue par rapport à l'autre : la distance matérielle ou géographique des langues, la distance culturelle et la distance linguistique, mesurée entre les familles de langues. Ce dictionnaire poursuit qu'« une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. »

³⁹G. Gauthier, « Le français est-il encore une langue internationale ? Entretien avec Anne Magnant », in G. Gauthier, *Langues : Une guerre à mort*, Editions Corlet, 2000, p. 124.

⁴⁰M. N. Ngalasso, «La frontière linguistique et ses représentations en Afrique», in A. Viault, (Dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, MSHA, 2007, p. 234.

d'Omindé (1964) a favorisé l'enseignement du français langue étrangère au Kenya en le plaçant « *high in the list of options because it is the common language of the more numerous half of Africa.* »⁴¹

Le français est donc la première langue étrangère enseignée dans les établissements kenyans. D'après le bulletin d'information de l'Ambassade de France au Kenya (*La France au Kenya, op.cit.*, p. 9), le nombre d'élèves et d'étudiants de français était de 45.000 en 2006. Le réseau des Alliances françaises compte près de 6.000 étudiants dans ses centres à Nairobi, Mombasa et Eldoret. À cet effet, le bulletin ajoute que l'Alliance française de Nairobi est l'un des plus importants du continent africain. Elle développe, en outre, (+72% en 2005) son activité de formation en français à visée professionnelle.

Le français est également enseigné dans près de 600 écoles secondaires du pays. Cet enseignement est soutenu par l'Ambassade de France, grâce à la coopération entre le Bureau linguistique, le ministère de l'Education et l'Association des Professeurs de Français du Kenya. Ce soutien est essentiellement basé sur la formation des enseignants kenyans ainsi que sur un soutien en matériel pédagogique apporté aux établissements secondaires kenyans.

Dans quelques écoles primaires privées des grands centres du pays (Nairobi, Mombasa, Kisumu, Eldoret, Nakuru, etc.), sont dispensés des cours de français.

Au niveau tertiaire, le français est enseigné dans quatre des six universités publiques du pays (Nairobi, Kenyatta, Moi et Maseno). Il s'enseigne aussi dans quelques universités privées telles que Daystar et l'Université Internationale des Etats Unis de Nairobi (USIU). Le Collège Utalii à Nairobi dispense aussi des cours de français dans le but de former la main d'œuvre capable de s'exprimer en français dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme.

⁴¹ I. Mbaabu, *op.cit.*, p. 125.

1.6.1. Avantages du français au Kenya

En raison de sa position géographique, nous pouvons dire que le Kenya est le carrefour de l'Afrique orientale. L'aéroport international Jomo Kenyatta est à la fois porte d'entrée et de départ pour les populations qui se déplacent. Le port maritime de Mombasa est également une porte d'entrée et de départ. D'ailleurs, la capitale kenyane est également le siège de deux programmes des Nations unies, le CNUEH et le PNUE, ainsi que d'autres bureaux régionaux des Nations unies. Nairobi est donc une des quatre villes sièges de l'ONU, la seule située en Afrique.

À présent, le Kenya abrite trois centres de recherche française : l'IFRA, l'IRD et le CIRAD.

Comme on le fait remarquer dans le bulletin d'information *La France au Kenya* (*op.cit.*, p. 5), le Kenya est un interlocuteur important sur les questions africaines, notamment en raison de son investissement tant politique que militaire dans le domaine du maintien de la paix sur le continent. En plus, le Kenya est un des contributeurs majeurs de contingents africains dans les opérations déployées sur le continent par les Nations unies. En effet, depuis 2002 les militaires kenyans prennent des cours de français. L'importance de cet apprentissage s'est révélée avec l'implication du Kenya dans les opérations du maintien de la paix des Nations unies en Afrique francophone.

En outre, en raison de sa stabilité politique et économique par rapport au pays voisins et ceux de la région, le Kenya abrite un nombre important d'immigrants issus des pays voisins ayant connu des conflits internes comme le Rwanda, le Burundi, le République Démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, etc. L'importance de la population africaine francophone issue des pays francophones de la région des Grands Lacs se signale par la présence de trois écoles primaires et secondaires dont le français est la langue d'enseignement.

Vu le grand nombre de francophones dans les centres prépondérants du Kenya, notamment Nairobi et Mombasa, Radio France Internationale (RFI) en FM a été installée à Nairobi (89.9) en juin 2005 et à Mombasa (105.5) en 2006. Ce développement favorise l'accès du public non seulement à la langue française, mais aussi à la culture française.

1.6.2. Quelques entreprises françaises au Kenya

La France est au quatrième rang des investisseurs étrangers au Kenya et représente 10 à 15% des engagements directs et indirects dans le pays. (*La France au Kenya, op.cit.*, p. 12). Plusieurs entreprises françaises sont parmi les employeurs majeurs du pays. La France compte une vingtaine d'entreprises situées à Nairobi:

- *Total Kenya Ltd* : leader dans le secteur de la distribution et de la vente d'hydrocarbures. Elle est le premier groupe de distribution d'essence et dispose dans tout le pays de 100 stations-service.
- *Bamburi Cement* : c'est la filiale de Lafarge et œuvre dans le domaine des matériaux de construction.
- *Alcatel* : oeuvre dans le secteur des télécommunications.
- *ID Matics* : c'est la filiale de Thalès qui a contribué au programme national de cartes d'identité.
- Dans le secteur des transports, on trouve également à Nairobi des sociétés d'origine française : *Air France Cargo*, *Cosair*, *CIE Générale Maritime*, *SDV* de Bolloré et *AGS Worldwide Movers*.
- *Schneider* : oeuvre dans le secteur de l'appareillage électrique.
- Dans le secteur de l'agriculture, on trouve *Bonduelle* et *Bolloré*, premier producteur de café du pays.
- En ce qui concerne l'automobile, *Michelin* est présent, aussi bien que la *CFAO* qui assure la distribution de véhicules de marque Nissan.

- En ce qui concerne les banques, *Proparco* (groupe AFD) participe au capital de la Bank of Africa.

C'est pour les raisons indiquées ci-dessus que la langue française devient un grand avantage pour ceux qui la parlent, car elle offre des ouvertures au travail dans des secteurs différents.

1.7. Les langues kenyanes selon leur extension géographique

Les langues kenyanes peuvent donc se répartir en groupes différents selon leur extension géographique, tel qu'on peut le voir sur le site de l'Académie Africaine des Langues.⁴²

1.7.1. Les langues transfrontalières de grande communication

Dans cette catégorie, le swahili est la seule langue, car il est utilisé comme langue véhiculaire de la côte est-africaine jusqu'à l'est de la République Démocratique du Congo.

1.7.2. Les langues transfrontalières limitées

Le traçage des frontières en Afrique n'a pas pris en compte les configurations socioculturelles (les enjeux économiques et politiques) des composantes sociologiques et pour cette raison, quelques communautés se trouvent actuellement morcelées entre deux États et parfois plus. Il existe deux types de langues transfrontalières limitées. Ces types sont basés sur la force numérique des populations des locuteurs.

1.7.3. Les langues transfrontalières limitées de type symétrique

Dans cette catégorie, il s'agit des langues parlées de part et d'autre de la frontière par de petits nombres de locuteurs. Ces langues peuvent être insignifiantes au niveau national mais jouent un rôle prépondérant dans les interactions au sein de la communauté, l'intégration et les

⁴²<http://www.acalan.org/fr/mission.htm>

activités économiques entre les pays en question. À titre d'exemple, nous pouvons citer le Kuria, parlé par les Kuria, un groupe ethnique qui se trouve de part et d'autre de la frontière entre le Kenya et la Tanzanie. Selon les chiffres fournis par le SIL, la population des Kuria en Tanzanie en 1987 était 213.000 alors qu'au Kenya ils étaient 135.000 en 1994. Ajoutons-y le suba, parlé par les Suba entre le Kenya et la Tanzanie. Le Masai se parle aussi entre le Kenya et la Tanzanie et en 1994, leur population au Kenya était 453.000 alors qu'en Tanzanie, ils étaient 430.000 en 1993. Par ailleurs, le pokot est une petite langue parlée par les Pokot qui se trouvent de part et d'autre de la frontière entre le Kenya et l'Ouganda.

1.7.4. Les langues transfrontalières limitées de type asymétrique

Ces langues sont parlées par une grande population d'un côté de la frontière et par une petite population de l'autre. Il y a lieu de citer dans ce groupe le Teso, comptant une population de 700.000 au Kenya et plus de 5 millions en Ouganda⁴³. Les Luhya sont plus nombreux au Kenya qu'en Ouganda (3.418.083 selon le recensement de 1989 au Kenya et 225.378 selon le recensement de 1991 en Ouganda ; le luo est plus dominant au Kenya (plus de 3 millions) qu'en Tanzanie ; le boran est par ailleurs plus dominant en Ethiopie (plus de 3 millions de locuteurs) qu'au Kenya (152.000 locuteurs) et en Somalie (41.616 locuteurs) ; le somali domine en Somalie mais est également utilisé par des populations moins nombreuses au Djibouti, en Ethiopie aussi bien qu'au Kenya. (cf. www.ethnologue.com)

1.7.5. Les langues en danger

Ces langues sont parlées par peu de locuteurs et leurs membres continuent de diminuer soit parce que ces langues ne sont plus apprises, soit parce qu'elles ne sont plus utilisées par les jeunes générations. Nous

⁴³J. Kago, « King's crusade to revive dying Iteso customs », in *Daily Nation*, 14/12/2006

pouvons citer le boni (3.500 locuteurs) et l'el molo (400 locuteurs). Ces langues sont inférieures au niveau numérique et leur distribution géographique est également limitée.

CHAPITRE 2: LE PLURILINGUISME EN OUGANDA

2.1. L'Ouganda : données géopolitiques et aperçu historique des langues

L'Ouganda occupe une superficie de 241.038 kilomètres carrés et est situé le long de l'équateur dans la partie orientale de l'Afrique. Il est enclavé entre le Soudan au nord, le Kenya à l'est, la Tanzanie au sud, le Rwanda au sud-ouest et la République Démocratique du Congo à l'ouest. Ancienne colonie britannique, l'Ouganda comptait 25 millions d'habitants (recensement de l'Ouganda, 2002), et il a accédé à l'indépendance en Octobre 1962. Les populations s'identifient à l'un des dix-huit groupes ethniques et apprennent les variétés ethniques comme première langue ou langue maternelle. L'anglais est la langue officielle, tandis que d'autres langues de grande diffusion sont le luganda et d'autres langues bantoues, le swahili, et les langues nilotiques. Après son indépendance politique, l'Ouganda a conservé l'anglais, langue de l'ancienne puissance coloniale comme langue officielle.

2.2. Les groupes ethniques ougandais

Comme le montre Nyeko (1996), les Ougandais appartiennent à deux grands ensembles ethniques et culturels: d'un côté, les groupes bantous (Baganda, Banyankole, Banyoro, Basoga et Toro), occupant les régions centrale, méridionale et occidentale du pays, qui représentent les trois quarts de la population ougandaise. D'un autre côté, les groupes nilotiques (Iteso, Lang'i, Acholi, Alur, Karamojong, Lugbara, etc.) qui occupent les régions de l'est, du nord et du nord-est du pays. L'Ouganda abrite également de nombreuses populations issues du Rwanda, du Soudan, du Congo, etc.). Le tableau suivant montre les ethnies les plus importantes en Ouganda.

Tableau 2 : Groupes ethniques majeurs de l'Ouganda

Groupe	Pourcentage	Groupe	Pourcentage
Baganda	16,2%	Bagisu	5,1%
Iteso	8,1%	Acholi	4,4%
Banyankore	8,0%	Lugbara	3,6%
Basoga	7,7%	Batoro	3,2%
Bakiga	7,1%	Banyoro	2,9%
Banyaruanda	5,8%	Karamojong	2,0%
Lango	5,6%	Autres	20,3%

Source: G. T. Kurian (1992)

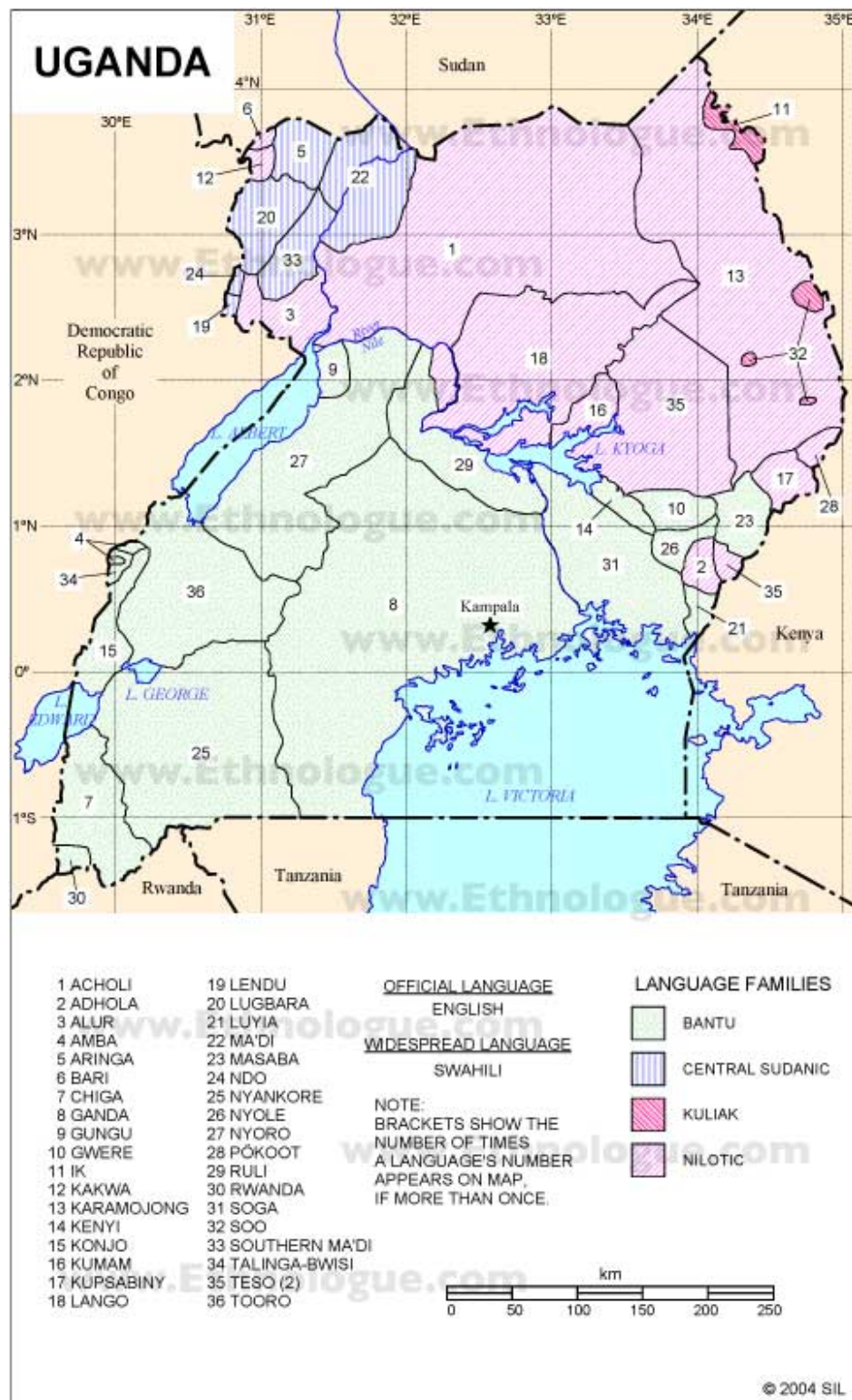
Le tableau ci-dessous montre les langues bantoues et nilotiques parlées en Ouganda. Les groupes nilotiques sahariens sont répartis en trois : soudanais de l'Est, soudanais central et kouliak.

Tableau 3 : Répartition des langues ougandaises

Langues bantoues	Langues nilo-sahariennes Groupe nilotique (Soudanais de l'Est)	Langues nilo-sahariennes Groupe soudanais (Central)	Langues nilo-sahariennes Groupe kouliak
Luganda	Lango	Aringa	Ik
Nyankore	Teso	Lugbara	Soo
Chiga	Acholi	Ndo	
Soga	Alur	Ma'di	
Masaba	Karamojong		
Runyarwanda	Kuman		
Nyoro	Kupsabiny		
Tooro	Kakwa		
Kenyi			
Konjo			
Gwere			
Luyia			
Nyole			
Rundi			

Source : <http://www.tflq.ulaval.ca/axl/afrique/ouganda.htm>

Carte 3: Communautés linguistiques de l'Ouganda



Source: www.ethnologue.com

2.3. Politique linguistique et statut des langues ougandaises

Depuis la mise en œuvre du rapport officiel (*Government White Paper*) sur la politique linguistique en 1992, l'Ouganda jouit d'une politique linguistique officielle. Selon la politique, les langues régionales ougandaises et le swahili devraient être incluses dans les programmes d'enseignement à l'école primaire. Ces langues sont : le luo, le runyakitara, le luganda, l'ateso, l'akarimojong et le lugbara. En revanche, Mukama (1991) relève que le terme « *area language* » tel qu'utilisé par le gouvernement dans le rapport officiel n'est pas unanimement acceptable par les populations.

En outre, une attention particulière a été portée au swahili parce que le gouvernement l'a choisi comme future langue nationale du pays. Selon le *White Paper* (1992):

*« Kiswahili and English will be taught as compulsory subjects to all children throughout the primary cycle, in both rural and urban areas. Emphasis in terms of allocation of time and in the provision of instructional materials, facilities and teachers will, however, be gradually placed on Kiswahili as the language possessing greater capacity for uniting Ugandans and for assisting rapid social development. »*⁴⁴

En plus, le rapport préconise que dans les zones rurales, les langues ougandaises devraient être utilisées de la première à la quatrième classe du cycle primaire. L'anglais devrait être utilisé quant à lui, dans les zones urbaines durant tout le cycle primaire. Sur le terrain, la situation est différente. La recherche menée par Majola (2006) dans cinq écoles à Kampala, la capitale ougandaise, a montré que le swahili n'était pas enseigné. Seule une école sur cinq enseignait le luganda. Les enseignants interviewés ont indiqué qu'il n'y avait pas de volonté politique pour promouvoir le swahili. De plus, les enseignants ont reçu peu de formation

⁴⁴REPUBLIC OF UGANDA, *Government White Paper on the Education Policy Review Commission Report*, UPPC, 1992, p. 19.

dans ce cadre. En outre, il n'y avait même pas de matériaux pour enseigner le swahili et le luganda. Les enseignants recourent au luganda pour élucider les cours quand les élèves ne comprennent pas (très) bien l'anglais. Les dix enseignants interrogés pensent que les enfants apprennent le luganda beaucoup plus vite que l'anglais, car c'est la langue la plus utilisée dans les interactions informelles dans les écoles et dans la vie courante.

Vers les années 1970, il y eut quelques tentatives visant à faire d'une langue indigène ougandaise à la fois une langue officielle et nationale. Le but était de revendiquer l'identité nationale par la mise en place d'une langue qui puisse remplacer l'anglais pour achever le processus de « décolonisation ». L'anglais est perçu comme le symbole même de la domination néocoloniale. Mais en dépit de tous ces efforts, aucun consensus n'a pu être dégagée pour permettre le remplacement de l'anglais comme langue officielle. Deux langues ont été proposées : le swahili parlé principalement en Afrique de l'Est et Centrale et le luganda, parlé dans la plupart des régions en Ouganda. Le problème du swahili est qu'il n'est pas une langue indigène et la plupart des Ougandais ne le parlent pas. En plus, l'anglais dispose de plus de documentation que le swahili. Un autre obstacle que présentait le swahili était le choix de la variété à adopter, car le Kenya et la Tanzanie ont des variétés différentes du swahili. Pire encore, le swahili ne pouvait être utilisé dans les forums d'échelle internationale.

Le luganda avait plus ou moins les mêmes inconvénients que le swahili, même s'il bénéficiait de documentation et de journaux. À cela nous pouvons ajouter des rivalités ethniques entre le luganda et d'autres langues indigènes. C'est pour ces raisons que l'anglais, langue neutre, a été retenu en tant que langue officielle. À cet égard, Mukama fait observer que:

« The Luganda/Swahili opposition has threatened to carve Uganda into two major camps of language choice or two major ethnic blocs: Bantu-versus non-Bantu, the latter being the chief supporters of swahili alternative, while among the former, the Western Bantu. Bunyoro and Tooro resisted Luganda. While people from the north speaking non-Bantu languages have thought that Uganda should follow the other two East African countries in using Swahili in schools and in public life, people in southern parts of Uganda, especially those from the Luganda speaking area, have seen no useful purpose in introducing Swahili in Uganda and would prefer one Ugandan language, Luganda, to be taken as the national language and lingua franca. »⁴⁵

2.3.1. Le swahili

L'Ouganda hésite depuis longtemps à prendre une position claire à l'égard du swahili. Alors que le Kenya utilise le swahili dans la plupart des sphères de la vie quotidienne, et s'est facilement adapté à l'expansion de ses fonctions, la plupart des Ougandais s'opposent au swahili. À cet égard, Mukama (*ibid.*) ajoute que l'Ouganda a choisi de rester une île chaotique de l'anglais et des langues ethniques, entouré par des voisins qui ont opté pour le swahili. Au contraire du Kenya, l'anglais reste une langue nationale de l'Ouganda et le swahili n'a pas de statut officiellement reconnu, même s'il a été déclaré langue nationale par décret en 1973. Il est enseigné aux forces de l'ordre (l'armée et la police) depuis 1952.

Le swahili a toujours été une langue véhiculaire parmi les militaires ougandais et la police. La raison en est assez simple: depuis la colonisation britannique, l'armée a toujours été constituée de différentes ethnies et de mercenaires étrangers. La seule langue pouvant assurer une communication efficace est le swahili. À certaines périodes de sa récente histoire, le swahili a également servi de moyen pour contenir l'influence du luganda et unifier les Ougandais autour du swahili.

⁴⁵R. G. Mukama, « The Linguistic Dimension of Ethnic Conflict. » in: K. Rupesinghe, (Ed): *Conflict Resolution in Uganda*, International Peace Research Institute, 1989, p. 196.

Toutefois, la popularité du swahili en Ouganda varie en fonction de l'attitude des dirigeants politiques, tant coloniaux qu'ougandais. Sous le régime d'Idi Amin Dada, le swahili a été méprisé parce qu'il était associé à la brutalité des soldats illettrés; après que l'armée tanzanienne eût contribué à déposer en 1979 le président Idi Amin, le statut de swahili a vu son prestige augmenté parce que beaucoup d'Ougandais ont alors perçu cette langue comme un instrument de libération de la part des Tanzaniens swahilis.

2.3.2. Le luganda

Par contre, dans la région du Buganda, le luganda, la langue des Baganda, sert de langue véhiculaire dans cette région. Le luganda a été écrit par les missionnaires blancs à partir de la prononciation de l'italien. Or, la situation du swahili en Ouganda a toujours été très ambiguë. L'indécision continuelle au sujet de la politique linguistique du swahili et du luganda est l'une des caractéristiques principales de l'Ouganda. À propos de la rivalité entre le swahili et le luganda, Pawliková-Vilhanová observe que :

*« The language situation in East Africa is characterized by the widespread use of swahili. While both in Tanzania and Kenya swahili has been systematically promoted in all spheres of everyday life, Uganda has lacked a coherent government policy on language development and the position of Swahili in Uganda has always been very ambiguous. The continued vacillation over language policy and the Luganda/Swahili opposition threatening to carve the country into two major camps of language choice which is characteristic of the Ugandan language situation suggests that the language issue is not likely to be solved in the near future. »*⁴⁶

On peut constater que les autorités ougandaises hésitent entre le swahili et le luganda en ce qui concerne la langue nationale.

⁴⁶V. Pawliková-Vilhanová, «Swahili and the Dilemma of Uganda Language Policy» in *Asian and Africans Studies*, Institute of Oriental and African Studies, February 1996, pp. 158.

2.3.3. L'anglais

Selon la Constitution du 8 octobre 1995, l'Article 6 déclare l'anglais langue officielle de l'Ouganda.

Article 6 : Langue officielle

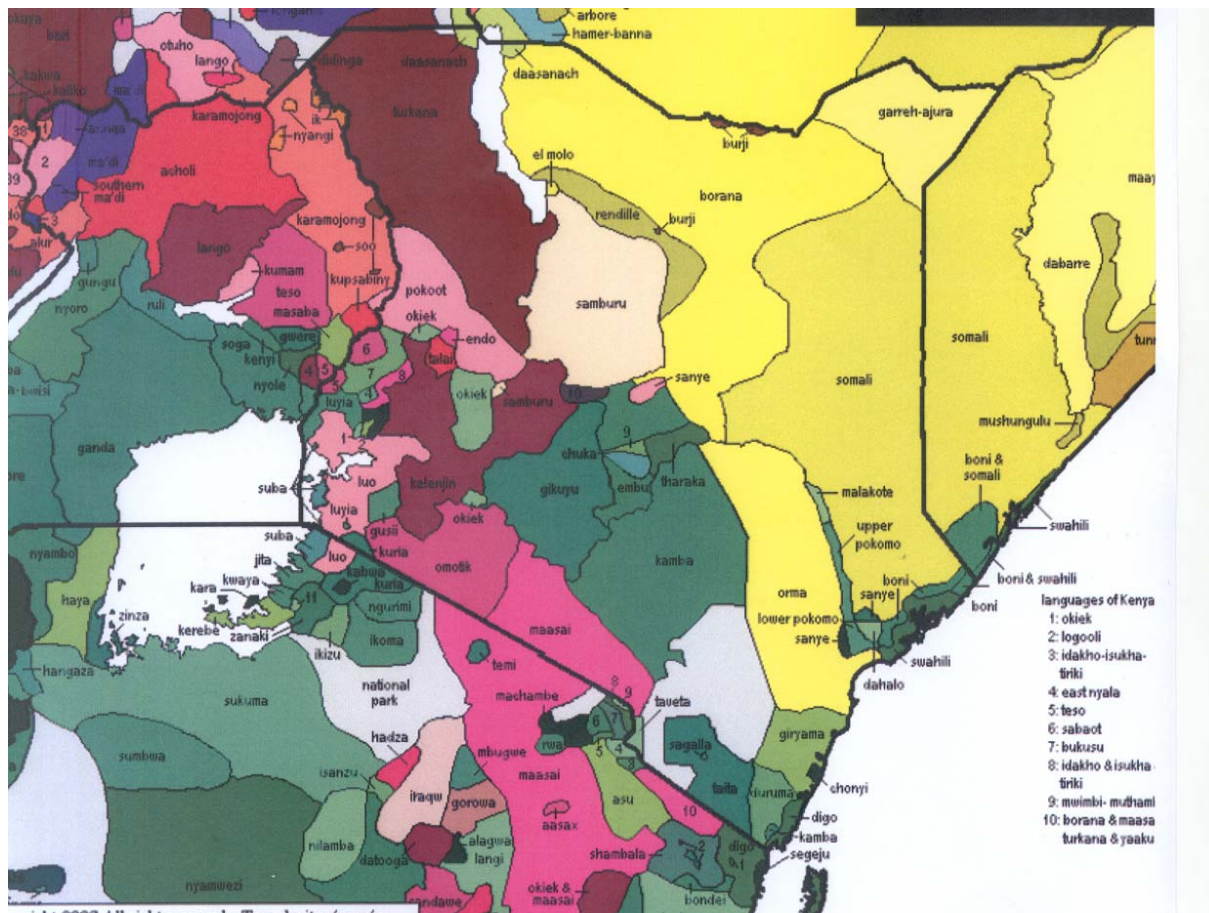
- 1) « *La langue officielle de l'Ouganda est l'anglais.*
- 2) *En vertu du paragraphe 1 du présent article, toute autre langue peut être employée comme véhicule d'enseignement, ou à des fins législatives, administratives ou judiciaires, tout comme cet usage peut être prescrit par la loi. »*

L'anglais est la langue officielle du fait que c'était la langue de l'Administration coloniale. Après l'indépendance, l'anglais a continué d'être employé par le gouvernement, les tribunaux et les commerces. Comme nous l'avons relevé dans les paragraphes précédents, l'anglais a été choisi comme « *langue neutre* » pour éviter les conflits ethniques. Il permet aussi la construction de l'unité nationale et l'économie des ressources, dans le sens où il existait déjà assez de documentation sur l'anglais. C'est aussi la langue d'enseignement dans les écoles primaires. Les publications officielles et les principaux journaux et les médias du pays s'expriment en anglais. À l'instar du swahili, l'anglais est une langue seconde en Ouganda. Mais c'est aussi la langue privilégiée par l'élite du pays.

L'anglais est donc la langue institutionnelle : de l'administration, de la justice, du parlement, du commerce et de l'enseignement. À la télévision nationale, les langues utilisées sont l'anglais, le luganda et le swahili. La plupart des programmes sont en anglais. Avec la libéralisation des ondes, les stations régionales diffusent également leurs émissions en langues indigènes.

L'anglais est la langue seconde mais la plupart des Ougandais parlent plus d'une langue indigène, car certaines de ces langues ont des similarités. En revanche, l'anglais est beaucoup plus utilisé dans les milieux urbains où il y a des brassages ethniques. Nous constatons, par conséquent, que la plupart des Ougandais sont plurilingues.

Carte 4: Groupes ethnolinguistiques du Kenya et de l'Ouganda



Source: www.ethnologue.com

CHAPITRE 3: MONOGRAPHIE SUR LA VILLE DE BUSIA

L'essor des villes est une réalité ancienne dans le monde. Busia est une ville de petite taille par rapport aux grandes villes comme Nairobi. Chaque ville a son histoire, ses conditions naturelles de développement et ses fonctions propres. De façon générale, l'origine et la croissance des petites villes, des agglomérations de taille moyenne au Kenya et partout ailleurs en Afrique, est un phénomène lié à l'administration missionnaire et coloniale (vers la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle). Busia n'en est pas une exception. En effet, le modèle des centres urbains qui existent actuellement au Kenya est une manifestation du développement de la colonisation britannique dont le but principal était l'exportation des biens et le contrôle de la population. Les centres urbains ont joué un rôle important dans l'administration coloniale de la même façon que les gouvernements coloniaux ont joué un rôle moteur dans la croissance de ces centres urbains, notamment avec la construction des infrastructures.

En revanche, cette assertion ne veut pas dire que les centres urbains n'existaient pas en Afrique avant l'ère coloniale. Comme le fait remarquer Greenberg:

*« Urbanism and migration are, of course, not exclusively colonial and post colonial events in Africa. In particular, historical record discloses the existence of large-scale agglomerations, especially in the Western Sudan, the present Western Region of Nigeria, the east coast Swahili speaking ports, Ethiopia, and perhaps even in Bantu Monomotapa in Southern Rhodesia. »*⁴⁷

3.1. Typologie des petites villes

Avant d'aborder la question du plurilinguisme à Busia, il importe de décrire les typologies et les fonctions des petites villes. En effet, selon leurs caractéristiques fonctionnelles, plusieurs typologies se distinguent au Kenya. Elles ne sont ni exclusives ni exhaustives et peuvent se manifester

⁴⁷J.H. Greenberg, *Language, Culture and Communication*, SUP, 1971, p.198.

dans une même ville. Dubresson et Raison (2003) résument de façon nette l'évolution des villes africaines à partir des années 1950 en faisant remarquer que :

« De toutes les transformations qui ont affecté le continent noir depuis les années cinquante, l'urbanisation est sans conteste la plus spectaculaire. Outils d'échange marchand, lieu d'accumulation du capital financier, commercial et parfois manufacturier, concentrations humaines qui facilitent brassages et innovations, [...] les villes, produits et vecteurs du changement social, sont particulièrement sensibles à la crise des complexes politico-économiques. »⁴⁸

3.1.1. Les centres de services et administratifs

La plupart des villes, petites ou de taille moyenne, jouent deux rôles prépondérants : d'une part, elles sont des centres administratifs et d'autre part, elles sont des centres où les populations se rendent soit pour fournir des services aux autres, soit pour obtenir des services. Elles sont également les chefs-lieux soit au niveau local, soit au niveau du district. Les bureaux administratifs du gouvernement, des organisations non gouvernementales et privées se trouvent dans ces villes. Ces centres fournissent aussi des services médicaux et éducatifs. Bref, chaque chef-lieu d'un district comme Busia compte un hôpital, une gendarmerie, des tribunaux, des banques, etc. qui desservent tout le district.

3.1.2. Les villes commerciales

Mis à part le fait qu'elles sont situées dans une position centrale, les villes commerciales sont desservies par un réseau de bonnes routes et parfois un chemin de fer. Dans cette catégorie se distinguent les villes de marché et les villes de transit. Au Kenya, Busia est un exemple d'une ville à la fois de marché et de transit (entre le Kenya et l'Ouganda). Dans ce type de ville, la proximité avec la frontière fait émerger les activités

⁴⁸A. Dubresson et J-P. Raison, *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Armand Colin, 2003. p. 101.

commerciales principalement concentrées le long de la route principale vers la frontière. Tel est le cas de Busia.

3.1.3. Les villes industrielles

Ces villes comptent des industries et/ou des usines qui traitent des produits agricoles en provenance des régions rurales avoisinantes. Dans ces villes les industries sont majoritairement agro-alimentaires.

3.1.4. Les villes à fonctions particulières

Quelques villes se développent au Kenya en raison de leurs fonctions particulières telles que le tourisme. Tel est le cas de Malindi. Ces villes attirent normalement beaucoup de touristes de différentes régions du monde.

3.1.5. Les villes satellites

Les villes satellites se trouvent normalement aux alentours des grands centres urbains. À titre d'exemple, Nairobi, la capitale kenyane est entourée des villes satellites telles que Thika, Kiambu, Athi River, Machalos, Limuru et Kikuyu.

Il importe de noter que quelle que soit leur typologie, toutes les villes engendrent le plurilinguisme dans le sens où elles sont des lieux de brassage linguistique des populations d'origines différentes au niveau linguistique. (cf. Calvet 1994)

3.2. Cadre géographique de Busia

La ville de Busia est une ville frontalière sur le corridor principal, appelé '*Trans Africa*' au Kenya. Ce corridor, route principale, commence au port maritime de Mombasa, à peu près à 1.000 kilomètres de Busia et traverse l'intérieur pour servir les pays enclavés comme l'Ouganda, le

Burundi et le Rwanda. Il dessert également l'est de la République Démocratique du Congo

3.2.1. Le découpage administratif de Busia

Busia se trouve dans la province occidentale, l'une des huit provinces du Kenya. Elle fait partie des six districts de la province. Les autres districts sont Kakamega, Bungoma, Lugari, Butere-Mumias. La ville de Kakamega est le chef-lieu provincial tandis que Busia est le chef-lieu du district de Busia. Ce district est encadré par celui de Bungoma au nord, Kakamega à l'est, le lac Victoria au sud et le district de Busia en Ouganda à l'ouest.

Tableau 4: Population du district de Busia (2002)

Division	Superficie	Population	Densité
Budalang'i	306,5	58.363	190
Butula	245,2	104.450	426
Funyula	281,2	80.808	287
Matayo's	173,7	60.365	348
Municipalité	22,2	73.883	318
Nambale	232,5	27.519	1.240
Total	1.261,3	405.389	321

Adapté de: ADEO - Annual Report 2003

Le district comporte cinq autorités locales à savoir: le Conseil Régional de Busia, la municipalité, les Conseils municipaux du Port Victoria, Nambale et Funyula. Il y a également quatre circonscriptions parlementaires dans le district : Budalang'i, Butula, Funyula et Nambale.

3.2.2. Les activités économiques

Étant le chef-lieu du district, Busia constitue un important centre administratif de la région où se trouvent les bureaux importants des services du commerce extérieur : bureaux de douane, bureau de contrôle de qualité de la marchandise ainsi que le bureau de contrôle sanitaire. Cette ville étant également un centre transfrontalier, la principale activité économique est le commerce avec l'Ouganda voisin. Il y a également de nombreuses activités artisanales du secteur informel et du petit commerce. À cela, ajoutons les services comme la téléphonie, les hôtels et les restaurants. Aux alentours de la ville, l'économie du district repose sur la pêche, l'artisanat et l'agriculture. Les cultures principales sont la canne à sucre, le maïs, le manioc, le sorgho, le mil et le coton.

Carte 5 : Villes importantes du Kenya



Source : www.google.fr : cartes-Kenya

N.B. Busia est située à la frontière du Kenya et l'Ouganda et s'étend sur les deux côtés. (Ville dans l'encadré jaune)

3.3. Le plurilinguisme à Busia

La population des villes, de petite ou de taille moyenne continue à croître principalement en raison de l'immigration en provenance de leur voisinage immédiat ainsi que d'autres régions proches et lointaines du pays. Ces villes sont beaucoup plus peuplées pendant la journée que le soir. Cela s'explique par les déplacements pendant la journée est un élément important dans leur croissance et développement. Le résultat est que ces centres urbains comptent une plus grande population pendant la journée, car c'est à ce moment que les populations en provenance de l'arrière-pays se rendent aux centres urbains pour des raisons de travail, le « shopping », rendre et/ou chercher des services (administratifs, médicaux, éducatifs, etc.), etc. Plus particulièrement, l'intensité du déplacement pendant la journée est plus élevée pendant les jours de marché.

De même, les villes transfrontalières connaissent d'importants mouvements migratoires (et donc le brassage des langues) non seulement pendant la journée mais aussi pendant la nuit, parce que les gens en transit préfèrent se reposer à la frontière le soir avant de reprendre le voyage le jour suivant.

3.3.1. Le peuplement actuel de Busia

Comme tout autre lieu urbain, la ville de Busia, malgré sa petite taille, est le type de ce que nous pouvons appeler un '*point chaud*' au niveau linguistique. Il existe à Busia différents groupes sociaux tels que les fonctionnaires du gouvernement qui travaillent dans différentes sections et départements du district, les hommes et les femmes d'affaires ainsi que les groupes ethniques locaux.

Ce brassage favorise l'utilisation de différentes langues. Nous pouvons donc affirmer qu'il existe une grande diversité culturelle et ethnique à Busia. Le district compte plusieurs groupes ethniques

indigènes dont les Luhya (Samia, Khayo, Marachi, Nyala), les Teso et les Luo, qui occupent la région du port Victoria. En ville, on trouve un amalgame de population hétérogène, car il y a des commerçants, des employés (publics et privés), des habitants, etc. Greenberg note d'ailleurs que:

«[...] migrations of more than local scope are bound to bring populations with divergent native languages into the same urban or rural areas. With the addition of [...] employers and administrators, as well as clerical personnel who are likely not to be indigenous to the area in which they carry out their work, the existence of linguistic heterogeneity tends to be the rule.»⁴⁹

En effet, dans sa recherche sur la composition ethnique des districts kenyans en 1989, Calas (1994 :8) montre l'existence de la diversité ethnique et donc linguistique à Busia : Kamba 0,2%, Kikuyu 0,7%, Kissi 0,2%, Luhya 61,4%, Luo 5,9%, Kalenjin 0,5%, Masaï 0,2%, Non Africains 0%. Par contre, la recherche de Calas ignore les Teso, qui constituent une partie importante de la population indigène à Busia. Or, certains considèrent les Teso comme faisant partie des Luhya, ce qui n'est pas le cas. Ceci expliquerait pourquoi le pourcentage des groupes ethniques cités par Calas n'atteint pas 100%. Comme ces données sont fondées sur le recensement de 1989, les étrangers des pays voisins et ceux de la région, notamment les voyageurs en transit n'ont pas été pris en compte. Ces données reflètent quand même le fait que Busia est une ville plurilingue.

Les problèmes de choix de langue dans les situations plurilingues telles que Busia sont bien évoqués par des auteurs et des journalistes. La langue a non seulement un rôle utilitaire de communication mais également identitaire. Comme le fait observer un quotidien kenyan, la concurrence linguistique pour les raisons identitaires entre les Teso et les Luhya de foi chrétienne remonte aux années 1970 et a été résolue quand les Teso ont obtenu leur paroisse. L'évêque Okiring, cité par le journaliste Kusimba dans un quotidien kenyan rappelle que:

⁴⁹ J.H. Greenberg, *op.cit.*, p. 200.

*« It was in 1974 or 1975, during the consecration of a church at Nambale presided over by Archbishop Festus Olang. The services were conducted in Luhya, although a promise had earlier been made that they would be translated in Kiswahili. Our people left without understanding anything. »*⁵⁰

Cette expérience montre clairement les problèmes des situations multilingues où les langues se trouvent en situation de concurrence soit pour des raisons de communication, soit pour des raisons identitaires.

À travers la présentation de ces trois chapitres de la première partie, nous avons voulu mettre en relief la situation plurilingue et multi-ethnique du Kenya et de l'Ouganda, dans le but d'élucider notre réflexion sur le sujet et de mieux exposer le cadre théorique et méthodologique de la deuxième partie qui va suivre.

⁵⁰S. Kusimba, « Long road to freedom for Katakwa diocese », in *Daily Nation*, 19/12/2006.

DEUXIÈME PARTIE:
PRÉSENTATION DU CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE 4: DOMAINES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

4.1. Généralités et définitions

Cette étude s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique et en partie de l'ethnolinguistique. La sociolinguistique est une discipline très vaste et difficile à définir parce qu'elle touche différents domaines. De ce fait, elle se définit de manière variable selon les sociolinguistes et selon les aspects sociolinguistiques étudiés. Afin de bien encadrer cette étude, nous nous permettons de reprendre quelques définitions de la sociolinguistique proposées par plusieurs sociolinguistes. Spolsky définit la sociolinguistique comme:

*« A field that studies the relation between language and society, between the users of language and the social structures in which the users of language live. It is a field that assumes that human society is made up of many related patterns and behaviours, some of which are linguistic. »*⁵¹

Cette définition porte sur les modes et les comportements de la société humaine et la manière dont ceux-ci influencent l'emploi de la langue selon les structures sociales. C'est dire que la langue est considérée comme un fait social. Nous empruntons le terme « *fait social* », au sociologue Emile Durkheim. Ce dernier explique que le terme s'emploie pour parler de tous les phénomènes de société. À ce titre, Labov (1976 :257) fait observer que : « *La langue est une forme de comportement social.* » Toutefois, certains des phénomènes ne sont pas des faits sociaux. Pour Durkheim :

*« Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est général dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles. »*⁵²

⁵¹ B. Spolsky, *Sociolinguistics*, OUP, 1998. p.3.

⁵² E. Durkheim, *op.cit.*, p. 14.

Le fait social s'impose donc à l'individu mais existe en dehors de la conscience individuelle. Il pèse tout son poids sur l'individu. Si nous reprenons Durkheim (*ibid*), rien ne contraint une personne à parler la langue de son pays, ni de payer ses factures avec les devises nationales par exemple. La langue est donc une exigence si une personne doit vivre dans une société. Comme le fait social touche toute la société, il est à la fois général et collectif. Pour Fishman, la sociolinguistique se définit comme :

*« L'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et de caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique. »*⁵³

De leur part, Baylon et Fabre observent que:

*« La sociolinguistique fait intervenir l'état social des interlocuteurs, les conditions sociales de la situation de communication, la différence entre les manières dont on utilise la langue et ce qu'on pense du comportement verbal. »*⁵⁴

La définition de Fishman et de Baylon et Fabre portent sur les différences linguistiques au sein d'une même langue, les rôles qu'elles jouent et les représentations que les usagers ont des langues en leur attribuant des fonctions et des statuts différents. Au sens général, la sociolinguistique porte sur les rapports entre la langue et la société. À cet effet, elle a des liens avec d'autres sciences sociales. À titre d'exemple, Yule fait observer que:

*« It has strong connections to anthropology, through the investigation of language and culture, and to sociology, through the crucial role that language plays in the organisation of social groups and institutions. It is also tied to social psychology, particularly with regard to how attitudes and perceptions are expressed and how in-group and out-group behaviours are identified. »*⁵⁵

⁵³ J. Fishman, *Sociolinguistique*, Nathan, 1971. p. 20.

⁵⁴ C. Baylon et P. Fabre, *Initiation à la linguistique*, Nathan, 1990. p. 74.

⁵⁵ G. Yule, *The study of language*, Cambridge University Press, 1996, p. 239-240.

C'est en effet son lien avec la psychologie sociale qui intéresse cette recherche dans le sens où elle porte sur les représentations des langues.

Les différents phénomènes de la sociolinguistique sont par ailleurs résumés par Baylon (1996) comme les fonctions et les usages de la langue dans une société, la maîtrise d'une langue, l'analyse du discours, les attitudes et les jugements linguistiques envers d'autres langues. Pour Calame-Griaule :

*« Le terme sociolinguistique est réservé à l'étude des relations entre la **société** et la **langue**, au sens de **code** d'expression commun à un groupe donné, ces relations pouvant être d'ordre interne (dialectologie, parlers régionaux, conscience linguistique, etc.) ou externe (contact des langues, bi- ou multilinguisme, conflits linguistiques, politique linguistique, etc.) »*⁵⁶

En ce qui concerne l'ethnolinguistique, Fribourg (1982) la définit au sens plus large *« comme science dont l'objet est d'examiner les rapports entre langue d'une part, société et culture d'autre part. »*⁵⁷

À ce propos, deux questions se posent : comment saisir l'identité culturelle à travers les langues parlées ? Peut-on étudier les représentations linguistiques ?

L'ethnolinguistique porte sur la relation de la société à la parole, dans le sens de l'actualisation de la langue dans la situation de communication. Elle s'intéresse donc aux aspects cognitif et individuel de la langue.

L'ethnolinguistique et la sociolinguistique se chevauchent car les deux traitent de la dimension culturelle de la pratique linguistique au sein des groupes sociaux.

La sociolinguistique étudie les pratiques langagières et les facteurs en jeu dans les variations linguistiques. Comme le fait observer Wolff (2004), *« Traitant des actes de parole, la sociolinguistique cherche à répondre à*

⁵⁶ G. Calame-Griaule (Dir), *Langue et culture africaine : Essai d'ethnolinguistique*, Librairie François Maspéro, 1977. p.15.

⁵⁷J. Fribourg, «Deux ethnolinguistes? » in F. Alvarez-Peryre (Ed), *Ethnolinguistique: Contributions théoriques et méthodologiques*, Sela, 1982. p. 19.

quelques 'grandes questions'. Qui dit Quoi à Qui, Quand, Où et Pourquoi utiliser Quelle variété de langue ? »⁵⁸ (cf. Fishman 1965)

Ces questions montrent évidemment les facteurs principaux à considérer dans les études des représentations et pratiques langagières comme la nôtre. Il s'agit donc de traiter la fonction pragmatique attribuée aux différentes langues (la raison pour laquelle les sujets choisissent une telle langue dans une situation donnée) et la variété langagière utilisée, afin de mettre en lumière les enjeux qui déterminent le choix d'une langue quand un locuteur s'exprime.

4.2. Les domaines de la sociolinguistique

En raison des différents phénomènes étudiés, la sociolinguistique s'inscrit dans plusieurs domaines que nous élaborons ci-après. Boyer (2001 : 18-19) en distingue cinq domaines majeurs, le premier domaine étant la sociolinguistique portant sur *la gestion des langues*. Ce domaine se concentre sur des typologies de politiques et d'aménagements linguistiques dans les pays différents. (cf. Calvet, 1987a).

Le deuxième domaine de la sociolinguistique est basé sur *les conflits diglossiques*. Cet aspect de la sociolinguistique prend en considération, non seulement des emplois situationnels des langues en présence dans une société, mais aussi des représentations, des attitudes qui peuvent porter des jugements sur les usages, et dans le cadre des situations conflictuelles, de rapports de dominance entre les langues en présence. Autrement dit, comme le note Boyer : «*ce domaine est celui de diglossie, ou de distributions inégalitaires des fonctions sociales de deux ou plusieurs langues dans une même société.*»⁵⁹

Le troisième domaine concerne *la variation sociolinguistique dans une communauté linguistique ou groupe*. Ce domaine a été majoritairement

⁵⁸ H.E. Wolff, «La langue dans la société », in B. Heine et D. Nurse (Dir) : *Les langues africaines*, Karthala, 2004. p.351.

⁵⁹ H. Boyer, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, 2001. p.18.

élaboré par Labov (1966) et porte sur les études de terrain qui ont pour but de traiter les fonctionnements sociolinguistiques des variantes d'une même forme linguistique telles que les variations des structures grammaticales. En d'autres termes, c'est la sociolinguistique dite variationniste.

Le quatrième domaine est celui de l'analyse *des phénomènes de créolisation et l'étude des créoles issus des conquêtes coloniales*. En raison du métissage inter linguistique, de nouvelles langues, notamment celles des esclaves, peuvent apparaître, à partir de la langue des colons. (cf. Chaudenson, 1992).

Enfin, le cinquième aspect de la sociolinguistique porte sur *les phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations*. Les migrations au sein d'un même pays, par exemple l'exode rural interne ou externe, c'est-à-dire entre deux pays, tendent à produire des phénomènes sociolinguistiques liés aux contacts entre plusieurs langues (notamment la langue des migrants et celle du pays d'accueil) dans un contexte particulier en ce qui concerne les communications. On peut avoir ainsi des communications exolingues (entre des membres des deux groupes différents en présence) ou des communications endolingues (entre des membres du groupe des migrants).

En ce qui concerne notre étude, les domaines les plus pertinents sont ceux qui portent sur les pratiques et les représentations linguistiques. Cela permettra d'analyser les fonctions attribuées aux langues en présence sur notre terrain et le statut éventuel qui leur est attribué.

Pour Calvet (1994), les études sociolinguistiques peuvent s'effectuer n'importe où mais la ville est plus privilégiée dans le sens où on y trouve une multiplicité des réseaux issus de l'urbanisation et des migrations. C'est pourquoi pendant les dernières quinze ans, les sociolinguistes parlent de la sociolinguistique dite urbaine. (cf. les actes du colloque

international 'Des langues et des villes' - Dakar 1990, C. Juillard (1995), Calvet (1993), (1994), Bulot (2004).

La sociolinguistique dite urbaine a émergé vers les années 1960. Calvet (2004 :15) fait remarquer que lors de la réunion de la Conférence sociolinguistique UCLA en 1964, la ville était très présente dans les communications (Labov - l'hypercorrection dans les classes moyennes à New York, Gerald Kelley - le statut du hindi dans les villes de l'Inde, José Pedro Rona - le statut du guarani en liaison avec l'urbanisation, Trudgill - l'Europe). Il note que la ville est favorisée pour les études sociolinguistiques parce que :

« Elle était certes à l'origine un terrain commode, elle devient avec l'urbanisation galopante un enjeu considérable, un lieu où s'expriment les conflits, où des problèmes de communication trouvent des solutions véhiculaires in vivo, et de nombreuses études vont alors prendre comme un indicateur des mouvements en cours. »⁶⁰

C'est en effet ce conflit qui fait que les langues ont des fonctions différentes, voire inégalitaires.

C'est ainsi que Gasquet-Cyrus (2004 : 34) et Calvet (1993a : 39) proposent les domaines de la sociolinguistique urbaine. Le premier champ porte sur *l'analyse des changements observables dans la distribution des langues en milieu urbain comme la transmission et la véhicularisation*. C'est-à-dire, sur les rapports entre les langues dans les villes. Les recherches portent sur le corpus (la forme des langues dans la ville, les effets de l'urbanisation sur les langues à travers des emprunts, la régularisation des formes irrégulières, etc.) ou le statut (cf. Calvet 2004b, l'étude des langues utilisées sur les marchés à Alexandrie en Égypte) ou sur les deux. C'est ce premier champ qui nous intéresse parce que nous étudions également les rapports des langues dans une ville. Deuxièmement, la sociolinguistique urbaine met aussi en lumière *les effets de la ville sur les formes linguistiques* parce que l'urbanisation a des

⁶⁰ L-J. Calvet, « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », in T. Bulot (Dir) *Lieu de ville et identité*. Vol 1, L'Harmattan, 2004a. p. 17.

indices directs sur le corpus des langues (cf. Calvet, 2000). Ces changements peuvent mener à la dialectisation ou à la créolisation comme cité ailleurs (cf. Chaudenson 1992) dans ce travail. La troisième et la quatrième optique visent respectivement à étudier comment *les représentations linguistiques* et leur verbalisation au sein de différents groupes sociaux contribuent à l'identité urbaine et les phénomènes qui se regroupent au niveau réducteur de 'banlieue', avec tout ce qui touche aux adolescents.

4.3. Les domaines de l'usage des langues

Généralement, le choix d'une langue dans une interaction sociale dépend du milieu où les locuteurs se trouvent ou de la situation de communication. De nombreux sociolinguistes adoptent différentes approches pour déterminer dans quel contexte une langue donnée est choisie. À ce titre, la notion de choix est délicate tant sur le plan linguistique que sur les plans politique et social. Comme l'observe Ouane (1995: 93), le choix linguistique « *suppose des critères définis, une action raisonnée et des possibilités de régulariser les rapports entre les langues et les communautés porteuses de ces langues sur la base de faits et des facteurs objectifs.* » Certains, comme Wolff (*op.cit.*, p. 362) proposent des domaines d'utilisation des langues dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Domaine, participants et lieux

Domaine	Participants	Lieu
Famille	parents, épouse, enfants	maison
Amitié	classes d'âge, amis	maison, rue, sports, loisirs
Religion	prêtre, imam	église, mosquée
Enseignement	professeur, principal, professeurs, étudiants	école université
Affaires	directeur de banque, employé	banque
Autorités	policier, maire	commissariat, mairie
Travail	collègue, employeur	lieu de travail

Source: B. Heine et D. Nurse (2004 : 362)

Le tableau ci-dessus montre que, dans un environnement plurilingue comme celui du terrain de notre étude, des langues différentes peuvent être utilisées dans les domaines différents. Dans ce cas, la langue utilisée par les membres d'une famille ne serait pas la même que celle que les différents membres de la dite famille utilisent avec leurs différents amis ou au travail. Cela renvoie à nouveau aux fonctions inégalitaires des langues. D'autres présentent des facteurs qui déterminent le choix linguistique lorsque deux ou plusieurs sujets se rencontrent, à savoir:

- *L'interlocuteur.* Celui-ci est un facteur important, car ses données sociologiques comme l'âge, le sexe et/ou sa catégorie socioprofessionnelle peuvent influencer ses connaissances linguistiques et son choix éventuel de langue dans une situation de communication, sans oublier ses attitudes envers les langues différentes;
- *Les relations de rôles* telles que vendeur-acheteur, professeur-étudiants, etc. peuvent également jouer sur le choix d'une langue. Les

relations de rôle vont normalement de paire avec le domaine, comme souligné ci-dessous;

- *Le domaine*: Les domaines sont importants dans la mesure où ils exigent l'utilisation de certaines langues. Il y a par exemple des langues de travail, de l'école, etc.;
- *Le sujet*: Il s'agit de « *quoi* » les interlocuteurs parlent, le contenu en ce sens. Il importe de noter que le sujet se chevauche souvent avec le domaine;
- *Le lieu*: En ce qui concerne le lieu, certains sont identifiés avec un domaine public, d'autres avec un domaine privé. À titre d'exemple, les espaces publics comme les marchés dans les villes favorisent diverses rencontres et sont par conséquent propices aux études ethno- et sociolinguistique. À cet égard, Lamizet rappelle que:

« *Les lieux de ville se définissent comme des espaces d'échanges, de rencontres et de sociabilité [...] C'est que l'identité de la ville se fonde sur la circulation, la rencontre et l'échange plutôt que sur la filiation et l'héritage.* »⁶¹

- *La chaîne de communication*: Selon une situation donnée, certains locuteurs peuvent utiliser une langue pour la communication face à face et une autre dans la communication téléphonique ou écrite. À titre d'exemple, la plupart des langues maternelles africaines sont parlées plus qu'elles sont écrites. Les gens préfèrent écrire soit en langues officielles ou véhiculaires.
- *Le type d'interaction*: La communication formelle tend à favoriser l'utilisation de la langue du domaine public (sauf dans les cas où il est limité à un groupe ethnique) tandis que l'interaction informelle se fait plutôt dans la langue du domaine privé, la langue vernaculaire par exemple.

⁶¹B. Lamizet, «Qu'est-ce qu'un lieu de ville?», in Bulot, T (Dir), *Lieux de ville et territoires (Perspectives en sociolinguistique urbaine)* Vol. 2. 2004, L'Harmattan. p. 137.

- *La fonction phatique*: L'utilisation d'une langue particulière avec un interlocuteur particulier parmi d'autres pourrait signaler une tentative de créer un effet spécifique. Par exemple, parler anglais dans certaines situations montre que le locuteur est bien instruit.

Les propositions de Wolff nous serviront de guide dans l'analyse des données afin de mettre en lumière les facteurs qui influencent l'utilisation de telle ou telle langue et les représentations que s'en font les locuteurs.

Les conséquences linguistiques du multilinguisme sont les effets ou les influences des langues sur les autres. Ces effets se manifestent à tous les niveaux de la langue: la grammaire, la phonologie, le lexique, la pragmatique (c'est-à-dire l'utilisation de la langue dans la communication) et le discours. En ce qui concerne notre étude, la pragmatique nous intéresse dans la mesure où nous cherchons à étudier l'utilisation de différentes langues dans un milieu multilingue. À cet égard, Wolff fait remarquer que:

*« Dans les communautés linguistiques multilingues, les locuteurs peuvent utiliser les langues totalement différentes. Le choix de la variété linguistique précise est encore déterminé par d'autres dimensions et facteurs sociaux tels que la distance, le statut, le degré de formalisme et le type d'événement, même si le sujet de la conversation est le même. »*⁶²

4.4. Contact des langues

Généralement, nous pouvons affirmer que les langues sont en contact depuis les temps les plus anciens. Avec toutes ses langues, dialectes et variétés, l'Afrique est un bon terrain pour les études sociolinguistiques, et notamment celles qui portent sur les aspects liés au contact des langues. Il existe des milliers de langues en Afrique qui sont en contact entre elles, de même qu'avec d'autres langues issues de l'extérieur. Ces langues de l'extérieur sont souvent appelées « *langues étrangères* ». À ce propos, Coste et Hébrard notent que « *les situations de*

⁶²H.E. Wolff, *op.cit.*, pp. 362-363.

*contact de langues constituent un phénomène massif et de plus en plus général comme : individus, familles, groupes, quartiers, villes, régions, ethnies, Etats. »*⁶³

Tous ces groupes se trouvent donc dans la nécessité de tenir compte de la variété des usages linguistiques, car ils sont confrontés à des niveaux différents. Les langues entrent en contact dans un contexte d'échanges et de rencontres de différentes communautés. Ce fait est dû à plusieurs facteurs comme la colonisation, l'expansion militaire, le commerce, les mariages mixtes, etc. (cf. Calvet 1987a, Mackey, 1976). Les locuteurs s'expriment dans leurs langues quand ils se déplacent. C'est ce fait, d'après Breton, « *qui entraîne la diffusion géographique des langues dans l'espace.* »⁶⁴ Il ajoute que les contacts de langues se produisent à la fois par « *juxtaposition* » entre groupes et régions différents et par « *superposition* » d'usages complémentaires dans le même groupe, dans la même région.

Les études sur le contact des langues ont été menées par plusieurs sociolinguistes (Greenberg 1971, Labov 1972, Calvet 1993), entre autres. En ce qui concerne le Kenya, le contact de langues avec le monde extérieur du continent date du 6^e siècle après J.C quand les arabes du Royaume sultanat d'Oman sont arrivés sur la côte kenyane. Ils y sont restés jusqu'à l'arrivée des Portugais en 13^e siècle après J.C. En effet, la langue swahili est le résultat du métissage de l'arabe et les langues bantoues de la côte. Cette langue est inventée pour aider les commerçants arabes à communiquer avec les groupes ethniques locaux au cours des transactions commerciales. Le swahili est donc le résultat du contact de langues, car il y a des emprunts à l'arabe, aux langues bantoues et même au portugais. Dans son livre intitulé *Loan words and their effect on the classification of swahili nominals*, Zanawi (1979) explique

⁶³D. Coste et J. Hébrard, « Ecole et plurilinguisme », in *Le français dans le monde*, numéro spécial EDICEF, 1991, p. 8.

⁶⁴R. Breton et al. « Géographie du plurilinguisme », in *Le français dans le monde*, EDICEF, Février-Mars, 1999, p. 20.

que le développement de cette langue est basé sur les conditions sociologiques, culturelles, politiques, etc. et que le dialecte umani d'arabe est le bailleur majeur au swahili.

Le contact des langues et des cultures sur la côte kenyane a été amplifié avec l'arrivée des Portugais, notamment Vasco da Gama à Mombasa en 1498. Les Portugais font une place à vocation commerciale, sur la route des Indes. Toutefois, les contacts qui ont déterminé l'avenir du pays au niveau linguistique sont issus de la colonisation anglaise, depuis la fin du 19^e siècle jusqu'en 1963. Durant cette période, l'unification du pays, la centralisation du pouvoir politique, le commerce, les religions chrétiennes, les entreprises capitalistes coloniales comme l'IBEAC, l'enseignement, entre autres, ont joué un rôle prépondérant dans le rapprochement des différents groupes ethniques ainsi que de leurs différentes langues. Bien évidemment, ces contacts ont eu un impact sur les langues au niveau des rapports de domination, voire de la gestion de ces langues. Langue officielle des colonies anglaises comme le Kenya, l'anglais a été utilisé en premier lieu comme langue neutre pour construire l'unité nationale et économiser les ressources en matière des dépenses pour la traduction et dernièrement, pour éviter les conflits ethniques si une des langues ethniques aurait été choisie comme langue officielle.

Le terme *contact des langues* a été utilisé pour la première fois par Weinrich (1953) en soulignant que c'est d'abord chez l'individu que le contact des langues a lieu, ou quand deux (ou plusieurs) personnes interagissent en utilisant plusieurs langues et en mettant en œuvre des procédés communicatifs qui contribuent en quelque sorte à un rapprochement des idiomes en présence (parler bilingue, alternances codiques, collaboration). Selon Hamers (1997) :

« Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc un individu bilingue. »⁶⁵

Pour Ervin -Tripp:

«The fundamental fact about language is its obvious diversity. Moving from country to country, region to region, class to class and caste to caste, we find changes in language. Linguistic diversity is apparently related to social interaction.»⁶⁶

En effet, c'est l'interaction sociale qui fait que les langues soient en contact à travers les locuteurs. De façon générale, les études sur le contact des langues incluent les phénomènes *d'hybridation, d'évolution, d'aires de convergences et de divergences, d'où la représentation, d'emprunt ainsi que d'autres stratégies de communication*. Force est de constater que la représentation des langues joue sur leurs statuts et fonctions. C'est cet aspect de représentation qui fait l'objet de notre étude et nous le développerons plus loin.

Aux frontières d'une communauté linguistique - soit une région, une nation ou un groupe ethnique - chaque langue ou dialecte peut être affecté(e) par une autre langue et/ou dialecte utilisé(e) par d'autres ou les mêmes personnes qui vivent dans le voisinage. Comme les études sur le contact des langues traitent des influences des langues les unes sur les autres, il faudrait mieux prendre en compte *l'individu, l'environnement social, culturel et politique* dans lequel le choix des langues se déroule. Autrement dit, si la sociolinguistique porte sur l'étude de l'utilisation de la langue dans la société, il va sans dire qu'elle porte sur trois aspects importants à savoir *la langue, la société et l'individu*. Ces trois aspects sont liés dans le domaine du contact des langues. En effet, les langues n'entrent

⁶⁵J.F. Hamers, « Contact des langues », in M-L Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, 1997, p.94.

⁶⁶S.M. Ervin-Tripp, «Sociolinguistics», in J.A. Fishman (Ed), *Advances in the sociology of language*, Mouton, 1971, p. 63.

pas vraiment en contact ; ce sont les locuteurs des langues qui sont en contact et leurs attitudes linguistiques envers les uns et les autres influencent les rapports des langues ainsi que leur comportement linguistique.

Les langues en contact établissent trois types majeurs de relations entre elles. Lapierre (1988 : 133-134) distingue en premier lieu une relation de communication réciproque où chaque locuteur parle la langue de l'autre dans n'importe quelle situation et n'importe quelle catégorie de rapports sociaux, comme vie publique, travail, échanges, etc. C'est le cas du bilinguisme généralisé, sans diglossie. C'est le cas de relations entre des langues ethniques dans les zones rurales où il y a les possibilités de trouver un locuteur d'une langue ethnique qui parle très bien la langue d'un autre groupe ethnique.

La deuxième relation consiste en une domination relative dans la mesure où une langue a un statut supérieur lié au privilège d'être utilisée dans les domaines prestigieux tels que l'administration publique, les affaires, la vie urbaine et dans la communication entre le groupe dominant et le groupe dominé. L'autre langue a un statut inférieur, lié à un usage réservé aux rapports sociaux à l'intérieur du groupe dominé, notamment à la vie privée ou rurale. C'est le cas de la diglossie et seuls les membres du groupe dominé sont susceptibles d'être bilingues. Par rapport à cette recherche, ce type de relation existerait entre l'axe anglais et/ou swahili qui serait en position dominante par rapport aux langues ethniques. Les locuteurs des langues ethniques sont parfois obligés d'apprendre le swahili ou l'anglais pour pouvoir communiquer avec d'autres locuteurs qui ne parlent pas leurs langues ethniques, notamment dans le cadre public.

La troisième relation entre les langues est celle de domination absolue. Dans ce cas, un des groupes impose sa langue aux autres dans presque tous les domaines de communication et les rapports sociaux. Les langues des groupes dominés sont alors réduites à un niveau très bas

utilisé largement par les vieux dans la vie privée et dans les relations de voisinage au niveau des villages. Dans le contexte kenyan, certains groupes ethniques ont leurs langues totalement dominées par les groupes ethniques numériquement et culturellement supérieurs à un niveau où les jeunes appartenant aux groupes dominés parlent la langue du groupe dominant. À titre d'exemple, les relations entre les luo (dominant) et les suba (dominés) dans la région du Nyanza expliquent bien ce phénomène.

En ce qui concerne notre étude, la relation entre les langues présente un grand intérêt dans le sens où ces relations peuvent déterminer les représentations que les locuteurs se font des langues.

Très souvent, le contact des langues entraîne les échanges en face à face. Les communautés linguistiques peuvent coexister paisiblement tout en partageant des ressources communes et en faisant le commerce entre elles. C'est à l'occasion des échanges commerciaux et des déplacements, comme nous l'avons déjà noté, que plusieurs locuteurs entrent en contact. Cela explique pourquoi nous avons choisi de mener notre enquête sur les marchés et à la douane. Ce sont des lieux de fort contact linguistique qui favorisent une étude telle que celle-ci.

Le contact des langues est par conséquent plus intense dans certaines régions que d'autres dans une période donnée. Le contact des langues peut être stable ou instable. Les situations stables de contact des langues sont quasi-permanentes. D'autre part, les situations instables ne durent pas longtemps. Force est de constater que tout contact est sujet au changement à n'importe quel moment pour des raisons sociales différentes. Les facteurs sociaux tels que l'urbanisation et l'industrialisation peuvent avoir une influence sur la stabilité des langues minoritaires. Cela est dû aux migrations de grandes populations vers des zones d'urbanisation. Toutefois, une langue minoritaire peut maintenir sa stabilité à travers ses locuteurs grâce au soutien des institutions. Nous constatons donc que les relations paisibles donnent lieu à des situations de contact assez stables par rapport aux relations issues de l'invasion

militaire. Ces dernières relations sont de moins en moins stables, car elles mènent aux migrations et aux immigrations à grande échelle.

Thomas (2001) met en lumière les résultats du changement linguistique issu du contact des langues. Cet auteur propose trois grands changements linguistiques à savoir le changement linguistique du contact des langues, l'extrême mixité des langues et la mort des langues. En ce sens, elle fait observer que:

«Anyone who investigates a case of language contact in depth will soon discover that no list of categories can possibly cover all necessary complexity adequately. Thus typologies should be viewed as approximations, or abstractions of a very messy reality.»⁶⁷

En ce qui concerne le changement linguistique dû au contact des langues, il y a des indicateurs des types et degrés de changement tels que les facteurs sociaux (l'intensité de contact, la présence versus l'absence de l'apprentissage imparfait, les attitudes des locuteurs) et linguistiques (le degré auquel les éléments sont intégrés dans le système linguistique, une typologie de distance entre la langue source et la langue réceptrice), une typologie d'effets sur la structure de la langue réceptrice (la perte ou l'ajout d'éléments, le remplacement d'éléments) et troisièmement, une typologie de mécanismes du changement linguistique (alternance codique, alternance de code, la négociation, les stratégies d'acquisition d'une seconde langue, les effets d'acquisition d'une première langue et la décision délibérée.

L'extrême mixité porte sur les origines des langues comme les pidgins, les créoles et l'amalgame des langues pendant que la mort des langues concerne la perte de matériel linguistique, le remplacement grammatical et le manque d'emprunt.

Dans une situation où les langues sont en contact, les locuteurs bilingues ou plurilingues n'attribuent pas le même poids aux langues

⁶⁷ S.G. Thomas, *Language Contact: An Introduction*, Georgetown University Press, 2001, p. 60.

qu'ils parlent. En ce sens, ce que les locuteurs disent à propos des langues est ce qui intéresse cette étude, afin d'étudier les fonctions et les statuts attribués aux différentes langues. Cette recherche s'appuie donc sur le fait que le contact des langues s'effectue entre des locuteurs ou des communautés linguistiques qui sont en contact ou vivent ensemble.

4.4.1. Termes liés à des situations de contact des langues

Dans une situation où les langues sont en contact, il existe des termes comme le bilinguisme ou le plurilinguisme, la diglossie, les représentations, les réseaux sociaux, le dialecte, la langue véhiculaire, la langue grégaire, le conflit linguistique, la politique linguistique, etc. Ces termes sont importants pour un chercheur en sociolinguistique, s'il doit mener à bien ses recherches sur une situation linguistique donnée. Nous nous proposons donc de les définir en détail, notamment ceux qui sont pertinents en fonction de nos hypothèses et de notre cadre de recherche, c'est-à-dire ceux qui traitent des rapports entre les individus, les langues et la société.

CHAPITRE 5: BI/PLURILINGUISME ET DIGLOSSIE

Comme nous l'avons déjà noté dans l'introduction générale, le Kenya est officiellement reconnu comme un pays bilingue parce que la constitution reconnaît deux langues à savoir l'anglais et le swahili. Mais le terme serait impropre dans le sens où un Kenyan serait bilingue alors que le Kenya est plurilingue, car il y a évidemment d'autres langues en plus de l'anglais et du swahili. Entre le bilinguisme et le plurilinguisme, lequel de ces deux termes faudrait-il adopter dans le cadre de cette recherche? Dans les lignes qui suivent, nous tentons d'aborder les deux aspects de la question afin d'en discerner la pertinence.

5.1. Bilinguisme

Le concept de *bilinguisme* est vaste et peut être abordé suivant des schémas linguistique, sociologique et psychologique. Il peut y avoir des définitions différentes en fonction de la discipline. Nous aborderons le problème sous un angle purement linguistique.

Le bilinguisme signifie l'utilisation de deux langues et donc la coexistence de plusieurs langues. Mackey (1976 : 9) définit le bilinguisme comme « *l'emploi alterné de deux ou plus de deux langues.* » À ce propos, nous nous permettons de citer Marcellesi, qui fait observer que:

« *'Bi' dans bilinguisme implique seulement deux. A diverses reprises (suivant une habitude non explicitée) nous avons dit deux ou plusieurs : C'est que dans le cas de plurilinguisme, il y a toujours bilinguisme, et que dans celui-ci, se posent tous les problèmes du plurilinguisme.* » ⁶⁸

Au sens large, Klinkenberg (1994 : 58) explique que « *Le mot de bilinguisme ou de plurilinguisme, désigne toute pratique de plusieurs variétés linguistiques (surtout variétés nettement différenciées), par un individu ou par un groupe d'individus.* » Toutefois, Klinkenberg lui-même

⁶⁸J-B. Marcellesi, « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : Problèmes et tâches », in *Langages* n° 61 : *Bilinguisme et Diglossie*, Larousse, 1981, p. 5.

n'est pas entièrement satisfait de cette définition, car il explique qu'« *il faudra distinguer le plurilinguisme des individus isolés (et c'est à ce cas qu'on réservera le nom de bilinguisme), du plurilinguisme des structures sociales.* » (*Ibid.*, p. 58). Cette distinction se trouve à l'intérieur du terme plurilinguisme, dans le dictionnaire de linguistique (1989) :

« *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté, plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication.* »⁶⁹

À ce propos, nous pouvons déjà constater que le terme bilinguisme ne renvoie pas seulement à deux langues mais plusieurs. Il va donc de pair avec le terme plurilinguisme. Tabouret-Keller, cité par Baylon fait observer que :

« *Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe.* »⁷⁰

Nous pouvons donc voir que le bilinguisme est relatif et comme l'observe Mackey (*op.cit.*, p. 372), son étude devrait être abordée à la fois au niveau de « *degré* », c'est-à-dire quelle connaissance a l'individu des langues qu'il utilise, et de « *fonction* », c'est-à-dire dans quels buts il utilise ses langues. Au niveau du degré, Kilinkenberg (*op.cit.*, p. 58) soutient que la notion de bilinguisme ne signifie pas nécessairement que le locuteur ait le même niveau de maîtrise des langues qu'il parle et que ces langues n'ont pas le même statut. À ce propos, Grosjean (1984) exprime les mêmes sentiments que Klinkenberg:

⁶⁹ J. Dubois et *al.*, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1989, p. 381.

⁷⁰ C. Baylon, *Sociolinguistique: Société, langues et discours*, Éditions Nathan, 1996, p. 9.

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours, et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues [...] Le bilinguisme est un fait naturel qui se développe lorsqu'il y a contact entre langues, et besoin chez l'individu de communiquer en plusieurs langues. »⁷¹

Grosjean (*ibid.*, pp. 5-6) parle également de « *bilinguisme équilibré si le besoin des deux langues est équivalent, et le bilinguisme dominant, si une langue est plus utilisée que l'autre.* »

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994 : 66-67) propose sept définitions du mot bilinguisme. La première et la dernière définition sont celles que nous retenons, car elles sont les plus pertinentes pour ce travail. Dans un premier temps, le bilinguisme est défini comme « *la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes.* » En outre, la deuxième définition porte sur des communautés linguistiques et se définit comme :

« L'ensemble des problèmes linguistiques, psychologiques et sociaux qui se posent aux locuteurs conduits à utiliser, dans une partie de leurs communications, une langue ou un parler qui n'est pas accepté à l'extérieur, et, dans une autre partie, la langue officielle ou la langue communément acceptée. »⁷²

Ces deux définitions sont pertinentes car d'une part, la première parle de l'utilisation alternée des langues selon la situation, ce qui renvoie aux fonctions des langues. D'autre part, la deuxième renvoie aux problèmes liés à l'utilisation de plus d'une langue dans une communauté dans le sens où cela engendre les représentations envers des langues présentes. À ce stade, Lüdi et Py (2003 : 11) précisent que : « *Être bilingue ne signifie donc nullement employer distinctement deux langues. Très*

⁷¹F. Grosjean, *op.cit.*, pp. 85 - 86.

⁷²Dubois J. et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994, p. 67.

souvent, au contraire, chacune des langues se voit conférer des fonctions communicatives soigneusement distinctes. »

Un individu ne peut avoir une connaissance égale de différentes langues dans le sens où l'une sera toujours mineure ou majeure par rapport à l'autre, selon les conditions politiques, affectives ou psychologiques dans lesquelles le locuteur les emploie. En considérant **A** et **B** comme deux langues employées dans une situation de bilinguisme officiel, l'individu ne sera jamais (sauf exception) du type **A = B**, mais toujours du type **A ≠ B**. C'est-à-dire **A > B** ou **A < B**. En nous basant sur la situation kenyane par exemple, il n'y aurait jamais une situation où l'utilisation de l'anglais et le swahili serait de type **A = B**. Soit un locuteur bilingue utilise l'anglais plus que le swahili ou l'inverse.

Ceci nous amène à l'élaboration de différents types de bilinguisme et de personnes bilingues. Lorsque les locuteurs de deux langues, ou même plus, vivent ensemble, soit il y a le bilinguisme ou le multilinguisme mutuel, soit il y a le bilinguisme asymétrique. Le bilinguisme mutuel ou symétrique existe d'une part quand les locuteurs des langues différentes parlent les langues des autres. Ce type de bilinguisme se trouve dans les régions où cohabitent de différents groupes linguistiques. Dans ce cas, les locuteurs d'une langue appartenant à un groupe linguistique différent peuvent facilement parler cette langue et vice versa. Par contre, le bilinguisme asymétrique a lieu quand les locuteurs d'une langue parlent celle des autres mais non pas l'inverse. Le bilinguisme asymétrique est très répandu dans les cas où un groupe de locuteurs bilingues subordonnés changent leur langue pour parler celle du groupe monolingue dominant.

Houis (1971) distingue entre le bilinguisme interne et externe. Si nous nous permettons d'appliquer sa typologie de bilinguisme à la situation kenyane, nous pouvons dire qu'il y a bilinguisme interne dans les cas où un locuteur d'une langue kenyane s'ajoute à une autre langue vernaculaire kenyane. Quant au bilinguisme externe, il s'agit d'une

situation où une langue étrangère et dominante ajoute à une communauté linguistique. C'est le cas de l'utilisation de l'anglais au Kenya.

Les langues sont perméables parce qu'elles peuvent se partager et s'emprunter des éléments ou être modifiées lorsque les locuteurs entrent en contact. En ce qui concerne les sociétés, elles sont majoritairement multilingues et donc hétérogènes. Cela se manifeste par le statut qu'elles attribuent aux différentes langues. À ce titre, Calvet fait remarquer que:

*« Plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue ou en situation d'acquisition) ou la communauté. Et le résultat de ces contacts est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique. »*⁷³

Hamers et Blanc (1983), cité par Hamers (1997 :94) notent qu'au niveau individuel, le contact des langues se traduit par un état de bilingualité. Ils définissent la *bilingualité* comme un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique et le degré d'accès varie selon un certain nombre de dimensions telles que psychologique, sociologique, socioculturelle et linguistique.

5.2. Plurilinguisme

La sociolinguistique et le plurilinguisme sont ainsi fortement liés dans la mesure où il est difficile de mener une enquête sociolinguistique en tenant compte d'un seul locuteur. Calvet explique que:

*«La sociolinguistique a en effet besoin du plurilinguisme, de la réalité des rapports quotidiens, de la coexistence et des conflits entre différentes communautés, du choc des langues et des représentations, en un mot de la communication réelle dont les constituants se trouvent en ville multipliés, densifiés, condensés.»*⁷⁴

Le terme plurilinguisme est parfois pris comme synonyme de multilinguisme. Toutefois, certains chercheurs préfèrent utiliser le terme

⁷³ L-J Calvet, *La sociolinguistique*, Presses Universitaires de France, 1993b, p 17.

⁷⁴*ibid*, p. 19.

multilinguisme pour décrire une situation de coexistence de plusieurs langues et le terme *plurilinguisme* dans le cas d'un individu parlant plusieurs langues. À ce sujet, nous reprenons la définition de Hagège (2005 :11), qui explique que le *plurilinguisme* est la «*coexistence d'une pluralité de langues dans un espace géographique ou politique donné* » tandis que le *multilinguisme* évoque «*la connaissance multiple de langues chez un même individu.*» Ainsi, on parle d'un pays ou d'une région multilingue d'un côté et d'un individu plurilingue de l'autre. Calvet (1987b :32) définit le plurilinguisme comme «*la pratique de plusieurs langues à des niveaux différents et pour des usages différents.*» Quant au dictionnaire de didactique du français :

*« Le plurilinguisme est la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques, ce qui nécessite une forme spécifique de la compétence de communication. Celle-ci consiste à gérer le répertoire linguistique en fonction d'un éventail large de facteurs situationnel et culturel. »*⁷⁵

Le plurilinguisme est donc un environnement linguistique où plusieurs langues qui appartiennent aux différents groupes linguistiques cohabitent.

Lüdi et Py (*op.cit.*, 2003, p. 5) distinguent trois types de plurilinguisme à savoir le plurilinguisme territorial, individuel et institutionnel. Le plurilinguisme territorial porte sur une situation linguistique où deux ou plusieurs langues sont parlées sur un même territoire politico-géographiquement uni. Ces territoires peuvent être «*à parler composite* » ou subdivisés «*en régions unilingues* ». Dans un deuxième temps, le plurilinguisme individuel porte sur le locuteur lui-même ou une famille, voire un groupe qui maîtrise deux ou plusieurs langues. Autrement dit, il s'agit d'un plurilinguisme de fait. Cela concerne des situations plurilingues acquises de façon naturelle à travers le commerce, les mariages mixtes ou les migrations. Ces situations s'expriment plutôt par une cohabitation de plusieurs langues, chacune de

⁷⁵ J-P. Cuq, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International, 2003, p. 195.

ces langues représentant des communautés différentes en présence sur un même territoire. Enfin, le plurilinguisme institutionnel porte sur l'offre officielle de services dans deux ou plusieurs langues au niveau d'un pays ou d'une organisation internationale.

Nous pouvons ainsi décrire le plurilinguisme suivant trois grands schémas. D'une part, selon le nombre des langues en présence au sein d'un territoire et d'autre part, par l'espace de leur communication (c'est-à-dire leur fonctionnement social) et leur statut officiel.

Le plurilinguisme est une source importante de concurrence, et donc de conflit linguistique. Un environnement plurilingue, comme le terrain de cette étude, peut provoquer des conflits linguistiques à cause des rapports de force entre les langues. Dans une telle situation, certaines langues sont dominantes, d'autres sont dominées. À cet égard, le statut inégal des langues est porteur de conflits, car le caractère dominant de cette langue est lié aux rôles sociaux prestigieux et au pouvoir d'Etat, en l'occurrence l'administration, l'école, les médias, les institutions économiques. De l'autre côté, les langues dominées sont reléguées aux rôles secondaires dans le cadre de la communication en famille ou entre les proches. Les langues dominées peuvent être interdites, ignorées, tolérées, autorisées légalement ou reconnues juridiquement comme langues nationales.

Le plurilinguisme est également générateur de concurrence dans la mesure où les langues sont porteuses de l'identité culturelle. Comme les langues dominantes peuvent assumer la fonction d'unification au niveau national, elles sont susceptibles d'assurer le maintien de l'identité culturelle. Comme symbole de l'identité, la langue est un facteur essentiel qui établit l'appartenance sociale et ethnique d'un individu. Pour bien cerner les rapports entretenus et partagés par le locuteur de la région frontalière de Busia et les langues présentes, nous allons examiner davantage le concept de diglossie dans son rapport avec le plurilinguisme,

sachant que deux langues en contact n'ont pas toujours les mêmes fonctions.

5.3. Diglossie

En sociolinguistique, on utilise le concept de diglossie pour décrire les phénomènes de contact de langues en situation d'inégalité. À ce propos, Beniamino (1997a : 125) observe que « *dans sa plus grande extension, le concept de diglossie est utilisé pour la description de situations où deux systèmes linguistiques coexistent pour les communications internes à cette communauté.* » L'analyse des pratiques et représentations linguistiques dans la région frontalière repose sur la recherche du phénomène de la diglossie. Nous devons donc nous interroger sur ce concept, afin de répondre à cette question plus tard.

Au départ, Beniamino (*ibid.*, p. 125) signale que la notion de diglossie a été utilisée en 1928 par l'helleniste J. Psichari pour décrire la coexistence entre deux systèmes linguistiquement apparentés en Grèce. Il s'agissait du grec « *katharévousa* », utilisée en tant que langue sacrée et savante, et « *démotiki* », qui servait de langue usuelle et vulgaire. Puis, cette notion a été propagée par Ferguson en 1959, qui, en se fondant sur quatre situations : (la Grèce, la Suisse germanophone, les pays arabes et Haïti pour montrer que les langues sont inégales, il définissait la diglossie comme :

« [...] la coexistence dans une même communauté de deux variétés ou de deux langues historiquement apparentées l'une considérée comme variété haute et l'autre basse, se partageant les usages, c'est-à-dire avec des spécialisations de fonctions, et entre lesquelles il n'existe pas de continuum. »⁷⁶

C'est à partir de cette définition que Calvet (1993a : 42) tire quelques caractéristiques des situations diglossiques dont les traits essentiels sont les suivants:

⁷⁶ C. Ferguson, « Diglossia », in *Word*, 1959, n° 15, p. 15.

- Une répartition des variétés d'après les domaines d'utilisation (la variété haute serait réservée à la religion, et la variété basse à l'utilisation usuelle) ;
- Une notion de prestige social associée à la variété haute ;
- La variété basse serait apprise comme première langue ; pendant que la variété haute serait apprise à l'école ;
- La normalisation et la standardisation de la variété haute.

En revanche, certains chercheurs ont désapprouvé la définition fergusonnienne, qui orientait la situation diglossique vers la stabilité et l'homogénéité des deux variétés. En ce sens, Kremnitz (1981 : 64) est un des chercheurs qui conteste la définition de Ferguson. Selon lui, il n'est pas nécessaire que dans une situation diglossique, les langues en contact aient une parenté génétique. En plus, cette situation de diglossie, pense-t-il, est en constante évolution, et donc loin d'être stable.

Le concept de Ferguson a été développé par Fishman (1967 : 32), en prenant en compte toute la société où deux formes linguistiques sont en usage et remplissent diverses fonctions, qu'elles soient apparentées ou non. Excepté la question de parenté et de proximité des langues, nous constatons que Fishman a adopté les mêmes critères que Ferguson. En revanche, il propose une typologie des situations diglossiques en rapport avec le bilinguisme précisant que la diglossie ne s'arrête pas à la co-présence de deux variétés, mais va bien plus loin. Au contraire du bilinguisme, la diglossie n'est pas, selon lui, un fait individuel, mais quelque chose de plus général qui touche toute la société entière. Dès lors, apparaît la différence essentielle entre bilinguisme et diglossie.

À partir des années 1970, la diglossie connaît des définitions diverses qui se distinguent par les fonctions et les statuts que leur confient les locuteurs. C'est pour cette raison que Tabouret-Keller (*op.cit.*, 1984, p. 24) pense que le concept de « *diglossie est [...] devenu synonyme de l'inégalité des fonctions sociales remplies par les différentes langues en*

présence dans une situation linguistique complexe et de l'inégalité corrélatrice des valeurs que chacune de ces langues représentent. »

C'est ainsi que Baylon définit la diglossie comme :

« Une situation sociolinguistique où s'emploient concurremment deux idiomes de statut socioculturel différent, l'un étant un vernaculaire, c'est-à-dire une forme linguistique acquise prioritairement et utilisée dans la vie quotidienne, l'autre une langue dont l'usage, dans certaines circonstances, est imposé par ceux qui détiennent l'autorité. »⁷⁷

D'autre part, Klinkenberg (*op.cit.*, p. 58) observe que la diglossie signifierait *« une situation sociale dans laquelle diverses variétés sont présentes et organisées de façon telle, que l'on peut assigner une ou des fonctions particulières, à chacune de ces variétés. »* Toutefois, il précise que le statut des variétés en présence ne doit pas nécessairement avoir un rapport de domination, ce en quoi il n'est pas d'accord avec Tabouret-Keller (1984).

Ces propositions donnent une définition plus dynamique de la diglossie, tout en s'opposant à l'approche fonctionnaliste et statique de Ferguson. La nouvelle approche tend à définir la diglossie en se fondant sur un terrain particulier. C'est pour cette raison que Kremnitz (1981 : 71) considère la diglossie *« comme une situation extrêmement mouvante, qui n'est le plus souvent explicable qu'historiquement car les langues impliquées sont toujours des pôles d'attraction ou de refus, souvent les deux à la fois. »*

De même, les recherches sur la diglossie permettent de faire remarquer que certaines situations linguistiques peuvent avoir plus de deux langues en contact. Dès lors, il existe des termes comme triglossie, tétraglossie ou polyglossie. Grassi (1993), cité par Conslavi (1995 : 30), parle de triglossie en se fondant sur l'approche communicative et de groupe. Il donne l'exemple de Rome où existe une triglossie composée de

⁷⁷ C. Baylon, *op.cit.*, p. 149.

l'italien standard, de l'italien littéraire et d'autres variétés de langues utilisées par différents groupes de locuteurs. Il observe que :

« À l'intérieur d'une même ville non seulement peuvent se trouver ensemble diverses variétés de dialectes, mais la juxtaposition de ces variétés peut constituer pour les locuteurs, les symboles de l'appartenance à un bourg déterminé ou à un groupe social déterminé. » ⁷⁸

À partir d'une telle situation, nous trouvons la diglossie enchâssée ou juxtaposée. Comme le note Beniamino (1997b : 129), la diglossie enchâssée est une situation linguistique où il existe deux diglossies : langue officielle d'origine européenne/langue(s) véhiculaire(s) africaine(s) d'une part, et langue(s) véhiculaire(s) africaine(s)/langues vernaculaires africaines d'autre part. Cette situation est caractérisée par la concurrence entre la langue véhiculaire et la langue officielle d'origine européenne. C'est le cas du swahili et l'anglais en Afrique de l'Est. Par contre, pour la diglossie juxtaposée, une langue d'origine européenne est placée en position de variété haute et a pour fonction de favoriser la communication inter-ethnique. Dans ce cas, il n'y a pas de langue véhiculaire africaine.

Dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (*op.cit.*, p. 197), la polyglossie est une « *forme de multilinguisme sociétal standardisé qui compte au moins trois variétés linguistiques et dont la distribution complémentaire est basée sur une répartition fonctionnelle.* » Cette répartition repose sur le fait que chaque variété dans une situation linguistique donnée a un domaine particulier d'usage, sans chevauchements. Les variétés sont à cet égard hiérarchisées sur une échelle de leur importance.

Pour conclure, nous pouvons dire que diglossie et polyglossie sont synonymes et toutes les deux sont des phénomènes sociaux. Comme nous l'avons vu dans les lignes précédentes, la diglossie sous-entend qu'il

⁷⁸C. Grassi, « Italiano e dialetti », in A. A. Sobrero [Dir] *Introduzione all'Italiano Contemporaneo, la variazione e gli usi*, Editori Laterza, 1993, pp. 287.

existe conflit linguistique, passif ou actif, car certaines variétés en contact jouent des rôles précis dans la communication. Cet élément de concurrence des langues dans la diglossie se révèle dans diverses définitions, surtout celle de Hamers et Blanc (*op.cit.*, p.19). En décrivant la situation du Paraguay, ils expliquent que la diglossie est une situation où « *deux langues sont parlées par une certaine partie de la population. Ces deux langues sont utilisées de façon complémentaire par la communauté, la première langue ou variété a un statut plus élevé que la seconde puisqu'elle est réservée à certains domaines et fonctions.* » La diglossie illustre donc un système de valeurs linguistiques et extralinguistiques dans lequel tout ce qui se rapporte à ces deux langues est jugé et entre dans un système de représentations.

À partir de ces points de vue, nous constatons que la diglossie se rapporte à la question de domination et de minorisation entre les deux langues. Ce qui nous amène à discuter le concept de conflit linguistique. À ce niveau, nous revenons à Oskaar (1980), cité par Lüdi et Py (*op.cit.*, 2003), qui fait remarquer que :

« *Le contact de langues suppose l'existence de locuteurs bilingues et met en jeu des relations diversifiées au sein des domaines cognitivo-émotionnel et socio-politique de l'individu. Il peut cependant conduire aussi à des conflits linguistiques relatifs à son identité personnelle et sociale.* »⁷⁹

Quant au bilinguisme/plurilinguisme et à la diglossie, il importe de noter que deux modèles en découlent : les modèles «bilinguiste» et «diglossique» qui se distinguent à la fois par leurs orientations méthodologiques et théoriques. En effet, la parution en 1997 d'un ouvrage collectif intitulé *Plurilinguisme: «contact» ou « conflit» de langues* (Boyer 1997), montre que le débat sur le bilinguisme et la diglossie est loin d'être fini. Ce débat a mené à la confrontation entre ces deux modèles dont les différences sont bien résumées dans le tableau ci-dessous :

⁷⁹E. Oskaar, (1980), «*Mehrsprachigkeit, sprachkontakt und sprachkonflikt*», in H. P. Nelde (Ed), *Sprachkontakt und sprachkonflikt*, Franz Steiner, 1980, p. 43.

Tableau 6 : Caractéristiques des modèles bilinguiste et diglossique

Modèle bilinguiste	Modèle diglossique
Interaction	Langues
Approche micro	Approche macro
Synchronique	Diachronique
Dynamique	Dynamique
Consensuel	Conflictuel

Source : Matthey et De Pietro (1997: 136)

D'après le modèle axé sur le bilinguisme, l'usage et la représentation linguistique se situent au niveau de l'interaction, et donc au niveau des individus bilingues, voire plurilingues. Au contraire, dans le modèle diglossique, l'accent est mis sur la dominance d'une langue sur une autre et le conflit linguistique qui en résulte. Dans ce cas, la diglossie englobe toute une communauté linguistique. La macrosituation détermine les pratiques et représentations linguistiques, alors que dans le cas du premier modèle, ce sont les interactions qui construisent les pratiques et les représentations.

5.4. Conflit linguistique

Quand diverses langues coexistent sur un même territoire, elles ont tendance à se partager les différents domaines de l'organisation sociale. De l'autre côté, quand une langue est laissée à elle-même, dans un libre marché des langues, cela provoque le conflit linguistique et entraîne le plus souvent la suprématie de la langue la plus forte. Dans ce cas, les politiques linguistiques favorisent une langue en modifiant les règles du

marché linguistique soit par des mesures administratives, soit par des mesures juridiques.

Ce terme, « *conflit linguistique* », a été utilisé pour la première fois par Aracil en 1965 pour décrire les rapports des langues dans les pays de la langue catalane. Cichon et Kremnitz (1996 : 116) observent que toute situation de plurilinguisme est potentiellement conflictuelle. Cette situation peut être en «*état de latence* » ou «*ouvert* » dans le sens où « *l'individu plurilingue peut changer sa pratique, et ses représentations et ses valorisations linguistiques.* »

Ils ajoutent qu' « *il y a conflit quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée* » (*ibid.*, p. 120). Bref, le conflit linguistique résulte de la promotion d'une langue au détriment des autres.

La langue n'est pas seulement un moyen de communication. Elle est également un facteur important d'intégration et un agent de cohésion sociale. Elle manifeste l'appartenance à une société et rassemble ses locuteurs en une communauté dont les membres partagent, à travers son histoire et ses institutions, des attitudes à l'égard des autres communautés linguistiques, et donc des autres langues.

Quels sont les lieux de conflit linguistique ? Les lieux de conflit linguistique correspondent aux domaines d'utilisation de la langue. Nous pouvons donner quelques exemples des lieux de conflit linguistique à savoir : la famille, l'école, la gestion de l'Etat, les activités économiques et la technologie.

La famille est l'endroit où se transmet une langue d'une génération à l'autre. La langue disparaît si elle n'est pas utilisée dans le cadre familial et communautaire. Dans ce cas, c'est la langue dominante qui finit par remplir les fonctions de cette langue en disparition.

L'école et le processus de la scolarisation joue un rôle capital dans le conflit linguistique. D'abord par le choix de la langue d'enseignement et des langues à enseigner, soit comme langues secondes, soit comme langues étrangères. C'est donc à l'école où on découvre d'autres langues, leur prestige, leurs valeurs et leurs domaines d'utilisation.

En ce qui concerne la langue de la gestion de l'Etat, il s'agit de la langue du pouvoir politique. C'est-à-dire la langue de l'administration publique, de la justice, des relations avec les citoyens, la langue dans laquelle les citoyens peuvent participer à la vie politique et collective. Certains pays utilisent une seule langue pendant que d'autres utilisent deux. Si deux langues sont reconnues, ce plurilinguisme est la plupart du temps asymétrique, en faveur de la langue favorisée par l'Etat.

Les activités économiques engendrent également le conflit linguistique, car elles touchent un grand nombre de secteurs qui sont directement liés à la vie quotidienne. Comme les activités économiques entraînent une forte activité de communication, les langues utilisées ont une motivation économique, car elles donnent accès aux services et au travail. Enfin, la langue du pouvoir scientifique et technologique mène aussi au conflit linguistique, vu qu'elle met en relief l'inégalité des langues dans ce domaine.

Le conflit linguistique se présente donc sous l'aspect des pratiques linguistiques chez les locuteurs plurilingues, car ils n'utilisent pas toujours la même langue dans toutes les situations. En plus, ils n'attribuent pas les mêmes représentations aux langues qu'ils parlent et celles parlées par d'autres locuteurs. Dans un environnement où les langues n'ont ni les mêmes fonctions, ni le même statut, il est nécessaire d'aborder la question de représentations, et voir comment elle s'applique à cette recherche.

CHAPITRE 6: REPRÉSENTATIONS

6.1. Définition de la notion

La notion de représentations à laquelle nous nous référons dans cette recherche est empruntée à la théorie formulée par Moscovici (1961). Depuis lors, cette notion est un thème de recherche très répandu en sciences, notamment en histoire, en ethnologie, en sociologie, en économie, en sociolinguistique, etc. Ceci révèle que cette théorie est un atout dans l'analyse des phénomènes sociaux. (cf. Belisle et Schiele, 1984; Jodelet, 1989a).

Moscovici (1961: 301) définit la représentation comme un processus de médiation entre le concept et la perception. Martin et Royer-Rastoll (1990:99) font remarquer que la « *perception renvoie au rôle actif du sujet tandis que l'image part de l'objet.* » La représentation porte sur le sujet, l'objet et la perception, mais il faut également avoir le milieu puisque toute représentation se passe dans une situation donnée.

La perception a un domaine social qui a été abordé par plusieurs auteurs, parmi lesquels Moscovici (1961), Maisonneuve (1978), Doise (1979), Jodelet (1989b), Martin et Royer-Rastoll (1990), Ladmiral et Lipiansky (1991), Watier (1996), Matthey (1997), etc. Nous pouvons réaffirmer que la représentation est sociale dans le sens où elle est axée sur les codes sociaux et les valeurs connues par la société. La représentation est donc une réflexion de la réalité sociale d'une société donnée et surtout dans une situation donnée. Elle est une façon de rendre quelque chose sensible à travers un signe, une figure ou un symbole. Par ailleurs, comme le fait observer Mulkay (2006), une représentation est composée de trois éléments prépondérants à savoir un ensemble d'informations (connaissance du sujet par rapport à l'objet), une attitude générale qui marque des opinions favorables ou défavorables de l'individu (ou du groupe) par rapport à l'objet et troisièmement, une structure qui organise et hiérarchise entre elles les unités élémentaires d'information.

Autrement dit, il s'agit de l'élaboration dans et par la communication; la construction et la reconstruction du réel (Jodelet, 1989b), l'intégration et la maîtrise des acteurs selon leur environnement (Abric, 1994).

Pour Peytard et Boyer (1990: 3), la notion de représentations est définie comme « *une activité cognitive produisant des connaissances spécifiques dont la finalité est de contribuer aux processus de conduites et d'orientations des communications sociales.* » Pour Dubois (*op.cit.*, p. 410), la représentation est « *l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur.* » Le locuteur attribue une reconnaissance à la/aux langue(s) qu'il parle à travers les jugements, les opinions, les attitudes, etc.

Ainsi, pour qu'il y ait une représentation quelconque, trois éléments jouent un rôle majeur à savoir le *sujet*, l'*objet* et l'*action*. Dans ce cas, le sujet est soit l'individu, soit un groupe social. D'autre part, l'objet peut être une personne, une chose, un événement, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. Enfin, l'action veut dire l'appropriation de l'objet perçu par le sujet. En ce sens, Moscovici (1969 : 9) rappelle que la notion de représentations part du principe « *qu'il n' y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts.* »

De manière générale, comment la notion de représentation est-elle liée à ce travail de recherche? Pour répondre partiellement à cette question, nous pouvons résumer en disant que tous les êtres humains peuvent être sujets ou objets de représentation à un moment donné. En tant que sujets, ils peuvent avoir des idées ou des jugements qu'ils se font par rapport aux objets. Abric rappelle que :

« Si, par exemple, un individu (ou un groupe exprime une opinion (c'est-à-dire une réponse), par rapport à un objet, une situation, cette opinion est d'une certaine façon constitutive de l'objet, elle le détermine. [...] Autrement dit, un objet n'existe pas en lui-même, il existe pour un individu ou un groupe et par rapport à eux. C'est donc la relation sujet-objet qui détermine l'objet lui-même. Une représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un. »⁸⁰

Dans le cas de ce travail, nos enquêtés seront les sujets tandis que l'objet sera les langues parlées sur le terrain d'enquête, y compris le terme « *frontière* ». Vu que les phénomènes naturels figurent parmi les objets de représentation, nous pouvons également faire l'hypothèse partielle que la frontière, en tant qu'objet de représentation, est un phénomène naturel et susciterait donc des perceptions différentes de la part des habitants du terrain d'étude.

Comme le dit Abric :

« La représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. »⁸¹

6.2. L'approche des représentations en psychologie sociale

La représentation est un terme générique relativement ancien. Les psychologues sociaux comme Mannoni (1998) attribuent ce terme au philosophe A. Schopenhauer (1818-1844) dans son ouvrage « *Le monde comme volonté et comme représentation*. » Selon lui, les représentations sont le produit du travail secret de la volonté intellectuelle. Après Schopenhauer, l'étude des représentations est reprise par le sociologue Durkheim (1898), qui étudie la notion en tant que fait social. Il a publié un article sous le titre « *Représentations individuelles et représentations collectives* » dans la Revue de métaphysique et de morale en 1898. Pour

⁸⁰J.-C. Abric, « Les représentations sociales : aspects théoriques », in J.-C. Abric [Dir], *Pratiques sociales et représentations*, Presses Universitaires de France, 1994, p. 12.

⁸¹*ibid.*, p. 13

Secca (2001), cet article est important pour retracer les origines de la notion de représentation. Il utilise le terme « *représentations sociales* » pour étudier les représentations collectives en tant que forme de jugement social. Comme cette étude porte sur les pratiques et les représentations des langues, nous aborderons le point de vue sociolinguistique des représentations.

Selon les sociolinguistiques, il est difficile d'étudier les représentations sans évoquer la psychologie sociale, car pour eux, cette science est la souche du concept des représentations. À cet égard, les définitions données par les sociolinguistes l'affirment. À titre d'exemple, Boyer (1990) atteste que les représentations de la langue, ne sont qu'une catégorie des représentations sociales qui fonctionnent de façon autonome en sciences du langage. C'est pour cette raison que nous jugeons utile de nous interroger brièvement sur la notion de représentations sociales en psychologie sociale, car selon Mannoni (1998: 6), elle « *apparaît comme la science la plus à même d'assurer une synthèse des connaissances sur la question.* »

En ce qui concerne la psychologie sociale française, le concept des représentations sociales a été bien élaboré par Moscovici à partir des années 1960 dans son travail « *La psychanalyse et son public* » (1961). Il répond aux objets comme l'étude des relations établies entre le savoir de sens commun et le savoir scientifique; rendre compte des processus générateurs de la pensée sociale, etc. Il fait ressortir que la représentation sociale transforme le savoir scientifique en un savoir de sens commun de façon réciproque. Il met en avant deux processus majeurs permettant de comprendre comment s'élaborent une représentation sociale à savoir l'*objectivation* qui comporte trois phases (la construction sélective, la schématisation structurante et la naturalisation) et l'*ancrage*, qui est lié aux domaines de sens et de savoir, rendant ainsi la représentation sociale disponible pour son usage dans le groupe. Après Moscovici, d'autres

chercheurs ont également travaillé sur les représentations afin de montrer leurs caractéristiques.

Nombreuses sont les recherches des psychologues sociaux sur la représentation sociale. Jodelet et Ohana (1989) présentent une bibliographie générale des travaux sur la psychologie sociale dans laquelle il y a 127 ouvrages et 169 articles.

6.3. Définitions de représentations sociales

Comment la représentation sociale est-elle définie? Sa définition serait formulée en fonction du champ disciplinaire. Selon Jodelet:

« Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale [...] Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. »⁸²

La définition de Jodelet est reprise par le Dictionnaire de Psychologie (1991: 598) où les représentations sociales sont définies comme *« modalités de pensée pratique, orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement [...] »* D'autre part, Fischer définit la représentation sociale comme :

« Un processus d'élaboration perspective et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales. »⁸³

La représentation sociale est par conséquent un processus mental qui transforme les objets sociaux (les personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un

⁸² D. Jodelet, (Dir), *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, 1997, p. 365.

⁸³ G. N. Fischer, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, 1987, Dunod, p. 118.

statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales.

Les définitions de Jodelet et Fischer sont du domaine de la psychologie sociale. Elles portent sur la manière dont les gens construisent la réalité dans une société, car il s'agit de la façon dans laquelle le sujet pense et réfléchit dans une situation donnée à propos d'un objet particulier. C'est en effet le résultat de ce processus qui donne un statut à un objet. En effet, la psychologie sociale cherche à comprendre l'insertion et l'action de l'individu dans le social, et, inversement, comment le social structure l'individuel.

Martin et Royer-Rastoll (*op.cit.*, p. 90) ont également écrit sur la représentation sociale en la définissant comme « *l'ensemble organisé des informations, attitudes, croyances qu'un individu ou groupe d'individus élabore à propos d'un objet, d'une situation, d'un concept, d'autres individus.* » Il est clair que les définitions présentées ici par ces auteurs portent sur la collectivité de la représentation. Bonnot et *al.* (1993) affirment que la notion des représentations est ambivalente car, tantôt elle « *se déploie dans le champ social* » tantôt « *dans l'espace culturel.* » Comme le fait remarquer Moscovici (*op.cit.*, 1961, p. 305), le côté social porte sur le fait que la représentation se produit collectivement parce qu'il s'agit de la façon dont une société perçoit certaines questions ou phénomènes. D'autre part, l'espace culturel concerne les croyances et les valeurs produites par un individu ou groupe d'individus. Un individu peut appartenir à une société et avoir ses propres croyances ou valeurs suivant les réseaux sociaux qui lui sont disponibles.

6.4. Fonctions des représentations sociales

À quoi servent les représentations sociales? Elles jouent un rôle prépondérant dans la dynamique des relations sociales. Elles ont

différentes fonctions, résumées par Jodelet (*op.cit.*, 1997, p. 365) et Abric (*op.cit.*, 1994, p.15-18) dans les paragraphes suivantes:

D'une part, les représentations sociales ont des fonctions *cognitives* qui permettent aux individus d'intégrer des données nouvelles à leurs pensées. Ces nouvelles idées sont diffusées par différentes catégories socio-professionnelles telles que les journalistes, les politiques, les formateurs, etc. En d'autres termes, cette fonction fait comprendre et expliquer la réalité des objets, en l'occurrence la société. De l'autre côté, elles sont nécessaires pour la communication sociale, car, comme le rappelle Abric (*ibid.*, p. 16), « *elles définissent le cadre de référence commun qui permet l'échange social, la transmission et la diffusion de ce savoir [...]* »

D'autre part, les représentations sociales jouent le rôle d'*orientations des conduites et des comportements* car elles déterminent le type de relations pertinentes pour le sujet. Elles prescrivent les comportements et les pratiques en créant des liens. En fait, c'est à ce niveau où la fonction sociale des représentations se reflète. Cette fonction porte sur les attitudes, les opinions et les comportements et influence la communication et l'action des interlocuteurs.

Les représentations sociales ont aussi une fonction *identitaire*. Elles mettent les individus dans une situation de compatibilité et de comparaison avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés. Chaque société a donc les normes et les valeurs communes auxquelles ses membres s'identifient à travers leur comportement. C'est pour cette raison qu'un groupe donné surévalue quelques unes de ces caractéristiques pour se donner une image positive.

Dernièrement, les représentations sociales ont une fonction *justificatrice des pratiques* basée sur les relations entre groupes et justifie à cet égard un comportement quelconque de la part d'un individu dans une situation particulière à l'égard de ses partenaires.

Pour les fins de cette recherche, la fonction identitaire, celle d'orientation des conduites et des comportements aussi bien que la fonction justificatrice sont les plus pertinentes, car étant des sujets sociaux, les humains s'identifient à travers les normes et les valeurs véhiculées par la langue. En plus, leur comportement linguistique justifie leur action à travers les opinions et les attitudes.

Puisque nous travaillons sur les représentations en sociolinguistique, il importe de voir dans quel sens ce concept est abordé dans cette discipline.

6.5. L'approche des représentations en sociolinguistique

6.5.1. Le point sur les recherches des représentations sociolinguistiques

En sociolinguistique, la période dans laquelle la notion de représentation des langues a été définie et développée date des années 1960 aux années 1980. Avant l'émergence de cette notion, d'autres chercheurs avaient quand même étudié les notions et les concepts relatifs à la représentation sociolinguistique. À titre d'exemple, Labov (1966) a fait des recherches sur l'insécurité linguistique, et Trudgill (1974) a étudié la question portant sur l'opinion des locuteurs. D'autres recherches sur le thème de représentation sociolinguistique utilisent d'autres termes qui font allusion à la représentation sociolinguistique. Milroy (1980) présente des termes comme *attitude*, *idéologie sous-jacente*, *valeur effective*, *malaise social*. La délimitation de la notion de la représentation sociolinguistique est apparue pendant les années 1990. Boyer et Peytard (*op.cit.*) ont travaillé sur une approche sociolinguistique de la représentation de la langue, Francard (1993) l'insécurité linguistique.

D'autres recherches effectuées dans le domaine de représentations des langues sont les suivantes: La recherche de Habibou⁸⁴ renvoie aux travaux de De Lauwe (1966), Garmadi (1981), Bourdieu (1983), Maurais

⁸⁴ « Etude du français parlé des locuteurs 'peu lettrés' (scolarité de niveau 1) de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) », Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté (1995).

(1985), Boyer (1991), etc. En ce qui concerne les études sur la représentation des langues en Afrique, Juillard, Moreau et Thiam ont travaillé sur ce sujet au Sénégal, Kazadi en République Démocratique du Congo, Canut au Mali, Maurer au Djibouti, Laroussi en Tunisie et Karangwa au Rwanda, au Burundi et en République Démocratique du Congo. La liste est longue et Maurer 1999 présente les titres des travaux sur ce sujet dans le cadre du projet AUPELF-UREF.

Il y a, bien sûr, des liens entre les représentations sociales et les représentations sociolinguistiques. Boyer considère que:

*« Les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales: même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage [...] »*⁸⁵

Les représentations sociolinguistiques, selon certains auteurs, ont d'autres appellations comme images, stéréotypes, attitudes, etc. qui, d'après Boyer (*op.cit.*, 1997), résultent d'une hiérarchie et donc une distribution inégalitaire des usages respectifs des langues en présence. Les études des représentations sociolinguistiques se sont donc centrées sur le contact de langues ou de registres d'une même langue. Autrement dit, les représentations sociolinguistiques sont le résultat de contact de langues.

Même si la notion de représentations sociolinguistiques est fortement liée à celle des représentations sociales du fait que les représentations sociales et sociolinguistiques sont issues de la société, les représentations sociolinguistiques sont spécifiques parce qu'elles sont basées sur les langues. C'est la distribution inégalitaire des langues selon les fonctions et les statuts qui leur sont attribués qui engendrent les représentations sociolinguistiques. En d'autres termes, les locuteurs

⁸⁵H. Boyer, *op.cit.*, 1990, p. 102.

peuvent avoir des impressions différentes envers les langues qui se trouvent dans leur milieu.

Boyer (*op.cit.*, 1997, p. 18-24) dresse une liste des représentations sociolinguistiques dans les sociétés à savoir les images intra et inter linguistiques (stéréotypes, valeurs, mythes), c'est-à-dire les qualifications tantôt réductrices tantôt valorisantes des langues ; les représentations catégorisantes (nomination ou désignation des langues) qui sont « *bien un enjeu de ce processus de légitimation/illégitimation des langues* » ; les évaluations normatives qui sont question de « *normes subjectives* » ; les attitudes et les sentiments (insécurité linguistique, la haine de soi).

6.5.2. Problème terminologique des représentations en sociolinguistique

Dans ce domaine des représentations en sociolinguistique, il y a un problème de terminologie parce que les chercheurs qui ont travaillé dans ce champ disciplinaire utilisent des termes différents : *la représentation des langues* (De Lauwe, 1966) ; *la conscience linguistique* (Maurais, 1985) ; *les imaginaires linguistiques* (Houdebine, 1985) ; *les représentations langagières, linguistiques, métalinguistiques* (Culioli, 1990) ; *représentations sociolinguistiques* (Boyer, 1991) ; *images des langues* (Matthey, 1997) ; *représentations linguistiques* (Maurer, 1997).

En raison de la multitude de terminologies, les sociolinguistes reconnaissent le fait qu'il est difficile de définir ce concept, c'est-à-dire, en donner une seule définition. Maurer (1998: 32) fait remarquer que le concept de représentations a été importé par les sociolinguistes du domaine de la psychologie sans tenir compte de la complexité. D'autres chercheurs comme Canut (1998: 147) essaient de remettre en cause la légitimité scientifique des représentations sociolinguistiques en se posant des questions telles que « *l'imaginaire linguistique peut-il être un objet de la linguistique ou de la sociolinguistique?* » Cette diversité en matière de terminologie est en effet révélatrice d'un « *vide théorique et méthodologique*

face à ce [...] *champ d'étude* » (ibid., p. 11), raison pour laquelle la dénomination est différente.

6.5.3. Encadrement du champ et de l'objet d'étude

Selon Boyer (*op.cit.*, 1990, p. 104) « *les attitudes linguistiques, les représentations de la langue/des langues et de ses /leurs variations font partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique.* » Cette étude est cependant particulière, car comme l'explique Canut en citant Houdebine (1985: 148), il convient de « *se rappeler que l'on travaille dans un champ qui est fictif même si c'est le champ de la science, de la sociolinguistique, puisque nos travaux sont aussi des constructions.* » Bien évidemment, les données de la recherche doivent être construites par le chercheur lui-même et cette construction est conditionnée par ces objectifs.

Cette recherche vise à développer les côtés social et culturel de la représentation car, le contact de langues et de cultures aurait une grande influence sur la prise de position à l'égard d'une langue. Quelles sont donc les motivations de prise de position lorsqu'un individu est confronté à plusieurs langues? Est-ce la situation de communication ou son appartenance ethnique? Ses choix linguistiques sont-ils motivés par ses propres intérêts, le prestige, (le statut) ou les fonctions des langues auxquels il est confronté? Pour répondre partiellement à ces questions, nous pouvons partir de l'hypothèse que les réseaux sociaux, qui sont d'ailleurs liés au champ social de la représentation, jouent un rôle primordial dans le choix et l'utilisation des langues de la part des locuteurs aussi bien que la façon dont le sujet perçoit les langues d'autres locuteurs dans une situation plurilingue.

Moscovici (*op.cit.*, 1961, p. 305) affirme que pour toute analyse de représentations, il faut prendre en compte l'histoire de l'individu avec l'ensemble de ses relations (actives et passives) et la façon dont il réagit aux contraintes sociales. Afin de comprendre comment fonctionnent les représentations, nous nous permettons de reprendre Durkheim, cité par

Kazadi (2002: 108). Il note que les groupes d'individus varient « *suiivant leur disposition sur la surface du territoire, la nature et le nombre de voie de communication, constitue la base sur laquelle s'élève la vie sociale.* » En effet, c'est à partir de l'association et des rencontres que s'établissent les représentations sociales.

Selon Abric (*op.cit.*, 1994, p. 22-23), la représentation sociale est constituée d'un double système central et périphérique. Ces deux systèmes sont complémentaires. En ce qui concerne le système central, il est basé sur les conditions historiques, sociologiques, voire idéologiques d'un individu ou d'un groupe. Ce système est par conséquent lié aux normes et aux valeurs et établit comment les représentations sont organisées. En fait, nous pouvons dire que le système central est l'élément le plus important de la représentation dans le sens où il joue sur le comportement, et par conséquent, maintient la façon dont les gens perçoivent le monde qui les entoure. D'autre part, le système périphérique porte sur le contexte immédiat dans lequel se trouvent les individus. Autrement dit, il s'agit de la situation à laquelle sont confrontés les locuteurs dans le sens où on peut avoir une certaine représentation d'un événement ou de quelqu'un selon la situation à laquelle on est confronté. Le système périphérique, permet l'évolution de la représentation tout en protégeant le système central (*ibid.*, p. 24-25).

6.5.4. Définitions des représentations sociolinguistiques

Face à la pluralité des définitions suggérées par les auteurs nous allons tenter d'en retenir une qui puisse correspondre au cadre des préoccupations de cette recherche.

Définition 1: Pour de Lauwe (1970: 67), « *la notion de représentation des langues ou des cultures véhiculées par ces langues repose surtout sur des éléments subjectifs qui s'inscrivent dans la conscience des membres d'une communauté.* » En plus, il affirme que les représentations se manifestent « *sous forme d'image, de stéréotypes, attitudes et de préjugés.* »

Définition 2: Bourdieu (1982: 135) explique que « *la langue, le dialecte ou l'accent sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire de perception ou d'appréciation de connaissance ou de reconnaissance, où les gens investissent leurs intérêts et leurs présupposés.* » Pour lui, « *les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée.* »

Définition 3: Abric (*op.cit.*, 1989, p. 206) définit la représentation comme: « *un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation.* » La représentation est donc déterminée par le sujet, par le système social et par la nature des liens que le sujet entretient avec le système social.

Définition 4: Boyer (*op.cit.*, 1991, p. 37) pense que « *les représentations sociolinguistiques ne sont qu'une catégorie de représentations sociales fonctionnant de manière autonome [...]. Elles contribuent à la formation des conduites et à l'orientation de communications sociales.* »

Définition 5: Pour Picouet et Renard (*op.cit.*, 2007, p. 19), la représentation « *recouvre le domaine des connaissances et des sentiments exprimés à travers plusieurs filtres sociaux, culturels, idéologiques, établissant une relation complexe entre le sujet et l'objet.* »

Dans les définitions qui précèdent, l'accent est mis sur les conflits linguistiques parce que dans un contexte plurilingue, les représentations sociolinguistiques se manifestent à travers les rapports conflictuels entre les langues, où il y a des langues dominantes et des langues dominées, voire une situation où certaines langues jouissent des représentations positives, et d'autres des représentations négatives. Ainsi, les représentations des langues sont des perceptions et des appréciations exprimées sous différentes formes telles que: opinions, attitudes, stéréotypes.

6.5.4.1. Les opinions

Les opinions portent sur des objets, des individus et des groupes à un moment donné. Moscovici (*op.cit.*, 1961, p. 262) en donne la définition suivante: « *l'opinion est une assertion évaluative constituant un moyen d'expression et d'échange entre les membres d'un groupe sur une question controversée, relativement spécifique, socialement significative.* » On a donc une opinion lorsqu'on donne un avis, un jugement ou une évaluation sur un sujet donné dans une situation donnée. Les opinions peuvent changer avec le temps et à ce titre, elles sont fluctuantes et indéterminées. Elles peuvent être positives ou négatives.

Les opinions sont pertinentes dans la mesure où à l'aide d'un questionnaire, nous nous intéressons à étudier ce que les habitants frontaliers pensent de leurs langues et de la frontière.

6.5.4.2. Les attitudes

Les attitudes font l'objet de nombreuses études dans le domaine de la sociologie ou de la psychologie sociale. Lüdi et Py (*op.cit.*, 2003, p. 97) proposent une définition en rapport avec les langues. Pour eux, « *les attitudes se présentent comme des dispositions psychiques d'attraction ou de répulsion face à des objets sociaux, notamment les langues et leurs usagers.* » Les dispositions d'attraction sont les dispositions favorables tandis que les dispositions de répulsion sont les dispositions défavorables.

Il est donc clair que les attitudes se rapportent à la conduite favorable ou défavorable au niveau collectif ou individuel à l'égard d'un objet. Nous nous permettons de résumer l'assertion de Lüdi et Py (*ibid.*, p. 88) à propos des attitudes en disant qu' « *elles se manifestent comme sentiments d'ouverture ou fermeture, d'attrait ou répulsion, de sympathie ou indifférence, d'admiration ou dédain, etc. face à des objets.* » Les attitudes fournissent ainsi la raison d'une opinion.

En ce qui concerne cette étude, Lüdi et Py (*ibid.*, 2003) distinguent quatre types d'objets : les langues elles-mêmes, dans la mesure où elles se voient attribuer des traits particuliers comme la clarté, l'expressivité, l'utilité, etc. ; l'utilisation de ces langues dans des situations données par des interlocuteurs précis ; les communautés qui se distinguent par l'emploi d'une variété linguistique (langue, dialecte, sociolecte, etc.) et les infractions à la norme, les erreurs, etc.

Plus précisément, nous porterons une attention particulière au deuxième objet proposé par ces auteurs, celui de l'emploi des langues dans des situations données par les interlocuteurs précis afin de discerner les représentations attribuées aux différentes langues sur le terrain d'étude car, comme le fait remarquer Calvet (1999: 165), « *la langue est un ensemble de pratiques et de représentations.* »

6.5.4.3. Les stéréotypes et les préjugés

Le concept de stéréotype fait l'objet d'étude depuis longtemps. Il est apparu dans le domaine des sciences sociales avec le développement de la théorie des opinions. Comme le font remarquer Bonnot et Fiegel-Ghali (1993), ce concept est employé pour la première fois par Walter Lippmann en 1922 dans son ouvrage de psychologie sociale. Il y traite de « *l'opinion publique* », qu'il fait correspondre à « *des images dans nos têtes [...] des catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus.* » Il a utilisé ce terme pour rendre compte du caractère schématisé et simplifié qui se trouve dans le domaine public. Par ailleurs, il s'est appuyé sur le principe d'économie pour expliquer ce phénomène, partant de l'hypothèse que l'individu penserait par stéréotype pour éviter d'avoir à réfléchir à chaque aspect de la réalité. Walter Lippman résumait sa pensée par l'idée que les êtres humains ne font pas des jugements en fonction des choses telles qu'elles sont mais des représentations qu'ils ont de ces choses. Aussi, a-t-il écrit: « *On nous a parlé du monde avant de nous le laisser voir. Nous imaginons avant*

d'expérimenter. Et ces préconceptions commandent le processus de la perception. »

De son autre côté, Auger (1997: 271) reprend la définition de Labov (1972: 314, 1976: 419): « *Un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par les gens de l'extérieur.* » On peut constater que les stéréotypes portent sur les catégories descriptives simplifiées par lesquelles les êtres cherchent à situer les autres ou d'autres groupes d'individus.

Selon Bonnot et Fiegel-Ghali (*op.cit.*, 1993), un stéréotype doit être exprimé verbalement afin qu'il puisse constituer « *un objet intéressant le linguiste.* » Quasthoff (1987), cité par Bonnot et Fiegel-Ghali (1993), souligne que l'unité linguistique véhiculant le stéréotype est plutôt l'énoncé, voire une partie de l'énoncé, que des formats plus amples, de type discursif.

6.5.4. 3.1. La formation des stéréotypes

Bres et *al.* (1996: 122-126) affirment que tout contact entre les différents groupes sociaux entraîne des stéréotypes. Dans un premier temps, les stéréotypes peuvent être formés à partir de l'individu comme le premier point de contact avec un autre ou avec un groupe. Un individu peut donner une impression particulière et marquant dans ses contacts avec les autres. C'est cette impression que les autres auront de lui. Ainsi, à partir de l'interaction sociale avec un membre d'un groupe donné se forment des stéréotypes. En plus, des stéréotypes peuvent découler des effets disproportionnés des individus marquants. Alors, on a des corrélations illusoire, car les caractéristiques rares sont les plus marquantes. Les rôles sociaux et le biais de correspondance peuvent également mener aux jugements de type stéréotypé. Un autre fait important qui engendre les stéréotypes est l'ignorance des codes culturels d'un groupe différent. La méconnaissance d'un groupe peut provoquer un malaise comme la nervosité, l'impatience, l'anxiété, etc. en présence de

membres de ce groupe. Cela mène à des stéréotypes parce que l'on peut prendre une certaine position à l'égard de ce groupe sans le comprendre. Dernièrement, l'apprentissage social, à travers le modelage par les paires et les normes sociales conduit à des stéréotypes. C'est dans ce cas où nous trouvons les blagues normatives sur un certain groupe. Bref, tous ces petits éléments générateurs des stéréotypes se fondent sur la théorie de la dialectique du même et de l'autre, développée par Bres et *al.* (*ibid.*, 1996). Il y a deux pôles selon cette théorie: d'un côté, il existe le mode d'inclusion des traits apparentés communs (même) ; et de l'autre, le mode d'exclusion des traits non apparentés (autre). C'est la dialectique du même et de l'autre, qui, selon ces auteurs, mène aux stéréotypes. Le même a toujours tendance à se faire valoir et dévalorise l'autre. Autrement dit, comme le suggèrent ces deux auteurs (*ibid.*, p. 123), quand il y a deux groupes en relation (Ils donnent l'exemple des groupes **A** et **B** selon le rapport de dominance, un groupe **A**, produit de lui-même le stéréotype positif et le stéréotype négatif de l'autre dominé. De sa part, l'autre groupe **B** réagit de la même façon en produisant de lui-même le stéréotype positif et de l'autre dominant le stéréotype négatif. C'est ce type de rapport dominant/dominé qui entraîne la croyance en l'infériorité ou la supériorité des autres personnes, voire des langues.

Etant donné que les stéréotypes portent sur les opinions qui n'auraient rien avec la réalité objective, ils sont liés à la notion de préjugé. Le préjugé est une attitude de l'individu qui comporte une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de type de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale. Le but du préjugé est d'établir une différenciation sociale.

Nous avons donc des préjugés lorsque nous formulons des jugements inconsidérés et définitifs sur une personne ou un groupe sans les connaître de façon significative. Plus souvent, ces deux termes « stéréotype » et « préjugé » sont considérés comme deux aspects d'un même phénomène, stéréotype étant conceptuel et préjugé affectif. Comme

les stéréotypes correspondent à des traits ou des comportements arbitrairement attribués à autrui, nous pouvons dire qu'ils sont une manifestation des préjugés. Notons que les cibles des préjugés sont des groupes sociaux tels que les races, les religions, les genres, les statuts sociaux, les ethnies...

Selon les définitions, les stéréotypes et les préjugés sont souvent étudiés en psychologie sociale en tant que croyances partagées par un groupe de personnes vis-à-vis d'un autre groupe. Les méthodes qui permettent de les mesurer, qu'elles soient implicites ou explicites, sont tournées vers l'individu à qui il sera demandé de verbaliser ou de répondre à des items ou stimuli spécifiques. C'est pour cette raison qu'il y a des questions dans le questionnaire et l'entretien portant sur la représentation des langues afin que les enquêtés puissent donner leurs avis sur les langues dans leur milieu. Il nous appartiendra donc de vérifier si les opinions et les jugements des enquêtés sur les langues parlées sont stéréotypés.

6.6. Caractéristiques des représentations sociolinguistiques

Pour conclure cette partie sur les représentations, nous donnons quelques-unes de ses caractéristiques, afin d'élucider comment elles rentrent dans l'analyse de la situation polyglossique.

- Elles ont une dimension sociale, psychologique et interactive. Au niveau social, les langues sont elles-mêmes des objets sociaux. En outre, les situations linguistiques sont socialement déterminées par les locuteurs. Quant à la dimension psychologique, les représentations sociolinguistiques sont parfois instables et contradictoires. C'est pour cette raison qu'Ehrlich pense que :

*« La représentation est comme la météorologie. Délicatement éthérée, elle est source d'espérance inquiète et des quelques satisfactions. Elle rend service sans être vraiment fiable. On entrevoit vaguement comment elle se construit. On ne voit pas du tout comment elle fonctionne. Et on est presque certain qu'elle existe vraiment. »*⁸⁶

En ce qui concerne la dimension interactive, la représentation sociolinguistique porte sur le sujet, l'objet et la perception. Dans ce cas, la langue peut être un objet et le locuteur le sujet.

- Les représentations sociolinguistiques sont les produits des agents sociaux et à leur tour, elles influent sur ces derniers.
- Elles peuvent être observées à travers les attitudes linguistiques et sont portées par des mots affectivo-évaluatifs.
- En raison des représentations sociolinguistiques, les agents sociaux entretiennent avec les langues des rapports de type fonctionnel ou social.
- Elles conduisent les communications sociales et à cet effet, peuvent avoir un impact considérable sur la gestion des langues au niveau *in vivo* ou *in vitro*, où les langues sont attribuées les statuts et les fonctions sociales différentes.

⁸⁶S. Ehrlich, (1985), « La notion de représentation : diversité et convergences », in Psychologie française, 30 (3/4), 1985, p. 229.

CHAPITRE 7: RÉSEAU SOCIAL

7.1. Les origines des études sur les réseaux

Selon Simmel (1981), la socialisation consiste à interagir au sein d'un monde qui nous entoure. À travers la fréquentation et l'entretien de relations les un avec les autres, l'individu s'encadre dans le milieu social tout en menant ses activités avec les partenaires. En effet, la sociabilité, c'est interagir avec les autres en respectant les règles sociales de la communication. Et quand ces relations se répètent, elles s'inscrivent dans le temps et deviennent un réseau, celui-ci étant un ensemble de personnes qui sont en liaison pour une certaine cause.

Le terme « *réseau* » est utilisé à partir des années 1950 pour désigner des ensembles d'individus et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Selon le schéma des historiens de la sociologie, l'analyse des réseaux sociaux peut se répartir en trois périodes, à savoir la période des précurseurs, celle des pionniers et celle des fondateurs. Afin de bien cerner l'application de la notion de réseau à cette recherche, il convient de présenter brièvement ces trois périodes. Ceci nous permettra d'éclaircir quelques travaux sur ce sujet.

Les tenants de l'analyse des réseaux sociaux considèrent le philosophe et sociologue allemand Georg Simmel comme étant le précurseur de la notion. Ses recherches portaient sur l'art, la religion, la mode, l'amour, le mensonge, l'étranger, l'argent, etc. dans la perspective de l'expression de formes sociales. Cusset (2007: 29) note que le travail de Simmel est formaliste parce qu'il porte sur les formes de socialisation. Simmel se préoccupe des interactions et des relations entre individus, et non les individus eux-mêmes et leurs attributs, comme constituant des objets élémentaires de la sociologie. En d'autres termes, la sociologie simmelienne devrait être saisie au niveau de la réciprocité. Il ne s'agit ni de niveau microsociologique basé sur l'individu, ni de niveau macrosociologique portant sur la société dans son ensemble, mais de

niveau des formes de socialisation issues des interactions entre les individus. Alors, pour Simmel, cité par Cusset (*ibid.*, p. 29), « *il y a société là où il y a action réciproque de plusieurs individus* ». Cette définition est interprétée par Forsé (2002) comme la science des structures des relations sociales.

Ainsi, dans le champ de l'analyse des réseaux, l'approche « *relationnelle* » de Simmel présente deux caractéristiques importantes qui font de lui le véritable précurseur de ce courant. Elle est à la fois « *formaliste* », et « *dualiste* ». Elle est formaliste parce que pour Simmel, ce n'est pas le contenu des interactions, mais la forme des interactions qui importent. En outre, la sociologie de Simmel est « *dualiste* », parce qu'on ne peut pas exclure l'individu de la société ni la société de l'individu. Nous constatons donc que l'individu et la société sont deux composantes très importantes dans le domaine des réseaux sociaux.

Toutefois, Simmel n'a pas utilisé le terme « *réseau* » dans ses travaux. Par contre, d'autres auteurs comme Heider (1946), Moreno (1960), Kadushin (1966), Blau (1977), Burt (1982, 1992), entre autres, ont clairement fait référence aux travaux de Simmel au cours de leurs recherches. Selon certains auteurs, l'histoire de l'analyse des réseaux sociaux commence avec Jacob Moreno et l'invention de la sociométrie pendant les années 1930 et non pas avec Simmel. En 1934, Moreno publie un livre intitulé *Who Shall Survive?*, traduit en français sous le titre *Fondements de la sociométrie* en 1954. Il y explique les principes fondamentaux de la sociométrie. Moreno a fait un sociogramme qui se situe dans la géométrie du monde social. Il parlait de « *géographie psychologique* » pour désigner la « *représentation graphique des interrelations qui unissent les membres et les groupes d'une même collectivité* » (p. 298). À cet égard, nous pouvons affirmer que ses sociogrammes font allusion à la notion de réseau car il qualifie ses arcs de « *courants sociaux* » que la sociométrie permet d'observer:

« Nous avons été amené à penser que sous ces courants qui s'écoulent et se transforment sans cesse, il devait exister une structure permanente, un réservoir commun, un même lit qui reçoit et mêle ses courants, quelques différents que puissent être leurs buts. La réflexion sur cette hypothèse nous a remis en mémoire deux résultats précédemment obtenus. L'analyse structurale des groupes avait, en effet, révélé que certaines configurations (paires, chaînes, triangles, etc.) apparaissent avec régularité et qu'elles ont des rapports définis avec le degré de différenciation atteint par le groupe. De plus, nous avons remarqué la tendance des individus à couper les lignes du groupe, comme s'ils étaient mystérieusement attirés par certains courants psychologiques. Nous avons découvert que les courants ne franchissent pas au hasard les lignes du groupe et parfois même celles de la collectivité, ils dépendent de structures plus ou moins permanentes qui réunissent les individus en de larges réseaux. »⁸⁷

Néanmoins, comme la sociométrie ne pouvait pas à elle seule engendrer l'étude des réseaux sociaux, il y a eu d'autres évolutions dans le domaine de l'anthropologie pendant les années 1940 et 1950. Dans sa première enquête, Lévi-Strauss (1945) a mené une étude sur les différents systèmes de parenté recensés dans les sociétés dites « *primitives* » par les ethnographes du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Le système de parenté dont il parle est composé d'un système des désignations, comportant des termes utilisés pour désigner les différentes relations qui existent entre parents (père, fils, oncle, cousin, neveu, etc.), et un système des attitudes, qui désigne de son côté les conduites associées à chacune de ces désignations: respect/familiarité, amitié/hostilité, etc. À travers les observations ethnographiques disponibles, Claude Lévi-Strauss constate qu'une attitude donnée n'est pas toujours liée à telle appellation. Il y a donc une interdépendance entre le système de désignation et celui des attitudes.

Dans ce domaine anthropologique, le terme « *structure* » est principalement utilisé mais il est apparemment proche à la notion de réseau. Toutefois, en élaborant les principes de l'anthropologie structurale, Lévi-Strauss (1952) fait remarquer que dans les relations

⁸⁷J.L. Moreno, (1934). *Who Shall Survive?*, trad. fr. *Fondements de la sociométrie*, Presses Universitaires de France, 1934, p 308 : Traduction française 1954.

sociales, il y a en effet une distinction entre la « *structure sociale* » et le « *réseau*. » Pour lui :

« *Le principe fondamental est que la notion de structure ne se rapporte pas à la réalité empirique, mais aux modèles construits d'après celle-ci. Ainsi apparaît la différence entre deux notions si voisines qu'on les a souvent confondues, je veux dire celle de structure sociale et celle de relations sociales. Les relations sociales sont la matière première employée pour la construction des modèles qui rendent manifeste la structure sociale elle-même. En aucun cas celle-ci ne saurait donc être ramenée à l'ensemble des relations sociales, observables dans une société donnée.* »⁸⁸

Lévi-Strauss privilégie donc la notion de « *structure* » plutôt que la notion de réseau. Toutefois, la notion de réseau n'est pas ignorée mais son usage est rare et peu conceptualisé. À titre d'exemple, il parle des « *réseaux d'intermariage* » (*ibid.*, p. 350) qu'il définit comme un ensemble « *d'individus défini par les relations d'intermariage.* » Pour lui, la structure fait partie des ensembles observables de relations sociales. C'est cette notion de structure qui sera critiquée et développée par les anthropologues britanniques, notamment Barnes (1954) et Bott (1957).

En sciences sociales, la notion de réseau social (*social network*) a fait sa première apparition chez des anthropologues britanniques John Barnes (1954), Elizabeth Bott (1957) et Mitchell (1969) de l'Université de Manchester et notamment dans un article de l'anthropologue britannique John Barnes (1954), intitulé « *Class and Committees in a Norwegian Island Parish.* » Son but est de montrer l'organisation sociale d'une petite communauté de Bremnes, à travers l'analyse de toutes les relations entretenues par ses membres. C'est ainsi qu'il distingue trois « *champs* » sociaux : le premier étant le champ territorial, composé d'unités administratives et d'associations volontaires. Pour lui, ce champ correspond à l'organisation politique et se caractériserait par une certaine hiérarchie et par une grande stabilité. Le deuxième champ correspond au

⁸⁸C. Lévi-Strauss, « La notion de structure en ethnologie », in *Anthropologie structurale*, Plon, 1952, 2^e édition, 1974 : p. 331-332.

système industriel qui est principalement basé sur la pêche ; troisièmement, le champ social, désignant toutes les relations informelles entre individus formellement égaux, connaissances, amis, voisins, parents, etc. et qui n'a pas de frontières. C'est ici où il utilise le terme « *social network* » (réseau social) parce que les liens ou les relations entre les individus traversent les champs territorial et industriel. Or, Barnes n'a pas effectué une interrogation systématique de tous les habitants de Bremnes à propos de leurs relations, ni effectué de relevé systématique de ces relations. En plus, il n'a pas élaboré de graphiques comme Moreno, ni d'anthropologie des systèmes de parenté. Cependant, son travail a ouvert une piste de réflexion dans l'analyse méthodologique et conceptuelle des réseaux.

Pourtant, pour ces chercheurs de l'école de Manchester, il faut distinguer entre d'une part « *l'ordre personnel* », le sujet de l'analyse des réseaux, et « *l'ordre structurel* » d'autre part, c'est-à-dire la structure des positions comme plusieurs rôles dans une famille ou dans une usine. Enfin, il y a également « *l'ordre catégoriel* » qui porte sur les relations entre les personnes selon les stéréotypes et les identités de race, de classe, d'ethnie, etc. Leur objectif principal était d'explorer les structures de « *l'ordre personnel* » qui se chevauchent entre groupes et catégories afin de voir comment les acteurs les exploitent.

Gluckman et d'autres partisans de l'école de Manchester ont travaillé sur la question de la multiplicité des réseaux ancrés dans les individus. Ils ont travaillé sur l'appartenance à des systèmes sociaux différents en insistant sur la transition de la société africaine, en l'occurrence des immigrants africains vers les villes du fait qu'ils étaient impliqués dans deux structures sociales très différentes. Un autre principe fondamental de l'analyse des réseaux pour l'école de Manchester prévoit que les réseaux doivent être toujours ancrés dans les individus. C'est ce qu'expriment Mitchell (1969); Epstein (1969); Mayer (1962) et Boissevain (1968). Ils insistent sur l'idée que, dans la multiplicité des

réseaux, l'individu est le point de départ pour analyser les réseaux. Ces derniers vont souvent au-delà des frontières des institutions. Pour eux, le champ pourrait être composé d'une grande structure de personnes interconnectées entre elles, raison pour laquelle ils préconisent qu'il faudrait partir des individus dans l'étude des réseaux et non pas d'une institution.

7.2. Définition et application du réseau social

La notion de réseau comporte des registres métaphoriques comme l'entrelacement, la circulation et la topologie. En sciences sociales, la notion de réseau se prête à une multitude d'usage. Chaque discipline propose ses propres définitions de réseaux. En ce sens, elle est transversale et permet d'appréhender les liens entre les individus, les groupes et la société entière. La notion de réseau se trouve dans les sciences sociales comme la psychologie, l'anthropologie, la géographie, l'histoire, l'économie, la sociolinguistique, les sciences de l'ingénieur et de gestion urbaine à savoir les domaines des transports, des télécommunications, de l'architecture, des mathématiques, d'où la théorie des graphes.

Il y a les réseaux « *physiques* » et les réseaux « *sociaux* ». Avant l'apparition de ce terme, on employait des notions proches comme : structures, systèmes, cercles ou groupe.

Comme le rappelle Juillard (*op.cit.*, 1997, p. 252), c'est autour des années 1970 que le concept de réseau social a été élaboré par des anthropologues anglo-saxons avant d'être repris par des sociologues et enfin par des sociolinguistes. Les travaux consistaient en des recherches tantôt minitieuses, tantot sociométriques des relations sociales qui permettaient l'accès à des ressources. L'étude des réseaux sociaux porte aujourd'hui sur les relations et les interactions socio-culturelles et politiques entre les individus au sein d'un groupe.

Selon Colonomos:

« En sciences sociales, le réseau désigne des mouvements faiblement institutionnalisés, réunissant des individus et des groupes dans une association dont les termes sont variables et sujets à une ré-interprétation en fonction des contraintes qui pèsent sur leurs actions. Le réseau est une organisation sociale composée d'individus ou de groupes dont la dynamique vise à la perpétuation, à la consolidation et à la progression des activités de ses membres dans une ou plusieurs organisations socio-politiques. »⁸⁹

Il ajoute que le réseau n'est ni une hiérarchie ni une organisation verticale obéissant à une logique associative et se déployant dans l'horizontalité des rapports sociaux qui fondent la spécificité de son fonctionnement. La structure large du réseau inclut les relations de pouvoir et de dépendance dans les différentes associations internes comme externes.

Boissevain (1987), cité par Juillard (1997) fait observer qu'«*un réseau social est constitué de personnes reliées entre elles par des liens sociaux, selon différentes régularités structurelles.*» On peut donc dire qu'un réseau est un ensemble de relations entre objets. À cet égard, le réseau le plus simple comporterait deux objets, en l'occurrence **A** et **B** avec des informations spécifiques à chaque objet. C'est-à-dire que tout réseau, pour qu'il soit considéré en tant que tel, doit avoir des informations ou un contenu qui fait ressortir les liens entre les objets. C'est en fait le contenu des objets qui est soumis à l'analyse.

Elkaïm (1987), cité par Lioni et Born (1996: 30) définit le réseau social comme « *un groupe de gens, membres de la famille, voisins, amis et autres personnes susceptibles d'apporter à un individu ou à une famille, une aide et un appui à la fois réels et durables.* » Matthey et Py (1995: 21) constatent que le réseau social se manifeste par « *des contacts, des interactions et des transactions entre les personnes.* » En se référant aux interactions et aux transactions, on peut constater que la communication,

⁸⁹A. Colonomos, « La sociologie des réseaux transnationaux », in Colonomos A. [Dir.], *Sociologie des réseaux transnationaux*, L'Harmattan, 1995, p.22.

en l'occurrence les langues, joue un rôle important dans les réseaux sociaux. Duruz et *al.* (1987) rappelle que le réseau social sert de matrice communicationnelle pour la socialisation de l'individu.

Lüdi et Py (1995) résument que :

« Le réseau d'un individu représente ainsi, au sens large, l'ensemble des relations qu'il entretient à un moment donné. Relations de différentes natures, d'importances et de fréquences diverses, avec des personnes de différents statuts, parlant diverses langues [...] »⁹⁰

Un réseau est donc un système de relations qui sont soit personnelles (définies par un seul individu), soit collectives (définies par une configuration d'une organisation, une société ou une corporation). Le réseau personnel d'un individu consiste en toutes les relations qu'un individu entretient avec les autres. Ce réseau établit un système particulier et peut faire partie de l'histoire de l'individu parce qu'il comprend toutes ses relations. Potot (2003: 52) fait remarquer que *«le réseau est alors perçu une structure sociale que les individus orientent en fonction de leurs intérêts ou de la recherche d'un but.»*

À travers les définitions qui précèdent, nous pouvons discerner trois types de réseaux en sciences sociales : le type égocentrique, le type sociocentrique et le type ouvert. Les réseaux égocentriques sont liés entre eux par un seul individu. Un individu qui a des amis, par exemple. Au contraire des réseaux égocentriques, les réseaux sociocentriques sont des réseaux entre des individus enfermés dans une sorte de boîte. Nous pouvons donner ici l'exemple de liens entre étudiants dans une université, ou des employés dans une organisation. Enfin, les réseaux ouverts sont des liens entre, par exemple, deux organisations différentes.

Dans le domaine sociologique, Colonomos (*op.cit.*, p. 24-25) observe que les réseaux sociaux naissent d'une opposition entre d'une part les partisans de structuralisme et d'autre part, les partisans de

⁹⁰G. Lüdi G. et B. Py (Eds), *Changement de langage et langage du changement*, L'Age d'Homme, p. 104.

l'individualisme méthodologique. Pour les structuralistes, le réseau en tant qu'objet sert à décrire afin d'identifier le caractère pérenne d'organisations figées. De l'autre côté, les partisans de l'individualisme méthodologique privilégient le point de vue de l'individu parce que c'est lui qui est « *producteur de sens et de relations sociales.* » Pour eux, « *le réseau est cette production à laquelle aboutit l'individu qui [...] contourne les déterminismes institutionnels.* »

En nous inspirant des travaux de Brofenbrenner (1979), nous pouvons dire en résumé que la notion de réseau social est composée de quatre secteurs importants pour l'individu en tant que moteur des liens sociaux. Le premier secteur est le *microsystème* qui comprend toutes les personnes avec lesquelles l'individu est en contact direct. Il s'agit là des échanges et des interactions entre l'individu et les membres de sa famille, ses amis, ses collègues, etc. D'autre part, l'*exosystème* est le secteur dont l'individu ne fait pas partie mais qui a une influence indirecte sur lui. Il s'agit par exemple d'une intervention sociale sur un individu sans que celui-ci ait des contacts directs avec ses partenaires. Le troisième secteur est le *mésosystème*, qui est basé sur les structures administratives ayant un impact englobant sur un groupe. Cet impact ne tient pas compte des différences socio-culturelles du groupe. Nous pouvons citer les décisions générales au niveau administratif qui doivent être respectées par tout le groupe d'individus. Enfin, le *macrosystème* constitué de toutes les influences culturelles qui affectent les individus et les institutions à travers les valeurs, les traditions et les rôles assignés à chacun.

Tous ces quatre secteurs ont une influence importante sur les réseaux sociaux dans la mesure où ils apportent un soutien social à l'individu. Ces secteurs sont également dynamiques. Dans ce sens, Lionti et Born (*op.cit.*, p. 31) notent que « *les différents secteurs s'ajustent continuellement les uns aux autres; de plus, tout élément du système est actif, dans le sens où il exerce une influence sur les autres éléments du système, ainsi que sur le système lui-même.* »

Welman et Wortley (1990) considèrent que les réseaux sociaux apportent le soutien social à l'individu. Ce soutien se manifeste à travers cinq types de comportements envers les autres. Il s'agit du soutien émotionnel, c'est-à-dire l'attention et la confiance qu'on porte aux autres; le soutien instrumental, en l'occurrence les fonctions qu'on remplit pour les autres. À titre d'exemple, il s'agit du travail, du prêt d'argent et de l'assistance aux autres lors des situations difficiles; le soutien informationnel et évaluatif qui sous-tend l'enseignement visant à apporter une solution à un problème individuel ou à aider un individu à évaluer sa performance. La compagnie sociale est le cinquième soutien que les réseaux sociaux peuvent apporter à l'individu dans la société.

Les réseaux sociaux peuvent être analysés comme des fonctions principales, c'est-à-dire qu'ils combinent des fonctions permettant de caractériser les relations. Suivant le réseau social le plus simple relié par **A** et **B**, on peut analyser la multidimensionnalité des fonctions qui définissent les liens de manière prépondérante. En outre, les réseaux sociaux peuvent être analysés suivant le courant de réciprocité. Il s'agit de savoir si un individu remplit pour l'autre les mêmes fonctions que celles que l'autre remplit pour lui. Bref, ce courant est basé sur la symétrie et l'asymétrie des fonctions. En plus, les réseaux sociaux peuvent être analysés du point de vue de leur intensité, de la fréquence des contacts et de l'évolution des relations. En ce qui concerne l'intensité, il s'agit de voir le degré d'intimité entre les individus. En fait, la fréquence des contacts est, d'une manière ou d'une autre, liée à l'intimité. En analysant l'histoire de la relation, le but principal est de déterminer la période durant laquelle les individus se connaissent et la nature des relations qu'ils entretiennent.

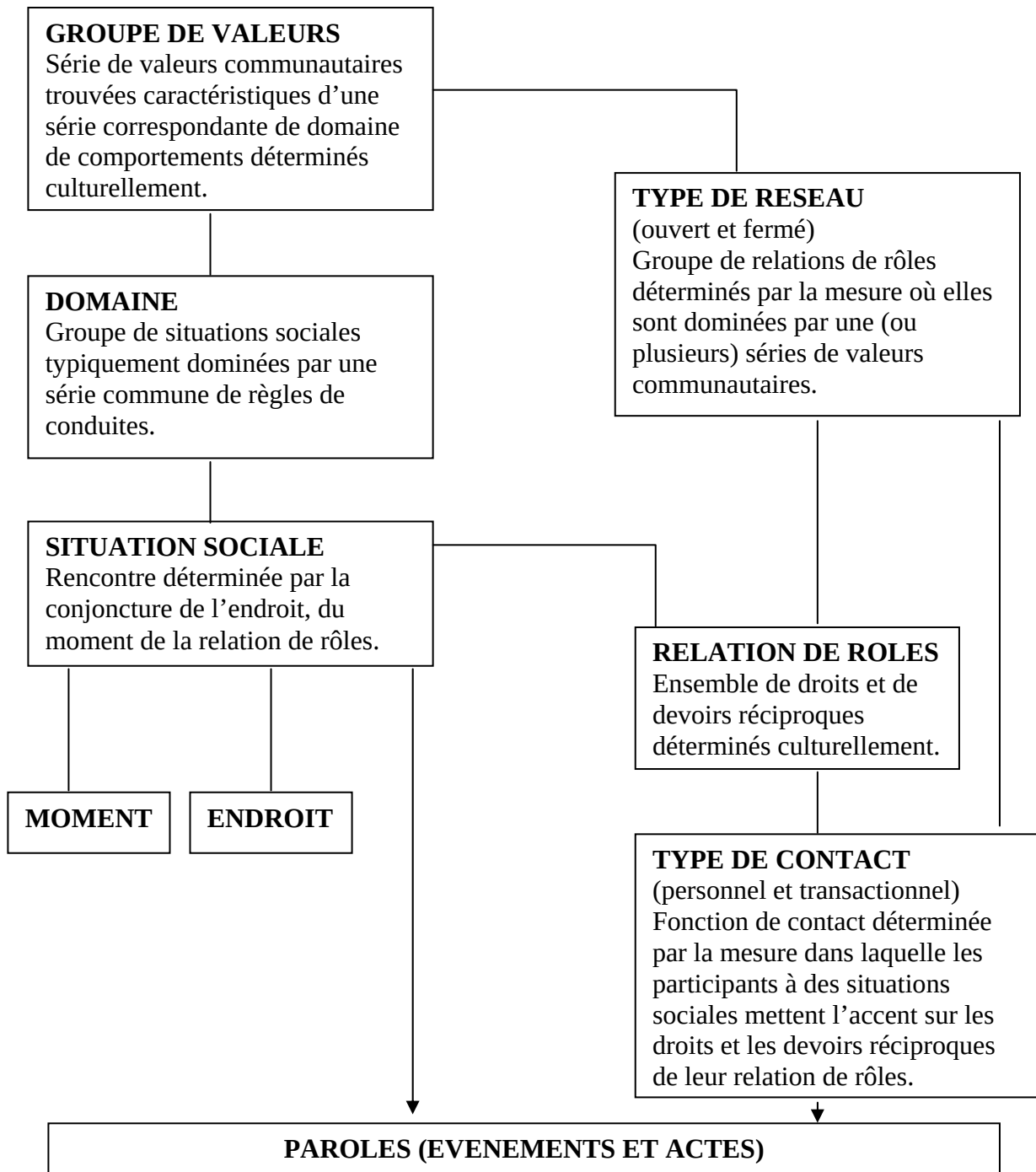
En ce qui concerne les réseaux et les pratiques langagières, une étude classique dans ce domaine a été effectuée par Milroy et Milroy (1980/1987) en examinant trois communautés stables des quartiers déshérités de Belfast, en Grande Bretagne. La recherche avait pour but d'analyser les variations linguistique et sociale au niveau personnel et

communautaire. Ils ont constaté que les communautés de la classe ouvrière ont en commun des réseaux sociaux très serrés. Ces réseaux sont très denses et multiplexes, c'est-à-dire que les individus ont des liens et des relations multiples: la parenté, le voisinage, l'amitié, et collègues. Ces liens varient selon le degré d'intégration au sein de la communauté dans la mesure où certains ont très peu de liens avec les individus en dehors de leurs groupes sociaux. D'autres ont peu de liens au sein de leurs groupes, mais davantage à l'extérieur. Les études effectuées à ce sujet ont quantitativement montré que les comportements linguistiques d'un individu sont fortement en corrélation avec leurs degrés d'intégration dans le réseau. Dans les situations de variations linguistiques, plus l'individu est intégré, moins il est soumis à des variations linguistiques, et mieux il s'adapte aux normes linguistiques de la communauté.

Au cours de cette recherche, nous étudierons les configurations de « *l'ordre personnel* » en nous référant à l'école de Manchester. L'« *ordre personnel* », appelé également « *liens personnels* », nous permettra de déterminer les types de liens et leurs fonctions en matière de réciprocité, de fréquence et de contacts. Nous étudierons également les langues utilisées pour chaque type de lien afin d'en déterminer les fonctions et les statuts. En plus, à partir des réseaux transfrontaliers, nous pourrons également déterminer la représentation qu'ont les sujets de la frontière.

Pour conclure, nous empruntons le schéma de Cooper (1969) qui montre comment les différentes notions de la sociolinguistique sont liées les unes aux autres. Un groupe linguistique donné a, par exemple, ses valeurs culturelles, dont la langue. Ses règles de comportements linguistiques (usage des langues) et les représentations peuvent être influencées par différents facteurs tels que le moment ou l'endroit.

Figure 1 : Relations entre quelques constructions utilisées dans les analyses sociolinguistiques⁹¹



⁹¹Selon R. L. Cooper , « How can we measure the roles which a bilingual's language play in his everyday behaviour ? », in L. G. Kelly, (Ed) *Documentation of the International Seminar on the Measurement and Description of Bilingualism*, University of Toronto Press, 1969, pp. 202-203.

Conclusion

Les notions théoriques déjà esquissées permettent d'appréhender les réalités des frontières de Busia, confrontées à la problématique de l'inégalité des langues. Le statut inégalitaire des langues en présence est un des facteurs importants dans les rapports diglossiques. Ces données théoriques nous serviront de guide dans l'analyse des enquêtes. Elles aideront à orienter la réflexion sur les rapports entre les langues vernaculaires africaines, les langues véhiculaires, l'anglais et le français.

Nous venons donc de terminer la description des concepts opératoires de cette recherche. Il était important de le faire pour mieux comprendre les notions pertinentes de l'analyse des données. Bien évidemment, certains concepts ont été développés plus que d'autres en raison des objectifs de la recherche. Il convient ainsi d'aller sur le terrain. Par conséquent, nous nous permettons, dans la suite de ce travail, de passer à la présentation du cadre d'expérimentation dans lequel ont été recueillies les données constituant le corpus, ainsi que l'analyse des résultats obtenus.

TROISIÈME PARTIE:
EXPÉRIMENTATION, CONSTITUTION DU CORPUS ET
ANALYSE DES DONNÉES

CHAPITRE 8: MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNÉES

Cette recherche a été menée sur le terrain afin de collecter les données sur les pratiques et représentations linguistiques. Il s'agit de mettre en évidence des indices (ou des marqueurs) à la fois qualitatifs et quantitatifs. Cette enquête a conjugué plusieurs méthodes de recueil de données parce que, comme l'explique Fiske:

*« Knowledge in social science is fragmented, is composed of multiple discrete parcels [...] The separateness or specificity of those bodies of knowledge is a consequence, not only of different objects of inquiry, but also of method of specificity. Each method is one basis of knowing, one discriminable way of knowing. »*⁹²

En effet, le mot « *enquête* » évoque la recherche d'information, la collecte de témoignages ou la quête pour savoir quelque chose. Plus souvent, les enquêtes dans le domaine des sciences humaines ont pour but d'obtenir des renseignements sur des sujets à propos de leurs opinions, leurs croyances ou leurs comportements afin de les décrire, les comparer ou bien les expliquer. À cet égard, Bres (1999 : 61) fait remarquer que la sociolinguistique, qui traite des pratiques et des représentations (socio)linguistiques a, plus que toute autre science sociale, affaire à du matériau verbal, à de la matière discursive. Donc, avant de mener une enquête, le chercheur devrait choisir ou bien développer une méthode d'enquête qui lui permette d'atteindre les buts de la recherche. Par cela, nous nous sommes fondé sur la méthode de triangulation pour mener à bien notre recherche, car comme le supposent Nachmias et Nachmias:

⁹²D.W. Fiske, «The specificity of Method and Knowledge in Social Science», in Fiske, D.W et Shweder, R.A, *Metathrapy in social science*, University of Chicago Press, 1986, p. 62.

« To a certain degree, research findings are affected by the nature of the data collection method used. Thus, to minimise the specificity of certain methods to particular bodies of knowledge, a researcher can use two or more methods of data collection to test hypotheses and measure variables. »⁹³

Les enquêtes ont été menées à Busia en 2008, la première entre le 21 mai et le 18 août et la seconde du 8 décembre au 22 décembre. Pendant ces périodes nous avons distribué des questionnaires destinés à établir les répertoires linguistiques, l'utilisation et la représentation des langues et les frontières au sein des populations. Les réponses obtenues nous ont également aidé à étudier les réseaux sociaux dans cette région, c'est-à-dire la question de savoir avec qui les locuteurs ont des relations et des liens privilégiés de part et d'autre de la frontière. En ce qui concerne l'utilisation du français à la douane, nous avons mené des entretiens auprès des douaniers pour déterminer dans quelle mesure il est utilisé.

Cette recherche s'est appuyée sur quelques méthodes d'enquêtes sociologiques parce que les études sociolinguistiques rentrent bien dans le cadre général des méthodes sociologiques. Plus précisément, l'étude des représentations en sociolinguistique appelle l'utilisation des méthodes mises en place pour les études sur les phénomènes sociaux. En effet, la sociolinguistique ne disposant pas de méthodes propres, il faut emprunter à d'autres disciplines, surtout à la sociologie et à la psychologie sociale, pour étudier les représentations. Outre les méthodes comme l'observation participante, les questionnaires, les entretiens, etc., il existe aussi d'autres méthodes comme l'enregistrement de conversations, etc.

Parmi les méthodes utilisées pour recueillir des données, Caplow (1970) fait remarquer que la sociologie peut *observer les données, les interroger ou analyser des travaux antérieurs*. Au cas où il opterait pour les observer, il disposerait de la méthode d'observation. S'il décide d'interroger, il s'appuiera soit sur les questionnaires, soit sur les

⁹³F-N. Nachmias et D. Nachmias, *Research Methods in the Social Sciences*, Arnold, 1996. p. 205.

entretiens. Nous nous sommes donc servi des questionnaires et entretiens (libre et semi directif) pour la collecte des données. Autrement dit, c'est une recherche des méthodes multiples comportant plusieurs objectifs qui ne peuvent être atteints par une seule méthode.

8.1. Négociation d'accès au terrain d'étude

Il existe plusieurs façons de négocier l'entrée dans le terrain de recherche et de nouer des relations utiles pour la recherche, comme le remarquent Adler et Adler (1987). Pour avoir accès au terrain de recherche (par exemple se faire admettre dans une institution, un lieu ou une région), soit le chercheur passe par ceux qui détiennent le pouvoir statuaire qui lui donnent l'accord, soit il demande rendez-vous pour l'entretien à travers les conversations téléphoniques. Pour le cas de cette étude, nous avons opté pour une lettre d'introduction en sollicitant l'accord du gouvernement auprès du ministère de l'Education supérieure, sans lequel nous n'aurions pas eu le droit de mener cette enquête. En effet, c'est ce ministère qui est chargé de la recherche nationale, et son accord est nécessaire pour mener une recherche de terrain sur son territoire. Ceci étant, le ministère de l'Education supérieure nous a donné une permission officielle de nous rendre sur le terrain. Il y avait également une copie de la lettre pour le Commissaire du District de Busia pour lui faire part de celle-ci. Il fallait déposer une copie de la lettre dans son bureau et s'identifier avant d'accéder au terrain. Nous avons pu recruter deux assistants de recherche qui nous ont aidé à distribuer les questionnaires.

8.2. Enquête par questionnaire

En ce qui concerne le questionnaire, nous reprenons ici la définition de Javeau (1990 :32) qui le définit comme « *un document sur lequel sont notées les réponses ou les réactions d'un sujet déterminé.*» Comme l'a bien

noté Brenner (1985), un chercheur devrait développer une bonne relation avec la population où la recherche s'effectue. Boukous (1999) écrit que :

*« Le sociolinguiste étudie les rapports existant entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue (...) dans la vie sociale en collectant les données à analyser in vivo, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité. Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative. »*⁹⁴

Le questionnaire, permet donc au chercheur de comprendre le point de vue de la population sur une question particulière.

Notons qu'il existe deux types de questionnaires à savoir les questionnaires d'administration directe où le répondant note lui-même ses propres réponses sur le questionnaire et les questionnaires d'administration indirecte où l'enquêteur note les réponses que lui donne l'enquêté. Le contenu de notre questionnaire repose sur les questions « *de fait* » et d'« *opinion* », Boukous (*ibid.*, p. 16). D'une part, les questions de fait se rattachent aux phénomènes observables et aux faits vérifiables sur le plan empirique. Par exemple, *les langues parlées par le sujet*, et d'autre part, les questions d'opinions se rattachent aux opinions, aux attitudes, aux motivations et aux représentations des sujets sur un certain thème. Par exemple, *ce que le sujet pense de l'utilisation de l'anglais comme langue officielle au Kenya*. Etant donné que nous cherchions à connaître les langues parlées, leurs représentations et l'idée que les gens se font de la frontière, notre questionnaire a été à la fois basé sur les questions de fait et d'opinion. En effet, en nous appuyant sur l'article de Fishman (*op.cit.*, 1965), nous avons interrogé nos sujets sur leurs répertoires linguistiques et sur les langues qu'ils parlent.

⁹⁴A. Boukous, « Le questionnaire », in L.-J. Calvet et P. Dumont (Dir), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, 1999, p. 15.

Le questionnaire a été employé comme une des méthodes pour recueillir des données parce qu'il permet de travailler avec un échantillon plus large que l'entretien. De plus, il est un outil d'analyse privilégié dans les études qui portent sur les usages linguistiques. Par ailleurs, son dépouillement est rapide et direct, et son caractère standardisé fait que les enquêtés sont soumis aux mêmes instructions. De ce fait, comme le note Boukous (*op.cit.*, p. 15), la personnalité ou les préférences de l'enquêteur n'interviennent pas dans le déroulement de l'enquête. Cette méthode est aussi avantageuse dans le sens où le chercheur peut contrôler son questionnaire en termes de lieu et de format.

8.2.1. Constitution et description du corpus

8.2.1.1. Elaboration du questionnaire

Afin de comprendre l'utilisation et la représentation des langues en milieu social, il faut avoir un grand nombre d'enquêtés. Du fait que la ville de Busia s'étend de part et d'autre de la frontière, nous avons travaillé sur les axes d'analyses suivants :

- les axes fonctionnels et situationnels. Il s'agit de déterminer comment sont utilisées les langues dans les pratiques quotidiennes afin d'identifier les langues principales de part et d'autre de la frontière.
- l'axe des représentations des langues et de la frontière.
- l'axe des réseaux sociaux afin de repérer les types de liens transfrontaliers qui existent.

8.2.1.2. Pré-test

Pour tout questionnaire, le pré-test joue un rôle prépondérant parce qu'il permet au chercheur de l'affiner en corrigeant les fautes et omissions typographiques ainsi que d'autres ambiguïtés et problèmes de compréhension issus des questions mal formulées.

Le pré-test de notre questionnaire a été effectué sur un petit groupe de dix personnes dont les caractéristiques sont les mêmes que celles de la population de l'enquête en question. Concernant le nombre de personnes qui doivent passer le pré-test, Mucchielli (1990 : 45) conseille un nombre compris entre 10 et 20 pour une enquête sur un échantillon de 100 à 2000 personnes.

Tous les éléments du questionnaire ont été révisés pour plus de clarté. Certains ont été modifiés, d'autres remis en sous-groupes pour réduire le nombre de questions totales et éviter de confondre les enquêtés.

À titre d'exemple, il y a un élément concernant la qualification que nous avons ajouté à la question 4. La question était :

What is your highest level of education?

- [a] Primary
 - [b] Secondary
 - [c] Middle level college
 - [d] University
 - [e] Other (Specify)
-

Toutefois, nous nous sommes rendu compte que le niveau de formation peut être complété ou non. Il nous a donc fallu reformuler la question en ajoutant le mot « *attained* ».

Les questions 6a et 6b ont été reformulées en deux questions indépendantes pour éviter le malentendu issu du pronom objet « *it* » qui figurait en question numéro 6b.

6a). What is your profession?

6b). Where do you practise it?

Comme la question 6a était indépendante de la question 6b, le pronom objet «it» référant à la profession posait des problèmes de clarté chez les répondants.

6. Where do you work?

7. What is your profession?

La question 8a et 8b est devenue 8 et 9 parce qu'il fallait distinguer les langues maternelles des répondants d'une part et d'autre part, repérer d'autres langues parlées et avec qui les répondants les parlent. Les questions 8a et 8b étaient avaient été formulées comme suit :

8a) What is your mother tongue?

8b) Which other languages do you speak?

Après la reformulation, nous avons eu les questions suivantes qui nous paraissent plus claires:

8. What is your mother tongue?

9. State any other language that your speak, with whom and for what reason.

La question 24 était au début ouverte: *According to you, what does the word border mean?* La pré-enquête nous a révélé qu'elle était un peu difficile et vague et qu'il fallait la reformuler en une question fermée pour faciliter la compréhension et la tâche de la part des répondants, car certains n'auraient pas de temps d'écrire des réponses très longues. Elle a ainsi été reformulée de la manière suivante:

24. According to you, what does the word *border* mean?

[a] Political

[b] Economic

[c] Social

[d] Linguistic

[e] Cultural

[f] Ethnic

- [g] Artificial
[h] Other (Specify)
-

Suivant ce schéma de regroupement de questions en sous-parties, nous sommes arrivé à 30 questions.

8.2.1.3. Descriptif du questionnaire

Le questionnaire commence par une consigne qui s'adresse aux répondants pour leur expliquer qu'il s'agit d'une recherche scientifique visant à étudier les pratiques et les représentations des langues et de la frontière dans cette région frontalière. Cette consigne les invite à répondre au questionnaire sans qu'ils aient peur d'être mal jugés à travers leurs réponses. À ce propos, Mucchielli (*op.cit.*, p. 36-37) traite des phénomènes psycho-sociaux automatiques en citant la réaction de prestige et la contraction défensive aux questions de type personnel. Mucchielli (*ibid.*, p. 37), parle de « *défense de façade* » qui se manifeste par la « *minimisation des opinions* ». Cela pourrait fausser la démarche d'enquête.

Le questionnaire comporte plusieurs types de questions, ouvertes, fermées et à choix multiples. Il comprend 4 catégories destinées à répondre à nos interrogations et à permettre de vérifier nos hypothèses, à savoir :

La présentation des répondants

Les questions (1-7) dans cette première partie portent sur les renseignements d'ordre sociologique et sociolinguistique des répondants. Elles permettent de situer le répondant dans la société. Dans cette partie les questions sont ouvertes et fermées et ont pour objet de renseigner sur la nationalité, le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, la profession et le lieu de travail.

Les pratiques linguistiques et représentations

La deuxième partie, questions 8 à 25 porte sur les pratiques réelles des langues par les répondants. Il s'agit de la présentation de différentes situations dans lesquelles les langues sont utilisées. Cette catégorie de questions nous permet donc de discerner les rôles remplis par chacune des langues sur le terrain de l'étude. De plus, elle porte sur les diverses représentations que la population se fait des langues en présence et de la frontière, ce que les sujets pensent de la frontière qui sépare les deux villes frontalières et les langues qui y sont parlées. Cette partie nous permet donc de mettre en valeur les divers statuts attribués à chacune des langues.

Les réseaux sociaux

Cette partie, questions 26 à 30, nous permet de mettre en relief les types de réseaux sociaux qui existent au sein de la population, et les langues utilisées.

Un autre désavantage du questionnaire est de ne recueillir que ce que le sujet a pu ou bien a voulu dire. En plus, le chercheur n'est pas en mesure de savoir si les réponses sont honnêtes et sincères et les questions mal comprises peuvent nuire à l'analyse du questionnaire. Boukous (*op.cit.*, p. 20) pense que « *le questionnaire doit être rédigé dans une langue parfaitement maîtrisée par les sujets* ». Ainsi, notre questionnaire a été traduit en anglais pour faciliter la compréhension par une population majoritairement anglophone.

8.2.1.4. Population de l'enquête et échantillon de travail

L'échantillon de notre population est composé de l'ensemble d'individus qui ont en commun des traits particuliers. Mucchielli (*op.cit.*, p. 16) appelle échantillon « *l'univers de l'enquête* » et le définit comme « *l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête [...]* »

Notre difficulté a été de composer un échantillon qui permette d'évaluer le poids des facteurs suivants : l'âge, le sexe, la profession, la nationalité, etc. sur les questions sociolinguistiques en rapport avec notre recherche. Pour assurer le caractère représentatif de l'échantillon, nous avons distribué 150 questionnaires et 105 nous ont été retournés.

8.2.1.5. Codage du questionnaire

Dans une enquête quantitative comme celle-ci, chaque catégorie a une valeur qui lui est attribuée en vue d'un traitement statistique. Afin de rendre plus compréhensible le contenu du questionnaire, nous empruntons le codage proposé par Berthier (1998 : 167).

Tableau 7 : Codage du questionnaire

Question (Résumé)	Numéro de la variable	Nom de la variable	Description du codage
Numéro du questionnaire			Nombres de 1 à 27
Question 1 - Nationalité		Nationalité	Indiquer la nationalité
Question 2 - Sexe	2	Sexe	Homme Femme
Question 3 - Tranche d'âge	3	Age	[a] Moins de 20 ans [b] 21- 30 ans [c] 31 - 40 ans [d] 41 - 50 ans [e] 51 - 60 ans [f] Plus de 61 ans
Question 4 - Niveau de scolarisation	4	Etat de scolarisation	[a] Primaire [b] Secondaire [c] Ecole normale [d] Université [e] Autre (Préciser)
Question 5 - Lieu de naissance	5	Lieu de naissance	Indiquer lieu de naissance
Question 6 - Lieu de travail	6	Lieu de travail	Indiquer le lieu de travail

Question 7 - Profession	7	Profession	Indiquer la profession
Question 8 - Langue maternelle	8	Langue maternelle	Indiquer la langue maternelle
Question 9 -	9a)	Autre(s) langues parlées	Indiquer d'autres langues parlées
	9b)	Interlocuteur et quand elles sont parlées	Indiquer avec qui et quand d'autres langues sont parlées
Question 10 - Langue(s) parlées à la maison	10	Langue(s) de la maison	Indiquer la/les langue(s) parlées à la maison
Question 11 - Langues utilisées au marché	11	Langue(s) du marché	Enumérer la/les langue(s) du marché
Question 12 - Langues utilisées au travail	12	Langue(s) du travail	Enumérer la/les langue(s) utilisées au travail
Question 13 - Langue la plus souvent parlée par le répondant	13	Langue la plus souvent parlée	Déclarer la langue la plus souvent parlée
Question 14 - Langue à laquelle les répondants sont le plus attachés	14	Langue d'attachement	Déclarer la langue à laquelle on est attaché (é)
Question 15 - Langue que les répondants préfèrent préserver	15	Langue à préserver	Indiquer la langue qu'on préfère préserver et pourquoi
Question 16 - Classement de connaissance des langues dans l'ordre décroissant	16	Connaissance des langues	Indiquer la connaissance des langues dans l'ordre décroissant

<i>Question 17 - Classement d'importance des langues dans l'ordre décroissant</i>	17	Importance des langues	Indiquer l'importance des langues dans l'ordre décroissant
<i>Question 18 - Langues principales du côté kenyan de la frontière</i>	18	Langues principales du côté kenyan de la frontière	Indiquer les langues principales du côté kenyan de la frontière
<i>Question 19 - Langues principales du côté ougandais de la frontière</i>	19a)	Langues principales du côté ougandais de la frontière	Indiquer les langues principales du côté ougandais de la frontière
<i>Question 20 - Consensus sur la langue de communication quotidienne</i>	20a)	Consensus sur la langue de communication quotidienne	[a] Oui [b] Non
Si oui, cette langue est-elle officielle, nationale ou régionale?	20b)	Statut de la langue de communication quotidienne	Indiquer la langue de communication quotidienne
<i>Question 21 - Compétition des langues</i>	21a)	Langues en compétition	[a] Oui [b] Non
	21b)	Langues en compétition	Indiquer les langues en compétition
<i>Question 22 - Consensus sur la langue d'unification</i>	22a)	Consensus sur la langue d'unification	[a] Oui [b] Non
	22b)	Langue d'unification	Indiquer la langue d'unification
<i>Question 23 - Prestige social des langues</i>	23	Prestige social des langues	Déclarer les langues jouissant de prestige social

<i>Question 24 -</i> Représentation de la frontière	24a)	Représentation de la frontière	[a] Politique [b] Economique [c] Social [d] Linguistique [e] Culturel [f] Ethnique [g] Artificiel [h]Autre
<i>Question 25 -</i> Comment la frontière influence la vie quotidienne des répondants	25	Conséquence de la frontière sur la vie quotidienne	Indiquer l'influence de la frontière à la vie quotidienne
<i>Question 26 -</i> Réseaux sociaux de part et d'autre de la frontière, liens, fréquence de rencontre et langues utilisées	26	Réseaux sociaux de part et d'autre de la frontière	[a] Oui [b] Non
<i>Question 27 -</i> Types de liens sociaux	27	Liens sociaux	[a] Parents [b] Commerçants [c] Amis [d] Voisins [e] Autres
<i>Question 28 -</i> Fréquence de rencontre	28	Fréquence de rencontre	[a] Très fréquemment [b] Fréquemment [c] Assez fréquemment [d] Rarement [e] Jamais
<i>Question 29 -</i> Période de connaissance	29	Période de connaissance	[a] Moins de 5 ans [b] 6 - 10 ans [c] 11 - 15 ans [d] 16 - 20 ans [e] 21 - 25 ans [f] Plus de 26 ans
<i>Question 30 -</i> Langues utilisées lors des rencontres	30	Langue(s) utilisée(s) lors des rencontres	Enumérer les langues utilisées lors des rencontres

8.3. Enquête par entretien

L'entretien de recherche vise l'ensemble des comportements verbaux, que Hymes (1968) appelle « *speech events*. » Pour définir l'entretien, nous reprenons la définition de Labov et Fasold (1977) citée par Blanchet (1987 : 82) « *Un entretien est un 'speech event' dans lequel une personne A extrait une formation d'une personne B, information qui était connue dans la biographie de B.* » La biographie signifie qu'il s'agit de toutes les représentations liées aux événements vécus par B.

L'entretien est important dans une recherche qui porte sur les représentations et les réseaux relationnels parce que, comme le note Olivier de Sardan :

*« La production par le chercheur de données à base de discours autochtones qu'il aura lui-même sollicitées reste un élément central de toute recherche de terrain [...] parce que l'observation participante ne permet pas d'accéder à de nombreuses informations pourtant nécessaires à la recherche. »*⁹⁵

Du fait que nous ne pouvions pas observer tous les fonctionnaires de la douane sur le lieu du travail, nous avons choisi d'utiliser l'entretien comme une autre méthode de collecte de données. Par ailleurs, nous voulions savoir si les fonctionnaires qui travaillent dans les douanes ont une formation (quelle qu'elle soit) en français, car comme nous l'avons déjà exposé, la douane de Busia dessert les régions d'Afrique centrale (le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda) où le français est soit une langue officielle soit une langue de grande communication. En effet, Albarello (1995:60) note que « *l'utilisation de l'entretien suppose que le chercheur ne dispose pas de données 'déjà là' mais doit les construire.* » C'est effectivement ce que nous avons fait auprès des employés de la douane.

⁹⁵J-P. Olivier de Sardan, « La politique du terrain sur le production des données en anthropologie », in J. Boutier et al., *Les terrains de l'enquête*, Editions Parenthèses, 1995, p. 80.

Comme le remarque Bres (*op.cit.*, p. 61-62), « *L'interview est un type d'interaction verbale auquel ont recours les sciences humaines, notamment la sociolinguistique. Pourquoi interviewer? [...] Pour réduire le coût de la récolte et de multiplier ses fruits, la solution est de susciter des interactions verbales sur le thème en question: d'interviewer.* »

Caplow (1970) définit l'entretien en sociologie comme une enquête au cours de laquelle des questions préparées à l'avance sont administrées à une population choisie, ou à un échantillon représentatif de cette population. Il existe trois types d'entretiens: structurés (directifs) et non structurés (non directifs) et interactifs (semi-directifs).

En ce qui concerne les entretiens directifs, il s'agit d'une série de questions fermées et/ou ouvertes dont le nombre, l'ordre et l'énoncé sont fixés à l'avance et l'enquêteur lit les mêmes questions aux sujets afin qu'ils y répondent. Selon Bres (*op.cit.*, p. 63), ce type d'entretien est construit sur le principe de « *standardisation; dans le souci et l'objectif de pouvoir comparer scientifiquement les différentes réponses, (...).*» Toutefois, certains pensent que ce type d'entretien est artificiel, superficiel et stéréotypé.

L'entretien non directif a été élaboré en réaction contre le questionnaire. Il se passe sans liste de questions et l'enquêteur intervient pour aider l'interviewé à s'exprimer par des régulateurs et des relances. Dans ce sens, *l'entretien non directif place le locuteur dans une situation d'extrême contrainte, créatrice de malaise interactif (...)*» Bres (*ibid.*, p. 65-66). Il peut quand même être basé sur un événement particulier ou sur une série de questions qui peuvent être modifiées par l'enquêteur pendant le déroulement de l'entretien.

L'entretien semi-directif (aussi *clinique* ou *structuré*) vise à diminuer le caractère formel des entretiens directif et non directif. En revanche, il importe de noter que l'entretien semi directif n'est pas une conversation. Il est construit pour neutraliser l'interaction afin d'obtenir de la parole

authentique et dans ce cas, l'enquêteur ne joue pas le rôle de celui qui parle mais celui de faire parler.

Aussi, avons-nous fait deux types d'entretiens : d'une part, un entretien directif à la douane, mené sur base d'un questionnaire. Dans ce contexte, les questions étaient standardisées, c'est-à-dire identiques pour toutes les personnes interrogées. D'autre part, des entretiens libres que nous avons faits de façon aléatoire.

Pour que l'entretien se déroule bien, plusieurs facteurs sont à prendre en compte, car comme le fait observer Olivier de Sardan (*op.cit.*, p. 85) : il y a une négociation invisible dans le sens où « *l'enquêté n'a pas les mêmes 'intérêts' que l'enquêteur ni les mêmes représentations de ce qu'est l'entretien. Chacun, en un certain sens, essaye de 'manipuler' l'autre.* » Les auteurs tels que Berthier (1998), Blanchet et *al.* (1987), et Ghiglione et Matalon (1978) soulignent tous l'importance de la situation sociale ou des conditions sociales de l'entretien. Ce facteur porte sur les caractéristiques économiques, culturelles, professionnelles, de sexe, d'âge des interlocuteurs (l'enquêteur et l'enquêté) qui peuvent influencer le déroulement de l'entretien. En ce qui concerne l'enquêté, le facteur d'ordre culturel est le plus important pour la réussite de l'entretien, car comme le note Ghiglione et Matalon (1978 : 63), « *on pense au stock verbal de l'interviewé et à sa possibilité de comprendre certaines questions, la réticence, la crainte, le rejet de toute forme d'interrogation extérieure.* »

Les facteurs sont les mêmes pour l'enquêteur, mais à cela s'ajoutent les variables telles que son apparence, son comportement et ses attitudes qui pourraient motiver ou démotiver l'enquêté à répondre aux questions de l'enquêteur. C'est apparemment pour cette raison que Shapiro (1984), cité par Blanchet et *al.* (1987) fait observer que « *les bonnes interviews sont souvent, mais pas toujours, le fruit d'un échange entre individus proches socialement et culturellement.* » Une autre variable est le niveau de formation atteint par l'enquêteur et ses expériences parce que tout cela joue sur les techniques qu'il utilise pendant l'entretien.

Un autre facteur qui influence le déroulement de l'entretien est le lieu. Celui-ci peut être calme ou bruyant, dans un bureau ou dans la rue, dans un bus, le lieu de travail ou le domicile du répondant. Le lieu a une grande influence sur le comportement du répondant parce que cela lui donne un certain statut par rapport au regard que l'enquêteur porte sur lui.

En outre, il y a des facteurs conjoncturels, cognitifs et motivationnels de la part du répondant. Les facteurs conjoncturels portent d'une part sur la pertinence et l'importance des questions sur la vie du répondant. Il donnera des réponses détaillées s'il connaît bien le thème de la question.

8.3.1. Construction et description de l'échantillon

L'enquête par entretien directif à base d'un questionnaire a été menée auprès des employés de la douane, de différents départements douaniers à savoir la santé, la sécurité. Le questionnaire qui nous a servi de guide est composé de trois sujets principaux: Qui est l'interviewé(e)? Que fait-il/elle? Quelles sont ses langues de travail ? Que pense-t-il/elle de ces langues en matière de leur utilisation et importance?

C'est à travers de telles questions que nous avons pu établir des informations sur l'identité sociale de l'interviewé (âge, origine sociale, profession, etc.), ses pratiques dans le domaine considéré (dans ce cas ses pratiques langagières) et troisièmement ses rapports et/ ou opinions sur ces pratiques langagières (préférences, souhaits, critiques, etc.).

Le croisement des données recueillies à partir des ces diverses méthodes de recherche (questionnaires et entretiens) avait pour but de nous permettre de réaliser les objectifs fixés par cette enquête.

Dans le chapitre suivant, nous procédons au dépouillement et à l'analyse des données, après avoir présenté le contexte et les démarches suivies dans la collecte des données.

CHAPITRE 9: DÉPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE

Introduction

Pour faire le dépouillement du questionnaire, nous avons utilisé un logiciel qui s'appelle SPHINX⁹⁶. C'est un logiciel de traitement automatique de questionnaire.

Le protocole de recherche avait retenu le principe d'une enquête à Busia par petits échantillons selon différents lieux de sociabilité. Ceci a facilité l'organisation de petites enquêtes par lieu de sociabilité : marché, douane, no man's land, arrêt de bus, organismes publics et privés, etc. Pour cette raison, l'enquête devrait impliquer des personnes dont l'âge minimum est 15 ans. L'idée qui nous a permis de retenir ce critère repose sur le fait que c'est à 15 ans que les élèves vont à l'école secondaire. À cet âge-là, on estime qu'un élève a acquis une certaine conscience linguistique. Les moyens financiers dont nous disposons peuvent justifier les critères utilisés pour définir la taille des échantillons. Nachmias et Nachmias (*op.cit.*, p. 180-190) abordent la question d'échantillons non probabilistes et d'échantillons probabilistes. Pour eux, dans un échantillon probabiliste, « *some units [of the population] have no chance of being included in the sample* ». Un échantillon est donc non probabiliste s'il n'offre pas à tous les membres de la population une chance égale, ou prédéterminée, d'être sélectionnés. On ne connaît donc pas la probabilité de sélection d'un membre de la population. Il est difficile d'interpréter les résultats obtenus sur l'ensemble de la population. Un échantillon est considéré comme probabiliste si « *all units of the population have equal chances of being included in the sample* » (*ibid.*, p. 181). Au terme de cette recherche, nous avons choisi les deux démarches d'échantillons probabilistes. Nous avons associé ces deux méthodes d'échantillonnages probabilistes : l'échantillon aléatoire simple et l'échantillon par grappes, pour assurer l'objectivité et la fiabilité des résultats. La population est,

⁹⁶ © Le SPHINX : www.lesphinx-developpement.fr

d'un côté, répartie en « sous-populations » qui pourraient avoir différentes pratiques linguistiques, et de l'autre, l'échantillon aléatoire simple permet une sélection des répondants choisis au hasard.

Les analyses effectuées sont donc descriptives : identification et comparaison de l'usage des langues dans cette région frontalière de Busia et la représentation des langues et de la frontière selon la population de Busia. Il importe de noter que les chiffres donnés ci-après sont uniquement indicatifs dans la mesure où on ne peut pas quantifier la réalité sociale.

Le traitement des données s'opère d'une manière quantitative et qualitative dans le sens où nous traitons des questions sur les pratiques et les représentations linguistiques.

9.1. Profil des répondants

Comme nous l'avons noté dans le descriptif du questionnaire, la première partie (7 items - de question 1 à 7), porte sur les données sociologiques des répondants. Il s'agit des questions de fait. Cette partie fournit des informations sur les répondants, car d'une manière ou d'une autre, les données sociologiques jouent un rôle non négligeable dans les pratiques et représentations (socio) linguistiques d'un individu. À cet égard, Boyer fait observer que:

« Toute action de langage se produit à l'intérieur d'une économie sociolinguistique, qui comprend des individus nécessairement caractérisés par un certain nombre de facteurs se conjuguant de diverses façons : origine sociale et géographique, âge, sexe, mais aussi le degré de scolarisation, profession, niveau de vie, contexte socioculturel, un même individu pouvant être rangé dans plusieurs catégories selon le/les facteur(s) pris comme critère identité linguistique et identité sociale sont donc indissolublement liées. »⁹⁷

En d'autres termes, les facteurs socio-professionnels et culturels auraient une influence sur le comportement langagier d'un individu ainsi que les

⁹⁷ H. Boyer, *op.cit.*, 1996, p.26.

idées qu'il se fait des langues qu'il parle et celles parlées par d'autres locuteurs. En ce sens, Coquery-Vidrovitch fait observer que l'individu peut se référer à des multiples facettes :

« Etre pluri-culturel, l'individu ou le groupe social [...] relève une multiplicité d'identités complémentaires mais non homothétiques : sa nationalité, mais aussi ses régions d'origine, ses références ethniques, sa famille, sa religion, son syndicat, sa ou ses langues, sa catégorie socioprofessionnelle, son statut social, son niveau d'imposition, sa résidence[...] »⁹⁸

Les personnes touchées par l'enquête se caractérisent par les éléments socio-démographiques suivants :

9.1.1. Nationalité et sexe des répondants

Q1 et 2 Nationalité et sexe

Tableau 8: Répartition nationalité et sexe des répondants

	Kenyane	Ougandaise	Rwandaise	Burundaise	Congolaise	TT
Femme	31	9	2	-	-	42
Homme	52	7	2	1	1	63
Total	83	16	4	1	1	105

Il était demandé aux répondants d'indiquer leur nationalité afin de connaître leurs origines géographiques, en l'occurrence le pays de naissance. La recherche a recensé cinq nationalités différentes à savoir 83

⁹⁸C. Coquery-Vidrovitch, « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle » in *Des frontières en Afrique du XII^e au XX^e*, UNESCO, 1999, p. 51.

Kenyans, 16 Ougandais, 4 Rwandais, 1 Burundais et 1 Congolais. Si la majorité des répondants sont de nationalité kenyane, c'est parce que le questionnaire a été administré du côté kenyan de la frontière et au *no man's land*. Faute de permission officielle et pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu administrer le questionnaire du côté ougandais. Toutefois, nous pouvons observer la présence d'autres nationalités du côté kenyan, notamment les Ougandais, dont le pays partage la frontière avec le Kenya. Ceci montre en partie qu'il y a des déplacements transfrontaliers vers l'un et l'autre côté de la frontière.

9.1.2. Sexe et tranche d'âge des répondants

Q3. Quelle est votre tranche d'âge ?

Nous avons croisé les variables sexe-tranche d'âge pour déterminer les représentations sociologiques comme le montre le tableau ci-dessous.

Le tableau permet de constater que l'implication des répondants en fonction de l'âge se fait de façon croissante et décroissante. C'est-à-dire que la courbe monte de 20 ans et descend de 41 à 50 ans. En effet, qu'il s'agisse de la population féminine ou masculine, nous observons que la population âgée de 31 à 40 ans est celle qui a été la plus touchée par l'enquête. Les personnes du troisième âge⁹⁹ ne sont que 5 sur une population de 105. Par ailleurs, la variable sexe permet de noter que la population masculine a davantage répondu à l'enquête.

⁹⁹Ces données sont d'une façon ou d'une autre en tandem avec les tendances données par le *Rapport* du PNUD sur l'Indice de Développement Humain 2007 - 2008 sur la nature jeune de la population kenyane et ougandaise et sur le taux de mortalité encore important puisque les répondants âgés de 51 ans et plus ne sont que 5 sur un effectif global de 105. Cela veut aussi dire que les méthodes d'échantillonnage retenues ont bien fonctionné.

Tableau 9: Répartition âge et sexe des répondants

	Moins de 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	Total
Femmes	4	13	15	9	1	42
Hommes	1	13	27	18	4	63
Total	5	26	42	27	5	105

Au niveau des sexes, on constate une disproportion de 60% d'hommes pour 40% de femmes. Même si la différence en pourcentage n'est pas très grande, cette disproportion s'explique par le type d'activités économiques dans cette ville, activités détenues majoritairement par les hommes (Voir tableau 7). Reprenons le fait que le sexe des sujets est important dans une recherche sociolinguistique, car il a un impact important sur la représentation des langues ainsi que sur la taille et la densité des réseaux de sociabilité.

Pillon (1997 : 258) écrit que le sexe est un paramètre important de différenciation sociale, car il « *détermine en partie le rôle social, le pouvoir économique et le pouvoir politique des individus.* » Si les rôles socio-économiques peuvent être différents par référence au sexe, nous pouvons dire que cette variable a une influence sur les contacts, les usages et les représentations linguistiques des sujets.

9.1.3. Etat de scolarisation des répondants

Q4. *Quel est votre niveau de scolarisation complété ?*

La répartition des répondants selon le niveau d'étude a permis de constater que la majorité est scolarisée. Il n'y a qu'un seul répondant du troisième âge qui déclare être analphabète. En ce qui concerne le degré de

compétence ou les possibilités d'usage de l'anglais, du swahili et probablement du français, cela dépend en effet d'une scolarisation assez longue.

Tableau 10 : Niveau de scolarisation complété des répondants

	Moins de 20 ans					21 à 30 ans					31 à 40 ans					41 à 50 ans					51 à 60 ans					TT	
Désignations ¹⁰⁰	A	P	S	C	U	A	P	S	C	U	A	P	S	C	U	A	P	S	C	U	A	P	S	C	U		
Femmes	-	-	4	-	-	-	3	3	5	2	-	2	3	6	4	-	-	1	3	5	1	-	1	-	-		42
Hommes	-	-	1	-	-	-	4	6	3	-	-	-	13	10	4	-	2	5	8	3	-	1	-	2	-		63
Total	-	-	5	-	-	-	7	9	8	2	-	2	16	16	8	-	2	6	11	8	1	1	1	2	-		105

Il a été demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de formation complété. Tout comme l'âge, le niveau de formation complété joue aussi bien sur les réseaux sociaux personnels que sur les pratiques et représentations linguistiques.

La scolarisation est importante au regard des différentes données qui concernent à la fois le secondaire et le supérieur. En effet, sur 105 sujets qui ont répondu à la question sur les niveaux d'études, 92, soit un pourcentage de 87,6%¹⁰¹, affirment poursuivre ou avoir poursuivi des études secondaires ou supérieures. Si nous prenons en compte le niveau primaire, le pourcentage de personnes scolarisées parmi les répondants atteint 99,05%.

C'est principalement la population féminine, particulièrement celle de plus de 50 ans qui est touchée par le fléau d'analphabétisme. En revanche, un nombre important de sujets féminins est scolarisé.

De telles données permettent d'affirmer que l'usage de l'anglais à Busia concerne la majorité de la population. La scolarisation des jeunes a pour principal avantage de consolider l'usage de l'anglais. D'ailleurs

¹⁰⁰Les lettres ont les significations suivantes : A = Analphabète, P = Primaire, S = Secondaire, C = Collège, U = Université.

¹⁰¹ Si nous comparons ces résultats avec les données du rapport du PNUD sur l'Indice de Développement Humain 2007 - 2008, le taux d'alphabétisation est de 85,1%. Nous pouvons dire encore une fois que les données de notre enquête sont fiables.

l'attitude des enquêtés reste claire à ce sujet. L'étude du répertoire linguistique consolide ces affirmations ou les nuances tout au moins.

9.1.4. Lieu de naissance des répondants

Q5. *Quel est votre lieu de naissance ?*

Tableau 11 : Lieu de naissance des répondants

Lieu de naissance	Nombre cité	Pourcentage
Busia District - Kenya	36	34,3%
Teso District - Kenya	11	10,5%
Busia District - Ouganda	5	4,8%
Kisumu - Kenya	5	4,8%
Mumias - Kenya	4	3,8%
Tororo - Ouganda	4	3,8%
Kigali - Rwanda	3	2,9%
Nairobi - Kenya	3	2,9%
Bugiri - Uganda	2	1,9%
Bungoma District - Kenya	3	2,9%
Eldoret - Kenya	2	1,9%
Jinja - Ouganda	2	1,9%
Kakamega - Kenya	3	2,9%
Machakos - Kenya	2	1,9%
Mbale - Ouganda	2	1,9%
Mombasa - Kenya	2	1,9%
Siaya - Kenya	2	1,9%
Bunjumbura - Burundi	1	1,0%
Bukavu - RDC ¹⁰²	1	1,0%
Butare - Rwanda	1	1,0%
Entebbe - Ouganda	1	1,0%
Gucha - Kenya	1	1,0%
Iganga - Ouganda	1	1,0%
Kericho - Kenya	1	1,0%
Kiambu - Kenya	1	1,0%
Kitale - Kenya	1	1,0%
Malava - Kenya	1	1,0%
Maseno - Kenya	1	1,0%
Meru - Kenya	1	1,0%
Nakuru - Kenya	1	1,0%
Vihiga - Kenya	1	1,0%
TOTAL	105	100%

¹⁰² RDC = République Démocratique du Congo

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur lieu de naissance afin de connaître leur origine géographique. 36 sur 105 déclarent être nés à Busia District. En outre, 11 autres enquêtés sont nés dans les districts avoisinants. Il s'agit du district de Teso (11), qui faisait partie du district de Busia-Kenya, Mumias (4), Siaya (2), Maseno (1), et Busia-Ouganda (5). Les résultats montrent que presque la moitié des répondants (58,1%) sont de la région où s'est déroulée la recherche. Donc, le fait que cette recherche ait été menée à Busia expliquerait pourquoi la majorité des répondants sont de Busia ou des communes voisines. Les autres répondants qui ne sont pas de Busia confirment les propos de Bennafla (2002 : 142) qui explique que : « *En termes socioculturels, les places marchandes frontalières sont des lieux de brassage de population issues d'ethnies et de pays très différents et éloignés.* »

9.1.5. Lieu de travail des répondants

Q6. *Quel est votre lieu de travail ?*

Tableau 12 : Lieu de travail des répondants

Lieu de travail	Nombre cité	Pourcentage
Busia - Kenya	64	61,0%
Nairobi - Kenya	12	11,4%
Busia – Ouganda	11	10,5%
Kigali – Rwanda	3	2,9%
Teso District - Kenya	3	2,9%
Tororo - Ouganda	2	1,9%
Bukavu - RDC	1	1,0%
Bungoma - Kenya	1	1,0%
Kakamega - Kenya	1	1,0%
Kisumu - Kenya	1	1,0%
Nakuru - Kenya	1	1,0%
Non réponse ¹⁰³	5	4,8%
TOTAL	105	100%

¹⁰³Le problème des non-réponses n'est pas à négliger, car le refus de répondre à une question aurait un autre sens. Comme l'observe R. Mucchielli (*op.cit.*, p. 52), les non-réponses de la part des enquêtés peuvent signifier l'« *ignorance [...] du thème de la question* », le « *refus de s'engager dans une réponse ferme* » et par la suite « *une attitude d'opposition* », la « *fuite de la réponse* », parce que la question suscite une « *inquiétude ou méfiance* » et l'« *intercompréhension de la question et le refuge dans la non-réponse* ».

Les répondants devaient aussi indiquer leur lieu de travail. Cette question est importante car elle permet de connaître les enquêtés qui passent la plupart de leur temps à Busia et ceux qui étaient de passage ou qui s'y étaient rendus pour une raison ou une autre. En outre, le lieu de travail, tout comme le lieu de naissance ou où l'on grandit joue un rôle majeur dans les pratiques et représentations linguistiques car on peut apprendre ou ne pas apprendre la langue du milieu selon les circonstances.

À partir de ce tableau, nous constatons que la majorité des répondants, en l'occurrence (77 sur 105), passe la plupart de leur temps à Busia, soit 66 du côté kenyan et 11 du côté ougandais.

9.1.6. Activités professionnelles des répondants

Q7. *Quelle est votre profession ?*

Si nous tenons compte de l'utilisation de certaines langues dans le milieu professionnel, la variable professionnelle est également intéressante dans la définition des pratiques linguistiques et son éventuelle représentation. Il ne faut pas oublier que certaines professions rendent presque obligatoires la connaissance et l'usage de certaines langues comme l'anglais, le swahili et le français. Dans le tableau ci-après, sont présentées les différentes professions et les métiers cités dans la ville de Busia.

Tableau 13: Activités professionnelles des répondants

Professionnels						Non professionnels			
Secteur public			Secteur privé, informel, professions libérales			Autres			
F ¹⁰⁴	H ¹⁰⁵	Activité	F	H	Activité	F	H	Activité	TT
7	3	Professeurs/Enseignants	-	13	Chauffeurs/Conducteurs	4	-	Elèves/Etudiants	
1	3	Administrateurs	7	8	Commerçant(e)s	-	3	Sans emploi	
1	3	Douaniers	-	3	Vélo taximen	-	1	Retraité	
2	-	Infirmières	-	3	Agent de dédouanement				
2	-	Secrétaires de direction	3	1	Coiffeurs				
-	3	Agent de sécurité/Police	-	2	Barmen				
-	1	Comptable de ministère	-	2	Charpentier				
-	2	Médecin	1	1	Avocats				
1	0	Topographe	-	2	Mécaniciens				
			-	2	Changeurs				
			3	0	Poissonnières/Vendeuses de légumes				
			-	2	Chargés de relations publiques				
			3	3	Restaurateurs/Serveurs				
			2	-	Tailleuses				
			1	-	Comptable de société privée				
			-	3	Informaticien/Technicien/Logisticien				
			-	1	Ambulant				
			1	1	Consultant/Chercheur				
14	15		21	47		4	4		105

¹⁰⁴ F = Femmes

¹⁰⁵ H = Hommes

Le répertoire professionnel montre une diversité d'activités classées ici en deux secteurs : public et privé. Les employés du secteur étatique travaillent dans un espace où ils sont nécessairement appelés à s'exprimer en anglais. Ceux du secteur privé, des professions libérales et informelles ne sont pas toujours appelés à utiliser l'anglais. Un charpentier, un maçon, un menuisier, un coiffeur... s'exprimeraient davantage à l'oral en swahili, en langues ethniques différentes qu'en anglais. Toutefois, les langues dans lesquelles ils s'expriment dépendront largement des interlocuteurs.

Tous ont répondu à cette question. La catégorie socio-professionnelle fait partie des données sociologiques importantes parce qu'elle joue sur les langues et leur éventuelle représentation. Comme le montre le tableau, les professions sont nombreuses et différentes. 13 répondants (chauffeurs/conducteurs) travaillent dans le secteur du transport public, 10 dans l'enseignement, 10 dans les affaires, 4 dans l'administration 4 à la douane, etc. Ceci est un indice important du type d'activités entreprises dans cette ville.

La plupart des métiers identifiés sont petits, informels et s'orientent vers les services. À ce titre, Bennafla (*op.cit.*, p. 142) fait remarquer que « *dans le sillage des marchands viennent des individus exerçant des petits métiers de restauration (boulangers, tenanciers de bars ...) et de service (coiffeurs, cordonniers, tireurs de pousse-pousse, vendeurs d'eau ...)* »

L'analyse des activités professionnelles des répondants complète cette lecture de l'identification des locuteurs et permet d'aborder l'analyse des pratiques et représentation des langues.

9.2. Pratiques et représentations linguistiques des répondants

9.2.1. Langue maternelle¹⁰⁶

Q8 : *Quelle est votre langue maternelle ?*

Tableau 14: Langue maternelle des répondants

Langue maternelle	Nombre cité	Pourcentage
Luhya	24	22,9%
Teso	17	16,2%
Samia	12	11,4%
Luo	6	5,7%
Soga	5	4,8%
Rwandais	4	3,8%
Choli	3	2,9%
Khayo	3	2,9%
Kikuyu	3	2,9%
Marachi	3	2,9%
Swahili	4	3,8%
Digo	2	1,9%
Kamba	2	1,9%
Wanga	2	1,9%
Bukusu	1	1,0%
Gujarâti	1	1,0%
Isukha	1	1,0%
Keiyo	1	1,0%
Kipsigis	1	1,0%
Kisii	1	1,0%
Bashi	1	1,0%
Maragoli	1	1,0%
Meru	1	1,0%
Nandi	1	1,0%
Nyala	1	1,0%
Nyole	1	1,0%
Luganda	1	1,0%
Rundi	1	1,0%
Somali	1	1,0%
TOTAL	105	100%

¹⁰⁶ Pour langue maternelle, nous reprenons le dictionnaire de didactique et du français langue étrangère et seconde (2003 :151), qui la définit comme une langue « *acquise la première par le sujet dans un contexte où elle est également la langue utilisée au sein de la communication.* » La langue maternelle peut être la langue nationale, la langue officielle, la langue véhiculaire, voire la langue vernaculaire.

Ce tableau présente les langues maternelles des sujets. 29 langues sont représentées et le luhya est le plus cité (24). Il importe de noter que même si certains enquêtés ont donné le luhya comme étant leur langue maternelle, le luhya comprend en son sein 16 dialectes. En effet, les luhya parlent les dialectes différents de la même langue. À cet égard, Mackey (*op.cit.*, 1976 : 372) explique que « *plus les langues se rapprochent, moins il y aura d'effort pour la mémoire, et plus il sera facile de comprendre les deux langues.* » Selon l'encyclopédie *Britannica*, vol. 7, (2002 :553), le nom Luhya n'existait pas jusqu'en 1930 quand il a été suggéré par une association africaine régionale de l'entraide. Le terme *Luhya* veut dire « *ceux du même foyer.* » Parmi les dialectes de la langue luhya sont kisa, marama, wanga, tsotso, isukha, idakho, tiriki, maragoli, nyole, nyala, samia, khayoy, bukusu, marachi, kabras et tachoni. Nous pouvons donc ajouter les répondants locuteurs du samia (12), du khayoy (3), du marachi (3), du wanga (2), du nyole (1), du maragoli (1), de l'isukha (1) et du bukusu (1) à ceux qui ont donné le luhya comme la langue maternelle. Si ce tableau est comparé avec celui du lieu de naissance, nous constatons que les répondants parlent les langues vernaculaires des régions de naissance. Ce tableau nous montre donc l'importance du milieu de naissance dans l'acquisition de la langue première.¹⁰⁷ Ainsi, comme le rappelle Wenezoui-Deschamps (1993 :541), « *les langues vernaculaires demeurent langue première pour une grande partie de la population, surtout pour les personnes nées en province.* »

¹⁰⁷Dans ce cas, il s'agit de la langue maternelle, celle acquise en premier, chronologiquement, au moment du développement de la capacité de langage et non pas la langue la plus utile, la plus prestigieuse.

9.2.2. Langue(s) seconde(s)¹⁰⁸

Q9 a : *Parlez – vous d’autres langues ? Lesquelles ?*

Tableau 15: Langues secondes des répondants

Autres langues parlées	Nombre cité	Pourcentage
Swahili	98	42,8%
Anglais	92	40,2%
Luganda	12	5,2%
Français	9	3,9%
Luo	5	2,2%
Luhya	4	1,7%
Samia	4	1,7%
Teso	3	1,3%
Kikuyu	1	0,4%
Sheng	1	0,4%
TOTAL	229	100%

Outre les langues maternelles, 10 langues secondes ont été citées par les répondants. Le swahili est le plus cité (98 sur 105) suivi de l’anglais (92 sur 105). Si 92 répondants déclarent parler l’anglais, cela s’explique par le fait que 104 des répondants ont suivi un enseignement scolaire. 9 répondants sur 105 prétendent parler le français en plus d’autres langues. Ce nombre est quand même assez important parce que le français est une langue étrangère, pratiquée par une petite minorité de la population pour des raisons bien définies.

Q9 b : *Avec qui parlez-vous chacune de vos autres langues parlées ? Pourquoi ?*

Cette question avait pour but de déterminer les situations dans lesquelles les répondants utilisent leur(s) langue(s) seconde(s). Les

¹⁰⁸ Pour Mackey (op.cit., 1997 :185), le terme *langue seconde* est « réservé à une langue qui n’est pas la langue première mais possède une ou plusieurs fonctions dans le milieu à titre de langue véhiculaire, langue de culture, langue scolaire ou deuxième langue officielle. »

tableaux suivants résument les situations dans lesquelles les secondes langues sont utilisées.

Tableau 15a : Utilisation du swahili

Nombre de répondants	Avec qui ?	Pourquoi ?
96	Commerçants, vendeurs, clients	Langue de milieu public
45	Amis dont les langues maternelles sont différentes de celles des répondants	C'est la seule langue qu'ils ont en commun
70	Administrateurs, fonctionnaires publiques et le public	Langue nationale et co-officielle, avec l'anglais

En plus de leurs langues maternelles, 98 répondants déclarent parler le swahili avec différentes personnes. Le tableau ci-dessous résume les situations dans lesquelles le swahili est utilisé. Nous constatons que le swahili est principalement utilisé comme langue véhiculaire.

Tableau 15b: Utilisation de l'anglais

Nombre de répondants	Avec qui ?	Pourquoi ?
54	Collègues, fonctionnaires publics, le public	Langue officielle
40	Administrateurs	Langue officielle
15	Touristes	Pas d'autre langue en commun
3	Professeurs, amis	Langue utilisée à l'école

Nous observons que l'anglais est principalement utilisé dans les situations quasi-officielles parce que c'est la langue officielle du Kenya et de l'Ouganda.

Tableau 15c: Utilisation du français

Nombre de répondants	Avec qui ?	Pourquoi ?
4	Francophones ne parlant ni swahili ni anglais	Si c'est la seule langue en commun
5	Administrateurs, collègues, commerçants	Langue officielle

Sur 9 répondants qui ont déclaré parler le français, 4 sont de nationalité kenyane et le font en cas de besoin, c'est-à-dire qu'ils utilisent le français avec les locuteurs francophones qui ne peuvent pas s'exprimer en swahili ou en anglais. Le français joue aussi un rôle véhiculaire dans ce cas. Pour les cinq autres répondants, le français est la langue de travail ou officielle dans leurs pays d'origines : le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda.

Tableau 15d: Utilisation d'autres langues citées

Langue et nombre de répondants	Avec qui ?	Pourquoi ?
Luganda (12)	Avec des amis, parents, voisins, clients et commerçants ougandais	Pour des raisons de convergence linguistique
Luo (5)	Avec des amis, parents, voisins, clients et commerçants luo	C'est une des langues locales parlées dans la région
Luhya (4)	Avec des amis, parents, voisins, clients et commerçants luhya	C'est une des langues locales parlées dans la région
Samia (4)	Avec des amis, parents, voisins, clients et commerçants samia	C'est une des langues locales parlées dans la région
Teso (3)	Avec des amis, parents, voisins, clients et commerçants teso	C'est une des langues locales parlées dans la région
Kikuyu (1)	Avec des amis, parents, voisins, clients et commerçants kikuyu	C'est une des langues parlées dans la région
Sheng (1)	Avec des amis proches	Quand on veut que le message reste entre nous

Pour le tableau ci-dessus, nous avons regroupé les autres langues parce qu'elles sont locales d'une manière ou d'une autre. Une autre langue citée est le *sheng*, une langue d'amalgame. Les répondants ne parlent pas toutes ces autres langues comme langue maternelle. Ils y ont recours pour communiquer avec les locuteurs de cette langue. Les raisons qui expliquent la pratique du *sheng*, par exemple, sont quasiment les mêmes. En se basant sur la théorie de l'accommodation linguistique, il est probable que les répondants parlent ces langues pour des raisons de convergence, c'est-à-dire une volonté de marquer leur similitude avec les locuteurs natifs de ces langues, ou réduire le « coût » et accroître le « bénéfice » de l'échange en adoptant les comportements les plus économiques et les plus efficaces possibles.

9.2.3. Langues en utilisées en famille

Q10 : *Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?*

Tableau 16 : Langues en utilisées en famille

Langue de foyer	Nombre cité	Pourcentage
Luhya	24	22,9%
Teso	17	16,2%
Samia	12	11,4%
Luo	6	5,7%
Soga	5	4,8%
Rwandais	4	3,8%
Choli	3	2,9%
Khayo	3	2,9%
Kikuyu	3	2,9%
Marachi	3	2,9%
Swahili	4	3,8%
Digo	2	1,9%
Kamba	2	1,9%
Wanga	2	1,9%
Bukusu	1	1,0%
Gujarâti	1	1,0%
Isukha	1	1,0%
Keiyo	1	1,0%
Kipsigis	1	1,0%
Kisii	1	1,0%
Bashi	1	1,0%
Maragoli	1	1,0%
Meru	1	1,0%
Nandi	1	1,0%
Nyala	1	1,0%
Nyole	1	1,0%
Luganda	1	1,0%
Rundi	1	1,0%
Somali	1	1,0%
TOTAL	105	100%

Nous cherchions, dans un premier temps, à connaître quelle était la langue ou éventuellement les langues utilisées en famille et dans un deuxième temps, le degré de fréquence d'emploi de chacune des langues. Les résultats montrent qu'il n'y a aucune langue européenne utilisée dans

un cadre familial. En outre, le swahili, cité comme la langue la plus parlée, n'est utilisée que par quatre répondants en famille. Ces répondants l'avaient d'ailleurs déclaré comme langue maternelle. Ce tableau correspond à celle de la langue maternelle des répondants et nous permet de constater que la langue maternelle est utilisée principalement dans les rapports familiaux.

Tableau 16a : Fréquence de l'emploi de la langue maternelle en famille

Emploi de la langue maternelle en famille	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	3	2,8%
Souvent	12	11,4%
Toujours	90	85,7%
TOTAL	105	100%

L'immense majorité des répondants parlent TOUJOURS leurs langues maternelles en famille. Il n'y a aucun cas où la langue maternelle n'est pas utilisée en famille. Nous ne pouvons pas expliquer pourquoi 3 répondants ont déclaré utiliser leur langue maternelle DE TEMPS EN TEMPS, car ils n'ont pas déclaré d'autres langues utilisées pour combler ce vide.

9.2.4. Langues utilisées au marché

Q11. *En quelle(s) langue(s) faites-vous le marché ?*

Tableau 17 : Langues utilisées au marché

Langues de marché	Nombre cité	Pourcentage
Swahili	96	69,6%
Samia	9	6,5%
Teso	8	5,8%
Luganda	8	5,8%
Luhya	5	3,6%
Choli	4	2,9%
Soga	3	2,2%
Wanga	2	1,5%
Luo	1	0,7%
Marachi	1	0,7%
Khayo	1	0,7%

Il était demandé aux répondants d'indiquer la/les langue(s) utilisées pour faire le marché. Encore une fois, ni l'anglais ni le français ne sont cités parmi les langues utilisées au marché. En plus d'autres langues, 96 sur 105 ont déclaré utiliser le swahili. À part le swahili, d'autres langues de la région sont citées, mais le pourcentage est très bas par rapport au swahili.

En analysant la fréquence de leur utilisation au marché suivant l'échelle *jamais, rarement, de temps en temps, souvent et toujours*, nous pourrions comprendre si leur utilisation est comparable à celle du swahili. En effet, comme le rappelle Calvet (*op.cit.*, 1999, p. 108), « *Le marché, par le nombre de langues qu'il met parfois en présence, et par la nécessaire communication qu'il implique[...], est en effet un bon révélateur de la gestion du plurilinguisme que peut constituer la pratique sociale.* »

L'institution du marché est donc importante dans l'étude du plurilinguisme du fait que les populations qui s'y rendent pour faire le marché jouent un rôle catalyseur en tant qu'agents sociaux. À ce titre, le marché en tant que centre de convergence présente l'image d'un réseau mixte dans le sens où il relie les gens différents qui ont tendance à utiliser les langues véhiculaires pour communiquer.

Tableau 17a: Fréquence de l'emploi du swahili au marché

Emploi du swahili au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	1	1,0%
De temps en temps	15	15,6%
Souvent	66	68,8%
Toujours	14	14,6%
TOTAL	96	100%

La plupart des répondants (66 sur 96) utilisent SOUVENT le swahili au marché. Les 14 répondants qui déclarent utiliser TOUJOURS le swahili l'emploient comme seule langue de marché. Ce chiffre va de pair avec le nombre de répondants nés à l'extérieur de la région de l'enquête, qui ne parlent pas les langues locales de la région.

Tableau 17b : Fréquence de l'emploi du samia au marché

Emploi du samia au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	5	55,6%
Souvent	4	44,4%
Toujours	-	0%
TOTAL	9	100%

Le samia figure parmi les langues locales de la ville où s'est déroulée l'enquête. Tous les 9 répondants qui déclarent utiliser cette langue au marché la citent comme langue maternelle. En plus de cette langue, ils déclarent aussi parler le swahili. Ceci expliquerait pourquoi aucun des répondants n'a déclaré utiliser TOUJOURS le swahili au marché. Toutefois, 12 répondants ont le samia pour langue maternelle alors que 9 l'utilisent au marché. Nous avons cherché à savoir quelle(s) langue(s) les 3 autres utilisent pour faire le marché : ils sont parmi ceux qui ont déclaré utiliser SOUVENT le swahili et ne citent pas d'autres langues.

Tableau 17c : Fréquence de l'emploi du teso au marché

Emploi du teso au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	7	87,5%
Souvent	1	12,5%
Toujours	0	0%
TOTAL	8	100%

Comme le tableau précédent, les 8 répondants ont cette langue comme langue maternelle. 1 répondant la parle SOUVENT tandis que 7 la parlent DE TEMPS EN TEMPS. Tous les 8 répondants déclarent utiliser aussi le swahili SOUVENT.

Tableau 17d: Fréquence de l'emploi du luganda au marché

Emploi du luganda au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	2	25%
De temps en temps	4	50,0%
Souvent	2	25%
Toujours	-	0%
TOTAL	8	100%

Parmi les 8 répondants qui déclarent utiliser le luganda au marché, 25,0% l'utilisent SOUVENT, 50,0% DE TEMPS EN TEMPS et 25,0% RAREMENT. Tous utilisent également le swahili, 2 répondants SOUVENT et 6 DE TEMPS EN TEMPS.

Tableau 17e: Fréquence de l'emploi du luhya au marché

Emploi du luhya au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	1	20%
De temps en temps	1	20%
Souvent	3	60%
Toujours	-	0%
TOTAL	5	100%

Parmi les 5 répondants qui déclarent utiliser le luhya au marché, 60,0% l'utilisent SOUVENT, 20,0% DE TEMPS EN TEMPS et 20,0% RAREMENT. Tous utilisent aussi le swahili, 2 répondants SOUVENT et 3 DE TEMPS EN TEMPS.

Tableau 17f: Fréquence de l'emploi du choli au marché

Emploi du choli au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	1	25,0%
De temps en temps	3	75,0%
Souvent	-	0%
Toujours	-	0%
TOTAL	4	100%

4 répondants utilisent le choli au marché dont 3 DE TEMPS EN TEMPS et 1 RAREMENT. Ils utilisent aussi le swahili SOUVENT.

Tableau 17g: Fréquence de l'emploi du sogu au marché

Emploi du sogu au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	3	100%
Souvent	-	0%
Toujours	-	0%
TOTAL	3	100%

Le sogu est utilisé DE TEMPS EN TEMPS par les 3 répondants et en plus, ils utilisent aussi le swahili SOUVENT.

Tableau 17h: Fréquence de l'emploi du wanga au marché

Emploi du wanga au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	2	100%
Souvent	-	0%
Toujours	-	0%
TOTAL	2	100%

En plus du swahili qu'ils utilisent SOUVENT, deux répondants déclarent utiliser DE TEMPS EN TEMPS leur langue maternelle, le wanga, au marché.

Tableau 17i: Fréquence de l'emploi du luo au marché

Emploi du luo au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	1	0%
De temps en temps	-	100%
Souvent	-	0%
Toujours	-	0%
TOTAL	1	100%

En plus du swahili qu'il utilise SOUVENT, un seul répondant déclare utiliser aussi RAREMENT le luo.

Tableau 17j: Fréquence de l'emploi du marachi au marché

Emploi du marachi au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	-	0%
Souvent	1	100%
Toujours	-	0%
TOTAL	1	100%

Si un seul répondant déclare utiliser SOUVENT le marachi au marché, c'est parce que c'est un des dialectes de la région qui se comprennent avec d'autres dialectes. En plus, ce répondant déclare utiliser le swahili DE TEMPS EN TEMPS.

Tableau 17k: Fréquence de l'emploi du khayoy au marché

Emploi du khayoy au marché	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	-	0%
Souvent	1	100%
Toujours	-	0%
TOTAL	1	100%

Le khayoy fait également partie des dialectes de la région. En plus du khayoy, le répondant utilise également le swahili DE TEMPS EN TEMPS.

Remarques

À partir des résultats sur la fréquence d'utilisation des langues sur le marché, il importe de noter qu'à l'exception des 4 répondants qui ont le swahili pour langue maternelle, aucun répondant de cette enquête ne déclare utiliser TOUJOURS sa langue maternelle sur le marché. Le marché étant un lieu de forte interaction où se rencontrent des groupes différents, c'est la langue d'échange avec l'extérieur, en l'occurrence le swahili, qui est dominant, comme le montrent les résultats de l'enquête.

Mais comme l'ont montré les tableaux sur la fréquence de l'emploi d'autres langues au marché, il existe une concurrence linguistique favorisée par les activités économiques.

9.2.5. Langues du travail

Q 12: *Quelle(s) langue(s) utilisez-vous au travail ?*

Tableau 18: Langues du travail

Langues de travail	Nombre cité	Pourcentage
Swahili	70	79,5%
Anglais	54	61,3%
Français	9	10,2%

Il était également demandé aux répondants d'indiquer leur(s) langue(s) de travail ; à savoir quelle était la proportion qui utilise l'anglais, le swahili et/ou le français au travail. 88 sur nos 105 répondants ont répondu à la question. Nous supposons que 17 autres répondants travaillent dans le secteur informel et que c'est pour cela qu'ils n'ont pas répondu.

Le swahili est la langue la plus citée par les répondants comme langue de travail, suivi de l'anglais. Néanmoins, il faut signaler que la plupart des sujets mettaient le couple anglais/swahili, car ces deux

langues peuvent être utilisées au travail. En plus des dispositions culturelles, le niveau de scolarisation, la profession exercée et le lieu de travail, c'est-à-dire le domaine public ou privée, jouent un rôle déterminant dans l'utilisation de la langue de travail. Si le swahili est cité plus que l'anglais en tant que langue de travail, c'est parce que 76 des 105 répondants ont des métiers dans le secteur privé et informel, où le swahili serait la langue largement utilisée. En revanche, 21 sujets ont noté l'anglais comme leur langue unique de travail. Il s'agit de neuf Kenyans parmi lesquels quatre sont étudiants, trois sont professeurs, un avocat et un chercheur. 12 autres sujets qui donnent l'anglais comme langue de travail sont Ougandais.

Tableau 18a: Fréquence de l'emploi du swahili au travail

Emploi du swahili au travail	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	9	12,9%
De temps en temps	26	37,1%
Souvent	35	50,0%
Toujours	-	0%
TOTAL	70	100%

Nous constatons que 9 répondants utilisent RAREMENT le swahili au travail. Ces 9 répondants sont parmi les 25 qui utilisent TOUJOURS l'anglais.

Tableau 18b: Fréquence de l'emploi de l'anglais au travail

Emploi de l'anglais au travail	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
De temps en temps	9	16,7
Souvent	20	37,1%
Toujours	25	46,2%
TOTAL	54	100%

En ce qui concerne l'emploi de l'anglais, il varie entre DE TEMPS EN TEMPS et TOUJOURS. La majorité des répondants utilisent l'anglais SOUVENT et TOUJOURS parce que c'est la langue reconnue officiellement en tant que langue de travail.

Tableau 18c: Fréquence de l'emploi du français au travail

Emploi du français au travail	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	4	44,4%
De temps en temps	4	44,4%
Souvent	1	11,2%
Toujours	-	0%
TOTAL	9	100%

Le français n'a pas de statut officiel de langue de travail au Kenya, raison pour laquelle il y a peu de répondants qui la parlent. Parmi les 4 répondants qui déclarent parler RAREMENT le français au travail, 3 sont tous de nationalité kenyane et le font quand il y a une nécessité absolue. C'est-à-dire si leurs interlocuteurs ne peuvent s'exprimer ni en anglais, ni en swahili. L'autre est de nationalité rwandaise qui réside au Kenya et a déclaré utiliser SOUVENT l'anglais au travail. Les 4 répondants qui

utilisent le français DE TEMPS EN TEMPS sont des pays où le français jouit d'un statut officiel ; 3 Rwandais et 1 Congolais. 1 répondant qui utilise SOUVENT le français est de nationalité burundaise où le français est également une langue officielle.

9.2.6. Langue à laquelle les répondants sont attachés

Q 13: *À laquelle des langues que vous parlez êtes-vous le plus attaché(e) ?*

Tableau 19: Langue à laquelle les répondants sont attachés

Langue d'attachement	Nombre cité	Pourcentage
Luhya	24	22,9%
Teso	17	16,2%
Samia	12	11,4%
Luo	6	5,7%
Soga	5	4,8%
Swahili	5	4,8%
Rwandais	4	3,8%
Choli	3	2,9%
Khayo	3	2,9%
Kikuyu	3	2,9%
Marachi	3	2,9%
Kamba	2	1,9%
Wanga	2	1,9%
Bukusu	1	1,0%
Digo	1	1,0%
Gujarâti	1	1,0%
Isukha	1	1,0%
Keiyo	1	1,0%
Kipsigis	1	1,0%
Kisii	1	1,0%
Bashi	1	1,0%
Maragoli	1	1,0%
Meru	1	1,0%
Nandi	1	1,0%
Nyala	1	1,0%
Nyole	1	1,0%
Luganda	1	1,0%
Rundi	1	1,0%
Somali	1	1,0%
TOTAL	105	100%

Si nous comparons ce tableau avec celui de la langue maternelle, nous constatons que tous les répondants sont plus attachés à leurs langues maternelles sauf un, qui a déclaré être attaché au swahili alors que sa langue maternelle est digo. Les langues maternelles font ainsi l'objet d'une représentation positive.

9.2.7. Langue usuelle

Q14 : *En quelle langue communiquez-vous le plus souvent ?*

Tableau 20: Langue en quelle on communique le plus souvent

Langue usuelle de communication	Nombre cité	Pourcentage
Swahili	88	83,8%
Samia	6	5,8%
Anglais	4	3,9%
Soga	3	2,9%
Choli	2	1,9%
Teso	2	1,9%
Français et swahili	1	1,0%
TOTAL	105	100%

À partir du tableau ci-dessus, il ressort que la plupart des répondants (83,8%) communiquent le plus souvent en swahili.

9.2.8. Langue que les répondants préfèrent préserver

Q15: *S'il ne devait exister qu'une seule langue, laquelle de celles que vous parlez, préféreriez-vous préserver ? Pourquoi ?*

Tableau 21: Langue que les répondants préfèrent préserver

Langue à préserver	Nombre cité	Pourcentage
Swahili	60	57,1%
Langue maternelle	39	37,1%
Anglais	6	5,8%

Notons que cette question n'a pas le même sens que la question 13, qui porte sur la langue à laquelle les sujets sont le plus attachés, car celle-là touche le côté affectif. C'est-à-dire l'amour que les répondants ont pour une langue. Les défenseurs du swahili, en l'occurrence (57,1%) pensent qu'elle devrait être préservée parce que c'est une langue utilisée pour la communication entre les communautés différentes. Certains des 37,1% de répondants qui pensent qu'il faudrait préserver les langues maternelles expliquent que ce sont les langues de leurs ancêtres et donc qui représentent leur culture et leur identité ethnique. 5,8% des répondants préfèrent que l'anglais soit préservé parce que d'une part, c'est la langue de la scolarisation et d'autre part, c'est la langue d'ouvertures professionnelles. Par contre, le français n'est cité par personne comme langue à préserver.

Les résultats du tableau ci-dessus révèlent que l'ethnicité n'est pas un atout dans la préservation d'une langue. Il faut que la langue ait des fonctions jugées importantes par une société pour qu'elle ait des chances d'être préservée. À ce titre, Bratt-Paulston (1987 : 294), cité par Bonnot, Bothorel-Witz, Kempf et Huck (1993), pense que « *l'ethnicité n'assure pas la préservation de la langue dans un contexte plurilingue si le groupe dominant autorise l'assimilation et s'il existe des possibilités d'accéder à la deuxième langue.* » Comme le swahili et en partie l'anglais, restent aussi des langues de communication intercommunautaire, cela expliquerait pourquoi la plupart des répondants (62,9%) préfèrent les préserver par rapport à 37,1% qui sont pour la préservation des langues ethniques.

Remarques

Nous avons fait un croisement des questions pour comparer la langue maternelle, la langue à laquelle les répondants sont plus attachés et les langues parlées souvent.¹⁰⁹ Parmi les 17 répondants Teso qui ont répondu à notre enquête, tous sont plus attachés à leur langue

¹⁰⁹ Voir annexe 1.1

maternelle. 16 parlent plus souvent le swahili parmi lesquels 1 Teso d'origine ougandaise. 1 autre, également d'origine ougandaise, parle souvent l'anglais. Nous avons comparé les lieux de naissance, les niveaux de formation, le lieu de travail et les professions des deux Teso d'origine ougandaise pour expliquer pourquoi l'un a déclaré le swahili comme langue de communication usuelle alors que l'autre a déclaré l'anglais. Celui qui parle souvent le swahili est né à Busia, en Ouganda, et est commerçant à Busia. Son niveau de formation est secondaire. Celui qui parle souvent l'anglais est né à Mbale en Ouganda, il est professeur, a une formation universitaire et travaille à Tororo en Ouganda. Nous pouvons donc dire que c'est son lieu de travail qui exige l'usage de l'anglais.

Parmi les 12 répondants qui parlent le samia (langue maternelle), tous sont attachés à cette langue. En ce qui concerne la langue parlée le plus souvent, 7 sur 12 ont déclaré le samia, 4 le swahili et 1 l'anglais. Parmi les 7 qui utilisent le samia comme la langue parlée le plus souvent, il y a deux poissonnières, est un fermier, un petit commerçant, un retraité, une coiffeuse et un mécanicien. Celui qui parle anglais le plus souvent est Ougandais et il est douanier.

5 répondants ont le sogha comme langue maternelle et sont plus attachés au sogha. 3 l'utilisent comme la langue souvent parlée et deux utilisent l'anglais.

Pour les 4 Rwandais, leur langue maternelle et langue d'attachement sont le rwandais mais 3 utilisent le plus souvent le swahili tandis que 1 utilise le plus souvent l'anglais. Les 3 sont camionneurs et l'autre est consultant à Nairobi, la capitale du Kenya.

Pour les 3 qui parlent le choli comme langue maternelle et langue à laquelle ils sont plus attachés, 3 utilisent souvent le choli et 1 l'anglais. Celui-ci est enseignant.

Celui qui parle plus souvent le français ou le swahili est de nationalité burundaise et il est camionneur. Il déclare utiliser ces deux langues de façon interchangeable au travail.

Que pouvons nous donc conclure ? Qu'au cours de son travail, il utilise le swahili dans une aire où le swahili est la langue principale de communication et le français lorsqu'il est au Burundi ou quand une occasion de le parler se présente.

9.2.9. Ordre décroissant de la connaissance des langues

Q16: *Suivant l'ordre décroissant, classez les langues que vous parlez dans l'ordre que vous les connaissez mieux.*

La cinquième colonne du tableau en annexe 1.3 présente l'ordre décroissant de la connaissance des langues parlées par les répondants. Selon les facteurs sociologiques différents, la connaissance des langues peut varier pour chaque locuteur. Les répondants déclarent connaître les langues dans les ordres décroissants suivants :

Tableau 22: Connaissance des langues dans l'ordre décroissant

Ordre décroissant de la connaissance des langues parlées par les répondants	Nombre cité	Pourcentage
Langue maternelle ; Swahili ; Anglais	46	43,8%
Langue maternelle ; Anglais ; Swahili	10	9,5%
Langue maternelle ; Swahili. (Ces sujets n'ont pas déclaré parler l'anglais)	9	8,6%
Langue maternelle ; Autre langue africaine de la région ; Swahili. (Ces sujets n'ont pas déclaré parler l'anglais)	5	4,8%
Langue maternelle ; Swahili ; Anglais ; Autre langue africaine de la région	5	4,8%
Langue maternelle ; Autre langue de la région ; Swahili ; Anglais	4	3,8%
Langue maternelle ; Autre langue africaine de la région ; Swahili	4	3,8%
Langue maternelle ; Autre langue africaine de la région ; Anglais. (Ceux-ci ne déclarent pas le swahili parmi les langues qu'ils parlent)	3	2,9%
Langue maternelle (en l'occurrence le swahili) ; Anglais	3	2,9%
Langue maternelle ; Français ; Swahili ; Anglais	3	2,9%
Langue maternelle ; Anglais ; Swahili ; Autre langue africaine de la région ; Français	2	1,9%
Swahili ; Anglais ; Langue maternelle	1	0,95%
Langue maternelle ; Swahili ; Autre langue africaine de la région	1	0,95%
Swahili ; Langue maternelle ; Anglais ; Français	1	0,95%
Langue maternelle ; Anglais ; Swahili ; Autre langue africaine de la région	1	0,95%
Langue maternelle ; Anglais ; Autre langue africaine de la région ; Swahili	1	0,95%
Langue maternelle ; Autre langue africaine de la région ; Swahili ; Autre langue africaine de la région	1	0,95%
Langue maternelle ; Anglais ; Swahili ; Autre langue africaine de la région ; Français	1	0,95%
Sheng ; Swahili ; Anglais	1	0,95%
Langue maternelle ; Swahili ; Français ; Anglais	1	0,95%
Langue maternelle ; Français ; Swahili ; Anglais	1	0,95%
Langue maternelle ; Français ; Swahili	1	0,95%
Total	105	100%

Remarques

Tous les répondants, sauf deux, (soit 98%) placent leur langue maternelle en tête. 62 répondants, soit 59% placent le swahili en deuxième rang alors que 54 répondants, soit 51,4% placent l'anglais en troisième rang. En outre, 23 répondants placent l'anglais en deuxième. De tous les répondants, aucun ne place ni l'anglais ni le français en tête.

Ceci est révélateur de l'ordre d'apprentissage des langues de la part des répondants. Si 98% mettent leur langue maternelle en tête, c'est parce que c'est la langue parlée largement en famille. C'est la première langue apprise dans les familles où les parents parlent la même première langue. En outre, 85,7% des répondants sont nés dans les villes ou régions « mi-urbain » ou rurales où les langues ethniques sont dominantes. Les enfants apprennent donc la langue de leurs parents en premier lieu avant d'apprendre d'autres langues comme le swahili et l'anglais.

9.2.10. Ordre décroissant de l'importance des langues

Q17: *Dans l'ordre décroissant, classez les langues que vous parlez selon l'importance que vous leur attribuez.*

La sixième colonne du tableau en annexe 1.3 présente l'ordre décroissant de l'importance des langues parlées par les répondants. Selon les facteurs comme le statut, l'importance des langues peut varier en fonction de leur utilité pour les locuteurs. Les répondants déclarent l'importance des langues qu'ils parlent, dans l'ordre décroissant, résumé dans le tableau suivant :

Tableau 23 : Importance des langues dans l'ordre décroissant

Ordre décroissant de l'importance des langues parlées par les répondants	Nombre cité	Pourcentage
Anglais ; Swahili ; Langue maternelle	55	52,4%
Anglais ; Swahili ; Langue maternelle ; Autre langue africaine	10	9,5%
Swahili ; Langue maternelle. (Ces sujets n'ont pas déclaré parler l'anglais)	9	8,6%
Swahili ; Langue maternelle ; Autre langue africaine. (Ces sujets n'ont pas déclaré parler l'anglais)	8	7,6%
Anglais ; Langue maternelle ; Autre langue africaine. (Ces sujets sont de nationalité ougandaise et n'ont pas déclaré le swahili comme une des langues parlées)	6	5,7%
Anglais ; Swahili, Français, Langue maternelle	3	2,9%
Anglais ; Français ; Langue maternelle ; Swahili	2	1,9%
Anglais ; Français ; Swahili ; Langue maternelle	2	1,9%
Anglais ; Swahili	2	1,9%
Swahili ; Anglais	1	0,95%
Swahili ; Anglais ; Langue maternelle	1	0,95%
Français ; Anglais ; Swahili ; Langue maternelle	1	0,95%
Français ; Swahili ; Langue maternelle	1	0,95%
Anglais ; Langue maternelle ; Swahili	1	0,95%
Swahili ; Anglais ; Langue maternelle ; Autre langue africaine	1	0,95%
Anglais ; Swahili ; Sheng	1	0,95%
Anglais ; Swahili ; Français ; Langue maternelle ; Autre langue africaine	1	0,95%
Total	105	100%

Remarques

82 répondants, soit 78% de notre population placent l'anglais en tête en matière d'importance. 73 répondants, soit 69,5% placent le swahili en deuxième rang après l'anglais. En outre, 20 répondants, soit 19% placent le swahili en tête mais parmi ces 20, trois parlent aussi anglais. En ce qui concerne la place des langues maternelles en matière d'importance, 70 répondants, soit 66,7% les placent en troisième rang après l'anglais et le

swahili. Ceci confirme en partie la situation linguistique du Kenya où, selon la politique linguistique du pays, l'anglais jouit d'un statut de langue officielle ; le swahili en deuxième place à la fois comme langue co-officielle et nationale et les langues maternelles en troisième rang, majoritairement utilisées dans les cadres familiaux.

Cette recherche, comme nous l'avons déjà évoqué dans les chapitres précédents de ce travail, n'a touché que 9 répondants qui ont des connaissances en langue française. Par conséquent, 2 des répondants la mettent en tête, 3 autres répondants en second rang, et 4 répondants la placent en troisième rang. Le français étant une langue étrangère au Kenya, et donc apprise pour des raisons particulières, ceci expliquerait pourquoi les répondants qui déclarent la parler la mettent en positions différentes selon leurs métiers.

Les variables « langue maternelle/autre(s) langue(s) parlée(s)/langues parlées à la maison/langues du marché/langues de travail » ont été croisées pour discerner les répertoires linguistiques des répondants. Le tableau en annexe 1.2 nous permet d'observer les cas suivants:

- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine transfrontalière (en l'occurrence le samia et le teso) et déclarent parler en plus le swahili et l'anglais.
- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine kenyane et parlent en plus le swahili et l'anglais.
- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine ougandaise et parlent en plus le swahili et l'anglais.
- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine kenyane et qui parlent en plus une autre langue africaine, le swahili et l'anglais.

- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine kenyane ou ougandaise et pratiquent en plus le swahili et une autre langue africaine.
- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine kenyane et qui pratiquent en plus de cette langue deux langues africaines, le swahili et l'anglais : Luhya (2).
- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine kenyane et en plus de cette langue le swahili, l'anglais et une autre langue européenne (en l'occurrence le français).
- Ceux qui ont pour langue maternelle une langue africaine non kenyane et qui pratiquent en plus le swahili et le français : Kinyarwanda (4), Bashi (1), Rundi (1).

En vue des observations ci-dessus, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- Tous les répondants de l'enquête, sauf 6 parlent swahili.
- À part l'anglais, le français est la seule autre langue européenne, et donc étrangère, qui soit représentée. Cela montre que le français joue également un rôle prépondérant dans la vie socioéconomique de nos répondants.
- Une langue d'amalgame, « Sheng » est également représentée.

Si chaque répondant a au moins une autre langue qu'il parle en plus de sa première langue (cf. tableau ci-dessus), nous pouvons donc conclure avec les remarques de Dieu et Renard sur la réalité linguistique camerounaise :

« Le multilinguisme du locuteur moyen. Loin de ne parler que 'sa' langue, le locuteur maternel parle encore une, deux, trois autres langues : celles de voisins, celle d'un parent par alliance et peut être une langue faisant fonction de véhicule dans la région où il vit. »¹¹⁰

¹¹⁰M. Dieu et P. Renard, « Etude statistique du multilinguisme », in P. Wald et G. Manassey, *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, L'Harmattan, 1979, p. 66.

À ce titre, Ngalasso (2000 : 77-78) ajoute que le plurilinguisme en Afrique résulte du « *morcellement linguistique* ». Apprendre la langue des voisins répond à la nécessité de communiquer. De plus, il fait observer que « *la majorité des langues, dans un même pays ou dans une même région, sont génétiquement et typologiquement apparentées [...].* » Ce fait facilite l'apprentissage de ces langues, qui se fait simultanément.

9.2.11. Langues principales utilisées du côté kenyan de la frontière

Q18: *D'après vous, quelles sont les langues principales utilisées du côté kenyan de la frontière ?*

Tableau 24: Les langues principales utilisées du côté kenyan de la frontière

Langue principale	Nombre cité	Pourcentage
Swahili	89	66,4%
Anglais	19	14,2%
Samia	16	11,9%
Luo	1	1,9%
Teso	2	0,7%
Non réponse	2	1,5%
TOTAL	134	100%

Remarques

Le swahili est le plus cité comme langue principale du côté kenyan de la frontière. Toutefois, comme le montre le tableau ci-dessus, plusieurs autres langues ont été citées et certains répondants ont cité plus d'une langue, raison pour laquelle le nombre cité va au-delà des 105 enquêtés qui ont fait l'objet de l'enquête. La plupart des réponses avec deux langues donnaient le couple *swahili/luhya*. Un des répondants a donné la réponse « *langues locales* » pour les langues principales.

Par ailleurs, un répondant de nationalité ougandaise a donné le swahili et *un peu d'anglais* comme langues principales du côté kenyan de

la frontière. Pour nous, ce sujet présente le swahili comme une langue dont l'usage est beaucoup plus répandu par rapport à l'anglais. En effet, le tableau présente l'anglais en deuxième position après le swahili et l'écart entre les deux est très grand.

9.2.12. Les langues principales du côté ougandais de la frontière

Q19: *Quelles sont les langues principales utilisées du côté ougandais de la frontière ?*

Tableau 25: Les langues principales du côté ougandais de la frontière

Langue principale	Nombre cité	Pourcentage
Luganda	61	34,9%
Anglais	47	26,9%
Swahili	43	24,6%
Samia	18	10,3%
Teso	4	2,3%
Non réponse	2	1,1%
TOTAL	175	100%

Remarques

Au contraire des langues principales parlées du côté kenyan de la frontière, 34,9% des répondants ont donné le luganda comme la langue principale du côté ougandais de la frontière, suivi de l'anglais. Nous pouvons noter que cette langue est dominante par rapport au swahili, qui domine du côté kenyan. Parmi ceux qui déclarent l'anglais comme langue principale du côté ougandais de la frontière, certains précisent qu'elle est utilisée dans les cadres officiels comme à la douane et dans l'administration publique. Par ailleurs, ceux qui donnaient deux langues ou plus choisissaient le couple *anglais/luganda*. En plus, un des répondants qui a donné le swahili comme l'une des langues principales du côté ougandais a précisé que c'est le « *swahili mal parlé* ». En fait, comme c'est un répondant de nationalité kenyane qui a fait cette remarque, nous pouvons constater que le swahili parlé par les Ougandais est représenté de façon négative.

Les tableaux 24 et 25 montrent l'utilisation du swahili, de l'anglais et de deux mêmes langues ethniques de part et d'autre de la frontière. À cet égard, Mazrui et Mazrui (*op.cit.*) soutiennent que le swahili et l'anglais sont les langues les plus importantes utilisées au sein de différents groupes ethniques en Afrique de l'Est. À propos du swahili, même s'il est moins utilisé du côté ougandais, Habwe pense que cette langue est importante en rappelant que :

«One of the ways in which Kiswahili establishes and reinforces unity among the diverse ethnic groups of East Africa is through cross border trade. There is a high volume of trade between border groups in all the countries. This border trade is largely conducted in Kiswahili which is a language common to the communities of the region. The border trade is both formal and informal. Besides the trade, we have many similar linguistic groups that have an attachment to one another. However, they are separated by political boundaries. Kiswahili becomes a means of re-forging them as one. The language also helps minimize border conflicts in the East African region. It does so because the language repertoire common to all helps them to view themselves as a people belonging to one large divided but linguistically united region. »¹¹¹

Tableau 26: Les langues principales de part et d'autre de la frontière

Langue principale citée	Nombre cité pour le côté kenyan	Nombre cité pour le côté ougandais
Swahili	89	43
Anglais	19	47
Luganda	0	61
Samia	16	18
Teso	2	4
Luo	1	0
Non réponse	2	2

Ce tableau nous permet de voir comment les sujets de l'enquête hiérarchisent les langues principales de part et d'autre de la frontière de façon claire. Pendant que le swahili est privilégié au Kenya, il est en troisième position en Ouganda après le luganda et l'anglais. Pendant que

¹¹¹ J. Habwe, « The Role of Kiswahili in the Integration of East Africa », in *The Journal of Pan African Studies*, vol.2, no.8, March 2009.

le swahili est la deuxième langue pour la plupart des Kenyans, l'anglais est la deuxième langue pour la plupart des Ougandais. Le morcellement des groupes ethniques Teso et Samia de part et d'autre de la frontière est confirmé par ce tableau, car les langues teso et samia sont indiquées comme langues principales.

Par ailleurs, on constate que les frontières politiques peuvent avoir un impact sur les langues dans le sens où les Etats qui se partagent la même langue ne pratiquent pas nécessairement la même politique linguistique sur la dite langue. Comme le rappelle Calvet (*op.cit.*, 1999), il se peut que, d'un côté de la frontière, la langue ait un statut officiel et de l'autre aucun statut important. C'est le cas du swahili qui jouit d'un statut national et co-officiel au Kenya mais n'a pas le même statut en Ouganda. Les frontières étatiques exercent également une influence dans le domaine linguistique, car les structures de l'État telles que l'administration l'enseignement, les médias, la monnaie, etc. organisent la vie des citoyens au niveau linguistique.

9.2.13. Opinions sur un consensus à propos d'une langue de communication quotidienne.

Q20a: *D'après vous, y a-t-il un consensus sur une langue particulière en tant que langue de communication quotidienne à Busia ?*

Tableau 27a: Consensus sur une langue de communication quotidienne

Consensus sur langue de communication quotidienne	Nombre cité	Pourcentage
Oui	70	67,0%
Non	32	30,5%
Non réponse	3	2,5%
TOTAL	105	100%

Q20b : Si oui, cette langue est-elle nationale ou régionale ?

Tableau 27b: Statut de langue de communication quotidienne

Statut de langue	Nombre cité	Pourcentage
Nationale	65	93,0%
Régionale	5	7,0%
TOTAL	70	100%

67% des répondants ont répondu affirmativement. Toutefois, 65 répondants, soit 93% disent que la langue de communication quotidienne sur laquelle il y a consensus est nationale. 5 sujets ont donné la langue africaine régionale comme langue sur laquelle il y a consensus en tant que langue de communication quotidienne. Si la plupart des répondants ont cité la langue nationale, en l'occurrence le swahili comme la langue sur laquelle il y a un consensus, c'est parce qu'il n'y a pas de langue régionale au Kenya qui puisse être acceptée en tant que langue de communication quotidienne surtout dans un milieu urbain. En plus, à l'exception du swahili, la constitution kenyane n'accorde un statut de langue nationale à aucune langue ethnique.

À ce sujet, Bourdieu fait observer que :

« Le recours à un langage neutralisé s'impose toutes les fois qu'il s'agit d'établir un consensus pratique entre des agents ou des groupes dotés d'intérêts partiellement ou totalement différents [...], en tout premier lieu dans le champ de la lutte politique légitime, mais aussi dans les transactions et les interactions de la vie quotidienne. La communication entre classes [...] représente toujours une situation critique pour la langue utilisée, quelle qu'elle soit. »¹¹²

Rappelons que le swahili est la langue la plus citée par les répondants comme la langue qui remplit les fonctions véhiculaires. Cela expliquerait pourquoi la majorité donne la langue nationale, en l'occurrence le swahili, en tant que langue de communication usuelle.

¹¹²P. Bourdieu, *op.cit.*, 1982, p. 18-19.

9.2.14. Opinion sur la concurrence linguistiques

Q21: *D'après vous, y a-t-il plusieurs langues en compétition à Busia ?*

Tableau 28: Opinion sur la concurrence linguistique

S'il y a compétition entre les langues	Nombre cité	Pourcentage
Oui	63	60,0%
Non	37	35,0%
Non réponse	5	5,0%
TOTAL	105	100%

Remarques

Sur les 60% qui ont déclaré qu'il y a la concurrence entre les langues à Busia, 12 ont noté les dialectes luhya, 11 ont fait observer qu'il y a compétition entre le swahili, l'anglais, le luganda et le luhya. En outre, 10 ont signalé cette concurrence entre le luhya et le teso, 4 entre le samia et le teso, 3 entre le swahili et l'anglais, 1 entre l'ougandais et le teso et 1 entre le samia et le luo.

Dans le contexte multilingue, nous pouvons citer la lutte pour le maintien de l'identité culturelle et le statut inégal des langues comme les raisons de la compétition entre les langues. L'identité d'un groupe ethnique se manifeste largement à travers la langue et comme le définit Abou (1981), un groupe ethnique est composé des membres qui possèdent, à leurs propres yeux et aux yeux des autres, une identité enracinée dans la conscience d'une histoire ou d'une origine commune. Ce fait de conscience est fondé sur des données objectives comme une langue, une race, une religion commune, un territoire, des institutions ou des traits culturels communs, même si certaines de ces données puissent manquer.

En tant que symbole de l'identité, la langue est un facteur important dans l'appartenance ethnique. À ce titre, elle peut jouer le rôle d'exclusion

ou de différenciation et c'est pour cela que certains répondants pensent qu'il y a concurrence entre certaines langues locales, car chaque groupe ethnique préfère conserver son identité à travers sa langue.

En ce qui concerne les statuts inégaux des langues, certaines sont dominantes en l'occurrence l'anglais et le swahili, les autres sont dominées, comme les langues ethniques. La concurrence linguistique se manifeste ainsi quand deux langues, ou même plus, distinctement séparées par leurs fonctions sociales (la situation diglossique) s'affrontent, l'une comme politiquement et socialement dominante et l'autre comme politiquement et socialement dominée.

Deux raisons expliquent le fait de la concurrence linguistique : la substitution d'une part, dans le cas où la langue dominante remplace l'autre langue et la normalisation, d'autre part, dans la situation où la langue dominée entre dans un processus de réappropriation des fonctions sociales perdues. En fait, en nous inspirant de la pyramide sociolinguistique de Diki Kidiri (2004), nous pouvons dire que les langues sont en compétition à la fois verticalement et horizontalement. Au niveau vertical, les langues sont en compétition en matières de fonctions, raison pour laquelle les statuts qui leur sont attribués sont parfois inégaux, d'où les langues de base, les langues de masse et les langues de crête. Au contraire, au niveau horizontal, les langues locales sont également en compétition parce qu'elles sont nombreuses et dans la plupart des cas, elles jouent les mêmes rôles.

9.2.15. Opinions sur le consensus à propos une langue d'unification

Q22 : *D'après vous, y a-t-il un consensus sur une langue d'unification à Busia ?*

Tableau 29: Opinions sur le consensus à propos une langue d'unification

Consensus sur langue d'unification	Nombre cité	Pourcentage
Oui	26	24,8%
Non	79	75,2%
TOTAL	105	100%

Remarques

Pour les 24,8% qui ont donné « oui » comme réponse à la question précédente, tous ont indiqué que cette langue est le swahili parce que le swahili est la langue nationale et co-officielle du pays et devrait jouer un rôle unificateur pour tous les Kenyans quelque soit leur origine. Personne n'a donné une langue ethnique comme langue d'unification.

9.2.16. Evaluation de valeurs attribuées aux différentes langues

Q23: *Pensez-vous que certaines langues ont plus de prestige social que d'autres à Busia ? Pourquoi ?*

Tableau 30 : Evaluation de valeurs attribuées aux différentes langues

Statuts attribués aux différentes langues	Anglais	Swahili	Français
Langue officielle	56	2	-
Langue d'administration	3	1	-
Langue d'élite	12	-	-
Langue de scolarisation	10	-	-
Langue de grande communication	10	4	3
Langue de travail ou d'ouverture professionnelle	11	-	6
Langue de commerce	3	3	-
Langue de média (journaux)	8	-	-

Tous les 105 répondants ont répondu par l'affirmative. Quant à la langue la plus prestigieuse, l'anglais l'emporte sur le swahili et le français dans tous les domaines d'utilisation cités par les répondants. Si le français a un chiffre inférieur, c'est parce que l'enquête a touché peu de personnes parlant français. Nous constatons donc que l'anglais jouit d'un statut social élevé par rapport aux autres langues. Deux raisons expliqueraient pourquoi les répondants attribuent un statut élevé à l'anglais même si elle n'est pas la langue dans laquelle les répondants communiquent le plus souvent. L'anglais jouit à la fois d'un statut élevé formel et informel. Au niveau du statut formel, la constitution déclare l'anglais comme la langue officielle.

Dans un deuxième temps, le statut informel porte sur les représentations que les locuteurs attribuent aux langues. C'est pour cette raison que Dabène (1997 : 20) souligne que « *le statut informel n'est pas forcément toujours explicite : il peut [exister] sous forme biaisée.* » Le statut informel est basé sur les critères économiques, sociaux, culturels, épistémiques et affectifs.

Dans un premier temps, la langue peut être valorisée au niveau professionnel ou non en raison de l'ouverture qu'elle donne au monde de travail. Dans ce domaine, l'anglais et le français l'emportent sur le swahili, car 11 répondants donnent l'anglais comme langue d'ouverture professionnelle, 6 donnent le français et personne n'a cité le swahili. Deuxièmement, la langue est socialement et culturellement valorisée suivant le niveau social de ses locuteurs et des ouvertures de promotion sociale qu'elle peut ouvrir. Encore une fois, 12 répondants donnent l'anglais comme langue d'élite pendant que 10 disent que l'anglais a un statut élevé parce que c'est une langue de scolarisation.

Au contraire, le swahili n'est pas cité comme langue d'élite ni comme langue de scolarisation. Au niveau épistémique, une langue peut être valorisée en tant qu'objet de savoir. Sa maîtrise est révélatrice d'une

valeur éducative. Cette valeur est normalement valorisée en fonction des exigences cognitives attachées à son apprentissage.

En somme, les résultats du tableau ci-dessus nous montrent que l'anglais jouit d'un statut privilégié, car il occupe toutes les fonctions sociolinguistiques institutionnalisées. Ce fait lui confère une valeur importante sur le marché linguistique : langue officielle, langue de l'administration, de la promotion sociale, etc. Au contraire, il n'est pas cité par les répondants dans l'usage quotidien comme langue la plus parlée ou celle parlée en famille. En ce sens, Dabène (*ibid.*, p. 22) soutient cette observation en affirmant que « *le statut élevé d'une langue à l'intérieur d'une société n'implique pas forcément l'intensité des pratiques.* »

Comme le fait remarquer Mackey (*op.cit.*, 1976), la langue du pouvoir ne s'imposait pas au peuple. Au contraire, elle était utilisée comme un moyen d'accéder à l'instruction, à la connaissance et finalement au pouvoir politique. Lorsqu'un Etat ignore une langue en raison de sa faible puissance socio-économique, elle est exclue du domaine public et reste confinée à la sphère culturelle ou privée, raison pour laquelle les langues vernaculaires sont utilisées en famille par les répondants.

9.3. Croisement des questions

Nous avons croisé certaines questions afin de déterminer si certaines variables de la recherche sont reliées entre elles ou non. Le croisement des questions contrôle également la sincérité des réponses données par les répondants. Ainsi, le croisement des questions différentes nous permet de tirer les observations suivantes :

Croisement des questions 8 et 10: *La langue maternelle est-elle la langue largement parlée en famille?*

Comme nous l'avons déjà constaté dans les chapitres précédents, la langue maternelle est celle que les répondants utilisent en famille.

Autrement dit, la langue maternelle est également la langue de la maison. Ces langues jouent le rôle vernaculaire et grégaire¹¹³.

Croisement des questions 8 et 11: *La langue maternelle est-elle la langue la plus utilisée au marché?*

D'après les résultats, il ressort que le swahili est la langue la plus utilisée au marché (sur l'échelle de fréquence et de nombre de répondants). Parmi les langues vernaculaires citées (samia, teso, luganda, luhya, choli, sogha, wanga, luo, marachi, khayoy), aucune n'est citée comme langue TOUJOURS utilisée au marché. Nous pouvons donc supposer que les locuteurs de ces langues les utilisent quand ils sont en contact avec d'autres usagers de ces langues. En effet, les réponses des répondants semblent prouver nos propos, car la plupart des répondants ont donné le swahili et une autre langue vernaculaire comme langues de marché.

Croisement des questions 8 et 12: *La langue maternelle est-elle la langue du travail?*

Le croisement de ces deux questions révèle qu'il n'y a aucun lien entre la langue maternelle et la langue utilisée au travail chez les répondants de cette enquête. La plupart des répondants ayant donné les langues vernaculaires pour langue maternelle, cela ne correspond pas du tout aux langues de travail, en l'occurrence l'anglais et le swahili, à l'exception de 4 répondants qui ont donné le swahili comme leur langue maternelle. À ce titre, nous pouvons citer Gobard (1976 :85), qui parle de la « *langue du pain* » et la « *langue de la maison* » par rapport à l'anglais et à

¹¹³ La langue grégaire, selon Calvet (op.cit., 1999 : 79), définit « *les formes choisies quand on veut limiter la communication au plus petit nombre, marquer la spécificité, tracer la frontière d'un groupe.* » Il poursuit que « *la langue grégaire est une langue de petit groupe, limitant donc la communication à quelques-uns et dont la forme est marquée par cette volonté de limitation. Le but de cette langue est de limiter l'accès à l'information.* » À cet égard, La langue grégaire peut être un registre social, un dialecte, une langue vernaculaire et même une langue véhiculaire en fonction de l'environnement où elles sont utilisées. Par exemple les anglophones vivant en France peuvent utiliser le l'anglais en fonction grégaire entre eux et au contraire, utiliser l'anglais en France en fonction véhiculaire. Dans ce cas, l'anglais sera la langue commune entre les interlocuteurs. La langue grégaire marque ainsi une volonté d'appartenance à un groupe particulier.

l'italien en Italie du Sud. La première, la langue du pain, est « *consacrée au travail* » et la dernière « *réservée pour l'intimité familiale* ».

Croisement des questions 8 et 13: *La langue maternelle est-elle la langue la plus utilisée pour communiquer?*

La langue maternelle n'est apparemment pas celle qui est la plus souvent parlée par les répondants, car 85 d'eux, soit 80,1% déclarent parler le swahili le plus souvent, 8 répondants, soit 7,6% parlent le plus souvent l'anglais. Toutefois, 12 répondants, soit 11,4% déclarent souvent parler leurs langues maternelles respectives : 7 le samia, 3 le soga et 2 le choli.

Croisement des questions 8 et 14: *La langue maternelle est-elle celle à laquelle les répondants sont le plus attachés?*

Tous les répondants sont attachés à leurs langues maternelles respectives sauf un répondant, qui est attaché à la langue swahilie alors que sa langue maternelle déclarée est le digo. Ce répondant est parmi ceux qui déclarent connaître mieux le swahili que leurs langues maternelles.

Croisement des questions 8 et 15: *La langue maternelle est-elle également celle que les répondants préféreraient préserver?*

Les résultats sont un peu contradictoires, car même s'ils restent attachés à leurs langues maternelles, 57,1% des répondants pensent qu'il faudrait préserver le swahili pour des raisons de communication inter ethnique. 5,8% pensent qu'il faudrait conserver l'anglais pour des raisons socio-professionnelles. Toutefois, 37,1% préfèrent que les langues maternelles soient préservées.

Croisement des questions 8 et 16: *La langue maternelle est-elle la langue la mieux connue ?*

Les résultats montrent que 98% des répondants, soit 103 répondants sur 105 connaissent mieux leur langue maternelle. Par contre, 2%, soit 3 répondants déclarent connaître mieux autre langue que leur langue

maternelle : 2 connaissent mieux le swahili et 1 connaît mieux le sheng. Il ressort donc que la langue maternelle est la langue la mieux connue chez les répondants.

Croisement des questions 12 et 13: *La langue utilisée au travail est-elle aussi la langue la plus souvent parlée ?*

Les langues les plus souvent parlées sont les mêmes que celles utilisées au travail. En revanche, pendant que 66,7% des répondants déclarent utiliser le swahili au travail, 83,8% le déclarent comme la langue la plus parlée. Ensuite, 51,4% des répondants donnent l'anglais comme la langue du travail et 3,8% la déclarent comme la langue la plus parlée. Enfin, le français est cité par 8,6% des répondants comme la langue utilisée au travail alors que 1% le cite comme la langue la plus parlée.

Nous pouvons conclure que le swahili est la langue la plus parlée parce qu'elle est à la fois la langue du travail et celle utilisée par des groupes de cultures sociales différentes.

Croisement des questions 12 et 14: *La langue utilisée au travail est-elle également celle à laquelle les répondants sont plus attachés ?*

Certainement non, car selon les résultats, à l'exception de 1 répondant, les autres sont tous attachés à leurs langues maternelles. Au contraire, aucune des langues maternelles ne fait partie des langues du travail.

Croisement des questions 12 et 15: *La langue utilisée au travail est-elle celle que les répondants préfèrent préserver ?*

57,1% des répondants ont préféré préserver le swahili pour les raisons de communication intercommunautaires. Il arrive aussi que le swahili figure parmi les langues utilisées au travail. Très peu de répondants, 5,7%, souhaitent que l'anglais soit préservé par rapport à 51,4%, qui déclarent l'utiliser au travail. En revanche, le français ne figure pas parmi les langues que les répondants souhaitent préserver et les

langues vernaculaires, citées par 37,1% des répondants comme langue à préserver, ne sont pas déclarées comme langues du travail.

Croisement des questions 12 et 16: *La langue utilisée au travail est-elle celle que les répondants jugent connaître mieux ?*

98,0% des répondants déclarent connaître mieux leurs langues maternelles que l'anglais et le swahili. Nous pouvons donc constater que les langues du travail ne sont pas les mieux connues. Toutefois, faute de temps et d'hétérogénéité linguistique de notre terrain d'étude, nous n'avons pas fait des tests pour confirmer les réponses des répondants.

Croisement des questions 12 et 17: *La langue utilisée au travail est-elle celle que les répondants jugent la plus importante ?*

Il y a un certain rapport entre les langues utilisées au travail et les langues jugées les plus utiles. Le tableau sur l'ordre décroissant d'importance des langues (en annexe 1.3) met l'anglais en tête (79,0%) comme la langue la plus utile, suivi du swahili. En plus, 19,0% des répondants mettent le swahili et 2% le français respectivement en tête.

Croisement des questions 15 et 17: *La langue que les répondants préfèrent préserver est-elle également celle jugée la plus utile ?*

Certainement non, car selon les résultats, l'anglais arrive en tête comme la langue la plus utile avec 78% des répondants. Au contraire, seulement 5,8% des répondants défendent la préservation de l'anglais.

Croisement des questions 16 et 17: *La langue la mieux connue est-elle également celle jugée la plus utile ?*

Le croisement de ces deux questions donne des résultats contraires. La langue la mieux connue n'a pas de rapport avec la langue la plus utile dans le sens où 98% déclarent connaître mieux leur langues maternelles alors qu'aucun répondant ne les cite comme langues les plus utiles.

Croisement des questions 17 et 14: *La langue la plus utile est-elle aussi celle à laquelle les répondants sont le plus attachés ?*

Comme la question sur la langue à laquelle les répondants sont le plus attachés touche le domaine affectif, c'est-à-dire l'amour pour une langue, et que la langue la plus utile porte sur les besoins socio-économiques, il est évident que la langue la plus utile (en l'occurrence l'anglais) n'est pas celle à laquelle les répondants sont le plus attachés (en l'occurrence les langues vernaculaires). Les résultats ont montré que l'importance d'une langue est liée à son rendement économique et au besoin de communiquer à un public plus large que la famille.

Croisement des questions 21 et 22: *Y a-t-il un rapport entre la concurrence linguistique et langue d'unification ?*

Si la plupart des répondants dit qu'il y a la concurrence entre les langues ethniques à Busia, cela explique pourquoi la majorité des répondants déclarent qu'il n'y a pas une langue d'unification. Cependant, ceux qui disent qu'il y a une langue d'unification déclarent le swahili, langue nationale qui joue le rôle véhiculaire et non pas une langue régionale ayant un rôle vernaculaire.

9.4. Statut et fonctions des langues parlées à Busia

Au terme des analyses qui précèdent, on constate que le statut d'une langue donnée s'applique d'abord à l'individu avant de s'étendre à la société. Robillard déclare :

« Le statut est la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions [...]. On distingue généralement le statut de fait (empirique, implicite) du statut juridico-constitutionnel (explicite, de jure). Il n'est pas exclu que ces deux statuts soient relativement contradictoires... Sur le plan explicite, les catégories de statut le plus souvent utilisées sont celles de la langue officielle (langue de travail de l'État), de la langue nationale (statut garanti par l'État), voire de langue proscrite [...]. Dans le domaine éducatif, une langue peut être dotée de statuts divers : elle est soit médium (ou véhicule) d'enseignement, soit langue enseignée (ou langue matière).»¹¹⁴

¹¹⁴ D. de Robillard, « Statut », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p.269-270.

Pour sa part, Mackey (*op.cit.*, 1976) a consacré un chapitre sur le statut des langues dans son livre *Bilinguisme et contact des langues*. Ce chapitre, intitulé « *Statut des langues en contact*, pp. 199-220 », porte sur deux notions : la notion de « *puissance linguistique* » d'une part, conceptualisée comme la somme de facteurs démographiques, mobilité, production économique, idéologique et culturelle ; et d'autre part, la notion d'« *attraction linguistique* », fonction de trois écarts à savoir l'écart de puissance, l'écart géographique et l'écart inter-linguistique. À ce stade, il met en relation quatre types de statuts : le statut linguistique, le statut démographique, le statut culturel et le statut juridique.

Le statut linguistique prend en compte le degré de normalisation de la langue dans le domaine de l'oral et de l'écrit. Le statut des langues dont le corpus est standardisé sera affecté plus positivement que les langues dont l'utilisation reste à l'oral. Le statut démographique porte sur le nombre de locuteurs. En ce sens, Lagarde (2004 : 219) affirme que « *les données statistiques démolinguistiques conditionnent en effet de manière irréfutable la survie et le développement des langues.* » Le statut démographique d'une langue peut être affaibli par d'autres facteurs comme la technologie et l'économie. Le statut culturel est axé sur l'influence culturelle d'une langue. En plus de l'écrit, nous pouvons ajouter les nouvelles technologies comme facteurs qui se rattachent à ce statut. Dernièrement, le statut juridique est en relation avec les reconnaissances des langues à travers les politiques linguistiques d'un Etat.

De façon générale, le statut se distingue donc en deux grandes catégories : le statut de fait (empirique, implicite) du statut juridico-constitutionnel (explicite, de jure). Autrement dit, il s'agit du statut formel (celui-ci porte sur toutes les dispositions officielles à caractère juridique qui gèrent l'utilisation et l'enseignement des langues) et le statut informel (c'est-à-dire les représentations tenus par les membres du corps social à

l'égard de différentes langues. Sur le plan officiel, les catégories de statut les plus employées sont celles de langue officielle (langue de travail de l'Etat) et de la langue nationale (statut garanti par l'Etat). Dans le domaine implicite, nous trouvons des expressions telles que langue haute/langue basse, langue grégaire/langue véhiculaire, etc. Autrement dit, il s'agit des statuts informels attribués aux langues en fonction de leur utilité chez les locuteurs.

Les langues utilisées dans le cadre familial, dans les lieux de sociabilité et au travail montrent l'importance relative des différentes langues dans différentes situations. C'est à partir de cette situation qu'on établit les représentations et les fonctions différentes des langues (grégaire, véhiculaire, etc.)

9.4.1. Fonctions des langues

En ce qui concerne la communication sociale, les fonctions des langues peuvent être classées en deux types : les fonctions sociales vitales acquises souvent à travers une législation officielle (l'action *in vitro*), et les fonctions marginales, parfois sans prestige, assumées naturellement par des langues (l'action *in vivo*). L'action *in vivo* et l'action *in vitro* sont respectivement définies par Calvet comme:

« [...] le premier est la pratique sociale des locuteurs qui, dans leurs actes de paroles quotidiens, interviennent sur la langue et sur les langues, modifient les formes et les situations [...] Le second mouvement est l'intervention consciente, raisonnée, ponctuelle, sur la langue ou sur les rapports entre les langues, dans le cadre par exemple de politiques linguistiques. »¹¹⁵

L'importance des langues est donc un fait relatif, car une langue ne peut être considérée comme ayant une importance que confrontée à d'autres. Plusieurs facteurs, tels que le statut et les fonctions assumées, la reconnaissance officielle, la force numérique, la concentration des

¹¹⁵L.-J. Calvet, « In vitro vs in vivo », in M.-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Mardaga. 1997b, pp.179 -180.

locuteurs, la véhicularité, etc. déterminent l'importance d'une langue. Ainsi, une langue est dite vitale lorsqu'elle a un statut officiel et assume d'importantes fonctions *de jure*.

En outre, sa vitalité est aussi déterminée par le nombre des locuteurs et la forme dans laquelle elle est utilisée (si elle est écrite par les membres de la communauté). Les sujets parlants hiérarchisent donc les langues en fonction de leur vitalité, c'est-à-dire en fonction des profits et des avantages matériels et symboliques qu'ils leur procurent.

De plus, les fonctions vitales sont conférées aux langues de jure et montrent une volonté politique de promotion des langues en question pendant que les fonctions marginales sont naturelles et caractérisées par l'usage informel de la langue. Ce fait ne lui confère ni prestige ni avantage particulier. En plus, la promotion et/ou le maintien de ces fonctions dans la société n'est pas financé par une politique linguistique explicite. C'est le cas des langues locales que nous avons identifiées à Busia.

Une langue est donc en pleine vitalité quand, au moment de l'évaluation, elle jouit d'un statut officiel favorable, elle joue des rôles majeurs en ce qui concerne les fonctions de jure, elle est parlée par un nombre très important de locuteurs, elle est écrite et utilisée sous cette forme par les membres de la communauté, elle a un indice positif au niveau de véhicularité, etc.

Tableau 31 : Fonctions sociales vitales et marginales¹¹⁶ des langues à Busia

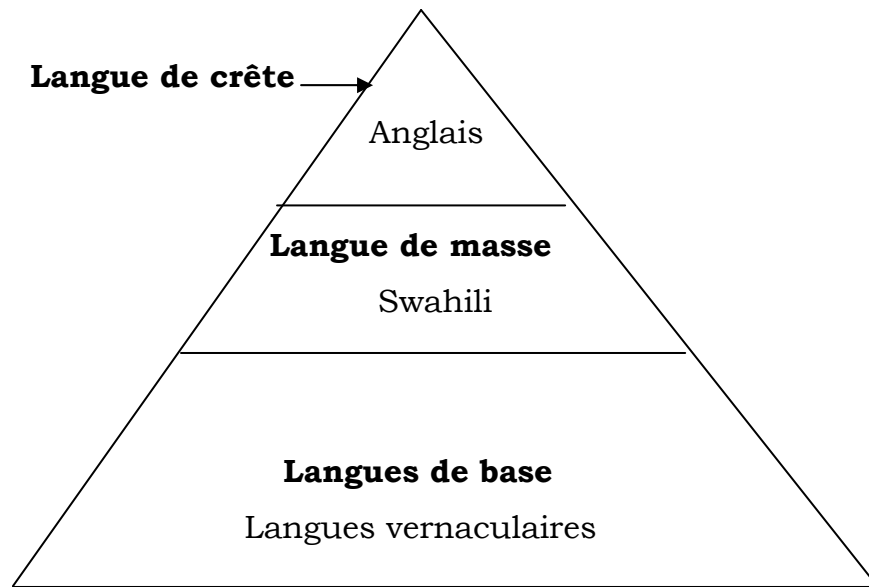
Type de fonction	Fonction sociale
Vitale	Langue officielle, langue d'administration (Anglais, Swahili)
	Langue nationale (Swahili)
Marginale	Langue véhiculaire (Swahili, Français)
	Langues des groupes ethniques à fonction grégaires telles que : luhya, teso, luo, kikuyu, soja, choli, kinyarwanda, etc.

Vu le grand nombre de langues parlées en Afrique, Diki-Kidiri (2004) en présente une situation pyramidale selon leurs fonctions. Au sommet de la pyramide se trouve la langue officielle. Cette langue est généralement européenne (l'anglais pour le Kenya), elle est parlée par une minorité de la population et assume des fonctions officielles du pays.

Au milieu de la pyramide se trouvent des langues majeures du pays, parlées par la majorité de la population. Ces langues sont normalement composées de langues véhiculaires et vernaculaires à grande diffusion et ont une importance à l'intérieur et même à l'extérieur du pays. C'est le cas du swahili pour le Kenya. Au pied de la pyramide se trouvent des langues vernaculaires, qui ne sont pas parlées au-delà de leurs communautés de locuteurs natifs, sauf quand ils se déplacent. Elles sont une expression d'une identité ethnique et culturelle. Elles sont nombreuses et n'ont pas toutes le même poids démographique.

¹¹⁶Heinz et McConnell (1989), proposent aussi les dénominations suivantes : fonction centrale/marginale ou formelle/informelle parce que les fonctions marginales sont aussi porteuses de vitalité.

Figure 2 : Pyramide sociolinguistique kenyane



Adaptée de Diki-Kidiri (2004 : 28)

À propos de l'inégalité des langues comme le montre cette pyramide, Calvet pense que les situations linguistiques du monde sont inégales :

*«[...] d'abord inégales du point de vue statistique : certaines sont très parlées, d'autres le sont peu. Elles sont inégales du point de vue social ; certaines sont dominées, reléguées à des fonctions grégaires tandis que d'autres dominent et assurent des fonctions de type officiel, littéraire, culturel, international ou véhiculaire. Elles sont aussi inégales du point de vue des représentations dont elles sont l'objet. »*¹¹⁷

Diki Kidiri (*op.cit.*, 2004) fait remarquer que la dynamique des langues et des sociétés fait les trois couches de la pyramide sociolinguistique ne restent pas statiques sans se mélanger. En raison des fonctions différentes des langues, les langues véhiculaires, en l'occurrence le swahili, mordent petit à petit sur les langues de crête aussi bien que sur les langues de base. Les résultats de différents tableaux témoignent ce fait, car le swahili est la langue la plus citée comme *langue seconde*, *langue de marché*, *langue usuelle de communication* et *langue que les*

¹¹⁷L-J, Calvet, « De l'inégalité des langues », in R. Chaudenson et L-J. Calvet (Eds), *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, l'Harmattan, 2001. pp. 71-82.

répondants aimeraient préserver. Bref, les domaines de son usage montrent que le swahili gagne du terrain à la fois sur l'anglais mais aussi sur les langues vernaculaires parlées dans la région.

Si nous considérons la dispersion des langues sous l'angle horizontal, la carte des groupes linguistiques du Kenya et de l'Ouganda montre que les langues ethniques sont très localisées. Chaque langue a une aire d'influence qui ne semble pas dépasser les limites du territoire occupé par les groupes ethniques qui parlent ces langues. En revanche, les langues véhiculaires comme le swahili et le luganda ont une extension plus large, et consistent donc en le territoire de plusieurs groupes ethniques voisins. Dans la plupart des cas, les langues véhiculaires ont une zone d'influence continue.

En ce qui concerne la dispersion verticale des langues, les tableaux d'analyse ont révélé que les langues ethniques sont en premier lieu les langues de communication des masses populaires dans les cercles familiaux. Gobard (*op.cit.*, p. 34) appelle ce type de langues, « *langue vernaculaire* ». Pour lui, la langue vernaculaire est « *locale, parlée spontanément, moins faite pour communiquer que pour communier et qui seule peut être considérée comme langue maternelle.* » D'autre part, les langues véhiculaires sont utilisées pour la communication inter ethnique, généralement dans les centres urbains. Enfin, les langues officielles comme l'anglais sont les langues de l'élite.

Si nous considérons les choses du point de vue de la fréquence d'emploi, cela dépend des situations dans lesquelles se trouvent les locuteurs. Comme le montrent les tableaux d'analyse, les langues ethniques sont très fréquemment utilisées dans les cercles familiaux. Pour dépasser les limites du domaine couvert par leurs langues vernaculaires, ces locuteurs recourent à la stratégie d'un multilinguisme qui comporte non seulement les langues de large diffusion, en l'occurrence le swahili et le luganda, mais aussi les langues des différents groupes avec lesquels ils sont en contact. Ceci est confirmé par les tableaux en annexe 1.2 et 1.3,

car les colonnes « *autres langues parlées* » montrent que 24 des 105 répondants parlent au moins une autre langue ethnique en plus de leurs langues premières. C'est de cette manière que les locuteurs établissent les contacts à l'extérieur de leur groupe, dans différentes situations, notamment au travail, où l'anglais est majoritairement utilisé, et dans les lieux publics de forte interaction et de sociabilité comme le marché, où nous avons vu le rôle dominant du swahili.

Sous l'angle des fonctions sociales des langues, nous constatons que pour tous les locuteurs, les langues maternelles sont en premier lieu les moyens de communication dans les relations de famille. Les langues véhiculaires, elles, sont utilisées dans les rapports d'échanges sociaux. Elles sont utilisées comme langues tierces entre des interlocuteurs dont les langues vernaculaires sont différentes. Au niveau national et parfois régional, ces langues jouent un rôle unificateur et c'est pour cette raison qu'elles sont utilisées dans l'administration. En ce qui concerne l'anglais, il est utilisé dans les échanges publics pour des personnes qui ne disposent d'aucune langue nationale commune, ou dans les situations officielles.

Conclusion

Le dépouillement des questionnaires a permis de préciser le profil des répondants qui ont participé à notre enquête, surtout en ce qui concerne leurs répertoires linguistiques ainsi que leurs pratiques et représentations linguistiques. Omondi (2005: 9) résume la situation linguistique kenyane de façon suivante:

*« In Kenya, there is the normal mother tongue situation perhaps fifty times over; disturbed or destabilised mother tongue situations; superimposed non mother tongue situation officially and nationally and many unofficial non-mother tongue situations including such as at the boundaries between the ethnic groups. »*¹¹⁸

¹¹⁸L.N Omondi, « Language and life in Kenya: The boundaries in the lives of people » in *Across Borders: Benefiting from cultural differences*, 2005, DAAD, p. 11.

Toutefois, les langues ethniques occupent actuellement un statut inférieur par rapport aux langues nationales, officielles et étrangères. Elles sont largement utilisées dans les communautés linguistiques des tribus et surtout dans les zones rurales en famille, dans la même ethnie. De plus, quelques langues ethniques ont plus de locuteurs dans la diaspora et sont même parlées dans des zones urbaines.

La situation dans laquelle les langues ethniques ne sont pas utilisées prévaut sur toutes les communautés linguistiques hors de leurs vies privées. Dans les lieux publics, c'est le swahili, l'anglais et d'autres langues étrangères qui l'emportent. Ceci est le cas dans les zones rurales aussi bien privées que publiques.

Certaines questions politiques et économiques ne favorisent pas la préservation ou l'utilisation répandue des langues vernaculaires dans un pays multilingue comme le Kenya. En effet, en nous basant sur la fluctuation des politiques linguistiques du Kenya, avant et même après l'indépendance, les langues ethniques ont pris du retard en termes de croissance et de développement. D'un côté, les questions politiques sont liées à l'unité et à la cohésion nationale y compris aux objectifs nationaux comme l'éradication des maux sociaux tels que le tribalisme. De l'autre, les questions économiques portent sur la capacité du gouvernement à soutenir financièrement le développement des matériaux d'apprentissage pour plus de quarante langues, de garantir le développement et la gestion des programmes médiatiques dans toutes les langues et l'établissement d'un lien entre les compétences dans différentes langues sur le marché du travail.

Kioko relève quatre indices qui expliquent le retard pris par les langues indigènes au Kenya à savoir la régression de l'alphabétisation, l'affaiblissement du processus de la transmission, la réduction dans les domaines d'utilisation et la mauvaise représentation au niveau de la technologie moderne.

S'agissant de la régression, plusieurs langues indigènes n'ont pas de matériaux écrits. Ce qui veut dire que les locuteurs de ces langues ne peuvent rien lire dans leur(s) langue(s). En effet, de toutes les langues dont l'orthographe est déjà conçue, moins de quinze sur les vingt recommandées par le rapport de Beecher (1948) ont des matériaux d'enseignement. Il s'agit de: Teso, Luo, Kisii, Kikuyu, Kuria, Kalenjin, Taita, Giriama, Kiswahili, Kamba, Maragoli, Bukusu et Elmaa. Malgré les déclarations des commissions sur l'éducation sur l'enseignement des langues ethniques, il n'y a pas eu des actions concertées pour développer les matériaux d'enseignement, former les enseignants des langues ethniques, ni établir un cadre pour soutenir la publication des textes en langues ethniques par les organismes privés.

En ce qui concerne l'affaiblissement de la transmission, il importe de lier ce facteur à baisse d'utilisation. Fishman (1991) pense que l'un des signes d'une « *langue mourante* » est la perte de son utilisation intergénérationnelle. La mobilité, l'urbanisation, les mariages inter ethniques et la scolarisation touchent la transmission des langues ethniques. Ceci mène à la réduction de leur utilisation. Les langues ethniques sont de plus en plus envahies par le swahili et l'anglais, ce qui conduit Mutiga à écrire ce qui suit:

*«Today, the mother tongue speakers of Kiswahili are outnumbered by non-mother tongue Kiswahili speakers by a ratio of more than 30:1. And there is going to come a time, if the trend goes on unabated, when future generations of those who are non-mother tongue speakers of Kiswahili will themselves become the new mother tongue speakers. This means that indigenous languages in Kenya will in time die out and be replaced by Kiswahili.»*¹¹⁹

Une autre recherche qui montre que le Swahili gagne du terrain sur l'utilisation des langues indigènes à la maison, même dans les zones rurales, est celle de Kioko et Muthwii (2002 :16). Elles relèvent que la langue ethnique est principalement la langue de communication à la

¹¹⁹ J. Mutiga, *op.cit.* p. 242

maison avec un score cumulatif de 85% dans les zones rurales et 44.87% dans les zones urbaines. Les données rurales vont de 100% chez les Kamba à 70.8% chez les Luhya pendant que les données urbaines varient entre 68.75% chez les Kikuyu et 18.75% chez les Luhya en matière d'utilisation de la langue ethnique à la maison dans les zones rurales. La recherche a également montré que dans les zones urbaines, 65% de l'utilisation des langues à la maison n'est pas faite en langue ethnique.

Les langues indigènes sont aussi mal représentées dans le média et la technologie informatique. Ce fait ralenti leur développement. À titre d'exemple, les émissions télévisées et radiophoniques sont en anglais et en swahili, chacune de ces langues ayant sa station. Il y a trois stations pour seize langues ethniques à savoir les stations centrale, orientale et occidentale. Cela veut dire que les seize langues ethniques partagent les stations et donc chacune de ces langues n'a que quelques heures d'émission.

On peut noter des attitudes négatives envers des langues ethniques, surtout les hommes politiques qui laissent entendre que le multilinguisme sème la discorde nationale. Ils croient donc que l'unité nationale peut être acquise à travers la langue nationale ou officielle Onditi et Ogutu (2002).

Bref, nous pouvons dire que le statut des langues vernaculaires au Kenya se révèle inférieur à celui du swahili, de l'anglais et d'autres langues étrangères comme le français et l'allemand. Les décideurs politiques devront faire de grands efforts pour les valoriser ou les vulgariser. Celles qui sont enseignées ne le sont pas après la troisième année de l'école primaire. En plus, les élèves *ont la pression* de réussir bien en anglais, en swahili et en d'autres langues étrangères comme le français. Pour cette raison, ils laissent de côté leurs langues vernaculaires. Ce statut inégalitaire des langues engendre la concurrence linguistique qui, à son tour, conduit à des pratiques et représentations différentes des langues de la part des locuteurs.

Ainsi, les langues appartenant aux différentes catégories ont toutes les fonctions sociales particulières. Ce fait expliquerait pourquoi elles sont distribuées de façon complémentaire et fortement hiérarchisées selon le domaine d'utilisation. Or, la situation que nous avons relevée sur le terrain d'étude est à la fois plurilingue, c'est-à-dire l'existence objective de plusieurs langues, et pluriglossique, c'est-à-dire l'existence complémentaire des fonctions des langues. Nous pouvons résumer en reprenant cette analyse du point de vue tétraglossique au sens de Gobard (*op.cit.*, p. 34-40), où les fonctions fondamentales des langues sont réparties en quatre : vernaculaire, véhiculaire, référentiaire et mythique.

Les langues ethniques jouent le rôle vernaculaire. Elles sont « *la marque indélébile d'appartenance* » à l'histoire et à la culture traditionnelle des communautés ethniques qui les parlent. Le swahili et le luganda exercent la fonction véhiculaire. Comme le note Gobard (*ibid.*, p. 35), « *le véhiculaire se veut universel et tend à détruire les langages vernaculaires quelles que soient leurs proximités sociolinguistiques ou leur parenté génétique.* » Ces langues bénéficient de fait d'un coefficient de prestige non négligeable auprès des masses populaires qui ignorent l'anglais et s'expriment principalement dans leurs langues ethniques et, occasionnellement, en une langue véhiculaire, voire plusieurs.

Ces langues, comme le montrent les résultats de l'analyse des données, constituent la principale composante dans toutes les situations de bilinguisme. La langue référentiaire fonctionne comme référence culturelle orale ou écrite. C'est l'anglais qui assure cette fonction, car c'est la langue officielle. En effet, dans les situations plurilingues, c'est la langue référentiaire qui sert de ciment à la cohésion nationale. C'est la langue de l'Etat, la langue de l'école, de l'administration, du droit, du travail et de la presse.

9.5. La représentation de la frontière

Définition et typologie des frontières

Nombreux sont les auteurs qui ont travaillé sur la notion de la frontière. Quelques auteurs sur ce sujet sont cités dans l'introduction générale de cette thèse. Le sujet de la frontière est donc vaste et sa définition fait l'objet de nombreuses interprétations parfois contradictoires.

Avant d'aborder la représentation de la frontière de la part des répondants de la recherche, nous nous permettons de donner les définitions de la frontière. À propos de l'origine des frontières, Kruskoski fait remarquer que :

« La première frontière fut marquée sur le terrain par le premier être qui comprit sa position en face de son semblable le plus proche. De la propriété individuelle, elle passa à la souveraineté collective, c'est-à-dire à la maison, à la ville, à la province et de celle-ci au pays. Tout a des limites, lignes, bornes, mur ou autre désignation qui vise aux caractéristiques des possessions matériels de quelqu'un, homme ou entité sociale. »¹²⁰

Etymologiquement, d'après Foucher (1991 : 38), le mot '*frontière*' vient de l'adjectif féminin du substantif « *front* » (et donc *frontier*, *frontière*). Pour Febvre (1962), ce mot désigne à partir du 13^e siècle la limite temporaire et fluctuante séparant deux armées en conflit. Pour Raffestin et Guichonnet, (1974), ce terme signifie littéralement « *faire face* » et « *être voisin de* ». Le terme « *front* » désignait alors la zone de contact avec une armée ennemie. Le terme « *frontière* » est également à distinguer du terme « *limite* » parce que les deux sont souvent employés improprement comme synonymes. Le premier est plus large et se réfère à une région, le dernier indique une conception précise, linéaire et bien définie sur le terrain. Foucher, (*op.cit.*, 1991) observe que parmi les termes employés à un moment ou à un autre pour désigner les contours extérieurs du territoire,

¹²⁰W.R.M. Krukoski, Frontières et limites, [http :
//www :info.Incc.br/wrmkkk/artigo.html](http://www.info.Incc.br/wrmkkk/artigo.html)

fins, limites, bornes, lisières, marches, etc., c'est le terme *frontière* qui a été finalement retenu.

Pour Foucher (*ibid.*, 1991, p. 38), la frontière se définit comme « ... *une discontinuité géopolitique, à fonction de marquage réel, symbolique et imaginaire.* » La discontinuité porte sur des souverainetés, des cultures, des sociétés, des économies, des Etats et des langues, surtout les langues officielles. Autrement dit, comme le souligne Renard (2002), la discontinuité suppose des structures d'organisation de l'espace. En ce qui concerne le marquage réel, c'est la limite spatiale de l'exercice d'une souveraineté dans ses modalités propres : ligne ouverte, entrouverte ou fermée. Le symbolique porte sur l'appartenance à une communauté politique inscrite dans son propre territoire.

Ainsi, le symbolique a trait à l'identité. Par ailleurs, l'imaginaire est une connotation au rapport à l'Autre et donc la relation à soi-même et à sa propre histoire. Pradeau (1993), ajoute que les frontières sont également un lieu de séparation ou contact, de différenciation des rapports de proximité avec d'autres systèmes politiques, qui ne sont pas forcément de même nature. En ce sens, elles sont représentées par Reteil et *al.* (2003) comme barrière, lieu où se termine un territoire connu et maîtrisé, lieu de passage vers un autre monde différent.

Elaborer une typologie des frontières est un exercice difficile, car chaque discipline dispose de caractéristiques différentes pour les définir. De toute façon, les types de frontières sont principalement divisés en deux : les frontières *naturelles* et les frontières *artificielles*. Les frontières naturelles le sont lorsque leurs tracés sont faits par des lignes de partage des eaux (rivières, fleuves lacs), les montagnes, les desserts, etc. Par contre, Nordman (1986), s'étonne de ce concept de frontières naturelles car, quand la frontière prend appui sur des positions géographiques (un fleuve ou le débouché d'une vallée), elle est principalement constituée par un lieu fortifié, par une zone construite. Dans ce sens, Constantin (1983 :3) souligne que « *la frontière n'est pas une réalité en soi, mais un*

produit de l'imagination politique des hommes, et plus particulièrement du Prince. » Parmi les frontières artificielles, il y a les lignes géodésiques et les lignes géographiques (méridiens et parallèles) qui les séparent. Par contre, ces lignes ne sont visibles que sur les cartes.

Toutefois, il est rare qu'une région ou un pays soit séparé d'un autre par un seul type de frontière sur toute sa longueur. Il y a un ensemble composite que l'on peut trouver : fleuve, montagne, plaine, coupure ethnique et / ou linguistique, ligne droite, etc.

Il y a donc frontière quand des systèmes territoriaux identifiés par leur propre système de normes (politiques, juridiques, culturels, etc.) se confrontent. Tel est le cas des Etats avec leur fonctionnement institutionnel. Par contre, la frontière peut apparaître sous d'autres formes que la ligne. Elle peut se manifester comme un point (un port ou un aéroport) car ceux-ci sont à la fois des points d'entrée et de départ (et donc de contrôle comme le cas des frontières réticulaires) des gens ainsi que leur marchandise.

Il existe donc deux définitions du terme « *frontière* ». L'une a une dimension culturelle et sociale et s'exprime en anglais par le mot « *frontier* » et l'autre a une dimension plus politique et se dit en anglais « *border* » ou « *boundary* ». La notion de frontière est elle-même ambiguë et pour bien la définir, Ngalasso (*op.cit.*, 2007, p. 221) fait remarquer qu'« *il s'agit en fait d'une organisation cognitive qui sert à définir implicitement le 'chez nous' face au 'chez eux' sans que cette distinction heuristique ait un caractère forcément conflictuel.* »

Il y a deux angles du côté de la frontière artificielle : la frontière-ligne et frontière-zone. Cette conception, selon Velasco-Graciet (1998), vient d'une double observation, l'une lointaine et l'autre proche. L'observation lointaine de la frontière montre que la frontière-ligne est matérielle ou physique (à travers une carte, un mur ou un poste de douane). L'observation rapprochée, la frontière-zone, montre que ce lieu

est né de la rencontre de deux cultures, l'une nationale qui impose la frontière-ligne et le territoire national, et l'autre locale constituée de pratiques et de représentations. C'est en effet sous l'angle des pratiques et représentations que nous allons développer dans les chapitres qui viennent.

Les frontières tracent les différences entre le soi et l'autre. Dans le domaine des sciences sociales et humaines, les frontières peuvent exister à plusieurs niveaux : politique, juridique, social, économique, ethnique, culturel, linguistique, etc. Le mot « *frontière* » désigne également des représentations au niveau cognitif et affectif. Donc, nous pouvons dire que les frontières existent aussi au niveau des sentiments. Les études sur les frontières peuvent être effectuées donc au niveau *économique, politique, institutionnel, socio-culturel* et/ou *linguistique*, etc.

9.5.1. Opinions sur la définition de la frontière

Q24: *Qu'entendez-vous par le mot « frontière » ?*

Tableau 32: Opinions sur la définition de la frontière

Représentation de la frontière	Nombre cité	Pourcentage
Politique	77	73,3%
A la fois politique, économique, ethnique, social, artificiel, linguistique	17	17,1%
Economique	4	3,8%
Ethnique	2	1,9%
Social	2	1,9%
Artificiel	2	0,95%
Linguistique	1	0,95%
TOTAL	105	100%

Remarques

- 64 répondants pensent que la frontière est politique pour des raisons administratives au niveau des Etats.
- 4 répondants disent qu'elle est politique parce que c'est une ligne de démarcation entre deux Etats.
- 3 répondants expliquent que la frontière est politique mais la langue et la culture des peuples dans cette ville-frontalière est la même.
- 4 répondants pensent que cette frontière partage politiquement le Kenya et l'Ouganda mais ne partage pas les peuples comme les Teso et les Samia, qui sont morcelés entre ces deux pays. Toutefois, les enquêtés affirment que ces peuples morcelés se partagent la langues, la culture et les activités économiques.
- 1 répondant explique, à propos de la frontière que: *«It is just for administrative purposes because you find the luo, samia and Teso on both sides of the border. So this border is neither ethnic, cultural, nor linguistic.»*
- 1 répondant pense que cette frontière est linguistique, car pour les luhya chacun parle son dialecte et les gens arrivent à se comprendre parce que ces dialectes se rapprochent.
- 2 répondants pensent que cette frontière est *artificielle* car d'une part, *«on ne la voit pas sauf le poste frontière.»* et d'autre part, *«People just pass unless they [les agents de sécurité] suspect you.»*
- 1 répondant pense que la frontière est économique parce qu'il y a des activités économiques entre les personnes qui vivent de part et d'autre de la frontière et il évoque même le fait qu'il y a les contrebandiers qui font passer les biens sans payer les taxes.

9.5.1.1. La représentation de la frontière par les répondants

La frontière peut avoir des représentations différentes selon le point de vue du sujet. Comme le font remarquer Raffestin et Guichonnet (*op.cit.*, p. 5), « *Les frontières découpent l'espace géographique, délimitent le contenu des entités politiques et font naître, sur leur tracé, une foule de phénomènes sociaux, économiques [...].* » Parce que les frontières géographiques font naître des phénomènes sociaux et économiques, nous nous intéressons à savoir ce que les répondants pensent de la frontière.

Pour Tabouret-Keller (*op.cit.*, 1997), « *les frontières par arrêt sur image, d'ordre imaginaire, sont d'abord des formations subjectives [...].* » Ainsi, les répondants de l'enquête n'ont pas la même perception de la frontière. Toutefois, 73.3% des répondants pensent que la frontière est politique dans le sens où elle sert de ligne de démarcation entre le Kenya et l'Ouganda, évidemment pour des raisons administratives mais n'empêche pas les gens de mener leurs vies habituelles. Ainsi, pour les communautés locales, la frontière est un espace utile dans le sens où elle est le point de contact entre différents peuples. En même temps qu'elle divise politiquement (en tant qu'une ligne séparatrice entre deux pays), elle rapproche, parce que pour la plupart des pays africains, un même peuple peut se trouver des deux côtés de la frontière. C'est en effet ce qu'un des répondants affirme: « *People consider themselves Kenyans or Ugandans even if they are from the same ethnic groups. You will find people saying I am a Samia from Uganda or a Teso from Kenya and yet they speak the same language.* »

Un autre répondant soutient que même si la frontière est politique, « *It is just for administrative purposes because you find the Luo, Samia and Teso on both sides of the border. In some cases you find families and relatives spread across the border. So this border is neither ethnic, cultural, nor linguistic.* » De ce fait, les échanges économiques et d'autres réseaux

existent bel et bien malgré la limite politique. Les réseaux transfrontaliers sont donc ancrés dans cette zone frontalière.

Pour ces répondants, la frontière n'est ni linguistique, ni ethnique et donc ni culturelle. Elle est perméable parce que les habitants de cette région interagissent librement à travers le commerce et d'autres liens et relations. Ainsi, Picouet et Renard (*op.cit.*, 2007, p. 60) concluent que « *Alors que la société et le pouvoir peuvent imprimer une phase de fermeture frontalière, les individus peuvent continuer à vivre la frontière au quotidien, en la traversant fréquemment parce que l'espace vécu se poursuit au-delà de la ligne.* »

Comme l'affirme Marie-Louise Moreau dans l'avant-propos de *Langues de frontières et frontières de langues*, (2004), les frontières étatiques ne coïncident généralement pas avec les frontières linguistiques. Elle distingue deux catégories de situations de frontières politiques : celle d'« *avant* » ou d'« *après* » - ou bien les langues préexistaient aux frontières politiques, ou bien elles se sont implantées après. Cette catégorie d'« *avant* » s'applique à cette étude car, comme nous l'avons vu, les langues comme le luhya, le teso, le luo, le kuria préexistent aux frontières étatiques et c'est la raison pour laquelle leurs locuteurs se trouvent de part et d'autre de ces frontières. Concernant la catégorie d'« *après* », il s'agit des langues issues de la colonisation et celles apportées par les migrations, c'est-à-dire les migrants qui s'installent dans un pays et qui y importent bien sûr leur(s) langue(s).

À ce titre, les frontières politiques peuvent avoir un impact sur la linguistique dans la mesure où les Etats qui se partagent la même langue ne pratiquent pas nécessairement la même politique linguistique. Il se peut que, d'un côté de la frontière, la langue ait un statut officiel et de l'autre aucun statut important.

En effet, les statistiques des langues principales de part et d'autres de la frontière nous ont montré que le swahili est parlé moins du côté

ougandais que du côté kenyan. Les frontières étatiques exercent aussi une influence dans le domaine linguistique, car les structures de l'État comme l'administration, l'enseignement, les médias, la monnaie, etc. organisent la vie des citoyens et leur circulation. À cet effet, Viaut (2004) observe que la langue fait partie des éléments paradoxaux de la frontière dans la mesure où cette dernière construit ou modifie la langue autant que l'inverse.

Les frontières étatiques sont donc des passoires et à l'exception des postes frontières, se caractérisent par l'absence totale de marque visible de limite. Les frontières passoires sont celles que l'on peut traverser beaucoup plus facilement (avec ou sans contrôle) par rapport aux frontières des murs. C'est cette caractéristique qui explique leur fluidité ainsi que leur porosité. (cf. Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 168).

Par contre, 16,2% des répondants pensent que la frontière est à la fois politique, linguistique, ethnique, sociale, économique, voire artificielle. En plus, les répondants qui ont accepté de nous accorder un entretien expriment les mêmes sentiments à propos de la frontière. À titre d'exemple, l'enquêté 1¹²¹ pense que la frontière est sociale parce que la nationalité des locuteurs frontaliers est reconnue par leur accent quand ils s'expriment en swahili. Deuxièmement, l'enquêtée 2 affirme que la frontière est artificielle (même si elle n'utilise pas le mot), car les habitants de la ville frontalière parlent les mêmes langues de part et d'autre de la frontière. En revanche, elle pense que la présence de la frontière fait changer les prix de la marchandise une fois la frontière franchie. Cet aspect économique de la frontière est partagé par l'enquêté 3, qui explique que la frontière est économique, car c'est là où les contrôles de la marchandise sont entrepris. Dernièrement, pour l'enquêté 5, la frontière est politique car elle ne fait que séparer le Kenya et l'Ouganda. C'est pour cette raison que nous développons en résumé les aspects politique, linguistique, ethnique, social et artificiel de la frontière, car tous ces aspects jouent sur la représentation que les sujets se font de la frontière.

¹²¹ Voir annexe 4

9.5.1.2. Les frontières politiques

Nordman (*op.cit.*, 1999) pense que la notion de frontière entre Etats est considérée comme une limite de souveraineté avec l'avènement de l'Etat moderne. C'est à ce moment que la frontière a pris un sens politique. À cet égard, Malcom souligne que :

*« The contemporary border concept developed as a result of a curious amalgam of universalism and particularistic thinking. It is linked with the emergence of the concept of sovereignty in European politics from the 15th to 18th centuries. »*¹²²

La frontière étatique est aujourd'hui une ligne bornée et une limite entre deux Etats. Foucher note que :

*« Les frontières d'Etat peuvent être définies comme les enveloppes des sous-ensembles, et plus précisément comme des structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique et de marquage réel, symbolique et imaginaire. »*¹²³

Lors de la construction des Etats-nations, la frontière a pris un sens plus politique et s'appuie sur le concept de limite d'un territoire. La frontière politique consiste en une séparation entre deux territoires souverains qui se matérialise par l'existence d'une discontinuité. Deux systèmes dont le fonctionnement et le mode d'organisation s'opposent. Nous constatons que la frontière politique apparaît comme un système de contrôle telle que la douane ou la présence militaire. L'objet principal du contrôle est de protéger, laisser circuler les gens dans le respect des normes de sécurité et de souveraineté des Etats limitrophes.

Dans le domaine politique, Schuler (2006 :10) définit la frontière comme « *la limite d'un territoire d'un Etat et de sa compétence territoriale* ». La frontière politique constitue alors une démarcation entre deux territoires souverains et indépendants. Selon le dictionnaire de la

¹²²A. Malcom, *Frontiers, Territory and State Formation in the Modern World*, Polity Press, 1996, p. 9.

¹²³M. Foucher, *op.cit.*, p. 57.

géographie et de l'espace des sociétés, tout territoire qui se construit porte en lui les germes de frontière. La frontière est donc un objet conçu par un pouvoir dont le but politique est de se prononcer, s'identifier et se différencier des autres entités territoriales. Lévy et Lussault (2003 :736) entendent par pouvoir la « *capacité d'agir sur une situation de manière à en modifier soit le contenu soit le devenir* ».

Les frontières politiques représentent, d'une part, le droit à la souveraineté et l'autonomie d'un pouvoir sur un territoire bien défini et, d'autre part, elles représentent la limite de cette autorité. En effet, dans le monde actuel, la vie politique, sociale, économique, entre des Etats est organisée sur base de frontières. C'est pour cette raison que Krukoski¹²⁴ souligne que la frontière n'est ni un paragraphe sur un traité, ni une ligne sur une carte, mais une structure complexe et fonctionnelle sur la surface de la terre.

La plupart des frontières étatiques en Afrique actuelle sont issues de la colonisation et ont été renforcées par la Charte fondatrice de l'OUA en 1963. C'est pour cette raison que les frontières en Afrique ne correspondent pas aux frontières ethniques. De plus, certaines frontières sont devenues linguistiques selon les langues officielles adoptées par les pays africains après leur indépendance. Par exemple, nous pouvons citer les cas des Wolof, qui se sont trouvés partagés entre le Sénégal (francophone) et la Gambie (anglophone), les Ewé entre le Ghana (anglophone) et le Bénin (francophone), les Makondé divisés entre le Mozambique (lusophone) et la Tanzanie (anglophone) et les Fang entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale en Afrique centrale. Voilà pourquoi Clapham (1998 :79) note que pour la plupart des pays africains, les frontières politiques des Etats indépendants ont été tracées avant même la création de ces Etats, et c'est pour cette raison que certaines ethnies se sont trouvées de part et d'autre des frontières. Dans certains cas, cette situation a mené aux conflits inter-étatiques parce que certains

¹²⁴ W.R.M. Krukoski, *Frontiers and Boundaries*, op.cit.

groupes ethniques voulaient faire partie d'un côté ou de l'autre de la frontière. Le cas des affrontements opposant le Kenya à la Somalie pendant les années 1960 en est un exemple. La frontière entre ces deux Etats ayant été créée par les puissances coloniales, le peuple Somali qui s'est trouvé du côté kenyan voulait faire partie de l'Etat somalien parce que les Somali se définissent sur base de l'ethnicité somalie et non pas sur base des frontières étatiques. Foucher (1988) affirme que le président somalien a défendu l'unité du peuple somalien lors du sommet de l'OUA à Addis-Abeba en 1963:

*« Les peuples somalis sont les membres d'une seule nation somali. Le somali est notre langue, parlé du golfe d'Aden au district de Northern Frontier (Kenya). L'islam est notre culture, le pastoralisme notre genre de vie. »*¹²⁵

En revanche, lors de la réunion qui s'est tenue au Caire en 1964, les Etats membres de l'OUA ont adopté une résolution afin de faire respecter les frontières qui existaient au moment de l'indépendance. Comme le souligne Thomas (1999 : 70), le respect des frontières héritées de la colonisation éviterait pour les Etats africains les chaos et les conflits résultant d'une part, des revendications d'appartenance de part ou d'autre des frontières, et d'autre part, des manœuvres en vue de modifier les frontières afin de satisfaire certains pouvoirs politiques.

9.5.1.3. Les frontières linguistiques

Les frontières linguistiques, selon Ngalasso (*op.cit.*, 2007, p. 221-228), se distinguent en cinq caractéristiques, la première étant, linguistiquement parlant, la marque de différence entre les langues. Cette différence détermine le domaine de chaque système et se définit par des traits linguistiques stables à savoir le lexique, l'accent, la morphologie, etc. Par le lexique comme marque de frontière linguistique, il s'agit des termes de désignation tels que l'anthroponymie, l'ethnonymie et la glossonymie.

¹²⁵ M. Foucher, *Fronts et frontières : Un tour du monde géopolitique*, Fayard, 1988, p. 148.

L'anthroponymie étant une science qui porte sur les noms de personnes, chaque groupe ethnique a sa façon de nommer ses gens. La façon de nommer les gens n'est pas bien sûr pareille dans le monde.

En ce qui concerne l'ethnonymie, il s'agit de la dénomination des peuples. Les gens se nomment par rapport aux langues qui les identifient et qui les différencient des autres. C'est pourquoi les Français parlent le français comme les Allemands parlent l'allemand, etc. Par contre, dans la plupart des pays africains comme le Kenya, les Kenyans n'ont pas une langue qui s'appelle le kenyan. Comme il y a beaucoup d'ethnies différentes, chacune s'identifie d'abord par rapport à sa langue avant de s'identifier comme Kenyan au niveau national. À cet égard, les Luhya parlent le luhya, les Luo de leur côté parlent le luo, les Teso parlent le teso, etc. d'où le terme *glossonymie*, où les langues se distinguent par leurs noms.

La deuxième caractéristique de frontière linguistique est basée sur la fonction communicative des langues. Il s'agit des différences au niveau phonétique, lexical et grammatical. Saussure (1966), cité par Ngalasso (2007) souligne qu'« *on dira volontiers de personnes qui ne se comprennent pas qu'elles parlent des langues différentes.* »¹²⁶ En effet, les gens ne peuvent se comprendre que quand ils parlent la même langue ou quand ils ont plusieurs langues en commun, en l'occurrence une langue véhiculaire. En plus, lorsque deux langues coexistent et entretiennent des rapports de domination, les locuteurs de la langue dominée tendent à parler beaucoup plus facilement la langue dominante que le contraire. Wittgenstein, cité par Bonnot (2002) supposait que « *les frontières de nos langues sont les frontières de notre monde* », c'est-à-dire que si l'on ne peut pas parler la langue de l'autre ou communiquer avec lui, le monde est bloqué pour les deux interlocuteurs. La différence linguistique constitue en quelque sorte une barrière communicative.

¹²⁶ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1966, p. 278.

Le troisième trait distinctif de la frontière linguistique est basé sur les représentations linguistiques des usagers. Ces représentations portent sur la conviction de partager ou non la même langue. Cette attitude se manifeste de façon générale par des noms attribués aux langues, c'est-à-dire, soit des autonymes, soit des xénonymes. Les autonymes sont des noms que des groupes linguistiques s'attribuent et sont toujours valorisants. Par contre, les xénonymes sont des noms que des groupes linguistiques donnent à leurs voisins et ils sont parfois dévalorisants.

La quatrième caractéristique de la frontière linguistique porte sur un espace à la fois historique et temporel. Ici, les frontières linguistiques peuvent se définir sur la base des arbres généalogiques qui démontrent les relations de parenté entre les langues actuelles et anciennes. Autrement dit, cette caractéristique marque, comme le souligne Ngalasso (*op.cit.*, 2007, p. 227), « *une durée de vie marquée par des états de langues successifs.* » Il s'agit, dans ce cas, des familles de langues et leur évolution au cours du temps.

Enfin, la frontière linguistique englobe la limite d'un espace socioculturel qui définit l'ensemble des individus parlant une même langue sans tenir compte des pays où ils habitent. Tous les locuteurs de l'anglais dans le monde par exemple forment une communauté linguistique quelle que soit leur localisation dans le monde même s'ils n'ont pas les mêmes identités culturelles.

Au vu de ce qui précède, la représentation des frontières linguistiques est double. D'une part, les frontières linguistiques peuvent se définir du point de vue scientifique, et d'autre part, du point de vue du locuteur. Le point de vue scientifique porte sur l'objectif de décrire de façon détaillée « *les contours de lieu d'observation* » alors que l'utilisateur d'une langue se trouve dans une situation de communication et donc « *ressent la limite linguistique de façon intuitive et spontanée, en fonction de quoi il règle sa conduite pratique* » (*ibid.*, p. 238). La représentation scientifique est difficile à appréhender parce que les langues se chevauchent et

débordent les frontières étatiques. C'est pour cette raison que Raffestin (1980 : 93) suppose que les cartes linguistiques sont idéologiques et donc des « *mensonges conscients* ». La langue n'est donc pas une barrière absolue, car il y a de nombreuses variations dialectales et des emprunts réciproques

9.5.1.4. Les frontières ethniques

Foucher définit l'ethnie comme :

*« Un ensemble social composé d'individus qui se reconnaissent en commun un certain nombre de traits (origine, langue, histoire, culture, éventuellement religion) et dispose d'un terme spécifique pour nommer le groupe ainsi formé. »*¹²⁷

Bien que Foucher donne une langue comme un des traits d'une ethnie, nous pouvons dire que l'on peut appartenir à une ethnie sans nécessairement parler sa langue. À titre d'exemple, un bon pourcentage des enfants qui naissent aujourd'hui dans les milieux urbains en Afrique ne parle pas toutes les langues de leurs groupes ethniques, car ils apprennent les langues véhiculaires parlées en ville comme leurs langues usuelles. Ces enfants peuvent par conséquent appartenir à un groupe ethnique sans parler les langues propres à ces ethnies. Nous pouvons donc affirmer qu'au contraire des frontières linguistiques, les frontières ethniques se manifestent par les membres d'une ethnie et non pas par ceux qui peuvent ou ne peuvent pas parler la langue de cette ethnie. En ce sens, Barth souligne que :

*« Les groupes ethniques ne sont pas simplement ou obligatoirement fondés sur l'occupation de territoires exclusifs ; et de divers modes par lesquels ils se maintiennent, non seulement par un recrutement qui aurait lieu une fois pour toutes, mais par une activité continue d'expression et de validation. »*¹²⁸

¹²⁷ M. Foucher, *op.cit.*, 1988, p. 196.

¹²⁸ F. Barth, *op.cit.*, 1995, p. 213.

9.5.1.4.1. Les caractéristiques des frontières ethniques

Poutignat et Streiff-Fenart (*op.cit.*, 1995, p. 168-175) présentent quatre caractéristiques des frontières ethniques. La première caractéristique est que les frontières ethniques sont plus ou moins stables. C'est-à-dire qu'au fil du temps, ces frontières peuvent changer pour devenir plus flexibles ou rigides. Horowitz (1975), cité par Poutignat et Streiff-Fenart, propose une typologie d'évolution des frontières entre des groupes ethniques. Cette évolution peut se faire dans l'amalgame car les frontières s'érodent pour permettre aux groupes de s'unir et former un groupe plus grand. D'autre part, deux groupes ethniques voisins peuvent s'unir par incorporation. Dans ce cas, un groupe se fond dans un autre qui garde son identité. Ce type d'incorporation existe dans les rapports de domination où le groupe dominé peut adopter la culture et la langue du groupe dominant. Nous avons déjà évoqué à ce propos l'exemple des rapports entre les Luo et les Suba.

Deuxièmement, les frontières ethniques ne sont pas des barrières. Elles sont fluides, mouvantes et poreuses. On peut trouver différentes ethnies voisines dont les membres parlent facilement les langues de l'une et de l'autre. Ces langues sont normalement apprises de façon naturelle lors des rencontres sociales, culturelles et commerciales. En plus, les relations entre les groupes ethniques voisins peuvent aboutir à l'emprunt des mots et des noms. C'est pour cette raison que certains de nos répondants parlent jusqu'à quatre langues, dont une ou deux sont les langues des groupes ethniques voisins.

Les frontières ethniques sont également le produit des représentations de la part des acteurs lors des interactions sociales. Ces représentations peuvent mener aux relations paisibles ou conflictuelles surtout dans les situations politiques. Poutignat et Streiff-Fenart (*op.cit.*, 1995, p. 172) donnent l'exemple des frontières raciales comme l'Apartheid en Afrique du Sud pendant les années précédant les élections de 1994.

Enfin, les frontières ethniques sont manipulables par les acteurs. Dans ce cas, elles peuvent s'élargir ou se réduire selon l'échelon d'inclusivité ou d'exclusivité du groupe. Ces frontières portent sur la distinction *Nous/Eux* et touchent d'autres domaines tels que la religion, le statut, etc. En effet, nous pouvons affirmer que la manipulation des frontières ethniques mène aux frontières sociales. Tel est le point de vue de Poutignat et Streiff-Fenart, qui déclarent:

« En se plaçant du point de vue d'un groupe particulier, la frontière qui le sépare des autres est déterminée par des frontières agissant de l'intérieur et de l'extérieur et elle est constamment redéfinie par l'interaction de ces mécanismes internes et externes. »¹²⁹

9.5.1.5. Les frontières sociales

Une frontière sociale se définirait comme une limite interne à la société qui, pour Simmel, tient à la différence de degré de participation à la société des membres. Les frontières sociales se manifestent sous des aspects culturels, économiques et de genre. Autrement dit, l'hétéronomie de la société est la base des frontières sociales. C'est-à-dire que la frontière sociale porte sur les relations et les rapports de force entre des statuts différents dans la société comme profession /métier, élite/peuple, riche/pauvre (classe), jeune/vieux (âge), homme/femme (sexe), etc.

Ces frontières sont interdépendantes mais non pas fracturables. Elles sont d'une part rigides, comme dans le cas de la frontière entre le sexe masculin et féminin. Dans d'autres cas, elles sont floues, mouvantes et transitoires car les êtres humains peuvent monter ou descendre l'échelle sociale en franchissant par exemple la frontière sociale pauvreté/richesse, chômeur/employé, etc. Par contre, nous pouvons dire que la frontière jeune/vieux n'est que transitoire et donc il est impossible de descendre cette échelle.

¹²⁹J. Poutignat et P. Streiff-Fenart, *op.cit.*, 1995, p. 175.

La frontière sociale évolue donc selon la façon dont les groupes sociaux agissent les uns envers les autres et cette action peut mener à l'intégration, à la coexistence ou même à la division au niveau social, culturel, politique et économique de la société.

À propos de la représentation de la frontière, Asiwaju (2005 :130) conclut que « *les frontières sont des points de référence, des régions de contact et de convergences d'intérêts, des points de rencontre et intersection plutôt que des points de séparation.* » Ainsi, comme l'attestent la majorité des répondants de la recherche, la frontalière est une plaque tournante pour les échanges de marchandises et la sociabilité. C'est en effet cet aspect qui donne à la frontière les caractéristiques de porosité et d'extensibilité dans le sens où les gens peuvent la traverser au rythme de leurs activités quotidiennes. En outre, les 66 répondants qui ont déclaré avoir des liens à l'autre côté de la frontière se rencontrent fréquemment pour des raisons qui varient entre le commerce et la parenté. À ce titre, Zidouemba (1977) observe que les frontières étatiques et donc politiques, sont arbitraires, peu sûres et ne correspondent pas à des réalités « *sur le terrain.* »¹³⁰

9.5.2. Opinions sur les conséquences de la frontière

Q25: *La frontière a-t-elle des conséquences sur votre travail? Lesquelles ?*

11 répondants déclarent que la présence d'un poste frontière influe sur leur travail de façon importante comme le montre le tableau ci-dessous.

¹³⁰ C'est nous qui soulignons

Tableau 33: Opinion sur les conséquences de la frontière

Profession des répondants	Effets
Agent de dédouanement	La frontière est la source de leur travail
Changeurs d'argent	La frontière est la source de leur travail
Hommes/Femmes d'affaires	Lieu de dédouanement où on paie des taxes
Camionneurs	Lieu de dédouanement où on paie des taxes, lieu de contrôle
Chauffeurs de bus	La frontière sert de poste de contrôle

Au regard de ce tableau, ceux qui ont répondu par l'affirmative sont des camionneurs, des agents de dédouanement, des changeurs d'argent, des chauffeurs de bus, des hommes ou des femmes d'affaires. Les conséquences de la frontière se résument en trois : un lieu de travail et d'échanges pour les uns, un lieu de dédouanement pour les autres. Pour les chauffeurs de bus, la frontière est un poste de contrôle. Les réponses des enquêtés rentrent bien dans les propos de Prescott (1978), qui affirme que les frontières remplissent au moins trois fonctions principales : légale, fiscale et de contrôle. Pour lui, la fonction légale signifie qu'au sein d'une ligne politique démarquée, il existe des institutions juridiques et des normes qui structurent les activités d'une société.

La fonction fiscale a pour but de défendre le marché national en prélevant des taxes sur les produits étrangers. Le rôle de contrôle que joue la frontière consiste à surveiller les personnes, les biens et les capitaux qui la franchissent.

Conclusion

Cette partie sur les représentations que les répondants se font de la frontière nous a permis de constater, d'une façon ou d'une autre, que les peuples réfutent la notion de frontière. Nous pouvons citer la mobilité, les langues parlées et les modes de vie des répondants autour de la frontière

entre le Kenya et l'Ouganda. En ce sens, les mouvements transfrontaliers que nous avons étudiés dans les questionnaires et les entretiens à travers la nationalité se présentent comme des formes de résistances aux frontières territoriales, voire un moyen de déconstruction mentale ou de méconnaissance de ces frontières. De plus, la libre circulation des personnes et parfois des biens renforce cette déconstruction.

La représentation de la frontière comporte un point de vue particulier comme l'ont noté la plupart des répondants parce qu'elle sépare deux Etats et devient un espace utile pour les communautés locales. Son existence fait vivre ces communautés locales parce qu'elle favorise les contacts, les échanges commerciaux et la libre circulation. Les chevauchements au sein des mêmes groupes ethniques de part et d'autre de la frontière aboutissent aussi à la séparation des groupements sociaux qu'ils auraient dû réunir. D'ailleurs, ces chevauchements des groupes ethniques expliqueraient la pluralité des représentations de la frontière.

9.6. Réseau social des répondants

9.6.1. Liens transfrontaliers des répondants

Q26: *Avez-vous des connaissances à l'autre côté de la frontière ?*

Tableau 34: Liens transfrontaliers des sujets de l'enquête

Relations transfrontalières	Nombre cité	Pourcentage
Oui	66	72,4%
Non	39	27,6%
TOTAL	105	100%

Il était demandé aux 105 répondants de déclarer s'ils connaissent des gens de part et d'autre de la frontière. Cette question avait pour but de déterminer s'il y a des réseaux de sociabilité entre les gens qui vivent de part et d'autre de la frontière. Tous ont répondu à cette question. 66 enquêtés, soit 72,4% connaissent les gens de l'autre côté de la frontière. Comme notre terrain est une ville partagée entre deux pays, nous pouvons

constater qu'un grand pourcentage des habitants a des liens avec les personnes de l'autre côté de la frontière.

9.6.2. Types de liens transfrontalières

Q27 : Si oui, lesquelles?

Tableau 35: Types de liens transfrontaliers

Types de relations	Nombre cité	Pourcentage
Commerçants	34	37,0%
Amis	26	28,3%
Parents	16	17,4%
Clients	9	9,8%
Collègues	5	5,4%
Voisins	2	2,2%
TOTAL	92	100%

Sur 66 répondants qui ont des relations de part et d'autre de la frontière, 37 sont de sexe masculin tandis que 29 sont de sexe féminin. Si 66 répondants déclarent avoir des liens de l'autre côté de la frontière, le tableau ci-dessus montre 6 types de relations déclarés. À partir de ces relations, nous pouvons constater deux types de réseaux sociaux qui existent. Il s'agit des *réseaux primaires* et des *réseaux secondaires*. Les réseaux primaires reposent sur l'affinité personnelle (parenté, voisinage et amitié) tandis que les réseaux secondaires rassemblent les gens « *autour d'une même fonction dans un cadre institutionnalisé* » Lioni et Born (1996 : 53). Il importe de signaler que trois relations dans le tableau ci-dessus sont d'ordre primaire (amis, parents, voisins) et trois sont également secondaires (commerçants, clients, collègues). Les réseaux sociaux primaires n'indiquent pas nécessairement des liens « *forts* ». Au contraire, ils contrôlent des liens « *faibles* » au niveau institutionnel mais qui sont importants dans la mesure où ils constituent la sphère de la réciprocité. 45 des sujets de l'enquête n'ont qu'une relation, 13 sujets ont deux relations pendant 8 sujets entretiennent plus de deux relations. Il ressort donc que 21 répondants entretiennent plus d'une relation. Ceci veut dire

que les réseaux primaires et secondaires peuvent se superposer, c'est-à-dire qu'un seul individu peut avoir des liens primaires et secondaires en même temps.

Le tableau nous montre donc que la plupart des relations sont commerciales, car 34 répondants ont déclaré connaître des commerçants et 9 des clients, ce qui veut dire que les gens vivant de part et d'autre de la frontière sont activement impliqués dans les activités économiques dont les rapports sont commerçant-client. En outre, les 5 répondants qui ont déclaré avoir des collègues de part et d'autre de la frontière travaillent pour des sociétés qui ont des filiales en Ouganda ou au Rwanda. Il s'agit des sociétés de transport routier telles que SDV Transami, Regional Bus, Akamba Bus Service. Ceux qui déclarent avoir des voisins et des parents de l'autre côté de la frontière sont d'une région tout près de la ville.

Tableau 36: Age des répondants qui ont déclaré avoir des liens sociaux à l'autre côté de la frontière

Tranche d'âge	Nombre cité	Pourcentage
Moins de 20 ans	5	7,6%
Entre 21 – 30 ans	17	25,8%
Entre 31 – 40 ans	25	37,9%
Entre 41 – 50 ans	17	25,8%
Entre 51 – 60 ans	2	3,0%
TOTAL	66	100%

Ce tableau nous permet de constater que l'âge est une variable très importante pour le volume de sociabilité. Sur 66 répondants qui ont des liens sociaux de part et d'autre de la frontière, il n'y a que 2 sujets ayant plus de 50 ans qui ont des liens sociaux de part et d'autre de la frontière. Bidart (1997 : 191) rappelle à ce sujet que la tendance entre l'âge et les réseaux sociaux est très nette dans le sens où « *au fur et à mesure que l'on avance en âge, la disposition à établir et à maintenir des liens avec autrui diminue.* »

9.6.3. Fréquence de rencontres transfrontalières

Q28: *Quelle est la fréquence de vos rencontres ?*

Tableau 37: Fréquence de rencontres transfrontalières

Fréquence de rencontres	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	2	3,0%
Assez fréquemment	16	24,2%
Fréquemment	28	42,4%
Très fréquemment	20	30,3%
TOTAL	66	100%

Ce tableau présente la fréquence de rencontres parmi les 66 répondants qui ont déclaré avoir des liens de part et d'autre de la frontière. Il en ressort que 64 des 66 répondants se rencontrent fréquemment en moyenne. Toutefois, 2 sujets ont signalé avoir des rencontres rares.

Tableau 38: Fréquence de rencontres selon la même activité professionnelle

Fréquence de rencontres	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	1	20,0%
Assez fréquemment	3	60,0%
Fréquemment	1	20,0%
Très fréquemment	-	0%
TOTAL	5	100%

Si nous considérons la fréquence des rencontres suivant les types de relation, nous constatons que les sujets reliés par la profession, c'est-à-dire ceux qui ont des collègues de part et d'autre de la frontière ont moins de contacts interpersonnels directs. En se basant sur une évaluation de la fréquence des contacts sur une échelle de *jamais* à *très fréquemment*, il ressort qu'un seul répondant a des liens fréquents, 3 répondants ont des liens assez fréquents et un seul a des liens rares. Comme nous l'avons noté ailleurs, les langues utilisées dans leurs échanges sont soit l'anglais (2 répondants ont indiqué qu'ils utilisent l'anglais), soit le swahili (3 répondants ont indiqué qu'ils utilisent l'anglais et le swahili). Juillard (1995 : 70) fait observer que « *les individus qui présentent des liens interpersonnels faibles sont plus susceptibles d'utiliser les formes moins focalisées, plus véhiculaires et plus standardisées.* » Ce type de réseau étant secondaire, du fait que les répondants sont reliés par le travail, cela explique pourquoi d'une part, la fréquence de rencontres est moindre et d'autre part, la raison pour laquelle ils utilisent l'anglais et/ou le swahili.

Tableau 39: Fréquence de rencontres selon les services commerciaux

Fréquence de rencontres	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
Assez fréquemment	6	15,4%
Fréquemment	20	51,3%
Très fréquemment	13	33,3%
TOTAL	39	100%

Au contraire du tableau de rencontres selon la profession, les répondants reliés par le commerce, c'est-à-dire les commerçants et les clients, manifestent une fréquence de contact plus élevée. Ce taux élevé de la fréquence des rencontres montre qu'il y a beaucoup d'activités commerciales transfrontalières entre les gens qui habitent cette ville

frontière. Ceci est une manifestation que les liens commerciaux entre les commerçants de cette ville frontière sont forts.

Tableau 40: Fréquence de rencontres selon la parenté

Fréquence de rencontres	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
Assez fréquemment	3	17,6%
Fréquemment	6	35,3%
Très fréquemment	8	47,1%
TOTAL	17	100%

Le tableau nous montre que les répondants qui ont déclaré avoir les liens de parenté de part et d'autre de la frontière se rencontrent fréquemment en moyenne et cela est révélateur du fait que les liens de parenté sont forts de part et d'autre de la frontière.

Tableau 41: Fréquence de rencontres selon l'amitié et le voisinage

Fréquence de rencontres	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	1	3,8%
Assez fréquemment	4	15,4%
Fréquemment	8	30,8%
Très fréquemment	13	50,0%
TOTAL	26	100%

Si certains répondants ont déclaré avoir des amis de part et d'autre de la frontière, c'est parce que l'amitié est un lien social très important en ce sens qu'elle apporte le soutien social à l'individu. Comme le rappellent

Wellman et Wortley (1990), le soutien social porte sur cinq types de comportements à savoir le soutien émotionnel, instrumental, informationnel, normatif et la compagnie sociale. L'amitié peut jouer quelques uns de ces cinq rôles de façon efficace parce que d'une part, le soutien émotionnel porte sur des comportements qui incluent les caractéristiques de confiance et d'attention envers les autres et d'autre part, le soutien instrumental est basé sur l'entraide y compris le prêt d'argent.

Suivant une enquête statistique, Bidart (*op.cit.*, 1997, p. 17-23) présente les représentations de l'amitié afin d'en donner une définition. Elle souligne que l'amitié peut reposer sur ce qu'elle appelle « *le drame* ». Il s'agit de ceux sur qui un individu peut compter en cas de problème. Donc celui qui apporte un soutien pour résoudre le problème d'un autre est considéré comme ami. Une autre représentation de l'amitié est basée sur la confiance, c'est-à-dire la sincérité, honnêteté et la franchise. En outre, la présence, la proximité sociale, la facilité de relation et les échanges affectifs sont d'autres représentations de l'amitié pour elle. Toutefois, elle rappelle que la notion de confiance est la meilleure pour définir l'amitié. Pour nous, l'amitié est donc un lien réciproque de sentiment d'affection éprouvée par une personne pour une autre.

À travers la fréquence de rencontres, le tableau manifeste des liens forts d'amitié de part et d'autre de la frontière.

9.6.4. Période de connaissance

Q29: *Depuis quand vous connaissez-vous ?*

Tableau 42: Période de connaissance

Période	Commerçants et clients	Collègues	Amis	Parents	Voisins
Moins de 5 ans	20	1	10	1	-
6 - 10 ans	18	4	12	0	-
11 - 15 ans	5	-	4	5	-
16 - 20 ans	-	-	-	9	-
21 - 25 ans	-	-	-	-	2
TOTAL	43	5	26	16	2

La majorité des répondants déclarent se connaître depuis une période variant de 5 ans à 15 ans. Par contre, celle des répondants reliés par la parenté est comprise entre 16 et 20 ans et les deux répondants qui ont des voisins déclarent les connaître pour une période allant de 21 à 25 ans.

Sur la question concernant ce qui a fait naître le lien, 43 sujets reliés par le commerce et la clientèle ont tous répondu que c'est soit le besoin d'avoir des clients ou des marchands en gros et moins cher qui a activé ce lien. Les 5 répondants qui ont des collègues ont fait observer que c'est la profession qui a marqué le début des liens. Les 26 répondants qui ont le lien d'amitié ont donné plusieurs expériences qui ont activé des liens. 10 répondants donnent l'école comme le lieu où il se sont rencontrés pour la première fois et sont restés amis depuis lors et d'autres (16 répondants) se sont rencontrés dans les lieux de sociabilité pendant les activités sportives et culturelles. Ceux reliés par la parenté donnent le mariage comme principale raison qui ait activé les liens et les voisins sont

reliés par naissance, raison pour laquelle la période de connaissance est assez longue.

Nous avons posé une question sur les fonctions que les sujets ayant des liens remplissent les uns pour les autres, afin de déterminer la symétrie ou l'asymétrie des liens. Il est ressorti que les relations commerçant/client sont asymétriques dans les clients vont acheter chez les commerçants. Donc, les fonctions remplies par les clients pour les commerçants ne sont pas les mêmes que les commerçants remplissent pour les clients.

9.6.5. Langues utilisées lors des rencontres

Q30 : En quelle(s) langue(s) parlez-vous quand vous vous rencontrez ?

Tableau 43: Langues utilisées lors des rencontres

Langue	Commerçant	Amis	Parents	Clients	Voisins	collègues	TT
Swahili	30	15	1	7	-	3	56
Anglais	1	3	-	1	-	5	10
Samia	1	1	6	1	1	-	10
Teso	4	5	9	-	1	-	19
Luganda	4	3	7	-	-	-	14
Khayo	-	-	1	-	-	-	1
Luhya	1	1	-	-	-	-	2
Luo	1	1	1	-	-	-	3
Soga	1	2	2	-	-	-	5
Sheng	-	1	-	-	-	-	1

Remarques

Dans le tableau ci-dessus, plusieurs sujets utilisent parfois les langues différentes avec les mêmes personnes en fonction du type de réseau et du sujet de discussion.

Concernant le choix des langues au sein des réseaux, nous pouvons observer que la majorité des sujets reliés par les réseaux secondaires (commerçants, clients et collègues) utilisent l'anglais et le swahili plus que d'autres langues. Tous les sujets qui ont des collègues de part et d'autre

de la frontière déclarent leur parler soit en anglais, soit en swahili. Ceux reliés par le commerce utilisent beaucoup plus le swahili que d'autres langues vernaculaires. Cela montre que l'anglais et le swahili jouent un rôle véhiculaire parce qu'ils sont utilisés dans les cadres professionnels et commerciaux où les sujets ne partagent pas la même première langue. Cette observation vaut pour bien de réponses données sur des questions en rapport avec les langues utilisées au marché.

Par contre, les répondants reliés par les réseaux primaires entretiennent leurs échanges principalement en langues vernaculaires, à l'exception de 15 sujets qui utilisent le swahili avec leurs amis et un autre avec des parents. Par ailleurs, les 3 sujets qui déclarent utiliser l'anglais avec leurs amis présentent un cas particulier parce qu'ils sont les étudiants. Leur amitié est donc issue des rencontres scolaires et cela présente plutôt une relation secondaire. À ce titre, Hammers et Blanc expliquent que:

« Les stratégies de communication d'un individu ne sont pas constantes à travers toutes les situations, mais elles varient en fonction de ces dernières. Pour cette raison, une langue optimale à un moment donné de l'interaction peut cesser de l'être à la suite d'un changement dans la situation, le sujet de la communication, les rapports de rôle, etc. »¹³¹

Conclusion

Les réseaux sociaux personnels des répondants révèlent, encore une fois, la déconstruction mentale de la frontière, symbolisée par une installation des structures familiales (liens de parenté, voisins, amis) de part et d'autre de la frontière. En ce sens, la notion de réseau social nous permet d'observer que la présence de la frontière étatique n'est pas une entrave aux échanges et à la socialisation des personnes vivant sur cette ville frontalière et ses alentours. Les répondants pratiquent des langues différentes selon le type de lien. En plus, certains répondants ont des liens

¹³¹ J. F. Hammers et M. Blanc, *op.cit.*, 1983. p.192.

multiples. Ceci est un facteur important dans les relations transfrontalières, car ça renforce la cohésion sociale, économique et culturelle. La frontière étatique répartit les populations frontalières en différentes nationalités mais grâce aux réseaux sociaux individuels, elle ne les éloigne pas. Picouet et Renard (*op.cit.*, p. 60) concluent que « *tous les individus qui vivent avec la frontière élaborent à son contact des stratégies particulières qui s'inscrivent dans la temporalité de la famille, de la vie quotidienne, le travail, les loisirs, la recherche de services bon marché et de qualité impriment des temporalités particuliers le long des frontières.* »

CHAPITRE 10 : ANALYSE DE L'ENTRETIEN DIRECTIF SUR LA PLACE DU FRANÇAIS À LA DOUANE

10.1. Profession des répondants

Q1 : *Quelle est votre profession ?*

Tableau 44: Profession des répondants

Profession	Nombre cité	Pourcentage
Agent de douane	2	33,3%
Agent de santé	1	16,7%
Agent de sécurité	1	16,7%
Contrôleur de qualité	1	16,7%
Logisticien	1	16,7%
TOTAL	6	100%

Notre entretien a visé les employés qui sont en contact direct avec les employés des sociétés de transport routier qui se servent de la douane, le but étant d'établir la place et le rôle de la langue française dans la communication lorsqu'ils sont avec les locuteurs francophones.

10.2. Analyse de la place du français au travail

Q2 : *Quelles langues utilisez-vous au travail ?*

Tableau 45: Langues utilisées au travail

N° de série	Profession	Langues utilisées au travail
1	Agent des douanes 1	Anglais, swahili, français
2	Agents des douanes 2	Anglais, swahili, français
3	Agent de sécurité	Anglais, swahili
4	Contrôleur de qualité	Anglais, swahili
5	Logisticien	Anglais, swahili
6	Agent de santé	Anglais, swahili, français

Trois répondants déclarent utiliser l'anglais et le swahili au travail pendant que trois autres déclarent utiliser le français en plus de l'anglais et du swahili.

Q3 a: *Quelle est votre niveau de formation en français ?*

Q3 b: *Le français est-il une langue facile à apprendre ?*

Tableau 46 : Niveau de formation et difficulté du français pour les répondants parlant français

Profession	Niveau de formation en français	Perception sur la difficulté du français
Agent de douane 1	Elémentaire	Difficile
Agent de douane 2	Elémentaire	Très difficile
Agent de santé	Elémentaire	Très difficile
Agent de sécurité	Pas de formation en français	-
Contrôleur de qualité	Pas de formation en français	-
Logisticien	Pas de formation en français	-

Tous les trois répondants déclarent avoir un niveau élémentaire de français. Le tableau ci-dessus montre qu'aborder la question des besoins linguistiques n'est pas facile à cause de différentes attitudes de la part des parties prenantes. Or, ces besoins ne peuvent jamais exister hors des objectifs de l'apprentissage de telle ou telle langue. Pour Lehmann et Beacco (1995 : 81), « *quels que soient les approches développées et les domaines explorés par la pédagogie et la didactique des langues étrangères, tous les efforts tendent toujours vers un seul but: mieux enseigner à mieux apprendre.* »

Comme le note Lehmann et Beacco (*ibid.*, p. 82), l'apprentissage du FLE prend des appellations différentes depuis longtemps: «*langue de*

spécialité», «français scientifique et technique», «français fonctionnel», «enseignement sur objectifs spécifiques» et parfois «communication spécialisée». À cet égard, Margerison (2005 : 108) suggère que dans le secteur commercial, il faudrait apprendre «du» français et non pas «le» français, car l'apprentissage du français, pour citer Lehmann et Beacco (*op.cit.*, p. 52), est «pour en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés». Les besoins d'apprendre du français sont donc fortement liés à l'utilisation de cette langue dans des situations socio-économiques.

De façon générale, les besoins langagiers sous l'angle individuel ne peuvent pas être réalisés à travers le secteur commercial, car ce dernier a ses besoins qui ne sont pas nécessairement ceux de l'individu. En fait, l'individu n'est pas consulté quand on analyse les besoins d'un public. Cela nous mène à la question cruciale de savoir qui est responsable de l'analyse des besoins et des politiques linguistiques. Sont-ce les commerçants, les pédagogues, les sociologues, les linguistes, ou le gouvernement? En ce sens, Chaudenson et Robillard (*op.cit.*, 1989, p. 442) rappellent que la coopération des sociologues, économistes, démographes, politologues et enfin des linguistes est cruciale dans la détermination des besoins langagiers des secteurs différents. Si on traite la langue à la fois comme ressource et capital humain, la politique et les aménagements linguistiques¹³² s'adapteront aux objectifs du développement économique du pays. Comme le dit Chaudenson (1989 :35), le développement économique et social doit impérativement inclure des langues dans la mesure où c'est difficile de proposer des stratégies de développement sans considérer l'économie des ressources humaines dont la langue fait partie. Le lien entre la langue et le marché économique est la société. Dans ce

¹³²Pour Weinstein (1980 :56), « *L'aménagement linguistique est un effort durable, constant et conscient entrepris avec l'accord du gouvernement, pour changer la fonction d'une langue dans une société afin de résoudre des problèmes de communication.* » Il est une sorte d'organisation sociolinguistique qui résulte de l'autorégulation et de la régulation externe de l'usage des langues au sein d'un espace social donné. Notons que l'aménagement linguistique englobe aussi la participation de plusieurs acteurs sociaux tels que les individus, associations, groupes, organisations, etc. Il n'est par conséquent pas exclusivement réservé à l'Etat.

sens, la société aurait un droit d'accès à la langue qu'elle souhaite utiliser selon «son statut dans la communauté correspondante nationale ou internationale» Chaudenson (*ibid.*, p. 43).

Q4a: *Comment communiquez-vous avec les francophones qui passent par votre bureau ?*

Tableau 47a: Communication avec les francophones

Profession	Comment les employés communiquent avec les francophones au passage de la douane
Agent de douane 1	Le français avec ceux qui ont du mal à s'exprimer en anglais ou en swahili.
Agent de douane 2	L'anglais, le swahili ou le français selon la situation.
Agent de sécurité	Les interprètes si nous n'avons pas de langues communes.
Contrôleur de qualité	La plupart parlent aussi l'anglais ou le swahili.
Logisticien	Les uns ont des connaissances en anglais, les autres en swahili.
Agent de santé	En anglais, en swahili ou en français

Dans une situation de contact de langues, Hamers et Blanc (*op.cit.*, 1983) font remarquer que les interlocuteurs peuvent utiliser plusieurs stratégies pour communiquer. Ces stratégies dépendent, bien sûr, de leurs répertoires linguistiques et de la situation de communication. Puisque les enquêtés qui ont été touchés parlent au moins trois langues, les cas suivants peuvent s'appliquer dans la communication à la douane:

Là où les locuteurs ont une/des compétence(s) langagière(s) en commun :

- soit ils sont tous bi- ou plurilingues tels que ceux qui combinent le swahili, l'anglais et le français ou une combinaison des deux ;
- soit un locuteur est bilingue par exemple en anglais et en swahili et son interlocuteur est monolingue en swahili,
- soit les interlocuteurs sont bilingues mais ont seulement une langue en commun, par exemple un bilingue en swahili et en anglais qui rencontre un bilingue en swahili et en français,

- soit un locuteur est plurilingue, disons en kinyarwanda, français et anglais, mais avec une compétence réceptive uniquement en anglais ; inversement son interlocuteur est plurilingue en swahili, français et anglais, mais avec une compétence uniquement en français.

Dans tous ces cas, les interlocuteurs peuvent communiquer sans problème. Dans le premier cas, les locuteurs qui parlent tous les trois langues en commun peuvent communiquer dans une des trois langues. En outre, ils peuvent même faire une alternance codique selon leur compétence. Les deuxième et troisième cas présentent une situation où les interlocuteurs n'ont qu'une langue en commun et donc doivent communiquer dans cette langue commune. C'est le cas où les employés de la douane qui parlent français rencontrent les gens qui ne peuvent s'exprimer qu'en français. Le quatrième cas est particulier dans le sens où les interlocuteurs ont deux langues dans lesquelles ils peuvent communiquer mais avec des compétences inverses : l'un parle français et comprend l'anglais et l'autre parle anglais et comprend le français. Dans ce cas, l'interaction se déroulera en deux langues différentes sans qu'il n'y ait de problèmes de compréhension.

Q4b : *Quelle est la fréquence des échanges avec les francophones ?*

Tableau 47b: Fréquence de passage des francophones à la frontière

Fréquence de passage	Nombre cité	Pourcentage
Jamais	-	0%
Rarement	-	0%
Assez fréquemment	-	0%
Fréquemment	2	33,3%
Très fréquemment	4	66,7%
TOTAL	6	100%

Le tableau révèle une fréquence très élevée des francophones de l'Afrique centrale qui passent par la douane. Comme l'observe Cazenave-Piarrot (2008), la route joue actuellement une importance particulière pour deux raisons : d'une part en terme de souplesse et d'autre part, le développement des industries et activités liées au développement des villes.

Q5: *Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à apprendre le français ?*

Tableau 48: Raisons qui ont conduit les employés à apprendre le français

Profession	Raison d'apprendre le français
Agent de douane 1	Pour trouver du travail où on a besoin d'un bilingue.
Agent de douane 2	Atout nécessaire dans le monde d'emploi.
Agent de santé	Pour avoir deux langues européennes de travail.

À partir de ce tableau, nous constatons que ce sont les raisons professionnelles qui ont conduit ces répondants à apprendre le français. En fait, selon une étude menée par Kazadi (2006), la plupart des apprenants du français dans les universités kenyanes le font pour devenir enseignants de français. D'autres le font pour être capables de « *communiquer en français.* » Il ressort que le français est appris au Kenya pour des buts professionnels

Q6 : *Quelles sont les domaines dans lesquels le français est utilisé au Kenya ?*

Tableau 49: Domaines d'utilisation du français au Kenya

Domaine d'utilisation	Nombre cité
Enseignement	5
Tourisme	4
Commerce international	4
ONGs internationales	3
Conférences	1

Le tableau ci-dessus montre la répartition des répondants en ce qui concerne les domaines dans lesquels le français est utilisé au Kenya. Pour eux, le français ouvre les opportunités pour ceux qui aimeraient travailler dans le secteur de l'enseignement en tant que professeurs de français. De l'autre côté, le français peut être utilisé comme langue de travail dans les domaines du tourisme, des ONG, du commerce international et des conférences internationales.

Q7 : *D'après vous, quelle est l'importance du français par rapport au swahili et à l'anglais dans votre métier?*

Tableau 50: Importance du français par rapport au swahili et à l'anglais

Importance	Nombre cité	Pourcentage
Très important	3	50%
Important	3	50%
Pas important	-	0%
TOTAL	6	100%

À propos de l'importance du français par rapport aux autres langues des répondants, il est jugé *important* par tous les 6 répondants. La perception qui se rapporte à l'importance de la langue française se révèle à travers les opinions des répondants au sujet des avantages et du degré de difficulté dans l'apprentissage de chaque langue. Les répondants pensent que le français est une langue très importante (50,0%) pour leur travail. Cette importance se heurte à la difficulté de l'apprentissage, car tous les 3 répondants qui déclarent avoir connaissance de français affirment que c'est une langue difficile. D'ailleurs, leur niveau de formation en français est révélateur de cette difficulté. La difficulté du français en fait aussi une langue peu connue, peu utilisée dans les rapports quotidiens et finalement peu utile, contrairement aux autres langues déclarées par les répondants. En fait, aucun répondant d'origine kenyane n'attribue au français les qualités de la langue la plus connue, ni la langue la plus utile.

Au même moment, ces mêmes attributs sont respectivement reconnus aux langues maternelles et à l'anglais.

La perception de la difficulté d'une langue rentre bien dans la logique classique des rapports de force diglossiques dans la mesure où la langue socialement valorisée obtient toujours cet attribut dans l'imaginaire des locuteurs, pendant que la langue dominée est qualifiée de simple, de facile, et même parfois de rudimentaire. Si le français est perçu comme difficile, cela dénote qu'il jouit du prestige social élevé que les locuteurs lui assignent.

10.3. La place du français dans le commerce est africain

En Afrique de l'Est, apprendre une langue étrangère, surtout le français, a une utilité économique. L'anglais est la langue dominante au Kenya comme en Ouganda. En revanche, comme nous l'avons noté, ailleurs, le français est la langue dominante en République Démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda. C'est cette proximité des pays francophones qui fait que le français est la langue étrangère la plus apprise au Kenya. En plus de cette proximité des pays francophones, Mbaabu (*op.cit.*, 1996) note que le français est la langue officielle de presque la moitié des pays africains, ce qui donne à cette langue une certaine préférence par rapport aux autres langues étrangères comme l'allemand ou l'espagnol. Le français est également un produit de la catégorie des services, car sa demande dans les échanges commerciaux continue à croître. En ce sens, Coulmas (1992) a démontré que l'apprentissage des langues a des effets positifs sur le niveau de vie. Son schéma se résume comme suit :

Figure 3: Importance de la communication dans une économie de marché

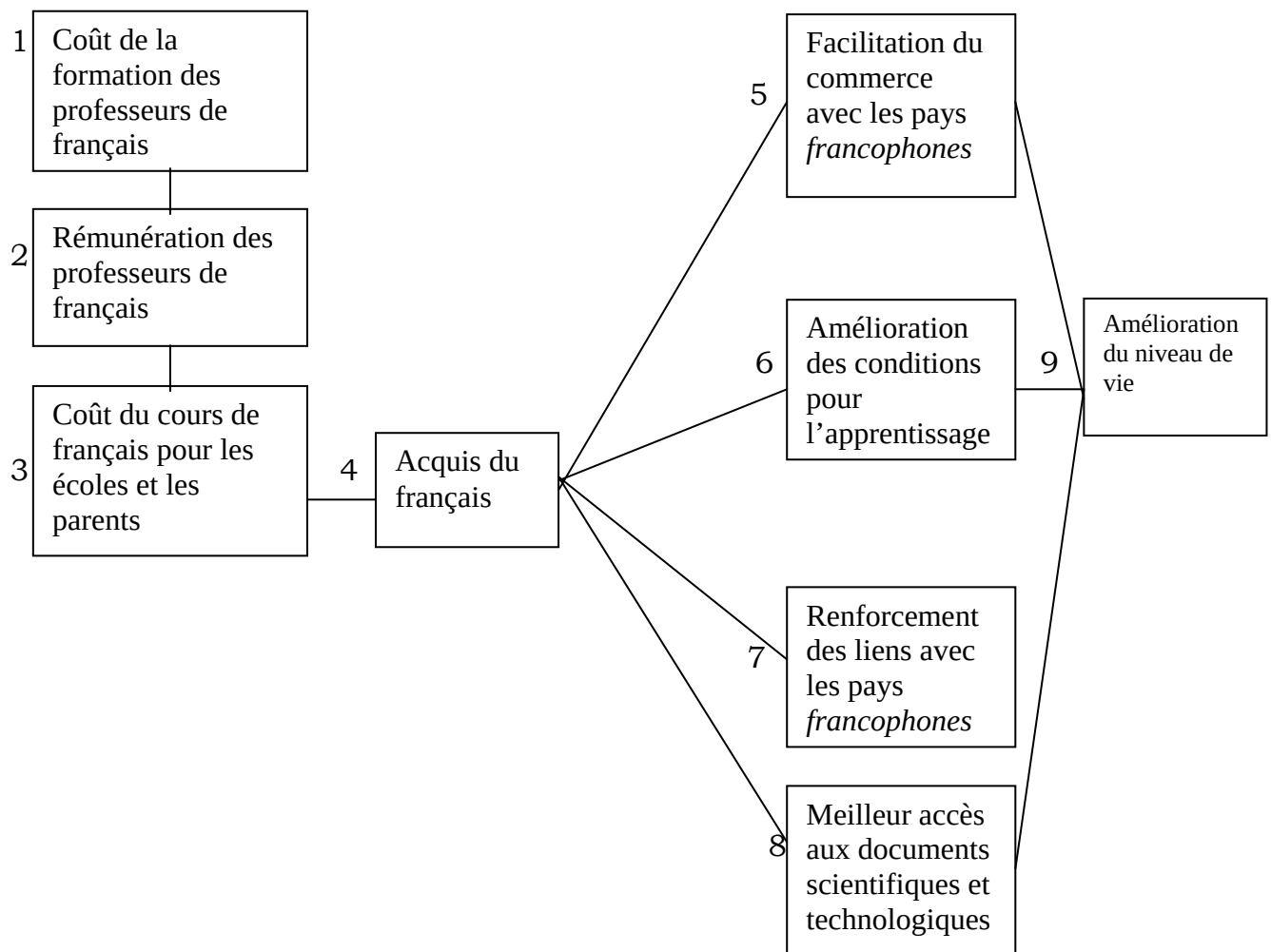


Schéma adapté de Coulmas (1992 : 143)

La figure ci-dessus montre l'importance de la communication dans une économie de marché. En d'autres termes, il n'y a pas d'activité économique sans communication. Pour communiquer efficacement dans le commerce international, il faudrait investir dans l'apprentissage des langues qui faciliteraient les échanges socio-économiques.

Il est clair que les dimensions historiques, sociologiques et politiques jouent un rôle non négligeable dans la présentation de l'argument cherchant à prouver l'utilité de la langue française au Kenya.

D'après les agences de management, la communication fait partie des deux compétences essentielles requises dans la majorité de situations, l'autre étant l'informatique. À propos de la communication, du fait que le Kenya et l'Afrique de l'Est en général font face aux divers besoins linguistiques au niveau international, nous pouvons affirmer que le postulant qui possède une langue étrangère a plus de possibilités d'être embauché que celui ne parlant qu'une langue du pays.

Avec la mondialisation économique, le Kenya fait, bien évidemment, du commerce avec des pays francophones comme le Burundi, la République Démocratique du Congo et même la France. C'est pour cette raison que Lehmann (1988 : 90) fait observer que la formation du français langue étrangère (F.L.E.) a quitté le domaine restreint de l'enseignement pour devenir une valeur sociale et économique. Cette formation prépare l'apprenant à un métier, à une compétence particulière et à l'exercice d'une fonction. Pour la majorité des apprenants, la formation en F.L.E. devrait viser des fins plus fonctionnelles qu'académiques. Elle doit donner à l'apprenant les qualifications requises pour la profession souhaitée. L'évolution des emplois, surtout en ce qui concerne de nouveaux échanges avec le monde extérieur, exige dorénavant des compétences plus efficaces en F.L.E.

Pour revenir au Kenya, le français y est enseigné dans la plupart des écoles privées et dans les universités. De plus, grâce aux Alliances Françaises de Nairobi, Mombasa et Eldoret, plusieurs écoles gouvernementales ont accès au français soit dans leurs propres établissements, soit dans les Alliances Françaises elles-mêmes. En revanche, ce serait intéressant de nous demander ce qui pourrait motiver l'apprentissage du français dans un pays anglophone, avant même d'insister sur l'importance du français au Kenya et en Afrique de l'Est. Une langue étrangère s'apprend pour des diverses raisons pratiques ou personnelles. Le gouvernement kenyan devrait donc établir la valeur économique du français. Comme le rappelle Coulmas (*op.cit.*, 1992), c'est à

partir des besoins communicatifs d'une société que la valeur d'une langue peut s'établir. Le français au Kenya est un élément important du processus économique et sa valeur économique devrait inclure :

- La gamme communicative décidée par la communauté qui l'emploie, soit comme langue maternelle, soit comme langue étrangère,
- Le niveau de développement du potentiel fonctionnel en ce qui concerne l'emploi dans les sociétés et les associations demandant la connaissance du français langue des affaires ou langue touristique interne,
- L'infrastructure pour promouvoir et pour enseigner le français comme choix de langue, et
- Le besoin de connaître le français en tant qu'outil économique du commerce international.

L'augmentation des rapports commerciaux entre le Kenya et les pays francophones permet au français d'être perçu beaucoup plus comme un outil économique que comme un passe-temps intellectuel. En fait, avec la mondialisation et la libéralisation économique, il est évident que l'anglais, lui seul, n'est plus suffisant pour réussir dans les affaires commerciales internationales. En ce sens, le Kenya est, sans doute, obligé de coopérer avec ses voisins est-africains, notamment l'Ouganda et la Tanzanie pour résoudre la question du langage en économie. C'est vrai que l'anglais est la langue la plus importante pour les activités commerciales dans l'économie planétaire d'aujourd'hui, mais l'importance du français ne peut pas être négligée, car il se peut qu'il y ait des barrières linguistiques, notamment avec les partenaires francophones. Il faudrait donc revoir la question des avantages de l'apprentissage du français, notamment dans le domaine du marché du travail, aussi bien que les avantages dont jouirait une société si ces employés avaient des compétences en langues étrangères.

Malgré le besoin urgent de spécialistes linguistiques, la question de savoir qui sera chargé du financement de la formation de ces spécialistes

reste sans réponse. Même si la France s'intéresse à la diffusion de sa langue, le gouvernement kenyan et les sociétés commerciales devraient financer eux-mêmes la formation linguistique de leurs employés s'ils veulent réussir sur le marché international. Un manque de compétence linguistique leur coûtera plus cher à long terme. Par ailleurs, une étude entreprise par Coulmas (1992) sur le développement de la compétence communicative suggère que ce concept s'applique à la capacité d'une société à communiquer avec son milieu. Il importe de prévoir les changements des milieux étrangers dont la langue des échanges commerciaux n'est pas la même que celle de cette société. La compétence linguistique est donc le point de départ. La capacité de traiter les informations présuppose que la langue est le véhicule le plus important de la communication, en particulier, en ce qui concerne les décisions économiques.

Signalons également que dans le commerce, la langue est aussi importante que l'argent. Son importance cruciale dérive du fait que les activités commerciales s'effectuent, au plus haut degré, à travers la communication. Comme le monde est plurilingue, chaque marché se caractérise par une constellation spécifique de langues. Dans ce cas, il existe pour chaque secteur d'activité, une compétence communicative idéale pour les échanges. La compétence communicative dans une telle situation peut être optimale ou considérable. Dans ce cas, il faudrait que l'agent commercial ou l'employé se résigne à accepter les risques d'un niveau inférieur de compétence communicative. Sinon, il doit investir des ressources afin de résoudre le problème. La question est souvent déterminée par la valeur ou la puissance de la langue en question, sans oublier le rôle qu'elle joue dans l'économie du pays.

Les avantages de la maîtrise d'une langue étrangère comme le français sont multiples : les échanges commerciaux avec les pays francophones connaîtront une augmentation, les Kenyans souhaitant faire leurs études dans les pays francophones n'auront pas à affronter les

barrières linguistiques, ils pourront lire et comprendre des documents importants scientifiques et technologiques, et dans le monde du commerce, ils comprendront les modes d'emploi et garanties, les contrats, les conventions collectives, la publicité, etc., car la diffusion des biens de consommation est accompagnée de tous ces éléments. Tous ces avantages de l'apprentissage du français revaloriseront le niveau de vie des Kenyans. En revanche, avant que cela ne soit le cas, le gouvernement kenyan et le secteur privé devraient financer la formation des professeurs de français.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous pouvons dire que le commerce entre les Kenyans et leurs partenaires burundais et congolais donnerait au peuple lui-même un pouvoir d'autodétermination considérable. De plus, cette observation devrait mener à une recherche sur les pratiques langagières dans les grandes sociétés commerciales, afin de déterminer l'usage du français. Une telle étude serait utile pour les aménagements linguistiques, qui faciliteront l'apprentissage du français par les employés. De la sorte, ces derniers seront en mesure de trouver leur place sur le marché mondial. Comme le proposent Raynal (2006) et Ooko (2006), le français est la langue qui offrira des opportunités pour la croissance et le progrès en Afrique de l'Est, car il jouit des avantages particuliers dans le monde anglophone et swahilophone comme le Kenya. Bref, le français joue un rôle très primordial et complémentaire à l'anglais et au swahili.

CHAPITRE 11: PERSPECTIVES LINGUISTIQUES

Introduction

Au terme de l'analyse des différentes données (questionnaires et entretiens), il est important de dresser les conséquences linguistiques de cette recherche. En effet, l'un des buts de cette enquête étant de contribuer à l'intervention linguistique dans cette zone-frontière, ce chapitre a pour but de fournir des suggestions pour une meilleure gestion des langues utilisées dans la vie quotidienne des populations frontalières.

Nos propositions tiendront compte des observations faites lors de notre recherche. Il convient, d'abord, de présenter la situation actuelle des pratiques et représentation des langues, après quoi nous traiterons des orientations linguistiques qui sont utiles pour l'intervention linguistique dans cette zone-frontière.

11.1. Situation actuelle des pratiques et représentations linguistiques

Les locuteurs hiérarchisent les langues selon l'interlocuteur et le lieu. En effet, toute langue en situation de concurrence peut être en position de langue dominante ou en position dominée selon la situation de communication. C'est le cas des langues vernaculaires qui dominent comme langues les plus utilisées dans les situations conviviales ; le swahili domine dans les contacts inter-ethniques et quasi formels et l'anglais dans les cadres formels. Scotton (1982), citée par Ndao (1990 :445) soutient que, malgré la présence très remarquée de la langue véhiculaire, la langue vernaculaire n'est en aucun cas abandonnée par les locuteurs. La plupart utilisent leur langue première dans la communication intra-ethnique ou familiale. Elle conclut qu'il serait bien étrange de voir un foyer de Shiveye, à l'ouest du pays, où l'anglais ou le

swahili serait parlé par les membres de la famille. Le statut d'une langue dépend donc de la situation de communication.

Par conséquent, la recherche a permis de constater que les langues parlées dans cette ville frontalière se superposent à des langues vernaculaires, les langues véhiculaires (le swahili, le français et le luganda) et l'anglais. Le swahili est principalement la langue des échanges et du commerce. Il est également la seconde langue de nombreux locuteurs, surtout parmi les acteurs économiques en ville.

La coexistence de groupes linguistiques dans un même espace social et géographique est une réalité sociale (la plus) répandue dans le monde. Cette réalité pose des problèmes sociolinguistiques qui devraient, bien évidemment, être résolus par les moyens de l'intervention sociolinguistique. L'accroissement du plurilinguisme et de la concurrence linguistique dans les espaces transfrontaliers a mené à des tentatives officielles pour aménager les rapports entre les langues. En effet, l'une des finalités du programme frontière de l'UA étant de « *renforcer les acquis de l'intégration régionale, dont témoigne l'existence des Communautés économiques régionales et celle de nombreuses initiatives régionales de coopération de grande ampleur; [...] de favoriser les dynamiques transfrontalières d'intégration portées par les acteurs locaux* »¹³³, il convient de dire que la coopération aura du mal à décoller si les mesures linguistiques ne sont pas prises en compte. Par exemple, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'anglais est la langue officielle de la CAE; or, comme cette enquête le montre, il existe d'autres langues qui jouent un rôle non négligeable dans les activités transfrontalières importantes comme le commerce. Les politiques linguistiques de l'Afrique de l'Est devraient tenir compte des situations et des dynamiques sociolinguistiques diversifiées à l'intérieur de nos sociétés modernes. En ce

¹³³Déclaration sur le programme frontière de l'Union Africaine et les modalités de sa mise en œuvre telle qu'adopté par la conférence des ministres africains chargés des questions de frontière, tenue à Addis Abeba (Ethiopie), le 7 juin 2007.

sens, les Etats concernés seraient obligés d'intervenir pour tenter d'aménager les rapports entre les groupes linguistiques transfrontaliers.

D'autre part, il importe de rappeler que ce ne sont pas les seuls acteurs sociaux qui sont chargés des politiques d'aménagement linguistique. Il faut aussi considérer les phénomènes d'autorégulation sociolinguistiques qui résultent des pratiques linguistiques individuelles sans qu'il y ait intervention externe sur l'usage des langues. C'est le cas de la gestion *in vivo* des langues, telle qu'elle est pratiquée sur les marchés.

On peut articuler diversement les langues en contact selon la distance typologique les séparant. Les langues ethniques parlées à Busia sont largement de famille bantoue (le luhya, le luganda, le lugisu, etc.) Il existe une intercompréhension totale entre certaines langues de la famille luhya. Ceci a été mis en évidence par les observations que nous avons faites au marché entre vendeurs et clients qui se comprenaient en samia/marachi et khayonyala). Il y a également les langues telles que le luo et le teso qui sont de famille nilotique sans qu'il y ait intercompréhension entre les deux. Ces langues bantoues et nilotiques, plus le swahili, l'anglais et le français entraînent le plurilinguisme territorial à parler composite. Cela explique pourquoi certains enquêtés sont à la fois plurilingues en langues bantoues et nilotiques.

11.2. Propositions

Dans les pays multilingues, et notamment dans les zones-frontières où l'on trouve différents services des gouvernements voisins (bases militaires, douanes, bureaux d'administration) et des populations frontalières, il n'est pas facile de gérer le problème des langues, car celles-ci représentent des possibilités d'expressions culturellement marquées. De plus, comme l'Afrique s'est répartie en CER différentes, la question du rôle de la diversité linguistique dans les activités transfrontalières, notamment en matière de commerce, est urgente. Les langues font donc partie

intégrante d'une politique de la frontière et si les mesures préalables ne sont pas prises, elles peuvent devenir aussi bien l'instrument de la démarcation ou de l'exclusion du pays, de cultures et d'individus, qu'une opportunité de rencontre, de contact et de coopération. Les responsables de la formation des pays concernés doivent en particulier veiller à ce que l'enseignement et l'apprentissage des langues soient effectués. En ce sens, il faudrait également voir dans quelle mesure les langues transfrontalières peuvent être valorisées.

Une capacité linguistique est importante à la réussite économique des populations frontalières, du pays et de la CER entière. Il est donc important d'entreprendre des audits linguistiques, afin que les informations primordiales sur les besoins linguistiques puissent être fournies. Les points suivants sont par conséquent pertinents, et devraient être clarifiés pour faciliter la mise en application des propositions :

- Dans un premier temps, il faudrait mener une enquête au niveau national et régional sur les besoins linguistiques.
- Deuxièmement, en matière d'échanges culturels et commerciaux, il serait nécessaire de quantifier le volume réel au sein des pays voisins et au sein de la CER.
- Ensuite, il faudrait connaître les entreprises et associations qui sont engagées dans ces échanges culturels et commerciaux au niveau national comme régional.
- De plus, il serait nécessaire de recenser le nombre d'employés de ces sociétés, qui possèdent une compétence communicative en langues étrangères et en langues africaines de grande communication.
- Enfin, il serait aussi important de se renseigner sur le type de formation nécessaire pour éliminer l'écart entre les compétences demandées, et finalement, voir si une telle formation est déjà en place dans l'enseignement post-scolaire.

Sans de telles informations, les gouvernements ne seront pas capables de créer des politiques linguistiques pertinentes pour l'appropriation des langues étrangères à visée commerciale, entre autres.

Pour faciliter la communication au niveau du commerce dans cette ville, et surtout à la douane, il serait plus économique, à long terme, de faire du français et du swahili obligatoires les langues officielles de travail, au même titre que l'anglais. De plus, la réussite du commerce fait appel à une communication efficace, et cette dernière repose sur une maîtrise de la langue. En ce sens, les employés de la douane devraient suivre une formation de langue française, qui s'est révélée très présente chez certaines personnes qui traversent régulièrement la frontière. En plus, les documents douaniers, notamment les lois et les procédures douanières, devraient être traduits également en français et en swahili pour faciliter le processus de dédouanement. Actuellement, seules les cartes d'embarquement sont traduites en trois langues à savoir l'anglais, le swahili et le français.

C'est pour cette raison que le gouvernement devrait adopter des stratégies susceptibles de promouvoir des langues africaines, sans bien sûr, exclure le swahili, l'anglais et d'autres langues internationales comme le français, car toutes ces langues ont un rôle important à jouer dans le développement durable d'un pays. À cet égard, selon Mackey (1984), cité par Bamgbose (1991 : 74), « *la langue est comme la monnaie : plus son pouvoir d'achat est fort, plus grande est sa valeur* », c'est-à-dire que pour réussir, la politique linguistique du Kenya devrait à la fois assurer la promotion des langues locales et leur donner une place importante dans des domaines cruciaux tels que l'administration, la politique et notamment l'économie. En effet, les développements politique, administratif, judiciaire, agricole, commercial et socioculturel n'auront de sens que si la politique linguistique est formulée de manière accessible à la majorité de la population.

Les personnes plurilingues n'utilisent pas les langues dans les mêmes situations ni avec les mêmes fonctions, et l'analyse de leurs pratiques, comme cette enquête a tenté de le faire, est importante pour l'élaboration des politiques linguistiques. En effet, dans son aspect linguistique, la mondialisation implique différents types de communication, du cadre familial à l'espace régional, national et finalement mondial. Chaque locuteur se trouve ainsi, d'une part, au centre de différents réseaux d'association qui se représentent par une série de cercles correspondant à l'acquisition de différentes langues, et d'autre part, synchroniquement, le locuteur est confronté à l'usage de ces variétés en fonction du contexte. Le premier cadre est celui de la communication grégaire, c'est-à-dire de type familial. Les deuxième, troisième et quatrième cadres correspondent respectivement à la communication de voisinage, régionale, nationale et mondiale. Ponctuée par la continuité ou la discontinuité d'adaptation linguistique, cette conception en termes de cadres sphériques montre que les besoins linguistiques des individus et des groupes varient selon les situations. Même si une cartographie complète est peut-être impossible à réaliser, il serait néanmoins utile d'avoir un modèle dans lequel chaque citoyen aurait droit à trois types de langues : la langue grégaire, qui correspondrait à la langue vernaculaire, la langue véhiculaire et la langue officielle.

La manière dont les gens utilisent les diverses langues fait qu'ils s'insèrent dans des réseaux sociaux très différents. Cette répartition différenciée conduit-elle à la sécurité linguistique ? Ou bien induit-elle plutôt une sorte d'instabilité ou d'insécurité linguistique, source de trouble et cause de mal-être ? Si la deuxième question peut l'emporter, cette enquête pourrait suggérer à la politique linguistique d'accorder son attention au point suivant : prendre des mesures sur la représentation des langues africaines en mettant en application les plans d'action qui favoriseraient l'emploi des langues africaines dans différents domaines

d'utilisation, sans exclure l'anglais et le français. Dans cette optique, il faudrait penser à la mise en application effective d'un enseignement des langues africaines, pour une partie au moins de la scolarité.

À ce stade, il convient de revenir sur la question la plus importante : Quelles sont les conséquences pédagogiques et linguistiques de cette répartition tétraglossique des langues ? En guise de réponse à cette question, nous pouvons supposer que la répartition tétraglossique en langues vernaculaires, véhiculaires et référentiaires fait appel à un contexte très concret, car en enseignant une langue, il faut tenir compte d'un savoir qu'il faut s'approprier à travers le parler en question. L'analyse tétraglossique est importante dans l'enseignement des langues. À ce propos, Gobard (*op.cit.*, 1976, p. 39-40) pense que « *l'apprentissage d'une langue est totalement différent affectivement et intellectuellement selon qu'il s'agit de langue vernaculaire, véhiculaire ou référentiaire.* » Il ajoute que « *l'enseignement d'une langue étrangère est un phénomène social total [...] un processus complexe qui ne relève pas simplement de la linguistique ou de la technique pédagogique [...] Enseigner une langue étrangère regarde donc d'autres personnes, sociologues, économistes, etc.* »

11.3. Quelles stratégies pour la promotion des langues africaines sans exclure l'anglais et le français ?

Comme l'un des objectifs du programme frontière de l'UA est de renforcer « *des capacités dans le domaine de la gestion des frontières, y compris le développement de programmes spéciaux d'éducation et de recherche* », il convient de proposer quelques stratégies linguistiques qui faciliteraient la gestion des frontières. L'une des stratégies pour assurer la promotion des langues africaines est de valoriser leur utilisation dans des secteurs vitaux comme la vie publique et les transactions officielles, notamment dans le domaine du commerce. Ainsi, les personnes qui ne parlent pas l'anglais ou le français auront la possibilité de participer aux

affaires publiques, surtout commerciales, à grande échelle. La promotion des langues africaines devrait ainsi prévoir l'intégration de la planification et de la politique linguistiques dans différents projets de développement.

Comme les CER africaines préconisent les politiques d'intégration et d'harmonisation dans différents secteurs du développement, surtout des politiques douanières communes, notre enquête sur les pratiques et les représentations des langues dans la ville frontalière de Busia nous permet de suggérer les mesures suivantes :

- L'utilisation de documents bilingues en fonction des langues dominantes pour les pays concernés. Plus précisément, au niveau de la CAE (dont sont membres le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie), nous proposons une combinaison possible de langues pour chaque pays, afin qu'une grande majorité de la population ait accès aux informations les plus importantes et pertinentes.

Tableau 51: Utilisation possible de documents bilingues en fonction des langues dominantes au sein de la CAE

Pays	Langues	
Burundi ¹³⁴	Français - kirundi	Anglais - kirundi
Kenya	Anglais - swahili	-
Ouganda	Anglais - swahili	Anglais - luganda
Rwanda ¹³⁵	Anglais - kinyarwanda	Français - kinyarwanda
Tanzanie	Anglais - swahili	-

¹³⁴Selon une enquête de Ntahonkiriye (2007) sur la représentation des langues au Burundi, le français est une langue d'élite et « *n'a pas de place dans les préoccupations quotidiennes du citoyen burundais ordinaire. En plus de cette faible implantation, le français est en concurrence avec trois autres langues, le kirundi, la langue nationale comprise et parlée d'un bout à l'autre du Burundi, l'anglais, une langue qui gagne de plus en plus de terrain en raison de l'environnement géolinguistique du Burundi, et le kiswahili, une langue véhiculaire de l'Afrique de l'Est localisée dans les centres urbains du pays.* » p. 1. C'est pour cette raison que nous proposons le français en fonction de son statut de langue officielle et le kirundi en fonction de son statut de langue nationale.

¹³⁵ L'anglais est la langue officielle du Rwanda depuis 2000 mais le français reste une langue importante pour la majorité de la population.

- Compte tenu de la volonté de faciliter la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux au sein de la CAE, en plus des langues dominantes, les langues transfrontalières à la fois symétriques et asymétriques devraient être utilisées dans la diffusion des règlements en vigueur dans les pays concernés. Nous proposons donc un autre tableau sur la base de l'utilisation et de la promotion des langues transfrontalières. En fait, l'utilisation des langues transfrontalières s'avère avantageuse dans la mesure où le coût de production des documents bilingues pourrait se partager entre les pays concernés.

Tableau 52: Combinaison des langues transfrontalières et de l'anglais ou du français							
Documents bilingues	Français - Kirundi	Anglais - Kinyarwanda	Anglais - Luhya	Anglais - Teso	Anglais - Luo	Anglais - Maasai	Anglais - Kuria
Burundi	X						
Kenya			X	X	X	X	X
Ouganda			X	X	X		
Rwanda		X					
Tanzanie					X	X	X

Afin que de telles politiques puissent être mises en application, il faut impérativement entreprendre certaines mesures :

- **Formation des ressources humaines**

Avant que ces politiques ne soient mises en application, il faut posséder les ressources humaines et financières. Celles-ci seront utilisées pour financer la construction des écoles professionnelles où seront formés les cadres bilingues. Les options suivantes pourraient être choisies :

Anglais-français-swahili

Anglais-swahili-autre langue africaine sélectionnée

Français-swahili-autre langue africaine sélectionnée

- **Investir dans l'industrie linguistique**

Un autre domaine linguistique que les autorités peuvent exploiter est l'industrie linguistique. L'industrie linguistique porte sur la traduction, l'interprétation, les maisons d'édition, la production de textes, etc. Ceci serait le premier pas vers la production des textes bilingues. Il faudrait donc traduire les textes fondamentaux dans les langues majeures du Kenya et de la CAE. En raison de sa position géopolitique, le Kenya est bien situé pour développer une industrie linguistique qui servira à ses besoins et à ceux de la CAE et au-delà. Conséquemment, les industries, les commerçants, les agences régionales et internationales de développement, en l'occurrence les ONG, les guides touristiques auront un accès linguistique aux langues qu'elles souhaitent.

- **Motiver les candidats plurilingues**

Tout d'abord, il faudrait veiller à ce que les candidats postulant aux postes de la fonction publique et de l'administration (les douaniers, la police, les magistrats, agents agricoles, etc.) sachent lire et écrire l'anglais comme le français et au moins une langue principale de la région où ils sont affectés. Pour ceux qui sont déjà en service et possèdent ces compétences linguistiques, il faut mieux les rémunérer. Ce type de motivation existe déjà dans le secteur privé au Kenya. À titre d'exemple,

les professeurs de langues étrangères comme le français et l'allemand sont mieux payés que les autres dans les établissements scolaires privés. La mondialisation induit une compétition sur le marché de travail et du commerce de la part des individus. En ce sens, celui qui possède des compétences linguistiques en langues étrangères aura plus de chances de réussir.

Conclusion

Toutes ces propositions semblent radicales pour deux raisons. D'abord, la formation bilingue coûtera cher dans le sens où elle nécessite des professeurs de langues bien qualifiés et des supports d'enseignement et d'apprentissage dans toutes les langues concernées. Deuxièmement, il faudrait qu'il y ait une volonté politique de la part des leaders et décideurs politiques. Les langues africaines ont toujours eu des représentations négatives de la part des leaders et décideurs politiques sous prétexte qu'elles déstabilisaient la cohésion nationale. Mais ces leaders ignorent l'importance de ces langues dans d'autres secteurs, étant donné que la plupart des populations rurales ne parlent pas les langues officielles des pays.

Comment donc financer ces formations plurilingues des cadres ? Pour commencer, il faut inviter les CER et les ONG régionales et internationales à co-financer les projets communs relatifs aux langues africaines transfrontalières. De plus, l'UA devrait solliciter des fonds auprès de ses partenaires et mettre des mécanismes en place pour l'apprentissage des principales langues africaines, car selon l'article 25 de son acte constitutif, « *Les langues de travail de l'Union sont, si possible, les langues africaines, l'arabe, l'anglais, le français et le portugais.* » En mettant en œuvre ces mesures, les langues africaines commenceront, petit à petit, à avoir des représentations positives dans les domaines publics et coexisteront bien avec les langues européennes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

En entreprenant cette enquête, nous nous étions fixé comme objectifs d'enquêter sur les représentations et le statut des langues dans le but de dresser la typologie de la situation de contact des langues dans la zone-frontière de Busia. Nous avons en vue d'étudier ce que les populations de l'enquête entendent par le mot « *frontière* ». Ensuite, il fallait déterminer les types de réseaux transfrontaliers existants. Par ailleurs, cette recherche avait pour finalité de suggérer quelques pistes pouvant contribuer à la promotion des langues africaines et du français (le swahili et l'anglais étant langues de travail au Kenya) dans les affaires publiques, notamment le commerce transfrontalier, vu que l'Afrique s'est intégrée en CER sans tenir compte des questions de gestion des langues dans les zones frontalières. Nous rappelons que cette ville frontalière a été choisie en raison des diverses politiques linguistiques mises en œuvre par différents pays. La présence de la douane et la question importante de langues transfrontalières n'ayant pas le même statut de part et d'autre de la frontière constituent un fondement solide en vue d'une étude des représentations linguistiques.

Afin de répondre aux différentes questions de l'enquête, nous avons recueilli des données à la fois quantitatives et qualitatives en administrant un questionnaire et en réalisant des entretiens directifs et libres.

Après l'analyse des données, nous avons fait le bilan de la recherche et présenté les résultats obtenus, ainsi que quelques pistes pour des recherches ultérieures.

En premier lieu, le dépouillement des questionnaires a permis de constater que tous les répondants sont au moins bilingues et utilisent chacune des langues qu'ils parlent pour des raisons et des situations bien définies. Toutefois, il existe des situations dans lesquelles plus d'une langue sont utilisées, d'où la concurrence linguistique. Les langues parlées dans cette ville correspondent à la répartition tétraglossique de Gobard (*op.cit.*, 1976). Il s'agit des langues vernaculaires, le swahili ou le luganda comme

langues véhiculaires et l'anglais. La langue française est présente à la douane et joue un rôle véhiculaire dans la mesure où elle est utilisée par les personnes ne sachant parler ni le swahili, ni l'anglais.

En ce qui concerne la représentation de la frontière, le public enquêté reconnaît qu'elle est politique dans le sens où elle sépare deux pays. En revanche, ces personnes déconstruisent mentalement cette frontière à travers les différents réseaux sociaux. Il existe des réseaux individuels liés principalement au commerce, à l'amitié, au travail, au voisinage et à la parenté. Encore une fois, les langues utilisées dans les réseaux individuels dépendent largement du type de relation.

À propos de l'analyse des entretiens directifs auprès des employés de la douane ayant des connaissances de français, on peut dire que cette langue joue un rôle vital dans la communication avec les francophones ayant des difficultés en anglais et en swahili.

Par rapport aux hypothèses de départ, l'analyse des données nous a permis de les valider toutes, sauf une. Dans un premier temps, en ce qui concerne les rapports polyglossiques entre les langues, le dépouillement du questionnaire montre une concurrence linguistique entre les langues vernaculaires et le swahili d'une part, et une concurrence entre le swahili et l'anglais d'autre part.

En ce qui concerne la représentation différenciée d'une langue par le même groupe linguistique transfrontalier, nous sommes parvenu à la conclusion que le swahili est parlé beaucoup plus du côté kenyan de la frontière que du côté ougandais. En fait, la moitié des enquêtés de nationalité ougandaise ne déclare pas le swahili parmi les langues parlées. Vu la différence dans les politiques linguistiques du Kenya et de l'Ouganda, le swahili n'a pas le même statut au passage de la frontière. Par ailleurs, il a un statut national et officiel au Kenya. En revanche, en Ouganda, l'anglais est la langue légalement admise. De toute façon, le swahili et d'autres langues locales sont utilisés oralement. Le swahili a été discrédité en Ouganda depuis longtemps. Comme le soutient Houis (1971 : 105), le swahili est considéré comme la langue des gens peu instruits, et est surtout

parlé par les commerçants et par les agriculteurs. En outre, le swahili a été marginalisé par les missions chrétiennes qui l'ont associé à l'islam et aussi par le fait que les forces armées qui étaient brutales l'utilisaient comme langue officielle. Cette langue a également souffert d'une rivalité de taille : le luganda. Le luganda est la langue bantoue la plus parlée en Ouganda et doit son importance au fait qu'il est parlé dans la capitale.

À propos des langues utilisées au sein des différents réseaux sociaux, la recherche montre le maintien des langues dans les réseaux homogènes et stables. À titre d'exemple, les liens de parenté et de voisinage sont caractérisés par l'utilisation des langues vernaculaires, tandis que les liens professionnels se caractérisent par l'utilisation des langues de travail, en l'occurrence l'anglais, le swahili et le français. En revanche, les réseaux marchands et d'amitié révèlent une grande variation linguistique, même si le swahili est la langue largement utilisée. Les liens transfrontaliers déconstruisent mentalement la notion de frontière, car la fréquence de rencontre des personnes liées par différents réseaux est élevée, ce qui limite en grande partie leur représentation de la frontière à la politique étatique.

Enfin, suite aux problèmes liés au recueil des données, nous n'avons pas pu vérifier notre hypothèse sur la porosité linguistique des personnes vivant dans cette zone frontière en ce qui concerne le changement de langues lorsqu'elles se trouvent d'un côté ou de l'autre de la frontière. Nous étions parti de l'hypothèse que les frontières peuvent être poreuses et que, pour cette raison, les personnes traversant la frontière pourraient également présenter une personnalité poreuse au niveau linguistique en changeant de langue lorsqu'elles se trouvent de part et d'autre de la frontière. Afin de vérifier cette hypothèse, il fallait opérer selon la technique de « l'informateur masqué » et suivre les différentes personnes en train de mener leurs affaires (les transactions) pour les enregistrer, le but étant de déterminer leur comportement linguistique une fois la frontière franchie. Cette tâche s'est avérée difficile dans la mesure où il est facile d'être pris pour un espion à la frontière. Ainsi, la méfiance et le refus éventuel de s'exprimer constituent l'une des difficultés majeures de notre recherche.

Comme tout autre travail de recherche, cette étude a connu quelques difficultés au niveau du questionnaire et de l'entretien. Les difficultés que nous avons eues avec les questionnaires sont triples : dans un premier temps, il y avait 12 questionnaires retournés mais non remplis ou remplis à moitié. Nous n'avons pas pris ces questionnaires en compte lors de l'analyse des données. Un autre problème est que 33 questionnaires ne nous ont pas été retournés. Enfin, comme notre questionnaire a été rédigé en anglais, il y avait bien des cas où nos deux assistants étaient obligés de les administrer oralement pour ceux qui avaient quelques difficultés en anglais ou ceux qui ne voulaient pas y consacrer suffisamment de temps.

Au niveau de l'entretien, il était difficile pour nous de récolter les données pour des raisons de méfiance de la part des enquêtés. Pour déterminer s'il y a changement de langue quand les sujets traversent la frontière, il nous fallait enregistrer un sujet d'un côté de la frontière et le suivre discrètement de l'autre côté. Ceci n'était pas évident, car certaines personnes restaient longtemps avant de traverser, d'autres ne pouvaient pas être suivies sans qu'il faille leur expliquer notre intention, ce qui aurait influencé négativement notre recherche.

De plus, lors des entretiens concernant la représentation de la frontière de la part des habitants de cette ville frontalière, certains sujets nous ont pris pour des fonctionnaires du gouvernement, et donc pour des espions qui étaient en quête d'informations particulières sous prétexte de faire de la recherche. En effet, lorsqu'une des répondantes a remarqué qu'un de nos assistants cachait un magnétophone dans la poche de sa veste, elle a voulu savoir pourquoi on était allé l'enregistrer et il s'est avéré difficile de la persuader qu'il s'agissait d'un simple travail de recherche. Bref, dans les régions frontalières, les populations ont tendance à se méfier de ce type d'investigations car il y a beaucoup de questions socio-politiques liées aux frontières nationales. Ainsi, les gens peuvent refuser de collaborer, pensant que les chercheurs se masquent afin de dénoncer les contrebandiers. En fait, un des répondants qui a collaboré a admis qu'il existe de la contrebande mais qu'il n'en fait pas lui-même.

Enfin, à cause de l'environnement bruyant (concerts d'avertisseurs de véhicules, musique au marché, appels d'achat...) trois entretiens ont été rendus presque inaudibles et donc incompréhensibles. Par ailleurs, les gens ne parlent pas beaucoup, ce qui a rendu difficile une exploitation détaillée du corpus. À cela, nous devons ajouter des conditions rigoureuses mises en place par le gouvernement kenyan avant d'entreprendre une recherche sur ses frontières.¹³⁶

Bien que nous ayons *a priori* réalisé les objectifs de cette recherche, il importe de noter que certaines questions sont à reconduire dans des recherches ultérieures, car aucun travail de recherche ne peut être exhaustif. Nous proposons donc les pistes suivantes pour les recherches à venir :

Pour commencer par l'hypothèse que nous n'avons pas pu confirmer, nous envisageons de faire des enregistrements masqués (sur une durée importante) afin de déterminer le comportement linguistique lorsque les personnes de cette région traversent la frontière. Afin de faire parler les personnes, nous pensons utiliser certains employés du marché parce qu'ils sont connus par la plupart des commerçants. Au cours de leur travail, ils peuvent faire des enregistrements masqués plus longs. En sollicitant le soutien des employés du marché, les enquêtés ne se sentiront pas espionnés par des inconnus. Il s'agirait d'entreprendre des études sur la sécurité ou l'insécurité linguistique, car les situations linguistiques en Afrique subsaharienne sont plurilingues et l'insécurité linguistique peut être le résultat des rapports entre les langues en présence. Pour étudier les comportements linguistiques, nous ferons appel à la perspective microsociologique de contact des langues, car comme le souligne Weinreich (1953: 1), « *The language using individuals are the locus of the contact.* » Il s'agira donc de suivre le courant interactionniste de l'insécurité linguistique, conçu par la communauté linguistique comme un partage de normes dans les situations de communication, d'où les rites d'interaction et la question du répertoire verbal dans lequel le locuteur, selon Bretegnier (2002 : 126)

¹³⁶ Voir annexe 5

« choisit, en fonction des possibilités de son répertoire, des conventions sociales et des paramètres de la situation de communication, les formes verbales (le style contextuel, les variétés, etc.) qui lui semblent les plus appropriées à la situation. » En effet, l'analyse interactionnelle de l'insécurité linguistique repose sur le fait que chaque agent sociologique qui s'engage à communiquer court un risque interactionnel. C'est ce risque interactionnel qui place un locuteur en situation de gêne, d'où l'insécurité linguistique. Dans ce cas, l'interaction serait considérée comme une négociation des rapports socio-économiques ou politiques entre interlocuteurs.

Ensuite, en vue de prendre des mesures pour la valorisation des langues, il faudrait poursuivre cette recherche dans le but de dresser un inventaire des médias de production et de diffusion, de quantifier la consommation des messages publics véhiculés par les médias et de vérifier s'il existe une relation entre la perception qu'ont les usagers des médias de langues différentes, en l'occurrence les langues vernaculaires, les langues transfrontalières, le swahili, l'anglais et le français, et le temps consacré à l'un ou à l'autre.

Enfin, la présence de la frontière ou sa proximité dans un centre urbain fait naître des expressions frontalières qui changent souvent de prononciation ou de signification une fois la frontière franchie. Ce fait est illustré par les affiches et les panneaux publicitaires dans les rues des villes frontalières. Comme prolongement de cette recherche, nous envisageons d'exploiter un autre corpus, celui des affiches et des panneaux publicitaires dans la même ville du côté kenyan et ougandais, afin de déterminer les langues dans lesquelles les affiches publicitaires sont présentées.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- Abou S.** (1981), *L'identité culturelle*, Pluriel, Hachette.
- Abric J.-C.** (1989), « L'étude expérimentale des représentations sociales », in D. Jodelet (Ed), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 205-223.
- _____ (1994), « Les représentations sociales : aspects théoriques », in J-C Abric [Dir], *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France. pp. 11-35.
- Adler P.A. et Adler P.** (1987), « Membership Roles in Field Research », in *Sage Publications*, U.S.A.
- Albarello L. et al.** (1995), *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin.
- Aracil V.** (1965), « Conflit linguistique et normalisation linguistique », in *l'Europe nouvelle*, Nancy, Centre Universitaire Européen (repris dans : id., *Papiers de Sociolinguistica*, Barcelona, Edicions de la Magrana, 1982).
- Asiwaju A.** (2005), « *Transfrontier regionalism: The European Union perspective on Post Colonial Africa with special reference to Borgu* », in Nicoll, N., Townsend-Giault, I. (Dir.), *Holding the line, Borders in a Global World*, Vancouver, UBC Press, pp. 119-141.
- Auger J.** (1997), « Stéréotype », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga, p.271.
- Badie B.** (1995), *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique.
- Baggioni D.** (1997a), « Langue nationale », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.189-190.
- _____ (1997b), « Langue officielle », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.192-193.
- Bakhtin M.** (1981), *The dialogic imagination*, Austin, Texas University Press.
- Bamgbose A.** (1991), *Language and the Nation: The Language Question in Sub-Saharan Africa*, Edinburgh, Edinburgh University Press for the International African Institute.
- Barnes J. A.** (1954), « Class and Committees in a Norwegian Island Parish », *Human Relations*, 7, pp. 39-58.
- Barth F.** (1995), *Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bart F.** [Dir], (2003), *L'Afrique: Continent Pluriel*, Paris, Éditions Sedes.
- Baylon C. et Fabre P.** (1990), *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan.

Baylon C. (1996). *Sociolinguistique: Société, langues et discours*, Paris, Éditions Nathan.

Belisle C. et Schiele B. (Eds), (1984), *Les savoirs dans les pratiques quotidiennes. Recherches sur les représentations*, Paris, CNRS.

Beniamino M. (1997a), « Diglossie », in M-L Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.129-130.

_____ (1997b), « Diglossie enchâssée/ Diglossie juxtaposée », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.125-129.

Benmessaoud T. A. (1989), *Intangibilité des frontières coloniales et espace étatique en Afrique*, Paris, Bibliothèque africaine et malgache.

Bennafla K. (1999), « La fin des territoires nationaux ? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale », in *Politique Africaine*, n° 73, pp. 24-49.

_____ (2002), « Commerce, marchés frontaliers et villes-frontières en Afrique centrale », in Reitel B., Zander P., Piermay, J-L., Renard, J-P., *Villes et frontières*, Paris, Economica, pp. 13-150.

Berthier N. (1998), *Les techniques d'enquête : Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

Bidart C. (1997), *L'amitié : un lien social*, Paris, Editions la Découverte.

Blanchet A. (1987), « Interviewer », in A. Blanchet et al., *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod, pp. 81-126.

Blanchet A. et al. (1987), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Blau P. M. (1977), *Inequality and Heterogeneity. A Primitive Theory of Social Structure*, New York, Free Press.

Boissevain J. (1968), «The Place of Non-Groups in the Social Sciences», in *Man*, 3.

_____ (1987), « Social Network », in AMMON U. et al. (Ed), *Sociolinguistics, An international handbook of the science of language and society*, NewYork, de Gruyter, Vol. II, pp. 164-169.

Bonnot J-F. P. (2002), « Leur patois était rempli de grâces mais leur français fait peine à entendre : La logique floue de la conscience linguistique entre normalisation et hétérogénéité de l'oral », in XXIIe Colloque d'albi - *Langages et Signification : l'oralité dans l'écrit... et réciproquement*, Toulouse, CALS/CPST, pp. 181-191.

Bonnot J-F. P. et Fiegel-Ghali A. (1993), « Stéréotypes et conscience linguistique en Alsace », in *Scolia* 8, pp. 61-75.

Bonnot J-F. P. et al. (1993), « Les variétés de français parlées en Alsace : Approches méthodologiques et analyse des premiers résultats », in G. Lüdi (Ed.), *Approches linguistiques de l'interaction*, Neuchâtel, Bulletin CILA, n° 57, pp. 25-44.

- Bosire M.** (2006), « Hybrid Languages: The Case of Sheng. » in Olaoba F. Arasanyin et Michael A. Pemberton, (Eds), *Selected Proceedings of the 36th Annual Conference on African Linguistics*, Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project. pp. 185-193.
- Born M. et Lioni A. M.** (1996), *Familles pauvres et intervention en réseau*, Paris, L'Harmattan.
- Bott E.** (1957), *Family and Social Network*, Londres, Tavistock: 2^e édition, 1972.
- Boukous A.** (1999), « Le questionnaire », in L-J. Calvet et P. Dumont (Dir), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, pp. 15-24.
- Bourdieu P.** (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- _____ (1983), « Vous avez dit populaire ? », *Actes de recherche en sciences sociales*, n° 35.
- Bouvier P.** (1972), « Un problème de sociologie politique : les frontières des Etats africains », in *Revue de l'institut de sociologie*, n° 4, pp. 685-720.
- Boyer H.** (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », in *Langue française*, n° 85, pp. 102-124.
- _____ (1991), *Langues en conflit : Etudes sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- _____ (1996), *Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Paris, Dunod : 2^e édition.
- _____ (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- Bratt-Paulston C.** (1987), *Conséquences linguistiques de l'ethnicité et du nationalisme dans des contextes plurilingues*, L'Education Multiculturelle, Paris, CERI/OCDE, pp. 280-317.
- Brenner M.** (1985), « Intensive interviewing », in M. Brenner (Ed), *The research interview*, London, London Academic Press, pp. 147-162.
- Bres J. et al.** (1996), *Figures de l'interculturalité*, Montpellier, Université Paul Valéry.
- Bres J.** (1999), « L'entretien et ses techniques », in L-J. Calvet et P. Dumont [Dir], *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-75.
- Bretegnier A.** (2002), « Vers la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique », in A. Bretegnier et G. Gudrun (Eds), *Sécurité/Insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 123-149.
- Breton R.** (1983), *Géographie des langues*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bronfenbrenner U.** (1979), *The experimental ecology of human development*, Cambridge, M.A Harvard University Press.
- Bulot T.** [Dir] (2004), *Les lieux de ville et identité (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volumes 1et2)*, Paris, L'Harmattan.

Burt R. S. (1982), *Towards a Structural Theory of Action. Networks, Models of Social Structure, Perception and Action*, New York, Academic Press.

_____ (1992), *Structural Holes. The Social Structure of Competition*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Cabot J. (1978), « Les frontières coloniales de l'Afrique », *Hérodote*, n°11 : pp. 114-132.

Calame-Griaule G. (1977), *Langues et cultures africaines : Essais d'ethnolinguistique*, Paris, Librairie François Maspero.

Calas B. (1998), « Des Contrastes spatiaux aux inégalités territoriales », in F. Grignon et G. Prunier [Dirs], *Le Kenya Contemporain*, Paris, Éditions Karthala. pp. 14-51.

Calvet L-J. (1974), *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

_____ (1987a), « Les langues du marché », in *Réalités africaines et langue française*, n° 21, pp. 60-72.

_____ (1987b), *La guerre des langues et politiques linguistiques*, Payot, Paris : 2^e édition 1999.

_____ (1993a), *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.

_____ (1993b), *L'Europe et ses langues*, Paris, Plon.

_____ (1994), *Les voix de la Ville: Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris, Éditions Payot.

_____ (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France.

_____ (1997a), « Vernaculaire » in Marie-Louise Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga. pp.291-292.

_____ (1997b), « In vitro vs in vivo » in Marie-Louise Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Liège, Mardaga. pp.179-180.

_____ (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

_____ (2000), « La guerre des langues et les chances d'un véritable plurilinguisme », in G. Gauthier [Dir.], *Langues : Une guerre à mort*, Condé-sur-Noireau, Editions Corlet, pp. 10-18.

_____ (2001), « De l'inégalité des langues », in R. Chaudenson et L-J. Calvet (Eds), *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Paris, L'Harmattan, pp. 72-82.

_____ (2004a), « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », in T. Bulot (Dir) *Lieu de ville et identité*. Vol 1, Paris, L'Harmattan, pp. 13-30.

_____ (2004b), *Essais de linguistique, la langue est-elle une invention des linguistes*, Paris, Plon.

Canut C. (1998), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Caplow T. (1970), *L'enquête sociolinguistique*, coll. U2, Paris, Armand Colin.

Cazenave-Piarrot A. (2007), « Les recompositions socio-spatiales dans la région des grands lacs », Communication lors d'un colloque sur les rôles, fonctions et nouvelles attributions : *Approches comparées des expériences et stratégies collectives et institutionnelles*, organisé par IFRA (Nairobi) et UPPA (France) du 4 au 6 juin 2007, Kampala.

Cefai D. (2003), *L'enquête du terrain*, Paris, Editions la Découverte.

Chaudenson R. et Robillard D. de (1989), *Langues, économie et développement* (Tomes I et II) Paris, Didier Erudition.

Clapham C. (1998), « Frontières et Etats dans le nouvel ordre africain », in D. C. Bach (Ed), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, pp. 77-94.

Colonomos A. (1995), « La sociologie des réseaux transnationaux », in Colonomos A. [Dir.], *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, pp.21-71.

_____ [Dir], (1995), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan.

Conslavi L. (1995), Représentation linguistique et identité culturelle : Une recherche sociolinguistique au Val d'Aoste : Mémoire de maîtrise en Sciences du Langage, Université de Franche-Comté.

Constantin (1983), « L'Afrique sans frontière... », in *Politique africaine*, n° 9, pp. 3-7.

Cooper L. R. (1969), « How can we measure the roles which a bilingual's languages play in his everyday behaviour? », in L. G. Kelly, (Ed), *Documentation of the International Seminar on the Measurement and Description of Bilingualism*, Toronto, University of Toronto Press.

Coquery-Vidrovitch C. (1999), « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle » in *Des frontières en Afrique du XII^e au XX^e*, UNESCO, pp. 39-54.

Coste D. et Hebrard J. (1991), «Ecole et plurilinguisme », in *Le français dans le monde*, Paris, Numéro spécial EDICEF, pp. 5-17.

Coulmas F. (1992), *Language and Economy*, London, Blackwell.

Culioli A. (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, Tome 1, Ophrys.

Cusset P-Y. (2007), *Le lien social*, Paris, Armand Colin.

Dabène L. (1997), « L'image des langues et leur apprentissage », in M. Matthey (Ed), *Langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP, pp. 19-23.

Dieu M. et Renard P. (1979), «Etude statistique du multilinguisme», in P. WALD et G. MANESSY, *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-102.

Diki-Kidiri M. (2004), Multilinguismes et politiques linguistiques en Afrique. *Actes du Colloque international de Ouagadougou (Burkina Faso) Développement durable: leçons et perspectives*. 1-4 juin 2004 Université de Ouagadougou, Ouagadougou, AIF-AUF-OIF, pp. 45-54.

Doise W. (1979), *Expériences entre groupes*, Paris, Mouton.

Dubresson A. et Raison J-P. (2003), *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Paris, Armand Colin.

Durkheim E. (1937), *Les règles de la méthode sociologique* (5^{ème} Edition 1990), Paris, Presses Universitaires de France.

Duruz N. et al. (1987), « Un essai d'évaluation contextuelle d'un patient hospitalisé », in *Thérapie familiale*, Genève, Vol 2, pp. 197-214.

Ehrlich S. (1985), « La notion de représentation : diversité et convergences », in *Psychologie française*, 30 (3/4), pp. 226-229.

Elkaïm M. (1987), *Les pratiques du réseau: Santé mentale et contexte social*, Paris, ESF.

Epstein A. (1969), « The Network and Urban Social Organization », in C. Mitchell (Ed.), *Social Networks in urban Situations. Analyses of personal relationships in central African Towns*, Manchester, Manchester University Press.

Ervin-Tripp S. M. (1971), «Sociolinguistics», in J.A. Fishman (Ed), *Advances in the sociology of language*, Mouton, 1971, pp. 15-91.

Febvre L. (1962), *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN.

Ferguson C. (1959), « Diglossia », in *Word*, n° 15

Fischer G. N. (1987), *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod.

Fishman J. A. (1965), « Who speaks what language to whom and when? » in *La linguistique* 2, pp. 67-88.

_____ (1967), « Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism », in *Journal of Social Issues* 23, pp. 29 - 38.

_____ (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.

_____ (1991), *Reversing language Shift Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*, Cleverdon, Multilingual matters.

Fiske D. W. (1986), « The specificity of Method and Knowledge in Social Science, » in D. W. Fiske et R.A Shweder *Metatherapy in social science*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 61-82.

Forsé M. (2002), « Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural », in D-G. Lyliane et W. Patrick

(Dir), *La sociologie de Georg Simmel*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 63-107.

Foucher M. (1991)/ (1999), *Fronts et frontières*, Paris, Fayard.

_____ (1988), *Fronts et frontières : Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.

Francard M. (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Collection « Français et société », n° 6, Bruxelles, Service de la langue française.

Fribourg J. (1982), « Deux ethnolinguistes ? », in F. Alvarez-Peryre (Ed), *Ethnolinguistique : Contributions théoriques et méthodologiques*, Paris, Sela, pp. 19-33.

Gal S. (1988), « Repertoire », in Ammon et al., *Handbook of sociolinguistics*.

Garmadi J. (1981), *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Garvin P. L. (1964), « The standard language problem - Concepts and methods », in D. Hymes (Ed), *Language and culture in society*, New York, Harper and Row, pp. 521-526.

Gasquet-Cyrus M. (2004), « Sociolinguistique africaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », in *Lieux de ville et identité*, Vol. 1. Paris, L'Harmattan/Marges Linguistiques, pp. 31-69.

Gathigi G. W. (2000). *Sheng: Who contributes what to its vocabulary formation*, dissertation, University of Nairobi.

Gauthier F. et al. (1993), *Langues et constitutions : recueil des clauses linguistiques des constitutions du monde*, Paris, Conseil international de la langue française.

Gauthier G. [Dir] (2000), *Langues : Une guerre à mort*, Condé-sur-Noireau, Editions Corlet.

Ghiglione R. et Matalon B. (1978), *Les Enquêtes sociologiques : Théories et pratique*, Paris, Armand Colin.

Githiora C. (2002), « Sheng: peer language, Swahili dialect or emerging Creole? », in *Journal of African Studies*, Vol 15, No. 2, Carfax Publishing, pp. 159-181.

Gobard H. (1976), *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion.

Grassi C. (1993), « Italiano e dialetti », in A. A. Sobrero [Dir] *Introduzione all'Italiano Contemporaneo, la variazione e gli usi*, Bari : Editori Laterza, pp. 279-310.

Greenberg J. H. (1971), *Language, Culture, and Communication*, Stanford, Stanford University Press.

Grignon F. et Prunier G. (1998), *Le Kenya contemporain*, Paris, Editions Karthala.

Grosjean F. (1984), « Le bilinguisme : Vivre avec deux langues », in B.U.L.A.G n° 11, pp. 86-97.

Habibou S. (1995), Etude du français parlé des locuteurs « peu lettrés » (scolarisés de niveau 1) de la ville de Ouagadougou (Burkina) : Approches linguistique et sociolinguistique, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

Habwe J. (2009), « The Role of Kiswahili in the Integration of East Africa », in *The Journal of Pan African Studies*, vol.2, n° 8.

Hagège C. (2005), *L'Enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.

Hamers J. F. et Blanc M. (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Madarga.

Hamers J. F. (1997), « Contact des langues », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, pp. 94 -100.

Heider F. (1946), « Attitude and Cognitive Organisation », *Journal of Psychology*, n° 21, pp. 107-112.

Heine B. et Nurse D. (2004), *Les langues africaines*, Paris, Karthala.

Heinz K. et McConnell G.D. (Eds), (1989), *The written languages of the world, A survey of the degree and modes of use, Volume 2, India, Book 1*, Constitutional languages, Office of the Registrar General, India and International Center for Research on Bilingualism.

Horowitz D. (1975), « Ethnic identity », in N. Glazer et D. P. Moynihan (Eds), *Ethnicity, Theory and Experience*, Cambridge, Havard University Press, pp. 111-140.

Houdebine A-M. (1985), « Pour une linguistique synchronique et dynamique », in *La linguistique*, Vol. 21, Paris, Presses Universitaires de France. pp. 7-35.

Houis M. (1971), *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, Presses Universitaires de France.

Hymes D. H. (1968), « The Ethnography of speaking », in J. A. Fishman (Ed), *Readings in the sociology of language*. The Hague, Mouton, pp. 99-138.

_____ (1974), *Foundations in sociolinguistics: an ethnographic approach*, Philadelphia: University of Pennsylvania.

Igue J. O. (1995), *Le territoire et l'Etat en Afrique. Les dimensions spatiales de développement*, Paris, Karthala.

Javeau C. (1990), *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*, 4^e édition, Edition de l'Université de Bruxelles.

Jodelet D. (1989a), « Représentations sociales : un domaine en expansion », in D. Jodelet (Ed), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 31-61.

_____ (1989b), *Folies et représentations sociales*, Armand Colin, Paris.

_____ [Dir], (1997), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

Jodelet D. et Ohana J. (1989), « Bibliographie générale sur les représentations sociales », in D. Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

Jouaneau D. (1995), *Le Mozambique*, Paris, Éditions Karthala.

Juillard C. (1995), *La sociolinguistique urbaine : La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, Paris, CNRS.

_____ (1997), « Réseau social », in M-L Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Hayen, Mardaga, pp. 252-257.

Kadushin C. (1966), « The Friends and Supporters of Psychotherapy: On Social circles in urban life », *American Sociological Review*, 31, pp. 786-802.

Kafeero E. (2008), « Customs and Trade Facilitation in the East African Community (EAC) », in *World Customs Journal*, Vol. 2, n° 1.

Kago J. « King's crusade to revive dying Iteso customs », in *Daily Nation*, 14/12/2006

Karanja M. N. (1993), *Miaka 50 Katika Jela*, Nairobi, Heinemann.

Kazadi M. I. (2002), Statuts, fonctions, représentations des langues (français et langues congolaises en R. D. du Congo à partir de l'analyse de textes officiels (1892-1989) et d'enquêtes de terrain, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

Kazadi M. I. (2006), « Raisons conduisant les étudiants kenyans à poursuivre l'apprentissage du français à l'université », in F. K. Iraki (Ed), *Research on French Teaching in Africa : Opportunities and Challenges*, ISIU, Nairobi. pp. 14-22.

KENYA FACT BOOK (1997 – 1998), 15^e édition.

Kioko A. N. Political and Economic Dilemmas in the Preservation of Indigenous Languages in Kenya. (Communication non datée)

Kioko A. N. et Muthwii M. J. (2002), « On Establishing Standard Kenyan English: Analysis of Phonological Features and Evaluation of Language Attitudes. » (Rapport de la recherche présenté au Comité du Vice Chancelier sur les subventions, Kenyatta University)

Klinkenberg J. M. (1994), *Des langues romanes*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot.

Knecht P. (1997a), « Dialecte », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Hayen, Mardaga, pp. 120-124.

_____ (1997b), « Langue standard », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Hayen, Mardaga, pp. 194-198.

Kremnitz G. (1981). « Du “bilinguisme” au “conflit linguistique” : Cheminement de termes et de concepts », in *Langages n° 61 : Bilinguisme et Diglossie*, Paris, Larousse, pp. 63-73.

Kremnitz G. et Cichon P. (1996), « Les situations de plurilinguisme », in H. Boyer [Dir] *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé. pp. 115 – 146.

Krukoski W.R.M. (2006), *Frontiers and Boundaries*,

<http://www.info.lncc.bc/wrmkk/artigoi.html>

Kusimba S. «Long road to freedom for Katakwa diocese», in *Daily Nation*, 19/12/2006.

Labov W. (1966), *The social stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington DC.

_____ (1972), *Sociolinguistic Patterns*, tr. fr. *Sociolinguistique*, 1977, Paris, Editions de Minuit.

_____ (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

Labov W. et Fasold D. (1977), *Therapic discourse: Psychotherapy as conversation*, New York, Academic Press.

Ladmiral J-R. et Lipiansky E.M. (1991), *La communication interculturelle*, Paris, Armand Colin.

Lagarde C. (2004), « Habitus et Status : Des concepts à une typologie des situations de bilinguisme », in H. Boyer, *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne : Pratiques, Représentations, Gestions*, Paris, L'Harmattan, pp. 219 – 234.

Lamizet B. (2004), «Qu'est-ce qu'un lieu de ville?», in Bulot, T (Dir), *Lieux de ville et territoires (Perspectives en sociolinguistique urbaine)* Vol. 2, Paris, L'Harmattan, pp. 115-166.

Lapierre J.W. (1988), *Le pouvoir politique et les langues*, Paris, Presses Universitaires de France.

Lauwe C. de (1970), *Images de la culture*, Paris, Payot.

Lecointre S. et Nicolau J-P. (1996), « L'enseignement et la formation techniques et professionnels en Mauritanie : vers un bilinguisme raisonné », in C. Juillard et L-J Calvet [Dires] *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, Aupelf-Uref, Universités Francophones, coll, AS, pp. 237-242.

Lehmann D. (1988), *La didactique des langues en face à face*, Paris, Credif-Hatier.

Lehmann D. et Beacco J-L. (1995), *Publics spécifiques et communication spécialisée*. Etudes de linguistique appliquée, Paris, Didier-érudition.

Levi-Strauss C. (1952), « La notion de structure en ethnologie », in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 2^e édition, 1974 : pp. 329-377.

Lüdi G. (1995), « L'identité linguistique des migrants en question : perdre, maintenir, changer », in G. Lüdi et B. Py (Eds), *Changement de langage et langage du changement*, Lausanne, L'Age d'Homme, pp. 203-292.

Lüdi G. et Py B. (Eds), (1995), *Changement de langage et langage du changement*. Lausanne, L'Age d'Homme.

_____ (2003), *Etre bilingue*, Bruxelles, P. Lang.

Mackey W. F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.

_____ (1997), « Langue maternelle, langue première, langue seconde, langue étrangère », in M-L. Moreau (Ed), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Hayen, Mardaga, pp. 183-185.

Maisonneuve J. (1978), « Recherches diachroniques sur une représentation sociale », in *Monographies françaises de psychologie*, n° 44, Editions du CNRS, pp. 16-17.

Majola K. (2006), « Language and Education in Uganda: An encounter with the National Indigenous Language Forum », Communication présentée lors de la conférence sur *Language and Education in Africa* du 19 - 22 juin 2006, Université d'Oslo.

Malcom A. (1996), *Frontiers, Territory and State Formation in the Modern World*, Cambridge, Polity Press.

Mannoni P. (1998), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

Marcellesi J-B. (1981) « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : Problèmes et tâches », in *Langages* n° 61 : *Bilinguisme et Diglossie*, Paris, Larousse, pp. 5 - 11.

Margerison A. (2005), « La mercatique de la langue française en Afrique du Sud », in *Synergies Afrique australe*, n° 1, pp. 104-110.

Martin D. et Royer-Rastoll P. (1990), *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, Paris, L'Harmattan.

Matthey M. et Py B. (1995), « Introduction », in G. Lüdi et B. Py, *Changement de langage et langage du changement: Aspects linguistique de la migration interne en Suisse*, Lausanne, Editions l'Age d'Homme. pp. 11-28.

Matthey M. (1997), « Représentations sociales et langage », in *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP, pp. 317-325.

Matthey M. et Pietro J-F. de (1997), «La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? » in *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan. pp. 133-190.

Maurais J. [Dir] (1985), *La crise des langues*, Paris, Le Robert.

Maurer B. (1997), « De quoi parle-t-on quand on parle des représentations sociolinguistiques ? », in C. Canut [Dir], *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp. 27-38.

_____ (1999), « Quelles méthodes d'enquêtes sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique? » in L-J Calvet et P. Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, pp. 166-190.

Mayer P. (1962), « Migrancy and the Study of African Towns », *American Anthropologist*, 64 n° 3, Part I, pp. 576-592.

Mazrui A. (1995), Slang and code switching: The case of sheng in Kenya », in R. M. Beck et T. Geider (Eds), *Afrikanistische Arbeitspapiere*, Vol. 42, Forum 2, pp. 168-179.

Mazrui A. A. et Mazrui A. (1995), *Swahili State and Society*, Nairobi, East African Educational Publishers.

Mbaabu I. (1996), *Language policy in East Africa*, Nairobi, ERAP.

Milroy L. (1980/1987), *Language and social networks*, Oxford, Blackwell.

Milroy L. et Milroy J. (1990), « Social Network and Social Class: Towards an integrated sociolinguistic model », in R. Chaudenson [Dir] *Des langues et des villes*, Didier Erudition, Paris, pp. 97-114.

Mitchell C. (1969), (Ed), *Social Networks in Urban Situations*, Manchester, Manchester University Press.

Moreau M-L. (2004), « Avant-propos: Langues de frontières et frontières de langues » in *Glottopol : Revue Sociolinguistique*, n° 4, Juillet 2004.

Moreno J. L. (1934), *Who Shall Survive?* trad. fr. *Fondements de la sociométrie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1954.

_____ (1960), « Political prospects of sociometry », *International Journal of Sociometry and Society*, 2, pp. 3-6.

Moscovici S. (1961), *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, Presses Universitaires de France.

_____ (1969), « Préface », in C. Herzlich, *Santé et maladie*, Paris, Mouton, pp. 9-11.

Mucchielli R. (1990), *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale : connaissance du problème, applications, pratiques*, Paris, ESF.

Mulkay F. (2006), *Les représentations sociales : étudier le social dans l'individu*, (notes de cours, 26 avril 2006).

Mukama R. G. (1989), « The Linguistic Dimension of Ethnic Conflict », in K. Rupesinghe, (Ed): *Conflict Resolution in Uganda*, Oslo, International Peace Research Institute, pp. 192 - 198.

_____ (1991), « Getting Ugandans to speak a common language. Recent developments in the language situation and prospects for the future », in Hansen, Holger Bernt-Twaddle, Michael (Eds), *Changing Uganda. The dilemmas of Structural Adjustment and Revolutionary Change*, London: James Currey, pp. 334-351.

Mutiga J. (2005), « The impact of a national language on other indigenous languages: The case of Kenya », in *Across Borders: Benefiting from Cultural Differences*, Nairobi, DAAD, pp. 236-249.

- Mwaura P.** (1980), *Les politiques de la communication au Kenya*, UNESCO.
- Myers-Scotton C.** (1993), *Dueling languages: Grammatical structure in code switching*, New York, Oxford University Press.
- Nachmias F-N. et Nachmias D.** (1996), *Research Methods in the Social Sciences*, London, Arnold.
- Ndao P. A.** (1990), « La question linguistique et le contexte sociopolitique », in R. Chaudenson [dir], *Des langues et des villes*, Didier Erudition, Paris, pp. 437-448.
- Ngalasso M. M.** (2000), « Autochtones ou coloniales : Les langues en Afrique » in G. Gauthier [Dir.], *Langues : Une guerre à mort*. Condé-sur-Noireau, Editions Corlet. pp. 76-83.
- _____ (2007), « La frontière linguistique et ses représentations en Afrique », in A. Viaut [Dir.] *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, MSHA, pp. 219-250.
- Nordman D.** (1986), « Des limites d'Etat aux frontières nationales, les lieux de mémoire », in P. Nordman, *La Nation, Le territoire*, vol.2, t.2, Paris, Gallimard, pp. 35-61.
- _____ (1999), *Frontières de France. De l'espace au territoire 16^e-19^e siècles*, Paris, Gallimard.
- Ntahonkiriye M.** (2007), *Le français comme langue de l'élite au Burundi: un inconvénient plutôt qu'un avantage*, Communication présentée lors du congrès international *culture savante et culture populaire dans la francophonie*, Université d'Ottawa (Canada), (18-21 octobre 2007).
- Nyeko B.** (1996), *Uganda*, Santa Barbara, Clio Press.
- Olivier Sardan J-P. de** (1995), « La politique du terrain sur le production des données en anthropologie », in J. Boutier et al., *Les terrains de l'enquête*, Paris, Editions Parenthèses, pp. 71-132.
- Omondi L.N.** (2005), « Language and life in Kenya: The boundaries in the lives of people » in *Across Borders: Benefiting from cultural differences*, Nairobi, DAAD, pp. 6-24.
- Onditi T. L. et Ogutu E. A.** (2002), «The use of Mother Tongue and Tribalism: A Misconceived Association », in F. R. Owino (Ed) *Speaking African: African Languages for Education and Development*. pp. 89-98.
- Ooko D.** (2006), « Gérer le français dans le contexte de modernité, diversité et solidarité: Le cas du Kenya », in F.K. Iraki (Ed) *Research on French teaching in Eastern Africa : Opportunities and challenges*. Nairobi, USIU, pp. 3-7.
- Osinde K.** (1986), « *Sheng: An investigation into the social and cultural aspects of an evolving language* », *Mémoire de licence*: Université de Nairobi.

- Osinde K. et Abdulaziz M.** (1997), « Sheng and English: development of mixed codes among urban youth in Kenya », in *International Journal of the Sociology of Language*. Vol. 125, pp. 43-63.
- Oskaar E.** (1980), « Mehrsprachigkeit, sprachkontakt und sprachkonflikt », in H. P. Nelde (Ed), *Sprachkontakt und sprachkonflikt*, Wiesbaden, Franz Steiner.
- Ouane A.** (Ed) (1995), *Vers une culture multilingue de l'éducation*, Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation.
- Parkin D.** (1974), « Language switching in Nairobi », in W. H. Whiteley, *Language in Kenya*, Nairobi, Oxford University Press, pp. 186-212.
- Pawliková-Vilhanová V.** (1996), «Swahili and the Dilemma of Uganda Language Policy» in *Asian and Africans Studies*, Institute of Oriental and African Studies, Slovak Academy of Sciences, Bratislava, pp. 158-170.
- Peytard J. et Boyer H.** [Dir], (1990), « Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques », *Langue française*, n° 85, Paris, Larousse.
- Picouet P. et Renard J-P.** (2007), *Les frontières mondiales : origines et dynamiques*, Nantes, Editions du Temps.
- Pillon A.** (1997), «Sexe», in M-L Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Hayen, Mardaga, pp. 258-265.
- POLITIQUE AFRICAINE**, *Le Kenya*, No. 70, Karthala, juin 1997.
- Polomé E. C.** (1967), *Swahili Language Handbook*, Massachusetts, Centre for Applied Linguistics.
- Poplack S.** (1988), «Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », in *Langage et société*, 43, pp. 23-48.
- Potot S.** (2003), *Circulation et réseaux de migrants roumains: une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, Thèse de Doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Poutignat P. et Streiff-Fenart J.** (1995), *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Pradeau C.** (1993), *Jeux et enjeux des frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Prescott J.** (1978), *Boundaries and frontiers*, London, Allen and Uniwin.
- Prunier G.** (1993), « Vers une remise en cause des frontières africaines? Atouts et failles de l'Erythrée indépendante », *Le Monde Diplomatique*, avril 1993, 20 p.
- Quasthoff U.** (1987), «Linguistic Prejudice/Stereotypes», in *Sociolinguistics: An International Handbook of the Science of Language and Society*, 1, Berlin - New York: Walter de Gruyter, pp.785-799.
- Raffestin C. et Guichonnet P.** (1974), *Géographie des frontières*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Raffestin C.** (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques.

Raynal F. (2006), « Le français, un atout plus qu'un obstacle », in *Label France*, n° 62, 2^e Trimestre.

Reitel B. et al. (Dir), (2003), *Villes et frontières*, Paris, Anthropos.

Renan E. (1997), *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris, Mille Et Une Nuits.

Renard J-P. [Dir], (2002), « La frontière : limite politique majeure, mais aussi aire de transition », in Collectif, *Limites et discontinuité en géographie*, Paris, Sedes, pp. 40-66.

Robillard D. de (1989), *Aménagement linguistique et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier érudition.

_____ (1997), « Statut », in Marie-Louise Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*. Liège, Mardaga, pp. 269-270.

Samper D. A. (2002), *The role of a hybrid language in the construction of identity and youth culture in Nairobi, Kenya*, Pennsylvania University of Pennsylvania.

Saussure F. de (1966), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Schuler M. (2006), *Territoires et réseaux ; Frontières et limites - Territoires institutionnels et espaces fonctionnels - Inter-Chôros*.

Secca J. M. (2001), *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin.

Shapiro R. (1984), *Système matrimonial et changement social: la dot en Grèce*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université Paris X.

Simala I. K. (2000), « Globalization and linguistic identities in Africa: Conflicting interests », in P.G. Okoth et B. A. Ogot (Eds) *Conflict in contemporary Africa*, Nairobi, Jomo Kenyatta Foundation, pp 64 - 72.

Simmel G. (1981), *Sociologie et épistémologie*. Paris, Presses Universitaires de France, 1^e édition, 1917.

Spolsky B. (1998), *Sociolinguistics*, Oxford, Oxford University Press.

Spyropoulos P. (1987), « Sheng: Some preliminary investigations into a recently emerged Nairobi street language », in *Journal of the Anthropological Society of Oxford*, Vol. 18, pp. 125-136.

Tabouret-Keller A. (1984), « Le point de vue de la sociolinguistique sur les fonctionnements langagiers en pays multilingues : Aspects macro-linguistiques », in *L'Education Bilingue Précoce : Aspects Socio-psychologiques et Institutionnels* (Actes du colloque international organisé à l'occasion de la publication de la méthode « Valentine et les autres », St. Vincent 18-20 juin 1984) Aosta (1) : Musumeci.

_____ (1997), « Les frontières de feu, de glace. Une première exploration? », in *La maison du langage. Questions de sociolinguistique et de psychologie du langage, Série langages et cultures*, Montpellier, Université Paul-Valéry, pp. 151-164.

Tetley B. (1984), *Men only* 1/3.

Thiam, N. (1997), « Alternance codique », in Marie-Louise Moreau (Ed), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp. 32-35.

- Thomas S. G.** (2001), *Language Contact: An Introduction*, Washington, Georgetown University Press.
- Trudgill P.** (1974), *The social differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University University Press.
- Velasco-Graciet H.** (1998), La frontière, le territoire et le lieu, norme et transgression dans les Pyrénées Occidentales, Thèse, Université de Pau et des pays de l'Adour.
- Viaut A.** (2004), « La frontière linguistique de la ligne à l'espace : Eléments pour une schématisation. », in *Glottopol : Revue de Sociolinguistique en ligne : Langues de frontières et frontières de langues* : n° 4 juillet 2004.
- Wackermann G.** (2003), *Les frontières dans un monde en mouvement*, Paris, Ellipses.
- Watier P.** (1996), La sociologie et les représentations de l'activité sociale, Paris, Méridiens Klincksieck / Masson.
- Weinreich U.** (1953), *Languages in contact: Findings and Problems*, The Hague, Mouton.
- Weinstein B.** (1980), *Language planning in Francophone Africa. Language problems and language planning*, 4, 1, pp. 55-77.
- Wellam B. et Wortley S.** (1990), « Different strokes from different folks: Community ties and social support », in *American Journal of Sociology*, vol 96, n° 3, pp. 558-588.
- Wenezoui-Deschamps M.** (1993), « Stratégies de communication à Bangui: La gestion du plurilinguisme par les locuteurs sangophones », in *Des langues et des villes*, Paris, Didier Erudition, pp. 541-552.
- Whiteley W.** (1974a), *SWAHILI: The Rise of a National Language*, London, Methuen & Co. Ltd.
- Whiteley W.** (Ed) (1974b), *Language in Kenya*. Nairobi, Oxford University Press.
- Wolff H. E.** (2004), « La langue dans la société », in B. Heine et D. Nurse (Dir) : *Les langues africaines*, Paris, Karthala, pp. 351-406.
- Yule G.** (1996), *The study of language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Zanawi S. M.** (1979), *Loan words and their effect on the classification of swahili nominals*, Leiden, E. J. Brill.
- Zidouemba D.** (1977), « Sources de l'histoire des frontières de l'ouest africain », in *Bulletin de l'IFAN*, série B, pp. 695-835.

ACTES ET RAPPORTS

ACTE CONSTITUTIF DE L'UNION AFRICAINE (2000), Article 25.

AFRICAN DEVELOPMENT AND EMERGENCY ORGANIZATION, (2003), «Annual Report ».

CEEAC (2006), « Rapport annuel de la CEEAC ».

CEN-SAD (2007), « Stratégie de développement rural et de gestion des ressources naturelles de l'espace CEN-SAD ».

COMESA (2007), « COMESA Annual Report».

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (2008), « Libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ».

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (2008), « Rationalisation des CER : Révision du Traité d'Abuja et adoption d'un programme minimum d'intégration ».

COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST (1999), Article 137.

EAC (2007), « EAC Annual Report».

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA (2006), «Assessing regional Integration in Africa ».

ECOWAS (2007), « Rapport annuel de la CEDEAO ».

IGAD (2007), « Annual report of IGAD Executive Secretariat for 2006 and planned activities for 2007».

Langues africaines (1979), Documents de la réunion d'experts sur l'utilisation des langues africaines régionales et sous-régionales comme véhicule de culture et moyens de communications dans le continent, Bamako (Mali), 18-22 juin 1979, UNESCO.

LA FRANCE AU KENYA (2006).

Programme des nations unies pour le développement (PNUD), Rapport sur l'Indice de Développement Humain 2007-2008, Kenya et Ouganda.

REPUBLIC OF KENYA (1942), Beecher Report I, Nairobi, Government Printer.

_____ (1948), Beecher Report II, Nairobi, Government Printer.

_____ (1964), Kenya Education Commission Report, Part 1 (Ominde Report), Nairobi, Government Printer.

_____ (1976), Report of the National Committee on Educational Objectives and Policies (Gachathi Report), Nairobi, Government Printer.

_____ (1981), Report of the Presidential Working Party on the Establishment of the Second University in Kenya (Mackay Report), Nairobi, Government Printer.

_____ (1998), *The Constitution of Kenya*, Nairobi, Government Printer.

REPUBLIC OF UGANDA (1992), *Government White Paper on the Education Policy Review Commission Report*, Kampala, UPPC.

_____ (1995), *The Constitution of Uganda*, Kampala, UPPC.

UNION AFRICAINE (2007), « Déclaration sur le programme frontière de l'union africaine et les modalités de sa mise en œuvre telle qu'adopté par la conférence des ministres africains chargés des questions de frontière », Addis Abeba (Ethiopie), le 7 juin 2007.

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

Cuq J-P. [Dir] (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International.

Dictionnaire de linguistique, (1989). Paris : Larousse.

Doron R. de et Parot F. [Dirs] (1991), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Presses Universitaires de France.

Dubois J. et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Encyclopaedia Britannica (2002), Vol 7, p. 553, col. 1a.

Lévy J. et Lussault M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Kurian G. T. (1992), *Encyclopedia of the Third World*, 4e Edition, Volume III, Facts on File: New York: N.Y

SITES INTERNET

[http : //www.kenya.com/language.html](http://www.kenya.com/language.html)

[http : //www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/swahili.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/swahili.htm)

www.SIL/ethnologue.com

<http://www.info.Incc.br/wrmkkk/artigo.html>

[http : //www.acalan.org/fr/mission.htm](http://www.acalan.org/fr/mission.htm)

[http//www.tflq.ulaval.ca/axl/afrique/ouganda.htm](http://www.tflq.ulaval.ca/axl/afrique/ouganda.htm)

www.google.fr : cartes-Kenya

[http : //www.ishs.ulg.ac.be/m/supports/archives](http://www.ishs.ulg.ac.be/m/supports/archives)

www.lesphinx-developpement.fr

ANNEXES

**ANNEXE 1 : TABLEAUX SUR LES PRATIQUES ET
REPRÉSENTATIONS LANGAGIÈRES**

Annexe 1.1 : Langue maternelle, langue à laquelle les répondants sont plus attachés et langue la plus souvent parlée

Nombre cité	Langue maternelle	Langue à laquelle les sont sujets sont le plus attachés	Langue la plus souvent parlée
24	Luhya	Luhya	Swahili
17	Teso	Teso	16 le swahili, 1 l'anglais
12	Samia	Samia	7 le samia, 3 le swahili et 2 anglais
6	Luo	Luo	Swahili
5	Soga	Soga	3 le soga et 2 l'anglais
4	Rwandais	Rwandais	3 le swahili et 1 l'anglais
3	Choli	Choli	2 le choli et 1 l'anglais
3	Khayo	Khayo	Swahili
3	Kikuyu	Kikuyu	Swahili
4	Swahili	Swahili	Swahili
2	1 le digo et l'autre le swahili	Swahili	Swahili
2	Kamba	Kamba	Swahili
2	Wanga	Wanga	Swahili
1	Bukusu	Bukusu	Swahili
1	Gujarâti	Gujarâti	Swahili
1	Isukha	Isukha	Swahili
1	Keiyo	Keiyo	Swahili
1	Kipsigis	Kipsigis	Swahili
1	Kisii	Kisii	Swahili
1	Bashi	Bashi	Swahili
1	Maragoli	Maragoli	Swahili
1	Nandi	Nandi	Swahili
1	Meru	Meru	Swahili
1	Nyala	Nyala	Swahili
1	Nyole	Nyole	Swahili
1	Luganda	Luganda	Anglais
1	Rundi	Rundi	Français et swahili
1	Somali	Somali	Swahili
105			

Annexe 1.2 : Langues maternelles, langues utilisées en famille, au marché et au travail

S. No.	Langues maternelles	Autres langues parlées	Langues de foyer	Langues de marché	Langues de travail
1	Swahili	Anglais	Swahili	Swahili	Swahili
2	Wanga	Swahili Anglais	Wanga	Swahili Wanga	Swahili Anglais
3	Khayo	Swahili	Khayo	Swahili	Swahili
4	Soga	Swahili Luganda	Soga	Swahili	Swahili
5	Luo	Swahili Anglais	Luo	Swahili	Swahili Anglais
6	Teso	Samia Swahili Anglais	Teso	Swahili	Swahili
7	Marachi	Swahili Anglais	Marachi	Swahili	Swahili
8	Samia	Swahili	Samia	Samia Swahili	Samia Swahili
9	Digo	Swahili Anglais Français	Swahili	Swahili	Swahili Anglais Français
10	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili	
11	Gujarâti	Swahili Anglais	Gujarâti	Swahili	Swahili
12	Bukusu	Swahili Anglais	Bukusu	Swahili	Swahili
13	Khayo	Swahili Anglais	Khayo	Swahili Khayo	Anglais
14	Samia	Swahili	Samia	Samia Swahili	
15	Teso	Luhya Swahili Anglais	Teso	Swahili	Swahili
16	Luo	Samia Swahili Anglais Français	Luo	Swahili	Swahili Anglais Français
17	Kikuyu	Swahili Anglais Français	Kikuyu	Swahili	Swahili Anglais Français

18	Kisii	Swahili Anglais Français	Kisii	Swahili	Swahili Anglais Français
19	Samia	Luo Swahili	Samia	Samia Luo Swahili	Samia Luo Swahili
20	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili	Anglais
21	Marachi	Swahili Anglais	Marachi	Marachi Swahili	Marachi Swahili
22	Nandi	Swahili Anglais	Nandi	Swahili	Swahili Anglais
23	Teso	Luhya Swahili Anglais	Teso	Swahili	Swahili
24	Isukha	Swahili Anglais	Isukha	Swahili	Swahili Anglais
25	Samia	Luo Swahili Luganda	Samia	Samia Luo Swahili	
26	Khayo	Swahili	Khayo	Swahili	
27	Kikuyu	Swahili Anglais	Kikuyu	Swahili	Swahili
28	Kipsigis	Luhya Swahili Anglais	Swahili	Swahili	Swahili Anglais
29	Meru	Kikuyu Swahili Anglais	Meru	Swahili	Swahili Anglais
30	Kamba	Swahili Anglais	Kamba	Swahili	Swahili Anglais
31	Luo	Swahili Anglais	Luo	Swahili	Anglais
32	Wanga	Swahili Anglais	Wanga	Swahili Wanga	Anglais
33	Digo	Swahili Anglais	Digo Swahili	Swahili	Swahili Anglais
34	Keiyo	Swahili Anglais	Keiyo	Swahili	Swahili Anglais
35	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais
36	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili

37	Teso	Swahili Anglais	Teso	Teso Luhya Swahili	
38	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
39	Teso	Swahili Anglais	Teso	Swahili	Swahili Anglais
40	Teso	Swahili	Teso	Swahili	Swahili
41	Teso	Swahili	Teso	Swahili	Swahili
42	Nyole	Swahili Anglais	Nyole	Swahili	Swahili
43	Luo	Swahili Anglais	Luo	Swahili	Swahili Anglais
44	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili Anglais
45	Teso	Swahili	Teso	Swahili	Swahili
46	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili Anglais
47	Luhya	Teso Swahili	Luhya	Luhya Teso Swahili	
48	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
49	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili	Swahili
50	Nyala	Luo Swahili	Nyala	Swahili	Swahili
51	Kamba	Swahili Anglais	Kamba	Swahili	Anglais
52	Luo	Swahili Anglais	Luo	Swahili	Swahili
53	Marachi	Swahili Anglais	Marachi	Swahili	Swahili
54	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
55	Kikuyu	Swahili Anglais	Kikuyu	Swahili	Swahili
56	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia	Anglais
57	Teso	Swahili Anglais	Teso	Swahili	Anglais
58	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili	Luhya Swahili

59	Teso	Swahili	Teso	Teso Swahili	Swahili
60	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
61	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
62	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili Anglais
63	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
64	Luhya	Swahili	Luhya	Swahili	Swahili
65	Luhya	Teso Swahili	Luhya	Luhya Teso Swahili	Swahili
66	Teso	Swahili Anglais Luhya	Teso	Luhya Teso Swahili	Swahili Anglais
67	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais
68	Somali	Swahili Anglais	Somali	Swahili	Swahili
69	Luo	Swahili Anglais	Luo	Swahili	
70	Luhya	Swahili Anglais	Luhya Swahili	Luhya Swahili	Swahili Anglais
71	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais Swahili
72	Teso	Swahili Anglais	Teso	Swahili	Swahili
73	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili Anglais
74	Swahili	Anglais Sheng	Swahili	Swahili	Swahili Anglais
75	Samia	Swahili	Samia	Samia Swahili	Samia Swahili
76	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili Anglais
77	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais
78	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais
79	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais

80	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Anglais
81	Luhya	Swahili Anglais	Luhya Anglais	Swahili	Anglais
82	Swahili	Swahili Anglais	Swahili	Swahili	Anglais
83	Swahili	Swahili Anglais	Swahili	Swahili	Swahili
84	Choli	Anglais Luganda	Choli	Choli Luganda	Anglais
85	Choli	Anglais Luganda	Choli	Choli Luganda	Anglais
86	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Swahili	Swahili
87	Teso	Luganda Anglais	Teso	Teso Luganda	
88	Soga	Luganda Swahili	Soga	Swahili	Swahili Luganda
89	Soga	Anglais Luganda Swahili	Soga	Soga Luganda Swahili	Luganda
90	Samia	Anglais Swahili Teso Luganda	Samia	Swahili	Swahili
91	Luganda	Swahili Anglais	Luganda	Luganda Swahili	Anglais
92	Teso	Swahili Anglais Luganda	Teso	Swahili	Anglais
93	Choli	Anglais Luganda	Choli	Choli Luganda	Anglais
94	Teso	Samia Swahili Anglais	Teso	Swahili Samia Teso	Swahili
95	Samia	Anglais Luo Swahili	Samia	Swahili	Swahili
96	Soga	Anglais Luganda	Soga	Soga Luganda	Anglais
97	Soga	Anglais Luganda	Soga	Soga Luganda	Anglais
98	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Swahili	Anglais Français

99	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Swahili	Anglais Swahili
100	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Swahili	Anglais Swahili Français
101	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Swahili	Anglais Swahili Français
102	Burundais	Swahili Anglais Français	Burundais	Swahili	Anglais Swahili Français
103	Bashi	Swahili Français	Bashi	Swahili	Swahili Français
104	Maragoli	Anglais Swahili	Maragoli	Swahili	Anglais Swahili
105	Teso	Anglais Swahili	Teso	Teso Swahili	Anglais Swahili

Annexe 1.3: Langue maternelle, autres langues parlées, langue souvent parlée, ordre décroissant de connaissance et d'importance des langues chez les répondants

S. No.	Langues maternelles	Autres langues parlées	Langues souvent parlées	Ordre décroissant de connaissance des langues	Ordre décroissant d'importance des langues
1	Swahili	Anglais	Swahili	Swahili Anglais	Swahili Anglais
2	Wanga	Swahili Anglais	Wanga	Swahili Anglais Wanga	Anglais Swahili Wanga
3	Khayo	Swahili	Khayo	Khayo Swahili Anglais	Anglais Swahili Khayo
4	Soga	Swahili Luganda	Soga	Soga Luganda Swahili	Luganda Swahili Soga
5	Luo	Swahili Anglais	Luo	Luo Anglais Swahili	Anglais Swahili Luo
6	Teso	Samia Swahili Anglais	Teso	Teso Samia Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso Samia
7	Marachi	Swahili Anglais	Marachi	Marachi Swahili Anglais	Anglais Swahili Marachi
8	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili Anglais	Anglais Swahili Samia
9	Digo	Swahili Anglais Français	Swahili	Swahili Digo Anglais Français	Français Anglais Swahili Digo
10	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Anglais Swahili	Anglais Swahili Samia
11	Gujarâti	Swahili Anglais	Gujarâti	Gujarâti Swahili Anglais	Anglais Swahili Gujarâti
12	Bukusu	Swahili Anglais	Bukusu	Bukusu Swahili Anglais	Swahili Anglais Bukusu
13	Khayo	Swahili Anglais	Khayo	Khayo Anglais Swahili	Anglais Swahili Khayo
14	Samia	Swahili	Samia	Samia Swahili	Swahili Samia

15	Teso	Luhya Swahili Anglais	Teso	Teso Swahili Anglais Luhya	Swahili Anglais Teso Luhya
16	Luo	Samia Swahili Anglais Français	Luo	Luo Anglais Swahili Samia Français	Anglais Swahili Luo Français Samia
17	Kikuyu	Swahili Anglais Français	Kikuyu	Kikuyu Anglais Swahili Français	Anglais Français Swahili Kikuyu
18	Kisii	Swahili Anglais Français	Kisii	Kisii Anglais Swahili Français	Anglais Français Swahili Kisii
19	Samia	Luo Swahili	Samia	Samia Luo Swahili	Swahili Samia Luo
20	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili Anglais	Anglais Swahili Samia
21	Marachi	Swahili Anglais	Marachi	Marachi Swahili Anglais	Anglais Swahili Marachi
22	Nandi	Swahili Anglais	Nandi	Nandi Swahili Anglais	Anglais Swahili Nandi
23	Teso	Luhya Swahili Anglais	Teso	Teso Anglais Swahili Luhya	Anglais Swahili Teso Luhya
24	Isukha	Swahili Anglais	Isukha	Isukha Swahili Anglais	Anglais Swahili Isukha
25	Samia	Luo Swahili Luganda	Samia	Samia Luo Swahili Luganda	Swahili Samia Luo Luganda
26	Khayo	Swahili	Khayo	Khayo Swahili	Swahili Khayo
27	Kikuyu	Swahili Anglais	Kikuyu	Kikuyu Swahili Anglais	Anglais Swahili Kikuyu
28	Kipsigis	Luhya Swahili Anglais	Swahili	Kipsigis Anglais Luhya Swahili	Anglais Swahili Kipsigis Luhya

29	Meru	Kikuyu Swahili Anglais	Meru	Meru Kikuyu Swahili Anglais	Anglais Swahili Meru Kikuyu
30	Kamba	Swahili Anglais	Kamba	Kamba Swahili Anglais	Anglais Swahili Kamba
31	Luo	Swahili Anglais	Luo	Luo Anglais Swahili	Anglais Swahili Luo
32	Wanga	Swahili Anglais	Wanga	Wanga Anglais Swahili	Anglais Swahili Wanga
33	Digo	Swahili Anglais	Digo Swahili	Swahili Digo Anglais	Anglais Swahili Digo
34	Keiyo	Swahili Anglais	Keiyo	Keiyo Anglais Swahili	Anglais Swahili Keiyo
35	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Anglais Swahili	Anglais Swahili Luhya
36	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
37	Teso	Swahili Anglais Luhya	Teso	Teso Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso Luhya
38	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
39	Teso	Swahili Anglais	Teso	Teso Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso
40	Teso	Swahili	Teso	Teso Swahili	Swahili Teso
41	Teso	Swahili	Teso	Teso Swahili	Swahili Teso
42	Nyole	Swahili Anglais	Nyole	Nyole Swahili Anglais	Anglais Swahili Nyole
43	Luo	Swahili Anglais	Luo	Luo Anglais Swahili	Anglais Swahili Luo
44	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luo
45	Teso	Swahili	Teso	Teso Swahili	Swahili Teso
46	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya

47	Luhya	Teso Swahili	Luhya	Luhya Teso Swahili	Swahili Luhya Teso
48	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
49	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili Anglais	Anglais Swahili Samia
50	Nyala	Luo Swahili	Nyala	Nyala Swahili Luo	Swahili Nyala Luo
51	Kamba	Swahili Anglais	Kamba	Kamba Swahili Anglais	Anglais Swahili Kamba
52	Luo	Swahili Anglais	Luo	Luo Swahili Anglais	Anglais Swahili Luo
53	Marachi	Swahili Anglais	Marachi	Marachi Swahili Anglais	Anglais Swahili Marachi
54	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
55	Kikuyu	Swahili Anglais	Kikuyu	Kikuyu Swahili Anglais	Anglais Swahili Kikuyu
56	Samia	Swahili Anglais	Samia	Samia Swahili Anglais	Anglais Swahili Samia
57	Teso	Swahili Anglais	Teso	Teso Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso
58	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
59	Teso	Swahili	Teso	Teso Swahili	Swahili Teso
60	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
61	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
62	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
63	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya

64	Luhya	Swahili	Luhya	Luhya Swahili	Swahili Luhya
65	Luhya	Teso Swahili	Luhya	Luhya Teso Swahili	Swahili Luhya Teso
66	Teso	Swahili Anglais Luhya	Teso	Teso Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso Luhya
67	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
68	Somali	Swahili Anglais	Somali	Somali Swahili Anglais	Anglais Swahili Somali
69	Luo	Swahili Anglais	Luo	Luo Swahili Anglais	Anglais Swahili Luo
70	Luhya	Swahili Anglais	Luhya Swahili	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
71	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
72	Teso	Swahili Anglais	Teso	Teso Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso
73	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
74	Swahili	Anglais Sheng	Swahili	Sheng Swahili Anglais	Anglais Swahili Sheng
75	Samia	Swahili	Samia	Samia Swahili	Swahili Samia
76	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
77	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
78	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
79	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
80	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya

81	Luhya	Swahili Anglais	Luhya Anglais	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
82	Swahili	Swahili Anglais	Swahili	Swahili Anglais	Anglais Swahili
83	Swahili	Swahili Anglais	Swahili	Swahili Anglais	Anglais Swahili
84	Choli	Anglais Luganda	Choli	Choli Anglais Luganda	Anglais Choli Luganda
85	Choli	Anglais Luganda	Choli	Choli Luganda Anglais	Anglais Choli Luganda
86	Luhya	Swahili Anglais	Luhya	Luhya Swahili Anglais	Anglais Swahili Luhya
87	Teso	Luganda Anglais	Teso	Teso Luganda Anglais	Anglais Teso Luganda
88	Soga	Luganda Swahili	Soga	Soga Luganda Swahili	Swahili Soga Luganda
89	Soga	Anglais Luganda Swahili	Soga	Soga Luganda Swahili	Swahili Soga Luganda
90	Samia	Anglais Swahili Teso Luganda	Samia	Samia Swahili Anglais Teso	Anglais Swahili Samia Teso
91	Luganda	Swahili Anglais	Luganda	Luganda Anglais Swahili	Anglais Luganda Swahili
92	Teso	Swahili Anglais Luganda	Teso	Teso Swahili Anglais Luganda	Anglais Swahili Teso Luganda
93	Choli	Anglais Luganda	Choli	Choli Anglais Luganda	Anglais Choli Luganda
94	Teso	Samia Swahili Anglais	Teso	Teso Swahili Anglais Samia	Anglais Swahili Teso Samia
95	Samia	Anglais Luo Swahili	Samia	Samia Swahili Anglais Luo	Anglais Swahili Samia Luo
96	Soga	Anglais Luganda	Soga	Soga Anglais Luganda	Anglais Soga Luganda

97	Soga	Anglais Luganda	Soga	Soga Anglais Luganda	Anglais Soga Luganda
98	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Rwandais Français Swahili Anglais	Anglais Français Rwandais Swahili
99	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Rwandais Français Swahili Anglais	Anglais Français Rwandais Swahili
100	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Rwandais Swahili Français Anglais	Anglais Swahili Français Rwandais
101	Rwandais	Swahili Anglais Français	Rwandais	Rwandais Français Swahili Anglais	Anglais Swahili Français Rwandais
102	Burundais	Swahili Anglais Français	Burundais	Burundais Français Swahili Anglais	Anglais Français Swahili Burundais
103	Bashi	Swahili Français	Bashi	Bashi Français Swahili	Français Swahili Bashi
104	Maragoli	Anglais Swahili	Maragoli	Maragoli Swahili Anglais	Anglais Swahili Maragoli
105	Teso	Anglais Swahili	Teso	Teso Swahili Anglais	Anglais Swahili Teso

**ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES SÉLECTIONNÉS SUR LES
PRATIQUES LANGAGIÈRES ET LES REPRÉSENTATIONS**

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

KENYAN

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☒ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☐ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

BUSIA

6. Place of work

AT AKAMBA BUS - BUSIA

7. Profession

PUBLIC RELATIONS

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

LUHYA

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

ENGLISH WITH PASSENGERS
KISWAHILI WITH " "
OTHER LOCALS WITH VILLAGERS

10. Which language(s) do you speak at home?

LUHYA

11. Which language(s) do you use on the market?

OTHER LOCALS
KISWAHILI

12. Which language(s) do you use at work?

ENGLISH & KISWAHILI

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

LUHYA

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

KISWAHILI

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

KISWAHILI

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

LUHYA, KISWAHILI, ENGLISH

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

ENGLISH, KISWAHILI, LUHYA

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

KISWAHILI, LUHYA

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

LUHYA, ENGLISH, LUGANDA

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

YES, LUHYA, KISWAHILI

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No LUHYA AND KISWAHILI

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No ENGLISH OFFICIAL LANGUAGE, ALSO WORKING L

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☒ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

WE CONFIRM PASSENGERS TO AND FROM KENYA

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☒ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☒ 1. Less than 5 years ☐ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

KISWAHILI

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

CONGOLESE

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☒ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☐ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

BUKAVU

6. Place of work

BUKAVU

7. Profession

TRUCK DRIVER

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

BASHI

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

SWATHILI - WITH WORKMATES
FRENCH - OFFICE IN CONGO

10. Which language(s) do you speak at home?

BASHI

11. Which language(s) do you use on the market?

BASHI & SWATHILI

12. Which language(s) do you use at work?

SWATHILI & FRENCH

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

BASHI

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

SWATHILI

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

SWATHILI

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

BASHI, FRENCH, SWATHILI

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

SWATHILI, FRENCH, BASHI

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

SWATHILI, LUGANDA

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

SWATHILI, LUKYA

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

YES, SWATHILI

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☒ 1. Yes ☐ 2. No SWATHILI

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No ENGLISH
SWATHILI

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

FOR CLEARING, WE STOP AND WAIT.

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☐ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☐ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

ugandan

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☒ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Bursia, Uganda

6. Place of work

Bursia (Uganda)

7. Profession

Teacher

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Kiswahili
English

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

Lamia Kiswahili
English

10. Which language(s) do you speak at home?

Lamia

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili

12. Which language(s) do you use at work?

English

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Kiswahili

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Lamia

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Kiswahili-inter ethnic communication

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

Lamia, Kiswahili, English

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

English, Kiswahili, Lamia

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Luhya, Kiswahili

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Luhya, Luganda, Kiswahili

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

yes

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No *Luhya, Kiswahili*

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☒ 1. Yes ☐ 2. No *Kiswahili*

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No *English, French, Kiswahili: They are working Languages*

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

none

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☒ 1. Relatives ☐ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☒ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☐ 2. Between 6 - 10 years ☒ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

Mother tongue

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Kenyan

2. Sex

☐ 1. Male ☒ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☐ 3. Between 31 - 40 years
☒ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☒ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Busia

6. Place of work

Busia

7. Profession

Teacher

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Khayo

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

Kiswahili - with other people who don't speak my 1
English - with workmates

10. Which language(s) do you speak at home?

Khayo

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili and Luhya

12. Which language(s) do you use at work?

English 1

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Kiswahili Khayo

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Kiswahili

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Kiswahili

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

Khayo, English, Kiswahili

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

English, Kiswahili, Khayo

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Kiswahili and Luhya

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Luhya, Kiswahili, English

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

yes, national

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Kiswahili and local dialects

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Kiswahili

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

English - official and working language

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☒ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

N/A

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☐ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☐ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Kenyan

2. Sex

☐ 1. Male ☒ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☒ 3. Middle level college ☐ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Kitale

6. Place of work

Busia

7. Profession

Businesswoman

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Bukusu

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

Kiswahili With people who don't speak
Bukusu English with govt officials

10. Which language(s) do you speak at home?

Bukusu

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili

12. Which language(s) do you use at work?

Kiswahili

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Kiswahili

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Bukusu

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Kiswahili, it is the national language.

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

1- Bukusu 2- Kiswahili 3- English

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

1- Kiswahili 2- English 3- Bukusu

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Kiswahili, Luhya

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Kuganda, Samia, English

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

Yes - national.

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Kiswahili and Luhya dialects

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☐ 1. Yes ☐ 2. No

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

Yes - English, spoken in offices and companies
- Kiswahili is better than local dialects

CROSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☒ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☒ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☒ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

Languages used Kiswahili

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Ugandan

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☐ 4. University ☒ 5. Other Military.

5. Place of birth

Entebbe

6. Place of work

Busia (Uganda)

7. Profession

Security officer

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Luganda.

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

English, at work Swahili with Kenyan,

10. Which language(s) do you speak at home?

Luganda

11. Which language(s) do you use on the market?

Luganda and Kiswahili

12. Which language(s) do you use at work?

English

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Luganda

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Luganda

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Luganda, it is my mother language and used in uganda.

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

Luganda, English, Kiswahili

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

English, Luganda, Kiswahili

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Kiswahili, Samia

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

English, Luganda, Samia

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

Yes, national.

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Kis'wahili and local languages

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

English - Working, reading newspapers

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

Controlling movement of people and goods

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☐ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☐ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Kenyan

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☒ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☐ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Teso district

6. Place of work

Busia Town centre

7. Profession

Businessman

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Teso

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

Kiswahili with clients
English with officers

10. Which language(s) do you speak at home?

Teso

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili mostly .

12. Which language(s) do you use at work?

Kiswahili

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Kiswahili

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Teso

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Kiswahili for larger communication

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

Teso, Kiswahili; English

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

Kiswahili; Samia, ~~Some English~~ Teso

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Kiswahili; Samia, Some English

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Kiswahili, Kiganda, English, Some Samia

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

No

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Local dialects, Kiswahili and Kyanola

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Kiswahili for communicating with a wider group

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☒ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☒ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

Control point.

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☒ 1. Relatives ☒ 2. Traders and Businessmen ☒ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☒ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☒ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

Languages: Kiswahili and Teso.

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Kenyan

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☐ 3. Middle level college ☒ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Busia District

6. Place of work

Busia (Kenya)

7. Profession

Teacher

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Kisumu

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

English at work
Kiswahili in general

10. Which language(s) do you speak at home?

Kiswahili

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili and Kiswahili

12. Which language(s) do you use at work?

English

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Kiswahili when out of class, with other people in general
but attached to Kiswahili

14. Which language(s) do you speak most often?

Kiswahili

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Kiswahili

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

English, Kiswahili, Kiswahili

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

English, Kiswahili, Kiswahili

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

English, Kiswahili, Kiswahili, Kiswahili

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Uganda, English, Kiswahili, Kiswahili, Kiswahili

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

Yes - National

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☒ 1. Yes ☐ 2. No *Kisumu*

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No *English because it has more opportunities as far as jobs are concerned.*

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

It is just for administrative purposes because you find the two same and less on both sides of the border. In some cases you find families and relatives spread across the border. ~~It is not just for administrative purposes, but also for linguistic.~~

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☒ 1. Relatives ☐ 2. Traders and Businessmen ☒ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☐ 1. Very frequently ☒ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☒ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

It depends with the subject but it is Kisumu mostly.

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Kenyan

2. Sex

☒ 1. Male ☐ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☒ 3. Middle level college ☐ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Busia (K)

6. Place of work

Busia (K)

7. Profession

Money changer

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Kisamia

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

English
Kiswahili } with others other Than samia

10. Which language(s) do you speak at home?

Kisamia

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili or Kisamia

12. Which language(s) do you use at work?

Kiswahili or English

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Kiswahili

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Kisamia

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Kisamia because of my culture

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

Kisamia, English, Kiswahili

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

English, Kiswahili, Kisamia

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Kisamia and Kiswahili

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Kiganda, Kiswahili, Kisamia

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

yes - national

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

Kisumu, Luhya dialects and Kiteso

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☐ 1. Yes ☒ 2. No

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

English and Kiswahili - official and working languages

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic
☐ 7. Artificial ☐ 8. Other For administration

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

It is my working place

CROSSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☐ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends
☐ 4. Neighbours ☒ 5. Other Money changers

28. How frequent do you meet them

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☒ 1. Less than 5 years ☐ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years
☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

Kiswahili

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION IN BUSIA BORDER TOWN OF KENYA

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

Dear Respondent,

The purpose of this questionnaire is to seek your views on language use and representation in Busia town of Kenya. It also aims at establishing how the people who live, work or use Busia town as a transit point define the border. Your views shall be used in suggesting language policies that should be adopted by countries with a common border and those in the same Regional Economic Communities like the East African Community in this case. Thank you in advance.

PERSONAL INFORMATION

1. Nationality

Ugandan

2. Sex

☐ 1. Male ☒ 2. Female

3. Age bracket

☐ 1. Below 20 years ☐ 2. Between 21 - 30 years ☒ 3. Between 31 - 40 years
☐ 4. Between 41 - 50 years ☐ 5. Between 51 - 60 years ☐ 6. Above 60 years

4. Level of education attained

☐ 1. Primary ☐ 2. Secondary ☒ 3. Middle level college ☐ 4. University ☐ 5. Other

5. Place of birth

Busia (Ug)

6. Place of work

(Restaurant owner) Busia town (Ug)

7. Profession

Restaurant owner

LANGUAGE USE AND REPRESENTATION

8. What is your mother tongue?

Lamia

9. State any other language that do you speak, with whom and for what reason.

Swahili, English, Tesu, Luganda With Clients and friends.

10. Which language(s) do you speak at home?

Samia

11. Which language(s) do you use on the market?

Kiswahili and Luganda because they are major

12. Which language(s) do you use at work?

Kiswahili and Luganda

13. Among the languages that you speak, which one are you most attached to?

Luganda

14. Which language(s) do you speak most oftenly?

Lisamia

15. If only one language was to be used, which one would you choose? Why?

Samia because it is my M.T

16. Rate the languages that you speak in the order in which you know them best. Start with the one that you know best to the least known.

Samia, English, Luganda, Tesu, Swahili

17. Rate the languages that you speak in the order of importance. Start with the one that you judge most important to the least important.

English, Luganda, Kiswahili, Samia, Tesu

18. In your opinion, what are the major languages spoken on the Kenyan side of the border?

Kiswahili, Samia, Tesu

19. In your opinion, what are the major languages spoken on the Ugandan side of the border?

Luganda, Samia, Tesu and Kiswahili

20. In your opinion, is there a particular language accepted in Busia border town for usual communication? If yes, is it national or regional?

Yes - National

21. In your opinion, are there several languages in competition in Busia border town? Which ones?

☒ 1. Yes ☐ 2. No Samia and other dialects

22. In your opinion, is there one language accepted in Busia border town as a unifying language? Which one?

☐ 1. Yes ☒ 2. No English and Kiswahili and Luganda because they are used beyond ethnic groups

23. Do you think that some languages are more prestigious than others in Busia border town? Which ones? Why?

☒ 1. Yes ☐ 2. No English and Kiswahili and Luganda because they are used beyond ethnic groups

24. In your opinion, what does "Busia border" mean?

☒ 1. Political ☐ 2. Economic ☐ 3. Social ☐ 4. Linguistic ☐ 5. Cultural ☐ 6. Ethnic ☐ 7. Artificial ☐ 8. Other It divides two countries, but tribes like Samia and Luo spread on both sides, thus language and culture are the same

25. How does the presence of the border affect your day to day life?

It does not affect my life because I cross without problems

CROSBORDER SOCIAL NETWORKS

26. Are there people that you know on the other side of the border?

☒ 1. Yes ☐ 2. No

27. If yes, what is your relationship with them?

☐ 1. Relatives ☒ 2. Traders and Businessmen ☐ 3. Friends ☐ 4. Neighbours ☐ 5. Other

28. How frequent do you meet them

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely ☐ 5. Never

29. For how long do you know them?

☐ 1. Less than 5 years ☒ 2. Between 6 - 10 years ☐ 3. Between 11 - 15 years ☐ 4. Between 16 - 20 years ☐ 5. Between 21 - 25 years ☐ 6. 26 years and above

30. State the language(s) that you use when you meet the people you know on the other side of the border.

Kiswahili and Luganda

**ANNEXE 3 : ENTRETIENS SUR LA PLACE DU FRANÇAIS À
LA DOUANE**

IMPORTANCE OF FRENCH LANGUAGE AT BUSIA BORDER CUSTOMS OFFICES

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

The purpose of this questionnaire is to seek your view on the use and importance of French language in transacting business at Busia Customs Offices, given the fact that Busia border lies along one of the major corridors leading to the French speaking countries of Burundi, Eastern Democratic Republic of Congo and Rwanda. Your views shall be used in suggesting ways in which French language can be used facilitate trade within the East African Community.

1. What is your profession?

Customs agent

2. Which languages do you use on duty?

English, Kikuyu, French

3. What is your level of training in French language

☒ 1. Elementary ☐ 2. Intermediate ☐ 3. Advanced ☐ 4. Other

4. How do you rate learning of French as a foreign language?

☐ 1. Easy ☐ 2. Quite difficult ☒ 3. Difficult ☐ 4. Very difficult

5. How do you communicate with French speaking people when rendering services to them in your office?

For those having difficulties in Kikuyu and English, we use French.

6. In your opinion, what is the frequency of people from Burundi, DRC and Rwanda who pass through Busia Customs Offices?

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely

7. What reason motivated you to learn French?

It is easier to get an international job.

8. In your opinion, what are the areas in which French is used in Kenya?

Teaching, Tourism, Conferences.

9. In your opinion, how important is French language in relation to English and Swahili as far as your work is concerned?

☒ 1. Very important ☐ 2. Important ☐ 3. Not important

IMPORTANCE OF FRENCH LANGUAGE AT BUSIA BORDER CUSTOMS OFFICES

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

The purpose of this questionnaire is to seek your view on the use and importance of French language in transacting business at Busia Customs Offices, given the fact that Busia border lies along one of the major corridors leading to the French speaking countries of Burundi, Eastern Democratic Republic of Congo and Rwanda. Your views shall be used in suggesting ways in which French language can be used facilitate trade within the East African Community.

1. What is your profession?

Customs agent

2. Which languages do you use on duty?

English, Swahili, French

3. What is your level of training in French language

☒ 1. Elementary ☐ 2. Intermediate ☐ 3. Advanced ☐ 4. Other

4. How do you rate learning of French as a foreign language?

☐ 1. Easy ☐ 2. Quite difficult ☐ 3. Difficult ☒ 4. Very difficult

5. How do you communicate with French speaking people when rendering services to them in your office?

English, Swahili or French depending on the customer's language.

6. In your opinion, what is the frequency of people from Burundi, DRC and Rwanda who pass through Busia Customs Offices?

☐ 1. Very frequently ☒ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely

7. What reason motivated you to learn French?

To have 2 international working languages.

8. In your opinion, what are the areas in which French is used in Kenya?

Teaching, Tourism, NGO.

9. In your opinion, how important is French language in relation to English and Swahili as far as your work is concerned?

☒ 1. Very important ☐ 2. Important ☐ 3. Not important

IMPORTANCE OF FRENCH LANGUAGE AT BUSIA BORDER CUSTOMS OFFICES

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

The purpose of this questionnaire is to seek your view on the use and importance of French language in transacting business at Busia Customs Offices, given the fact that Busia border lies along one of the major corridors leading to the French speaking countries of Burundi, Eastern Democratic Republic of Congo and Rwanda. Your views shall be used in suggesting ways in which French language can be used facilitate trade within the East African Community.

1. What is your profession?

Health Officer - KEPHIS

2. Which languages do you use on duty?

Kiswahili, English and French.

3. What is your level of training in French language

☒ 1. Elementary ☐ 2. Intermediate ☐ 3. Advanced ☐ 4. Other

4. How do you rate learning of French as a foreign language?

☐ 1. Easy ☐ 2. Quite difficult ☐ 3. Difficult ☒ 4. Very difficult

5. How do you communicate with French speaking people when rendering services to them in your office?

English, Kiswahili or French.

6. In your opinion, what is the frequency of people from Burundi, DRC and Rwanda who pass through Busia Customs Offices?

☐ 1. Very frequently ☒ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely

7. What reason motivated you to learn French?

It is an added advantage when looking for a job in Kenya.

8. In your opinion, what are the areas in which French is used in Kenya?

International NGOs, Trade (International), Teaching.

9. In your opinion, how important is French language in relation to English and Swahili as far as your work is concerned?

☒ 1. Very important ☐ 2. Important ☐ 3. Not important

IMPORTANCE OF FRENCH LANGUAGE AT BUSIA BORDER CUSTOMS OFFICES

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

The purpose of this questionnaire is to seek your view on the use and importance of French language in transacting business at Busia Customs Offices, given the fact that Busia border lies along one of the major corridors leading to the French speaking countries of Burundi, Eastern Democratic Republic of Congo and Rwanda. Your views shall be used in suggesting ways in which French language can be used facilitate trade within the East African Community.

1. What is your profession?

Logistics officer

2. Which languages do you use on duty?

Swahili and English

3. What is your level of training in French language

☐ 1. Elementary ☐ 2. Intermediate ☐ 3. Advanced ☒ 4. Other NO training

4. How do you rate learning of French as a foreign language?

☐ 1. Easy ☐ 2. Quite difficult ☐ 3. Difficult ☐ 4. Very difficult

5. How do you communicate with French speaking people when rendering services to them in your office?

Some speak English, others Kswahili.

6. In your opinion, what is the frequency of people from Burundi, DRC and Rwanda who pass through Busia Customs Offices?

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely

7. What reason motivated you to learn French?

N/A

8. In your opinion, what are the areas in which French is used in Kenya?

Teaching, International trade,

9. In your opinion, how important is French language in relation to English and Swahili as far as your work is concerned?

☐ 1. Very important ☒ 2. Important ☐ 3. Not important

IMPORTANCE OF FRENCH LANGUAGE AT BUSIA BORDER CUSTOMS OFFICES

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

The purpose of this questionnaire is to seek your view on the use and importance of French language in transacting business at Busia Customs Offices, given the fact that Busia border lies along one of the major corridors leading to the French speaking countries of Burundi, Eastern Democratic Republic of Congo and Rwanda. Your views shall be used in suggesting ways in which French language can be used facilitate trade within the East African Community.

1. What is your profession?

Quality Control officer.

2. Which languages do you use on duty?

English, Kiswahili

3. What is your level of training in French language

☐ 1. Elementary ☐ 2. Intermediate ☐ 3. Advanced ☒ 4. Other **No training**

4. How do you rate learning of French as a foreign language?

☐ 1. Easy ☐ 2. Quite difficult ☐ 3. Difficult ☐ 4. Very difficult

5. How do you communicate with French speaking people when rendering services to them in your office?

Most of them speak either English or Kiswahili

6. In your opinion, what is the frequency of people from Burundi, DRC and Rwanda who pass through Busia Customs Offices?

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely

7. What reason motivated you to learn French?

N/A

8. In your opinion, what are the areas in which French is used in Kenya?

Tourism, Trade, NGO,

9. In your opinion, how important is French language in relation to English and Swahili as far as your work is concerned?

☐ 1. Very important ☒ 2. Important ☐ 3. Not important

IMPORTANCE OF FRENCH LANGUAGE AT BUSIA BORDER CUSTOMS OFFICES

May - July 2008 - Université de Franche-Comté

The purpose of this questionnaire is to seek your view on the use and importance of French language in transacting business at Busia Customs Offices, given the fact that Busia border lies along one of the major corridors leading to the French speaking countries of Burundi, Eastern Democratic Republic of Congo and Rwanda. Your views shall be used in suggesting ways in which French language can be used facilitate trade within the East African Community.

1. What is your profession?

Security Officer

2. Which languages do you use on duty?

English, Kikuyu

3. What is your level of training in French language

☐ 1. Elementary ☐ 2. Intermediate ☐ 3. Advanced ☒ 4. Other No training

4. How do you rate learning of French as a foreign language?

☐ 1. Easy ☐ 2. Quite difficult ☐ 3. Difficult ☐ 4. Very difficult

5. How do you communicate with French speaking people when rendering services to them in your office?

If no common language, interpreters are arranged for.

6. In your opinion, what is the frequency of people from Burundi, DRC and Rwanda who pass through Busia Customs Offices?

☒ 1. Very frequently ☐ 2. Frequently ☐ 3. Quite frequently ☐ 4. Rarely

7. What reason motivated you to learn French?

N/A

8. In your opinion, what are the areas in which French is used in Kenya?

Tourism, Teaching, International trade

9. In your opinion, how important is French language in relation to English and Swahili as far as your work is concerned?

☐ 1. Very important ☒ 2. Important ☐ 3. Not important

**ANNEXE 4 : ENTRETIENS SUR LA REPRÉSENTATION DE
LA FRONTIÈRE**

ENTRETIEN 1 AVEC UN COMMERÇANT A BUSIA, LE 15-12-2008

(L'entretien s'est déroulé principalement en langues samia et swahili)

Enquêteur: Mulembe ? Oli omundu weeno ?

Enquêté 1: Hee.

Enquêteur: Endi omusoomi ni nditsire okhureeba abandu amareebo okhulondokhana nende tsinimi tsiano. Ndenyire okhumanya mbu abandu bekhonyeraanga tsinimi shina okhukhola biashara, nikakhaba abandu beeno bamanyana nende abandu bebuganda nende okhumanya mbu abandu baano balolaanga barie mpaka.

Enquêté 1: Wenyire okhureeba abandu bahano bonyene ?

Enquêteur: Hee, habula khunyala okhureeba kata abandu bandi. Oli nende obwiyaangu okalusiekho amareebo matiti?

Enquêté 1: Hee, habula efise findi abandu beetsanga abanji okhukula efindu.

Enquêteur: Enyala okhukhuteepa, shindenyire okhwibirira amakhuuwa ka khubolire tawe.

Enquêté 1: Tawe, shendola obukhoonyi tawe. Kata kario engorwa nooba omusoomi tawe.

Enquêteur: Endi omusoomi, lola eshipande shianje. Ndenyire okhumanya efindu fia muhimu, shindeniyre kata okhumanya eliira lilio tawe.

Enquêté 1: Oli habwene, habula embaara okhunyalala okhulomaloma bila amakhuwa amanji.

Enquêteur: Orio muno, olomalomanga lugha shiina ?

Enquêté 1: Enomanomanga olusamia, oluswahili, olusungu nende tsinimi tsindi tsieshiluyia.

Enquêteur: Wamanya okhulomaloma tsiosi obulayi ?

Enquêté 1: Hee, habula etsindi shinga oluganda nomba olusoga embuliranga.

Enquêteur: Murumushiranga lugha shina okhukhola *biashara* hano ?

Enquêté 1: Bitegemea nende abandu bonyolire sikira *most of the people* hano nabasamia nende abateso hambi nende eboda

Enquêteur: Lakini abandu bamenya hano boshi shibaboolanga olusamia nomba oluteso boshi tawe

Enquêté 1: Oli habweene, lakini lugha tsindi tsieshiluyia tsielewananga, nomba nitsilaelewana ta nibaboola oluswahili.

Enquêteur: Bulaano *iboda* ino ololaanga orie? ni *political economical social*?

Enquêté 1: Iri *social*, *mmm*

Enquêteur: Ololaanga mbu ni *social* ... mbu shina ?

Enquêté 1: *Isipokuwa anyumao hao niwakhwabeere neishida sana. For example ebindu ebuganda, wanatusumbua sana, sio kama huku. For example nokusia ebindu singa omuchele, hizi njugu unajua hata at times chirulaanga Meru? Ne chilolekha mbu may be wenya okhukusia okhubeera soko iko huko. Kwa sababu mfanyi biashara si unapeleka mahali soko iko? Onyolaanga mbu bali complicated, somehow complicated and the way they tax, they don't have a straight forward way. Eshindu siri straight forward whereby onyala okhumanya mbu kama Kenya, unajua kenya unaambiwa tu sack ya gunia ni pesa fulani. Sasa unaweza enda hata ukafanya nini? Ukakatia lakini hao wako complicated, hawawezi kukudirect ya kwamba kwenda ukatie ushuru kitu fulani halafu uza kitu yako, unakuta tu mara revenue wamevamia, mara wameshika.*

Enquêteur: Na ukiongea nao kiganda yao au Kiswahili hawawezi...

Enquêté 1: *So long as, so long as, sasa wewe umetoa vitu huku siwanajua tu. Hata ukirudi kwa kiganda hutaongea vile wao wanaongea. Mambo ingine itakupita. Hiyo watajua tu. Halafu ile accent yetu ya kiswahili haiko sawa na wale. Ukiongea tu maneno mawili ya kiswahili wanajua huyu ni mkenya. Hata ile kingereza yao na yetu iko tofauti. Sasa hiyo accent inatusumbua, inaonyesha tu wewe ni mkenya lakini haiko vile wamekuwa wakitusumbua unaenda mara wapi kitambulisho hiyo kidogo kidogo hakuna, hiyo ndio ilikuwa shida. Isipokuwa sasa wameweka revenue hapa. Sasa ukinunua kitu ukileta huku hawana shida, lakini once the same thing sasa unauzia sasa hapa wanahitaji...*

Enquêteur: Na kupita *border* inakuwanga rahisi? ukitoka kenya ukienda Uganda? Ama kuna vikwazo?

Enquêté 1: Haina vikwazo, hiyo iko sawa tu.

Enquêteur: Na hizo *panya routes* mnatumia?

Enquêté 1: Hizo? ...

Enquêteur: Ama pia huko ukishikwa ni shida?

Enquêté 1: Mimi huko siendangi lakini haina shida.

Enquêteur: Kwa hivyo kupita kutoka kurudi huku haina shida, ni rahisi?

Enquêté 1 : Ile maswali walikuwa wanauliza, *unless they suspect you*, unajua mpaka saa ingine, waone kama unaonekana mtu mwenye unatoka mbali, waone kama wee ni mgeni si unajua ukiwa mahali mgeni utaonekana tu? Hiyo ndiyo watauliza wewe *passport*, watakuuliza.

Enquêteur: Lakini kama wee ni mtu wa kawaida?

Enquêté 1: Sasa sisi watu wa hapa tunamove. Hakuna mtu anakuuliza *passport* ama *id* yako.

Enquêteur: Haa, hawaulizi ... na ukivuka mpaka unabadilisha lugha yako?

Enquêté 1: Tunabadilisha saa zingine. Lakini inalingana na mtu mwenye unaenda kuona. Lugha za hapa ni sawa pande zote za mpaka. Na vile nimekuambia, ukiongea Kiswahili ama kingereza, *accent* inafanya ujulikane.

Enquêteur: Asante, na kuna watu huko Uganda unawajua?

Enquêté 1: Ndio, niko na rafiki mteso ambaye anaongea lugha yangu, huwa tunaongea kisamia. Lakini ninaongea Kiswahili na wanabiashara kwa sababu wengine sio wa hapa. Tunatumia Kiswahili sana kuliko kingereza. Wafanyi biashara wa hapa wamezoea Kiswahili.

Enquêteur: Asante sana.

ENTRETIEN 1 AVEC UN COMMERÇANT A BUSIA, LE 15-12-2008

(Traduction en français)

Enquêteur: Bonjour, vous êtes d'ici ?

Enquêté 1: Oui.

Enquêteur: Voilà, je suis étudiant en sociolinguistique et je fais une recherche sur les pratiques et représentations linguistiques dans cette ville frontalière. Pour cette raison, je demande à des gens de me raconter leur expérience quotidienne: les langues qu'ils utilisent dans leurs échanges, les types de liens transfrontaliers qu'ils ont, ce qu'ils entendent par le mot « frontière »...

Enquêté 1 : Uniquement sur les gens d'ici ?

Enquêteur: Oui, mais pas nécessairement. Est-ce que vous accepteriez de répondre à quelques questions ?

Enquêté 1 : Oui, si vous voulez, mais parfois j'ai beaucoup de clients.

Enquêteur: Je peux vous enregistrer ? C'est juste pour moi, pour me rappeler ce qu'on a dit.

Enquêté 1 : Non, je crois que c'est pas la peine. En plus je ne suis pas sûr si vous êtes vraiment étudiant.

Enquêteur: Si, si, *(je lui présente ma carte d'identité et la lettre du Ministère de l'Education supérieure.)* C'est juste pour avoir des repères, je ne vous demande pas votre nom ni rien de personnel.

Enquêté 1 : Oui, mais je crois qu'on peut parler sans avoir besoin de tout ça.

Enquêteur: Bien, quelles langues parlez-vous alors ?

Enquêté 1 : Je parle samia, swahili, anglais et d'autres dialectes luhya.

Enquêteur: Vous parlez toutes ces langues couramment ?

Enquêté 1 : Oui, mais certaines comme le luganda et le sogha, je comprends.

Enquêteur: Et vous utilisez quelles langues pour faire le commerce ici ?

Enquêté 1 : Ça dépend de qui vous faites le commerce avec mais la plupart des gens ici sont les samia et les teso, tout près de la frontière.

Enquêteur: Mais les gens qui habitent ici ne parlent pas tous le samia et le teso !

Enquêté 1 : Vous avez raison, mais il y a les dialectes qui se comprennent parfaitement, si cela n'est pas le cas, nous parlons en swahili.

Enquêteur: Comment percevez-vous cette frontière? Est-elle politique, économique, sociale...?

Enquêté 1 : Elle est sociale ...

Enquêteur: Vous pensez qu'elle est sociale ... pourquoi ?

Enquêté 1 : Nous avons un problème il n'y a pas longtemps, par exemple il y a des problèmes concernant la marchandise en Ouganda. Ce n'est pas comme ici, par exemple si vous vendez le riz, les arachides, vous savez que parfois ça vient de Meru? Et il apparaît que peut être vous voulez vendre. Le marché est là, parce qu'un commerçant ne doit-il pas aller où il y a le marché? Vous vous rendez compte qu'ils (*les autorités ougandaises*) sont compliqués, d'une manière ou d'une autre compliqués, et la façon dont ils taxent. Ils n'ont pas une façon honnête de faire les choses, une façon assez claire, comme au Kenya. Vous savez, au Kenya, on vous dit qu'un sac d'arachides coûte une telle somme, et donc vous pouvez même aller faire quoi? prendre un reçu. Mais ceux-là sont compliqués. Ils ne peuvent pas vous orienter en vous disant où aller payer des recettes fiscales pour une marchandise donnée avant de vendre. Parfois les chargés des taxes envahissent et saisissent la marchandise.

Enquêteur: Et si vous leur parliez en luganda ou en swahili, ils ne peuvent pas ...

Enquêté 1 : Autant que, si vous arrivez du Kenya avec la marchandise, ils le savent. Même si vous parlez le luganda, vous ne parlerez pas comme eux, d'autres mots vous échapperont. Ils le sauront, et puis notre accent de swahili n'est pas le même que le leur. Quand vous ne parlez que deux mots de swahili ils savent que celui-ci est kenyan. Même leur anglais est différent du nôtre, l'accent nous posent donc des problèmes. Ça montre que vous

êtes kenyan mais ce n'est pas comme auparavant où ils nous embêtaient lorsqu'on passait, où est la carte d'identité, tous ces petits problèmes n'existent pas, c'était ça le problème. Mais maintenant ils ont mis un poste fiscal ici et donc ils n'ont pas de problème si vous achetez quelque chose pour l'amener à l'autre côté de la frontière. Mais si vous vendez la même chose ici, ils vous demanderont de payer les taxes.

Enquêteur: Et c'est facile de traverser la frontière? Du Kenya vers l'Ouganda? Ou il y a des problèmes?

Enquêté 1 : Il n'y a pas de problèmes, c'est bon.

Enquêteur: Et vous utilisez les routes de contrebande?

Enquêté 1 : Celles-là?

Enquêteur: Ou si on vous arrête c'est un problème?

Commerçant: Moi je n'y vais jamais mais il n'y a pas de problème

Enquêteur: Donc passer, aller, revenir ici ne risque rien ? C'est facile?

Enquêté 1 : Ah ! Les questions qu'ils posaient ne sont plus posées, à moins qu'ils ne vous soupçonnent de quelque chose, vous savez parfois la frontière est imprévisible. Pour savoir si vous êtes de loin, pour vérifier si vous êtes étranger, vous savez quand vous êtes étranger quelque part ça se voit? C'est là qu'on vous demandera le passeport.

Enquêteur: Mais si vous êtes d'ici?

Enquêté 1 : Nous les gens d'ici, nous nous déplaçons, personne ne demande le passeport, ni la carte d'identité.

Enquêteur: Bien, personne de demande quelque chose ... Ca vous arrive de changer votre langue de communication quand vous êtes de part et d'autre de la frontière ?

Enquêté 1 : Parfois oui, ça dépend de qui vous allez voir. Les langues locales d'ici sont les mêmes de part et d'autre de la frontière. Mais comme je vous ai dit, si on s'exprime en swahili ou en anglais, on est reconnu par l'accent.

Enquêteur: Merci, et il y a des gens de l'autre côté de la frontière avec qui vous entretenez des liens particuliers ?

Enquêté 1 : Oui, j'ai d'autres commerçants que je connais et des amis.

Enquêteur: Il y a une langue particulière que vous utilisez avec chacun des groupes de connaissances ?

Enquêté 1 : Bien sûr, j'ai un ami teso qui parle ma langue, on se parle donc en samia. Je parle swahili avec des commerçants parce qu'ils ne sont pas d'ici. La plupart des commerçants ici n'ont pas l'habitude de parler anglais.

Enquêteur: Bon, merci pour m'avoir accordé cet entretien.

ENTRETIEN 2 AVEC UNE VENDEUSE, LE 15-12-2008

(L'entretien s'est déroulé en langues samia et khayo)

Enquêteur: Olomalomanga lugha shina?

Enquêtée 2: Enomanomanga olusamia, olumarachi, oluganda nende oluswahili.

Enquêteur: Ne olusungu?

Enquêtée 2: Khaba, sikhwasomma khaba. Abandu benomanomanga nabo sibaboolanga olusungu khaba.

Enquêteur: Oli omundu wa kenya nomba webuganda?

Enquêtée 2: Mbu sina wenya okhumanya? Abandu hano bauma tofauti khaba.

Enquêteur: Mbona bauma tofauti ?

Enquêtée 2: Tsikabila tsiri hano tsiuma tofauti obupande bwakenya nende bwebuganda khaba. Kata tsinimi ni sawa sa

Enquêteur: Bulano ololaanga orie mpaka kwa Busia?

Enquêtée 2: Mpaka kwa Busia inyanga ino kukhuhangaisia muno. Maisha ni magumu, biashara khukulanga ebuganda ni khubugama hano ne abandu ba Kenya nibeecha nibakula ni baira Kenya. Laano ebindu bininire obukusi ni bitukhaire, injala neisabi.

Enquêteur: Bulano mpaka ololaanga orie? ni kwa kisiasa, kiuchumi kijamii nomba ukabila?

Enquêtée 2: Bukabila buumao, ni siasa.

Enquêteur: Bulano nimutsia ebuganda bamwikaliraanga nomba muburaanga sa?

Enquêtée 2: Sibakhwikaliraanga da, mutsa sa nimukula ebindu ni mukalukha ni mukusia, abandu beetsa ni bakula, habula bulano obukusi buninire.

Enquêteur: Shibamurebaanga bitambulisho ta?

Enquêtée 2: Sibarebaanga

Enquêteur: Bulano wakhoola ebuganda obolaanga, wamanya oluganda nomba okholaanga orie biashara biao?

Enquêtée 2: Ebuganda?

Enquêteur: Hee

Enquêtée 2: Onyala okulomaloma oluswahili au oluganda chinimi echo chosi belewanga sa. Kali mbo olomaloma sa oluganda lwong'ene, lwonyolire nelwolomaloma belewa enimi chosi...

Enquêteur: Ni balio abandu ba wamanya ni wakhambuka mpaka ?

Enquêtée 2: Abandu balio ba khwamanya nga banabiashara nende kata abeekho.

Enquêteur: Ni lugha shina tsiobolaanga ninabo, banabiashara nende abeekho ?

Enquêtée 2: Khulomalomanga olusamia nende abeekho. Ni banabiashara filondokhana nende omundu mwene.

Enquêteur: Ni mwakananga nende abeekho bali ebuganda sana ?

Enquêtée 2: Hee, sikhuli hale ninabo ta. Abandi khuli jirani.

Enquêteur: Haya, orio.

ENTRETIEN 2 AVEC UNE VENDEUSE, LE 15-12-2008

(Traduction en français)

Enquêteur: Quelles langues parlez - vous, Madame?

Enquêtée 2: Je parle, samia, marachi, luganda et swahili.

Enquêteur: Et vous ne parlez pas anglais?

Enquêtée 2: Non, je n'ai même pas fini l'école primaire. La plupart des gens avec qui je parle ne s'expriment pas en anglais.

Enquêteur: De quelle nationalité êtes - vous?

Enquêtée 2: Moi, pourquoi vous voulez savoir? Je suis Kenyane, les gens d'ici sont les mêmes.

Enquêteur: En quel sens sont-ils les mêmes ?

Enquêtée 2: Mais les ethnies sont les mêmes de part et d'autre de la frontière. Les langues sont donc les mêmes.

Enquêteur: Dites donc, quelle est votre impression de cette frontière de Busia?

Enquêtée 2: La frontière de Busia nous embête beaucoup aujourd'hui parce que la vie est difficile. On achète chez les grossistes en Ouganda et on vient ici, et les gens du Kenya viennent acheter pour amener au Kenya, maintenant les articles sont chers et on n'y peut rien.

Enquêteur: Et comment définissez-vous la frontière? Est-ce politique, économique, sociale ou ethnique?

Enquêtée 2: Il n'y a pas de frontière ethnique ici, c'est politique.

Enquêteur: Y a-t-il des problèmes au passage de la frontière lorsque vous traversez pour aller en Ouganda ou non?

Enquêtée 2: On n'est pas interdit. On va acheter les marchandises et on revient revendre. Les gens viennent acheter, mais maintenant les prix sont à la hausse.

Enquêteur: On ne vous demande pas les cartes d'identité?

Enquêtée 2: On ne nous la demande pas.

Enquêteur: Quand vous êtes du côté ougandais, vous changez de langue ?

Enquêtée 2: En Ouganda?

Enquêteur: Oui.

Enquêtée 2: On peut parler swahili ou luganda, toutes les langues se comprennent, même si vous parlez luganda seulement.

Enquêteur: Y a-t-il des gens avec qui vous entretenez les relations particulières à l'autre côté de la frontière?

Enquêtée 2: Bien sûr il y a des gens que je connais : des commerçants, des parents.

Enquêteur: Quelles langues parlez-vous avec eux ? Je veux dire avec des commerçants et des parents.

Enquêtée 2: Avec les gens de parenté, on parle la langue vernaculaire, le samia. Avec les commerçants, ça dépend parfois des langues qu'ils parlent.

Enquêteur: Et vous vous voyez fréquemment avec les gens de parenté qui sont à l'autre côté de la frontière ?

Enquêtée 2: Mais oui, on n'est pas très loin des uns des autres. On est presque voisins.

Enquêteur: Merci.

ENTRETIEN 3 AVEC UN AMBULANT, LE 16-12-2008

(L'entretien s'est déroulé en swahili)

Enquêteur: Basi unatoka wapi ?

Enquêté 3: Ninatoka Uganda.

Enquêteur: Na ni lugha gani unaongea?

Enquêté 3: Ninaongea kisamia, kiswahili na kingereza.

Enquêteur: Kwa hivyo wewe ni msamia ?

Enquêté 3: Ndio, lakini msamia wa Uganda.

Enquêteur: Na mtu akikuuliza mpaka wa Busia ni nini, utasema aje?

Enquêté 3: Mimi nanaijua kiuchumi.

Enquêteur: Kwa sababu gani kiuchumi, hebu eleza kidogo.

Enquêté 3: Kwa sababu bidhaa zingine zinachunguzwa kwa mpaka.

Enquêteur: Na ukienda Uganda mnazuiliwa ama mnapita tu?

Enquêté 3: Uganda tunapita tu, unanunua vitu unaleta unauza.
tunanunua kwa kilo tunakuja hapa tunauza kwa magorogoro.
Sisi wanabiashara wa kawaida tunapita tu bila shida.

Enquêteur: Kwa sababu wanajuana?

Enquêté 3: Hee, tukifika tukienda tukirudi kwa *point* unalipa halafu
unaangusha hapo vitu zako.

Enquêteur: Sasa huku shida ikipatikana labda hamjaelewana na mtu
utaongea kiganda, kiswahili ama kizungu?

Enquêté 3: Tunachanganya lugha zote na kiswahili. Unaweza ongea
kisamia, kizungu, lugha yoyote yenye mtu anaelewa vizuri,
lakini sana sana ni kiswahili, kiswahili mchanganyiko na lugha
zingine, kisamia ama kiganda.

Enquêteur: Hizo ndio lugha unatumia ukiwa upande wa Kenya wa mpaka?

Enquêté 3: Ndio, lakini kiganda wanaongea sana upande wa Uganda kuliko
upande wa Kenya, na kiswahili sana upande wa Kenya kuliko
upande wa Uganda.

Enquêteur: Kwa sababu gani?

Enquêté 3: Kiganda ni lugha ya waganda na kabila zingine kutoka Uganda
zinaongea pia.

Enquêteur: Na kama kuna shida ya kuelewana unaongea kiganda, kiswahili au kingereza?

Enquêté 3: Tunaongea kiswahili, na hapo hakuna shida kwa sababu ni wanabiashara kama sisi ...

Enquêteur: Na wakija upande wa Kenya, wanatumia pia kiswahili?

Enquêté 3: Ndio, wanatumia pia kiswahili.

Enquêteur: Kuna watu unajua upande wa Kenya?

Enquêté 3: Ndio, kuna wachuuzi na wauzaji ninajua.

Enquêteur: Hakuna wengine?

Enquêté 3: Hapana.

Enquêteur: Sawa, asante.

ENTRETIEN 3 AVEC UN AMBULANT, LE 16-12-2008

(Traduction en français)

Enquêteur: Alors, vous êtes d'où ?

Enquêté 3: Je suis de l'Ouganda.

Enquêteur: Quelles langues parlez-vous ?

Enquêté 3: Je parle samia, swahili, anglais.

Enquêteur: Alors vous êtes samia ?

Enquêté 3: Oui, un samia ougandais.

Enquêteur: Qu'entendez-vous de cette frontière de Busia?

Enquêté 3: Moi je la connais au niveau économique.

Enquêteur: Economiquement... Comment, expliquez-vous un peu.

Enquêté 3: Parce que les marchandises sont contrôlées à la frontière.

Enquêteur: Et si vous traversez la frontière pour aller en Ouganda, on vous demande de vous identifier ? On vous demande le passeport ou la carte d'identité/vous passez sans problème ?

Enquêté 3: Pour l'Ouganda on traverse sans problème, on achète la marchandise et on vient vendre. Nous les commerçants d'ici nous passons sans qu'on ne nous le demande ...

Enquêteur: Parce qu'on vous connaît?

Enquêté 3: Oui, en arrivant, en allant, en revenant au *point* on paie et puis on met ses marchandises par là.

Enquêteur: Et lorsque vous êtes du côté ougandais de la frontière, vous parlez le luganda, le swahili ou l'anglais?

Enquêté 3: On mélange toutes les langues avec le swahili. On peut parler le samia, l'anglais, la langue qu'on comprend bien, mais c'est plutôt le swahili ou le swahili mélangé ou le samia ou le luganda.

Enquêteur: Ce sont les mêmes langues que vous utilisez du côté kenyan de la frontière ?

Enquêté 3: En principe oui, mais on a tendance à parler le luganda beaucoup plus du côté ougandais que du côté kenyan, et le swahili beaucoup plus du côté kenyan que du côté ougandais.

Enquêteur: Pour quelles raisons ?

Enquêté 3: Le luganda est une langue ougandaise, parlée par beaucoup d'autres Ougandais.

Enquêteur: Et s'il y a le problème de compréhension vous parlerez ougandais swahili ou anglais?

Enquêté 3: On parle swahili, et là il n'y a pas de problème parce qu'ils sont aussi commerçants comme nous...

Enquêteur: Et quand ils viennent ici (*au Kenya*), ils utilisent aussi le swahili?

Enquêté 3: Oui, ils utilisent aussi le swahili.

Enquêteur: Est-ce qu'il y a des gens que vous connaissez de ce côté de la frontière ?

Enquêté 3: Oui, j'ai des commerçants que je connais.

Enquêteur: Qui d'autres ?

Enquêté 3: Personne.

Enquêteur: Très bien, merci.

ENTRETIEN 4 AVEC UNE FEMME, LE 17-12-2008

(L'entretien s'est déroulé en samia et khayoy)

Enquêteur: Bulano mpaka kwa Busia ni, mpaka kuno omundu nakhureeba onyala okhuboola mbu ni shina ?

Enquêtée 4: Ewe wakheecha okhuheenga!

Enquêteur: Ah! Ah! Ewe kalusia ngala biri!

Enquêtée 4: Ewe wakheecha khuteepa makhuwa kefwé?

Enquêteur: Ah! Ah! Nga ni research sa yekholanga

Enquêtée 4: Mmm, choteebekho ba matatu bakhuboleere mbu nisi mpaka?

Enquêteur: (rires) Haya biashara mukholanga murie? Notsia ebuganda obolaanga lugha sina mutsia okhukulayo efindu?

Enquêtée 4: Ese endi muganda khandi ndakhakhaywa kulomaloma oluganda nomanome lule?

Enquêteur: Oluganda nolomalomalomanga oluluhya?

Enquêtée 4: Oluganda lulomalomungwa ebuganda khandi balomalomanga lule? Noba muganda nolomaloma luganda.

Enquêteur: Noluswahili wamanya nalo? Oluswahili, ngokholanga hano inganga?

Enquêtée 4: Oluswahili?

Enquêteur: Oboliranga abandu nibakheetsa okhukula, nga bandu ba Kenya mubolaanga murie?

Enquêtée 4: Ese enomanomanga sa oluluhya nabandu bakula ebindu.

Enquêteur: Shobolaanga oluswahili ta ?

Enquêtée 4: Mundu siina uno wichire okhuteepa makhuwa kefwé ?

Enquêteur: (rires) Tawe ! Okhuteepa endie ? Laanu nimwingira Kenya eno shibakhurebaanga kitambulisho ta nomba muburanga sa mpaka ?

Enquêtée 4: Ese Kenya senjichangayo...

Enquêteur: Mmm, uliranga hano nokalukhayo?

Enquêtée 4: Esabuni engula hano, esukari engula hano.

Enquêteur: Ah sawasawa, khotonyeranga sa khu *no-man's land* khuno?

Enquêtée 4: Mmm...

Enquêteur: Nokalukha eno

Enquêtée 4: Mmm

Enquêteur: Sawa sawa.

ENTRETIEN 4 AVEC UNE FEMME, LE 17-12-2008

(Traduction en français)

Enquêteur: C'est quoi la frontière de Busia pour vous ?

Enquêtée 4: Vous, vous êtes venu espionner...

Enquêteur: Non, répondez à la question telle qu'elle est.

Enquêtée 4: Monsieur vous êtes venu enregistrer ce que nous disons?

Enquêteur: Mais non, c'est simplement une recherche que je fais.

Enquêtée 4: Mmm, pour quoi ne pas aller demander aux chauffeurs qu'ils vous disent c'est quoi la frontière?

Enquêteur: (rires) Bon, et comment vous faites le commerce? Vous parlez quelle langue quand vous allez acheter les marchandises en Ouganda?

Enquêtée 4: Moi je suis ougandaise, comment ne puis-je pas parler le luganda ? Quelle autre langue parlerais-je?

Enquêteur: Comment le luganda alors que vous vous exprimez en luhya maintenant?

Enquêtée 4: Le luganda se parle en Ouganda quoi d'autre? Si on est ougandais on parle le luganda !

Enquêteur: Et vous pouvez vous exprimer en swahili? Oui, le swahili, comment faites-vous le commerce ici?

Enquêtée 4: Le swahili?

Enquêteur: En quelle langue parlez-vous aux gens quand ils viennent faire le marché?

Enquêtée 4: Moi je ne parle que le luhya et les gens achètent les marchandises.

Enquêteur: Alors vous ne parlez pas swahili?

Enquêtée 4: Mais quelle est cette personne qui est venue nous enregistrer?

Enquêteur: (rires) Non, enregistrer comment ! Lorsque vous entrez au Kenya, on vous demande la carte d'identité ou vous passez sans problème?

Enquêtée 4: Moi je ne vais jamais au Kenya...

Enquêteur: Alors vous n'allez pas au-delà de *no-man's land*?

Enquêtée 4: J'achète tout ce dont j'ai besoin ici.

Enquêteur: Ah très bien, donc vous n'allez jamais au-delà de ce *no-man's land*?

Enquêtée 4: Oui...

Enquêteur: Et vous retournez ?

Enquêtée 4: Oui...

Enquêteur: Très bien, merci.

ENTRETIEN 5 AVEC UN HOMME, LE 17-12-2008

(L'entretien commence en langue samia et change en swahili)

Enquêteur: Mpaka kuno omundu nakhubolira mbu mpaka nishi onyala okhuboola mbu nishina ?

Enquêté 5: Mpaka?

Enquêteur: Hee

Enquêté 5: Mbu mpaka?

Enquêteur: Omundu nakhureeba nga mwalimu nishina noboola mbu shina?

Enquêté 5: Mpaka niye olwakho lwa Uganda nende Kenya...

Enquêteur: Kwa hivyo ni mpaka kwa kiuchumi, kijamii nomba kisiasa?

Enquêté 5: Mpaka tuko kwa nini, kwa ajili ya kujitafutia tu.

Enquêteur: Mmm, na sasa mkikuja hapa Kenya kununua vitu mnaongea kiswahili ama?

Enquêté 5: Tunaongea Kiswahili.

Enquêteur: Gani ingine?

Enquêté 5: Mmm

Enquêteur: Sawasawa. Halafu mkipita wanauliza kitambulisho ama mnapita tu hivyo?

Enquêté 5: Hapana, sisi tunapitanga tu

Enquêteur: Hakuna kitu wanauliza ?

Enquêté 5: Waneeza kukuuliza saa zingine kama umebeba vitu ati umebeba nini? Wanaangaliako vitu yenye umebeba

Enquêteur: Lakini kama hujabeba kitu?

Enquêté 5: Unapita tu

Enquêteur: Sasawa, sasa Kenya ni kiswahili tu unajua?

Enquêté 5: Kama mimi ama watu ya huku?

Enquêteur: Si sasa kama wewe mganda ukikuja mahali kama Kenya, ni kiswahili peke yake unajua na kiluhya?

Enquêté 5: Hee, hiyo tu peke yake.

Enquêteur: Haya, asante.

ENTRETIEN 5 AVEC UN HOMME, LE 17-12-2008

(Traduction en français)

Enquêteur: Lorsqu'on vous demande de parler de la frontière, vous diriez que c'est quoi?

Enquêté 5: La frontière?

Enquêteur: Oui

Enquêté 5: Vous voulez dire la frontière?

Enquêteur: Si quelqu'un comme un professeur vous le demande, que diriez-vous?

Enquêté 5: La frontière sépare l'Ouganda et le Kenya...

Enquêteur: Donc la frontière est-elle économique, sociale ou politique?

Enquêté 5: On est à la frontière pour chercher la vie.

Enquêteur: Et si vous venez ici au Kenya pour acheter la marchandise vous parlez le swahili ou non?

Enquêté 5: On parle swahili

Enquêteur: Comment?

Enquêté 5: Oui

Enquêteur: Très bien, et lorsque vous traversez on vous demande de vous identifier?

Enquêté 5: Non, nous passons sans problème.

Enquêteur: On ne vous demande rien du tout ?

Enquêté 5: Parfois on peut vous demander ce que vous portez si vous êtes chargé de marchandise et ils le vérifient.

Enquêteur: Mais si vous n'avez rien sur vous?

Enquêté 5: Là vous passez sans problème.

Enquêteur: Très bien, et vous savez parler le swahili uniquement, parmi les langues kenyanes?

Enquêté 5: Moi ou les gens de ce côté-ci?

Enquêteur: Vous en tant qu'ougandais si vous allez au Kenya, c'est uniquement le swahili et le luhya que vous savez parler?

Enquêté 5: Oui, c'est tout.

Enquêteur: Bien, merci.

**ANNEXE 5 : LETTRE D'AUTORISATION ET PERMIS DE
RECHERCHE**

Annexe 5.1. Lettre d'autorisation



REPUBLIC OF KENYA

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION SCIENCE & TECHNOLOGY

Telegrams: "SCIENCE TEC", Nairobi
Telephone: 02-318581
E-Mail: ps@scienceandtechnology.go.ke

JOGOO HOUSE "B"
HARAMBEE AVENUE,
P.O. Box 9583-00200
NAIROBI

When Replying please quote
Ref. MOST 13/001/38C 249 /2

19th May 2008

Vincent Were
Kenyatta University
P.O. Box 43844
NAIROBI

RE: RESEARCH AUTHORIZATION

Following your application for authority to carry out research on,
'Linguistics and Social Insecurity in Border Areas: The Case of Busia Town'

I am pleased to inform you that you have been authorized to carry out research in Busia Town in Busia District for a period ending 30th July 2008.

You are advised to report to the District Commissioner and the District Education Officer Busia District before embarking on your research project.

On completion of your research, you are expected to submit two copies of your research report to this office.


M. O. ONDIEKI
FOR: PERMANENT SECRETARY

Copy to:

The District Commissioner
BUSIA DISTRICT

The District Education Officer
BUSIA DISTRICT

Annexe 5.2. Permis de recherche

CONDITIONS

1. You must report to the District Commissioner and the District Education Officer of the area before embarking on your research. Failure to do that may lead to the cancellation of your permit.
2. Government Officers will not be interviewed without prior appointment.
3. No questionnaire will be used unless it has been approved.
4. Excavation, filming and collection of biological specimens are subject to further permission from the relevant Government Ministries.
5. You are required to submit at least two(2)/four(4) bound copies of your final report for Kenyans and non-Kenyans respectively.
6. The Government of Kenya reserves the right to modify the conditions of this permit including its cancellation without notice



REPUBLIC OF KENYA

RESEARCH CLEARANCE PERMIT

GPk 6055—3m—10/2003

(CONDITIONS—see back page)

